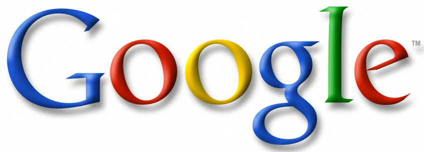





VE RI
TAS

HISTOIRE

CRITIQUE ET RELIGIEUSE

DE

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

GRAVURES.

IMPRIMERIE DE P. BAUDOUIN,
rue et hôtel Mignon, n° 2.



Aubert Del. Pourvoyeur Sc.

VUE GÉNÉRALE DE ROCAMADOUR

HISTOIRE

CRITIQUE ET RELIGIEUSE

DE

NOTRE-DAME

DE

ROC-AMADOUR,

SUIVIE

D'UNE NEUVAINE D'INSTRUCTIONS ET DE PRIÈRES;

OUVRAGE DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR D'HAUTPOUL,

ÉVÊQUE DE CAHORS,

PAR A. B. CAILLAU,

Chanoine honoraire du Mans.

Ecce Mater tua.
Voilà votre Mère. Joan. XIX, 27.



Paris.

CHEZ ADRIEN LECLÈRE ET Cie, quai des Augustins.

CHEZ CAMUS, RUE DE L'ABBAYE, 12;

ET CHEZ L'AUTEUR, rue Notre-Dame-des-Champs, 16.

1834.

je trouve réunies tout ensemble et l'autorité des apôtres, et la science des docteurs, et la piété des saints?

L'approbation de votre Grandeur m'eût été chère dans tous les temps, mais elle me devient bien plus précieuse aujourd'hui, où l'esprit de schisme et d'innovation semble se glisser dans toutes les parties de la société, et s'attaquer même à la milice sainte. Si les plus grands génies sont les premiers à faire les plus lourdes chutes, si les plus beaux talens se flétrissent, si les astres les plus brillants sont éclipsés, n'aurais-je pas à craindre, ou de me perdre dans les ténèbres, si votre lumière ne m'éclairait; ou de dévier du droit chemin, si votre autorité ne me guidait; ou de prendre la science qui enfle pour l'onction qui édifie, si votre piété ne me servait de modèle.

C'est dans ces sentimens que j'ose, Monseigneur, consacrer à votre Grandeur ce petit ouvrage, en la priant de recevoir l'hommage du dévouement et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de Votre Grandeur

le très humble et très obéissant serviteur,

A.-B. CAILLAU.

CONSÉCRATION

À

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

C'est à vos pieds, auguste Reine du ciel et de la terre, que je viens déposer, avec ce faible ouvrage, le tribut de ma reconnaissance et de mon amour.

Frappé dès l'entrée presque de ma carrière, comme ce jeune monarque de l'Ecriture, qui gémissait de se voir ravi tout d'un coup par une mort prématurée aux pieux desseins qu'il avait formés pour la gloire du Seigneur, je pouvais répéter avec lui : « Mon Dieu, « c'est donc au milieu de mes jours que je descendrai aux portes de l'abîme ; j'ai cherché « vainement le reste de mes années. J'ai dit : « Je ne verrai plus le Seigneur dans la terre « des vivans ; le genre humain va disparaître « à jamais devant moi. Qu'est devenue mon « existence ? Vous me l'avez enlevée, ô mon « Dieu, comme on replie, dans la campagne, « la tente légère du berger. Vous avez, en un

« instant, rompu le fil de ma vie ; je ne faisais « que de naître et je meurs ; semblable à la « fleur d'un jour qui éclot le matin et le soir « est déjà fanée (1). »

Ce n'est pas, ô ma bonne mère, qu'un cœur chrétien puisse regretter cette vie de misères et de larmes où tout est péril et dangers pour lui. Hélas! plus les années s'accumulent, et plus il a sujet de répéter avec le même roi : « Je repasserai dans l'amertume de mon ame « toutes les années de ma vie (2). » Mais vous avouerai-je ma faiblesse; détaché par état, et, je l'espère, par sentiment, de tous les objets de ce monde, je tenais encore par quelques liens à la terre; liens sacrés, liens spirituels, liens célestes qui m'attachaient à l'Eglise et à ses enfans. Eh! quoi, Seigneur, si jeune encore, je vais donc cesser d'annoncer votre adorable parole! Quoi! il ne me sera donc plus donné de faire retentir de vos louanges les voûtes sacrées de vos temples! Quoi! je ne pourrai plus exhorter les pécheurs à la pénitence, soutenir les faibles, réchauffer les tièdes, animer les justes, fortifier les mourans

(1) Ego dixi : in dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi; quæsivi residuum annorum meorum; dixi : non videbo Dominum Deum in terrâ viventium; non aspiciam hominem ultrà... generatio mea ablata est, et convoluta est à me quasi tabernaculum pastorum. Præcisa est velut a texente vita mea; dum adhuc ordiner succidit me; de mane usque ad vesperam finies me. Isaï. xxxviii, 10 et seqq.

(2) Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. Isaï. xxxviii, 15.

dans leurs derniers passages! Quoi! il faudra donc laisser à d'autres mains ces monumens de l'antiquité que nous voulions ressusciter pour votre gloire! Ces pensées étaient bien imparfaites, je l'avoue, Seigneur, en vôtre présence, mais je partageais ces sentimens avec le saint roi dont je partageais les dangers; et j'aimais à redire avec lui : « Seigneur, don-« nez-moi la vie, et je rendrai un témoi-« gnage public à votre gloire; vous m'avez « établi comme le père d'une grande famille; « je ferai connaître à vos enfans vos saintes et « éternelles vérités. Mon Dieu, sauvez-moi, et « nous chanterons votre miséricorde, tous les « jours de notre vie, dans le temple sacré « de votre Eglise (1). »

C'est dans ces pensées, ô Marie! que conduit par les mains d'une providence bienfaisante, j'arrivai à l'ancienne et miraculeuse chapelle de Roc-Amadour. Avec quelle joie je montai les degrés mystérieux qui conduisent à cet auguste sanctuaire! avec quelle ferveur je célébrai les saints mystères sur votre autel! avec quel amour et quel respect je baisai les pieds sacrés de votre image! avec quelle impatience j'attendis le moment de revenir à votre auguste chapelle! Vous m'avez exaucé, ô ma bonne mère; vous m'avez rendu la force de proclamer vos louanges, et de travailler encore au salut de vos

(1) Domine, salvum me fac, et psalmos nostros cantabimus cunctis diebus vitæ nostræ in domo Domini... pater filiis notam faciet veritatem tuam. Isaï. XXXVIII, 20.

enfans. Mais en fortifiant la faiblesse de mon corps, quel bien vous avez fait à mon ame! Heureux moments que j'ai passés à vos pieds! comme alors le monde n'était plus rien pour moi! quel recueillement! quel silence de l'ame! quels doux transports! c'était comme un feu sacré qui dévorait mon cœur! Pourquoi ces instants ont-ils été si rapides? puissé-je du moins ne les oublier jamais! puissé-je ne cesser jamais de chanter vos louanges et d'exalter vos miséricordes!

Mais pour vous louer dignement, j'ai besoin de votre protection, et empruntant le langage d'un de vos plus fidèles serviteurs, je vous adresse cette belle prière qu'il a laissée à vos enfants comme un précieux héritage :

« O divine Souveraine, remplissez ma bouche de la grâce de votre douceur; éclairez mon esprit, ô pleine de grâce; donnez vous-même le mouvement à ma langue, et le transport à mon esprit pour chanter vos grandeurs. Permettez surtout au plus humble de vos serviteurs de répéter ce cantique si plein de suavité, que l'ange Gabriel entonnait autrefois à Nazareth, et de vous saluer avec lui en vous disant : Salut, ô vase précieux, vase choisi par le Seigneur; salut, ô Marie, ô souveraine du monde, ô pleine de grâces; salut, Vierge bienheureuse entre toutes les femmes; salut, étoile brillante de laquelle a jailli la splendeur du Christ; salut, vierge et mère, qui par un miracle avez enfanté le maître de l'univers. Salut,

aurore sacrée qui conduisez à votre suite le soleil de justice. Salut, ô grande reine, perpétuel objet des cantiques des chérubins et des hymnes des anges que vous surpassez en grandeur. Salut, vous qui êtes la paix, la joie, la consolation, la ressource du monde. Salut, gloire des patriarches, ornement des prophètes; beauté des martyrs, couronne de tous les saints; salut, miracle des miracles, délices des humains, paradis de volupté pure et immortelle. Salut, port calme et tranquille contre les flots et les tempêtes; salut, asile assuré contre les périls. Salut, résurrection d'Adam et de sa postérité, source heureuse de la liberté des enfants de Dieu, mère commune de tous les hommes, fontaine de grâce et de consolation. Salut, refuge des pécheurs, patience des affligés, trône des créatures, espérance des malheureux, reine et patronne de tous les humains. Salut, médiatrice de Dieu et des hommes, qui obtenez à vos fidèles serviteurs la paix d'une heureuse alliance. Salut, ô la joie et la gloire des prêtres, ô la consolation des solitaires, ô la reine du ciel, ô la souveraine des anges. Salut, porte du royaume de Dieu, clef du Paradis, heureuse échelle par laquelle nous montons à la gloire. Salut, ô vous qui avez renfermé dans votre sein et porté entre vos bras celui que nul espace ne peut renfermer. Salut enfin, ô mère bienheureuse, qui avez élevé Jésus auteur de la vie, Jésus notre miséricordieux créateur, Jésus notre bon maî-

tre, Jésus le docteur du monde et le nourricier de l'univers, Jésus qui, par son amour infini pour le genre humain, mérite la gloire, l'honneur et l'empire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. » (1)

(1) Saint Éphrem, Sermon II. de Laud. Mar.

INTRODUCTION.

Plan de cet ouvrage, et catalogue des autorités sur lesquelles il est fondé.

Avant de commencer à entretenir mon lecteur de l'intéressante histoire du pèlerinage de Roc-Amadour, il ne sera pas, je pense, inutile de lui faire connaître en peu de mots le plan que je me suis proposé dans cet ouvrage.

Je commencerai par faire observer que je ne prétends offrir aucun fait qui ne soit tiré de quelques graves auteurs, ou que je n'aie eu occasion de recueillir moi-même, soit en visitant les lieux, soit en conversant avec des personnes respectables, qui m'ont attesté la vérité des différents événements dont j'ai cru devoir faire mention. On me saura gré, peut-être, de donner ici une liste abrégée des autorités sur lesquelles est appuyé le récit que je présente au public.

Parmi les ouvrages latins que j'ai consultés, je citerai d'abord saint Antonin, archevêque de Florence, qui a composé, vers le milieu du quinzième siècle, une chronique célèbre où il raconte en détail la vie de saint Amadour, et l'origine du pèlerinage fondé par ses soins. J'y joindrai Ferreolus Locrius, qui, dans le quatrième livre de son ouvrage, intitulé *de Maria Augusta*, chapitres 59 et 76, faisant le dénombrement des Sanctuaires dédiés en France à Notre-Dame, y fait entrer la chapelle de Roc-Amadour. Robert Dumont, qui a continué la chronique de Sigebert, traite aussi avec étendue des premiers temps de Roc-Amadour, de la découverte du corps de son saint fonda-

teur, et des profanations faites à ses reliques. Hugues Farsit, dont il ne reste plus que quelques fragments, avait recueilli, dès l'an 1140, dans son livre des miracles de la bienheureuse Vierge Marie, jusqu'à cent vingt-sept prodiges opérés à Roc-Amadour par la vertu de la sainte image de Marie. Bernard Guidonis, évêque de Lodève, en rapportant les grandes œuvres de saint Martial, parle de la consécration de l'autel de Roc-Amadour, et des restes vénérables du bienheureux dont les mains l'avaient élevé. Surius, au 7 de novembre, le cardinal Baronius, à l'année 1181, et le savant évêque de Pamiers, l'illustre de Sponde, à l'année 1180; Claude Champier, au livre des Érections antiques; Guillaume Lacroix, dans ses Évêques de Cahors; Robert, dans sa Gaule chrétienne, font aussi mention de saint Amadour, de la chapelle miraculeuse, et des grâces surnaturelles accordées dans ce lieu par la divine Mère du Sauveur. Philippe Labbe, au tome Ier de sa *Bibliothèque nouvelle*, et Baluze, dans son *Histoire de Tulle*, donnent des détails curieux sur les divers événements par lesquels a dû passer la Vierge honorée à Roc-Amadour, et sur les différents soulevés entre deux abbayes célèbres, Tulle et Marcillac, pour la possession de ce saint pèlerinage. On trouve surtout dans ce dernier une foule de documents et de pièces authentiques, pour établir les priviléges accordés, soit par les Souverains-Pontifes, soit par les princes à l'église de la très sainte Vierge. J'ai puisé aussi quelques détails curieux, soit dans la Vie de Henri II, roi d'Angleterre, par Benoist de Péterborough, soit dans la chronique de Limoges, soit dans celle de Bernard Iter, moine et bibliothécaire de la même ville, soit dans Albéric, moine de Trois-Fontaines, soit dans l'*Histoire des Albigeois*, par le

moine Pierre de Vaux-de-Cernay : ouvrages qui se trouvent réunis dans le grand recueil des historiens des Gaules et de la France, commencé par Joseph Brial, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, et continué récemment par MM. Naudet et Daunou. J'ai consulté enfin la grande collection des historiens donnée au public par les bénédictins Martene et Durand, ainsi que Roger de Hoveden, annaliste anglais, et l'Institution de l'église de Tulle par Bertrand Delatour, docteur en théologie et doyen de la même église.

J'ai recueilli encore un bien plus grand nombre de faits curieux relatifs à notre sujet dans nos auteurs français. Ici c'est Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine; là, Duplex, dans son histoire; plus loin, Chenu, dans son livre sur les évêques de France ; Catel, dans ses Comtes de Toulouse; André Duchesne, dans son Traité des villes de France ; Guillaume Pélisson ; l'histoire de Saint-Martial, apôtre des Gaules, imprimée à Clermont en 1676 ; Dom Vaissete, dans son Histoire générale du Languedoc; l'auteur de la Guerre des Albigeois, dans le receuil général des historiens des Gaules; Mesnard, dans son Histoire de Nismes; Froissart, dans sa Chronique; M. Debons, ancien chanoine et curé de Figeac, dans les annales de cette ville; Cathala-Coture, dans son histoire du Quercy, qui tous se réunissent pour rendre un même témoignage de louanges et d'honneur à l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Je ne dois pas omettre le père Odo de Gissey, qui a écrit un ouvrage uniquement consacré à la gloire de cet illustre pèlerinage. Ce livre, imprimé à Tulle en 1631, puis en 1666, et plusieurs fois depuis cette époque, est écrit, il faut l'avouer, sans beaucoup de critique et avec un style suranné ; mais il ne laisse pas

que d'être précieux par les faits qu'il renferme et les monuments qu'il a conservés : aussi me garderai-je bien de tomber dans l'injuste sévérité d'un auteur moderne qui, parlant de ce petit livre, le traite avec un souverain mépris et prétend n'y avoir découvert aucun document historique. Cet auteur anonyme a composé en quelques pages et en style romantique, la relation d'un voyage à Roc-Amadour dans un livre intitulé *Deuxième Voyage de deux Anglais en Périgord, fait en* 1827. On peut reprocher à ce petit ouvrage d'avoir été mis au jour par un protestant, et de sentir un peu trop son origine. L'inconnu qui l'a publié veut offrir ses vœux directement à Dieu, sans l'intermédiaire d'aucune créature, comme si c'était faire injure au Seigneur que d'interposer auprès de lui l'autorité si puissante de ses serviteurs et particulièrement de sa Mère ; il plaisante assez mal à propos sur la protection accordée par la sainte Vierge à un curé de cette paroisse, qui fut préservé comme par miracle au milieu des ruines de sa maison écrasée par la chute d'un rocher ; il jette sans aucun motif des doutes sur la réalité de certains prodiges attestés cependant par des dépositions enregistrées avec témoins dans les archives de l'église : « Ce sont, dit-il, d'anciennes croyances qui s'expliquent par l'âge même où elles ont pris naissance, » comme pour faire entendre qu'il faut les attribuer à la superstition et à l'ignorance. On n'est pas étonné qu'avec de semblables principes, il n'ait trouvé que des paroles de dédain pour le livre du pieux jésuite. Nous ne prétendons pas cependant justifier en tout cet ouvrage, où l'on a trop facilement admis des traditions invraisemblables, mais nous ne craindrons pas de dire au nouveau critique que s'il y a dans son livre quelques jolis ta-

bleaux et quelques pages brillantes de romantisme, il est bien difficile d'y trouver autant d'étude et de recherches historiques que dans le père Odo de Gissey. D'un côté c'est un homme grave et religieux qui a compulsé les anciennes histoires et travaillé à approfondir la matière; de l'autre, c'est un esprit badin et léger qui se joue pour ainsi dire au milieu des sujets les plus sérieux qu'il ne connaît que par la narration d'un guide sans instruction, et qui indépendamment des erreurs religieuses, se jette sans y prendre garde, par distraction, par oubli, ou par mauvaise volonté dans plusieurs erreurs topographiques dont la fausseté saute aux yeux des moins clairvoyans. Ainsi il a cru voir Roland dans une image qui représente saint Christophe; il a considéré dans la sacristie de la grande église la cloche miraculeuse qui se trouve suspendue dans le clocher de la chapelle; il n'a rien aperçu de remarquable, si ce n'est quelques vitraux peints dans la chapelle souterraine qui renferme les reliques vénérables de S. Amadour, exposées dans un brillant reliquaire. Je ne craindrai pas de le dire, quand on s'avise de critiquer les autres, on devrait commencer par se mettre soi-même au-dessus de la critique.

Cependant nous avons trouvé dans cet ouvrage, malgré ses erreurs, quelques pages qui ont pu servir à notre dessein, et nous nous sommes fait un plaisir d'en profiter pour l'utilité de nos lecteurs. Nous avons également puisé des notions utiles dans un livre bien supérieur en mérite, dans *la Statistique du département du Lot*, par J.-A. Delpon, membre de la Chambre des députés et du Conseil général du département. On lit dans cet estimable écrit une Notice sur Roc-Amadour, composée avec autant de sagesse

que de respect pour la religion. Une seule expression est échappée à l'honorable écrivain, qui sans doute n'en a pas senti toute la portée. Il dit qu'*autrefois* les pèlerins *affectaient* de monter les degrés de la chapelle à genoux ; ce mot d'*affecter* pourrait être pris dans un sens que l'auteur, je n'en doute pas, serait le premier à désavouer, s'il vivait encore, comme le mot d'*autrefois* ferait supposer l'abolition d'un usage qui est encore aujourd'hui dans toute sa vigueur. On pourrait relever aussi dans la narration de M. Delpon quelques inexactitudes de chronologie ou de topographie. Ainsi, il fait piller l'église de Roc-Amadour par les protestans en 1572, et cet événement appartient à 1562 ; il met dans la chapelle des tableaux représentant des tempêtes calmées par la sainte Vierge, et ces tableaux, dont nous rapporterons les sujets, n'ont aucun rapport avec la mer et ses orages ; il appelle simplement *archives*, ce qui était plutôt une chapelle de Saint-Michel ; il donne comme image de la Sainte-Vierge une figure antique portant Notre-Seigneur sur ses épaules, ce qui indique bien plutôt saint Christophe que la Mère de Dieu ; il ne voit que des ruines là où existent encore les trois chapelles de Saint-Jean, de Saint-Blaise et de Sainte-Anne, dont il ne fait aucune mention ; il cite l'autorité d'Hugo Sursitus qui n'a jamais existé, au lieu de Hugo Farsitus, auteur dont les ouvrages sont perdus ; il donne à l'église de Saint-Sauveur le titre d'église de Notre-Dame, qui ne peut lui convenir ; mais ce sont là de légères taches qui ne nous empêchent pas d'apprécier un travail consciencieux, et d'en tirer profit au besoin.

Notre ouvrage a pris un caractère nouveau d'intérêt par la découverte de nombreux manuscrits,

dont nous devons la connaissance à deux hommes distingués par leurs travaux sur l'antiquité : M. Champollion, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale, et dont le nom rappelle, avec ses propres mérites, ceux d'un frère enlevé trop tôt aux découvertes et aux sciences ; et M. Léon Lacabanne, employé dans la même partie, originaire de Fons, aux environs de Roc-Amadour, et qui, après avoir fait de longues recherches sur un pays éminemment historique, a bien voulu nous abandonner son travail, en sorte que nous devons à la reconnaissance comme à la vérité de lui faire hommage des faits les plus importants et les plus curieux de notre ouvrage. Ces manuscrits sont d'abord : le Recueil des archives de Roc-Amadour, fait par ordre de Louis XIV, qui envoya dans toutes les provinces un conseiller de la Cour des comptes, et un greffier royal chargé de faire la copie légale de toutes les archives des différents monastères du royaume, pour servir à reconnaître les droits de la couronne, et préparer en même temps des matériaux à l'histoire : pensée bien digne d'un grand prince, qui fournit maintenant un moyen sûr et facile de connaître l'état des provinces dans les siècles précédents. Ce sont ensuite différents cartulaires renfermant de vieilles chroniques, d'anciens comptes, des généalogies authentiques, des faits d'histoire, et, entre autres, un vieux parchemin contenant un reçu donné par les consuls de Roc-Amadour, et scellé de leur sceau, dont nous avons donné la figure à la première page de cet ouvrage. Nous n'omettrons pas le manuscrit de l'abbé de Foulhiac, grand-vicaire de Cahors, où ce savant distingué, dont le nom a mérité d'être cité avec éloge dans la *Gallia christiana*, a conservé des monuments

historiques dont nous avons tiré au besoin le plus heureux parti.

Outre ces monumens écrits, nous avons, en visitant ces saints lieux, pris des renseignements auprès des anciens du pays, et consulté aussi la tradition vivante dans ces idées héréditaires, transmises de famille en famille et de génération en génération. Deux respectables ecclésiastiques nous ont surtout aidé dans la recherche des faits plus récents, arrivés depuis l'époque où les registres de Roc-Amadour ont cessé d'exister. Le premier est M. l'abbé Mazot, aujourd'hui desservant de l'église de la très sainte Vierge, et qui s'est occupé avec soin de nous transmettre les documens intéressants qu'il a pu recueillir. Le second est M. l'abbé Cadiergues, chanoine honoraire de Cahors, qui nous a le premier fait connaître cet auguste pèlerinage, et nous a aidé, par ses conseils et par ses travaux, dans l'exécution du projet que nous avions formé de composer cet ouvrage.

On voit par toutes ces autorités dont nous nous sommes environnés, et que le pèlerinage dont nous entreprenons l'histoire n'est pas un lieu ignoré et inconnu, dont on ne trouve aucun vestige dans l'histoire, et que le travail dont nous donnons le résultat est fondé sur des témoignages imposants, et non sur des bruits vagues et de vaines suppositions.

Du reste, nous ne prétendons pas ici offrir seulement un appât à la curiosité, et flatter l'esprit du jour, qui se plaît particulièrement dans l'étude des lieux et la connaissance des anciens monumens. Notre intention est d'édifier en instruisant, de glorifier la très sainte Vierge en manifestant la splendeur de son antique sanctuaire, et de parvenir, par cette manifestation, non seulement à ranimer la confiance des peu-

ples en son pouvoir, mais encore plus à renouveler le zèle des ames chrétiennes pour l'imitation de ses vertus.

C'est ce qui nous a engagé à diviser cet ouvrage en deux parties.

Dans la première, nous rapportons, d'après les règles d'une sage et religieuse critique, l'histoire de Roc-Amadour et de son saint fondateur, la description de ce lieu aussi pittoresque que vénérable, l'origine du pèlerinage qui, depuis tant de siècles, y attire un grand nombre de fidèles, la qualité de saint Amadour, et le sort de ses augustes reliques, les différends élevés entre deux célèbres abbayes sur les droits litigieux à la possession de la pieuse chapelle ; la constitution du gouvernement spirituel et temporel de la ville bâtie à ses pieds ; les honneurs rendus à ce dévot pélerinage par les visites et les dons des grands et des princes ; les miracles opérés par la vertu de sa prodigieuse image ; les persécutions enfin, et les malheurs qui ont commencé, continué et achevé sa dernière ruine ; autant de sujets qui nous présenteront des chapitres aussi édifians que curieux.

Dans la seconde partie, nous apprendrons aux fidèles, dans une neuvaine d'instructions, à profiter de tous les objets qui frappent et étonnent à Roc-Amadour, pour s'élever à de pieuses considérations sur la sainte Vierge et à des réflexions utiles pour la réforme de leurs mœurs. Chaque instruction sera terminée par une prière choisie dans les anciens docteurs, et propre à nous faire obtenir, par l'intercession de Marie, la grâce de profiter des instructions que nous aurons méditées.

On voit, par ce court exposé, que ce petit ouvrage n'est pas destiné seulement aux habitans du pays de

Roc-Amadour et aux peuples qui ont le bonheur de visiter la sainte chapelle. Il est proposé à tous les fidèles de la chrétienté qui pourront y puiser, avec une sainte dévotion pour Marie, d'utiles enseignements pour opérer leur salut et arriver à la perfection. On peut être éloigné de Roc-Amadour et se recommander aux prières de sa sainte patronne; on peut, sans la visiter, lui faire des vœux dans ses besoins, et lui envoyer des dons dans ses succès; on peut ne l'avoir jamais honorée de près, et recueillir, par l'union avec les saints pèlerins qui vont se prosterner à ses pieds, des grâces précieuses et d'abondantes bénédictions.

Puissé-je obtenir cet heureux résultat; et mes peines ne seront pas perdues, et mon travail ne restera pas sans succès, et ma récompense me sera sans doute assurée auprès du souverain juge par l'intercession de Marie, mon auguste patronne et ma divine mère!

---

de César, aussi bon historien que grand capitaine, à quelque distance des belles vallées de Figeac et de Saint-Céré, parmi ces montagnes si souvent arrosées de sang par les fureurs de l'hérésie; dans un pays aride, stérile, couvert de cailloux épars, s'élèvent presque jusqu'au ciel ces montagnes de pierre dont la hauteur fatigue et épouvante les yeux. Une prairie étroite, appelée autrefois la vallée ténébreuse (1), plus semblable à un ravin qu'à une vallée, tantôt submergée par un torrent nommé Lauzou, qui l'inonde, tantôt laissée dans une affreuse sécheresse par les eaux qui disparaissent en un moment, se prolonge entre deux chaînes de rochers qui l'entourent et la resserrent de tous côtés. Du fond de la prairie on aperçoit d'abord quelques maisons bâties sur le premier plan de la montagne; d'autres maisons surmontent les premières et sont à leur tour surmontées encore par d'autres habitations qui semblent attachées au roc contre lequel elles ont été construites. Le lieu de Roc-Amadour, formé par une rue unique qui s'étend en diagonale depuis le milieu de la montagne jusqu'à la vallée, avait autrefois huit portes surmontées de tours. De quelque côté qu'on arrivât, il fallait en franchir quatre pour parvenir aux escaliers qui conduisent à l'église. Il n'en subsiste aujourd'hui que la moitié.

On y montre encore les ruines d'une maison à huit étages, où l'on croit que le prince Henri d'Angleterre habita pendant quelques jours. L'espace qui se trouvait entre la quatrième et la cinquième porte était nommé *rue de la Couronnerie*; il conserve encore ce nom, et l'on raconte qu'il lui a été donné parce que le prince Henri s'y fit couronner souverain de l'Aquitaine (2).

Au-dessus de toute la ville paraît à pic, sur un roc es.

(1) Bulle de Pie II, en 1463.

(2) J. A. Delpon, *Statistique du dép. du Lot*, Tom. 1. p. 540

carpé, l'église de Roc-Amadour, et des rochers plus élevés l'environnent, la surpassent et paraissent, en se recourbant, la couvrir d'une ombre tutélaire. On dirait que ces masses énormes vont s'écrouler et l'abîmer dans leur chute. C'est, selon l'expression de l'Ecriture, *la retraite cachée dans le trou de la pierre* (1), semblable au nid de ces oiseaux sauvages qui ont établi leur demeure dans les fentes de ces vieilles cellules consacrées autrefois par l'oraison et par la prière, et qui remplacent par leurs cris aigus les cantiques harmonieux des épouses fidèles du Seigneur. Car ces rochers, maintenant sans accès, formaient autrefois la clôture d'un monastère; on aperçoit encore dans une prodigieuse élévation des morceaux de murailles qui attestent l'existence de cette communauté, où de pieuses filles, placées entre le ciel et la terre, voyaient au milieu de leurs contemplations le monde sous leurs pieds et le paradis sur leur tête.

Sur la plate-forme la plus élevée paraissent les ruines d'un ancien castel, du haut duquel les armées catholiques, dans les temps de crises religieuses, protégeaient la chapelle de Marie et ses fidèles servantes contre la rage des hérétiques.

Nous voici au pied de cet ancien et magnifique escalier qui conduisait autrefois, par 278 degrés, à la chapelle de Marie; maintenant je n'en trouve plus que 200 : le temps a détruit le reste; encore ceux qui ont échappé à ses ravages ne présentent plus que l'image d'une triste dévastation. Là, le cœur oppressé d'un sentiment pénible ne peut que s'écrier avec le Prophète : *Comment les pierres du sanctuaire ont-elles été dispersées? comment ont-elles été jetées çà et là comme la pierre*

(1) Columba mea in foraminibus petræ, in cavernâ maceriæ. Cant. II. 14.

inutile des arides montagnes (2) ? Cependant ces ruines ont encore je ne sais quoi d'imposant. Aussi le pieux pèlerin a-t-il coutume de fléchir les genoux en abordant cette échelle sacrée, et de gravir jusqu'au sommet dans cette posture humble et suppliante, en récitant quelques prières à la gloire de la très sainte Vierge. Le premier plan de cet escalier se compose d'une centaine de marches et aboutit à une plate-forme où s'élèvent quelques maisons qui servaient autrefois d'habitation aux chanoines, lesquels, au nombre de quatorze, se consacraient à la très sainte Vierge, sous la conduite d'abord de l'abbé, et ensuite de l'évêque de Tulle, qui joignit à son titre celui d'administrateur de Roc-Amadour. Là commence l'enceinte des chapelles; une porte antique en forme la clôture; la porte s'ouvre, et avec elle la vue d'un nouvel escalier entouré de nouvelles ruines. De vieilles murailles, des fenêtres antiques, des portes à demi renversées, voilà tout ce qui reste de ces douze chapelles construites dans le roc en l'honneur des douze Apôtres, sans compter celles que la piété avait consacrées au divin Sauveur, à saint Jean-Baptiste, à saint Michel, à sainte Anne et à saint Amadour : enceinte sacrée qui ne renferme que des sanctuaires. A peine a-t-on franchi le seuil qu'on aperçoit le portail de l'église canoniale, dite de Saint-Sauveur, et plus bas, à travers des décombres, une voûte qui traverse sous l'église, et par laquelle sa seigneurie l'évêque de Tulle, premier supérieur de Roc-Amadour, pouvait arriver même en voiture par un chemin creusé dans le roc de l'autre côté de la montagne. On me permettra d'oublier un moment l'église principale pour m'occuper avant tout de la petite chapelle consacrée à la très sainte Vierge.

(2) Dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum. Thren. IV. 1.

Sur la gauche s'élève une terrasse recouverte en partie par un roc escarpé et menaçant; il est entaillé dans le fond et présente la forme d'une étroite cellule qui servait, dit-on, de retraite à saint Amadour durant sa vie, et est devenue, après sa mort, le lieu de son tombeau. Le tombeau maintenant est vide et la pierre renversée. D'un côté, un petit bâtiment flanqué contre le roc, et surmonté d'une petite tourelle, renferme, avec quelques appartements, une chapelle à moitié détruite, à laquelle conduit un escalier resserré et creusé en partie dans le roc. Cette chapelle, autrement appelée les Archives, était autrefois celle de saint Michel. Elle a des ouvertures en ogives, séparées par de petites colonnes bien soignées. Sur les murailles de cet édifice, à l'extérieur et du côté de la chapelle, on voit à fresque une grande figure que plusieurs ont prise pour une image de la sainte Vierge; mais qui, comme nous l'avons déjà remarqué, doit bien plutôt être regardée comme l'image de saint Christophe, puisqu'elle porte Notre-Seigneur sur ses épaules, ce qui ne saurait convenir à la Mère de Dieu. Cette figure est noire, les draperies sont peintes en rouge. C'est aussi sur ce mur que l'on voit plusieurs têtes en pierre, au-dessous desquelles on aperçoit le sabre de Roland, et des chaînes portées autrefois par des chrétiens retenus captifs sur les côtes de Barbarie, et rendus à la liberté par l'intercession de Marie. Au-dessous est un ancien coffre fermé par plusieurs serrures, et qui servait à conserver le prix des messes et autres offrandes présentées par les pèlerins à la Mère de Dieu. De l'autre côté, c'est-à-dire à droite, vous voyez la porte de la chapelle miraculeuse ornée de colonnes ou de pilastres, ayant pour chapiteaux des feuilles de choux à plis nombreux, et surmontée autrefois des armes de l'évêque de Tulle, effa-

cées par les révolutions. Sur la muraille qui longe la porte, paraissent encore en partie les restes d'une ancienne et grotesque peinture, où l'on croit distinguer les traces d'un chevalier poursuivi par une troupe de spectres : c'est, dit-on, l'*ex-voto* d'un profanateur sacrilége de la paix des sépulcres, qui, livré à la vengeance divine et poursuivi, soit en réalité, soit en imagination, par des spectres menaçants, fut délivré de ce terrible fléau par l'intercession de Marie.

Nous allons entrer dans la chapelle des miracles ; nous avons besoin d'un nouveau recueillement et d'une attention nouvelle. Peut-être vous vous attendez à voir un de ces édifices relevé par toutes les ressources de l'art ; peut-être vous croyez qu'une statue magnifique repose sur un autel du marbre le plus éclatant. Regardez : un des murs, c'est le rocher qui commence même la voûte de l'église ; le sanctuaire est étroit, et fait cependant la moitié de l'édifice ; l'autel n'est que de bois. Sa construction paraît remonter jusqu'à saint Martial, qui paraît en avoir été le premier consécrateur. Cependant la muraille où il est appuyé étant tombée en ruine par la chute d'une pièce de roc précipitée du haut de la montagne, l'oratoire fut relevé et augmenté par le révérendissime Denys de Bar, évêque de Tulle, comme on le voit par cette inscription, gravée sur une pierre extérieure au derrière de l'autel. La lettre en est ornée :

Hoc oratorium saxi
Ruinâ collâsum dñs Dioni
Sius de Bar quem Bituris
Pēpit ātistes et dñs tu
Tēls M° CCCC° LXXIX° erexit
Fūditus ac ampliavit.

C'est-à-dire : « Cet oratoire, renversé par la chute

« d'un rocher, a été entièrement relevé et augmenté, « dans l'année 1479, par Denys de Bar, évêque et « Seigneur de Tulle. »

Des figures en relief décorent le devant de l'autel; trois anciens tableaux, enchâssés dans une boiserie partagée par des colonnes, servent de base à une niche assez élégante, semblable à un demi-dôme soutenu par de petites colonnes; tout est couvert d'une antique dorure. C'est là que repose la statue miraculeuse de la très sainte Vierge; elle est petite et noire comme celle des anciens pèlerinages; l'enfant Jésus est assis sur les genoux de sa mère, appuyé sur l'un des bras et soutenu par l'autre. Le dôme de la chapelle se termine par un petit clocher environné de vitrages, et dans lequel on aperçoit intérieurement une cloche sans cordes, qui, nous le dirons plus tard, a sonné plusieurs fois sans aucun secours humain, lorsque la sainte Vierge opérait quelque signalé prodige.

Avant les ravages de l'hérésie et de l'impiété, cette chapelle était enrichie de magnifiques offrandes; quatorze lampes d'argent pendaient à la voûte les unes au-dessus des autres, entrelacées comme dans une espèce de chaîne. Maintenant il ne reste plus guère que des souvenirs. On voit cependant encore quelques mauvais tableaux, témoins de grâces particulières obtenues par l'entremise de Marie. On y remarque particulièrement un dessin représentant madame de Fénélon offrant à Dieu son jeune enfant, d'abord dès l'âge le plus tendre et dans son berceau, et puis plus tard, quand, déjà docteur, il portait les insignes de la science et du talent. Cette pieuse dame voulut elle-même être inhumée comme sous les ailes de Marie, et l'on croit avoir encore son tombeau dans le petit vestibule qui communique de la chapelle de Notre-Dame à celle de

Saint-Sauveur, où les chanoines célébraient leur office.

Cette église surpasse beaucoup en grandeur et en magnificence l'humble chapelle de la plus humble des vierges. Cependant on ne l'a jamais tirée de son obscur sanctuaire, soit que, selon la tradition du pays, l'image miraculeuse placée sur un trône plus éclatant, l'ait toujours abandonné pour revenir au premier siége de ses miséricordes, soit plutôt que le respect dû à l'antique sanctuaire élevé, selon la tradition du pays, par les mains de saint Amadour, et à l'autel non moins vénérable, sanctifié par la consécration de saint Martial, ait empêché dans tous les temps de la transporter même dans une plus auguste basilique. C'est encore dans le roc que la vaste église de Saint-Sauveur est construite; une voûte très élevée, appuyée sur un roc aussi élevé qu'elle-même, est soutenue par deux colonnes d'une noble architecture; ces deux colonnes coupent l'église en deux parties égales dans toute la longueur; la porte principale aboutit dans la première nef, au milieu de l'espace formé par les deux colonnes, et l'on dirait que primitivement l'autel placé en face de la porte devait frapper les regards des pèlerins dès leur entrée. Maintenant le grand autel est au fond, entre deux autels plus petits, de telle sorte que du bout de l'église, les regards, arrêtés par les deux colonnes qui la séparent, ne peuvent pas même apercevoir le prêtre dans l'exercice des fonctions sacerdotales. Il reste encore avec quelques vieilles stales, débris de l'arrière-chœur, un grand Christ de bois qui en surmontait la porte, et dont les pieux pèlerins ont coutume d'honorer la vétusté. Enfin, on aperçoit dans le fond un tombeau gothique, dernier séjour d'une illustre princesse, et les traces presque effacées d'une tribune, occupée autrefois par un jeu d'orgues, et qu'une mesquine économie,

jointe à un mépris aveugle de tout ce qui est vénérable et antique, a fait détruire il n'y a que quelques années. C'est un monument perdu pour les arts comme pour la piété.

Sous l'église de Saint-Sauveur est une chapelle construite en l'honneur de saint Amadour; c'était autrefois l'église paroissiale. Elle est, comme toutes les autres, bâtie en partie dans le roc. A gauche, s'élève un petit monument qui renferme les reliques du Saint; d'autres parcelles des mêmes reliques, échappées miraculeusement aux flammes, sont déposées près de la table de communion; à droite, une chaire antique et remarquable par quelques vieilles peintures; au fond, l'autel principal environné de boiseries, où l'on voit en relief le publicain Zachée, d'un côté, monté sur un arbre pour voir Notre-Seigneur; de l'autre, le recevant dans sa maison. C'est un hommage rendu à la tradition du pays; nous verrons plus tard la foi qu'elle mérite.

Les autres chapelles sont détruites; le zélé pasteur à qui ces ruines sont confiées sacrifie tout pour les relever.

Sur le mur, entre les deux églises, est gravée une inscription qui mérite d'être conservée par le singulier mélange qu'elle offre du patois du pays et de la langue latine. La lettre en est gothique.

Remenbransa : sia : quod : an
no : Dñi : M : CC : LXXXX : VII : s : de : Bel : io
c : laished : VI : sols : de : renda : per : son :
aniversari : al : coven : de : Rocamador :
loquals : es : en : la festa : Bi : Marcelli :
Papæ : Ave Maria : gra : plena : z : ce : : (1)

Voici, je crois, la véritable signification de cette inscription : « Qu'il soit mémoire que, l'an du Seigneur 1297, S. (Simon ou Sicard) de Beljoc (de Beaujeu) a

(1) *Deuxième Voyage de deux Anglais en Périgord*, p. 64.

laissé six sols de rente pour son anniversaire au couvent de Roc-Amadour, lesquels échoient à la fête du bienheureux Marcel, évêque. Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous. » Tel nous paraît être le sens des trois dernières lettres, qui auront été mal lues et mal copiées. Le Z doit être un D antique, qui, par sa forme, se rapproche un peu de celle du Z; et les deux dernières semblent être, non un C suivi d'un E, mais un E précédé d'un T; D. TE, à moins que l'on n'aime mieux supposer que ces lettres indiquent un *et cætera*.

Je terminerai ce premier chapitre par le récit de l'impression que produisit, il y a peu de temps, la vue de Roc-Amadour sur le cœur d'un écrivain protestant: ce passage est tiré du voyage fait dans le Périgord, en 1827, par deux Anglais accompagnés d'un Irlandais catholique, auquel l'auteur donne le nom de Marc-Irwin.

« De défilés en défilés, après avoir escaladé nombre de coteaux, nous passâmes enfin sur un immense plateau, où de toutes parts nous n'aperçûmes que de chétives cultures et des champs entourés de murs en pierres sèches, matériaux qui se trouvent ici partout à la surface. Au premier coup d'œil vous croiriez la campagne couverte de ruines; quelques chênes rabougris se montrent de loin en loin sur la plaine uniforme et solitaire. Nous pressions le pas, pensant à ce vallon de Roc-Amadour dont notre guide nous avait parlé, et cherchant à l'horizon les sommités qui nous semblaient devoir le renfermer, lorsque tout à coup nous nous vîmes arrêtés par un ravin excavé de deux cents pieds. C'était le vallon de Roc-Amadour... Il était tard; les lieux ne nous apparaissaient qu'à la douteuse clarté de la lune..... La sombre horreur de ce ravin, son profond silence, car déjà tout dormait dans Roc-Amadour; ces hauts rochers, qui nous apparaissaient suspendus sur nos têtes; l'église bâtie entre eux et le bourg, comme pour protéger contre

un éboulement un peuple fidèle, les souvenirs chevaleresques et religieux qui peuplent cette solitude, et dont notre guide avait eu grand soin de nous entretenir; tout ici remuait fortement nos ames : Marc-Irwin se croyait transporté dans la Thébaïde.

« Dès le grand matin, il nous conduisit à l'endroit qu'il avait déjà jugé le plus propre à satisfaire sa curiosité et la nôtre. C'était en face de la première porte d'entrée et de l'autre côté du vallon. En pareil cas, un artiste se trompe rarement : l'heure même se trouva parfaitement choisie. Du point où Marc-Irwin nous plaça, nous découvrîmes tout Roc-Amadour, son enceinte ruinée, sa longue rue, son amphithéâtre de rochers, l'église et le fort. Le vallon et le bourg étaient encore dans l'ombre; la partie supérieure de l'escarpement était seule éclairée. On imaginerait difficilement un tableau plus imposant, plus magique que celui de l'église de Roc-Amadour, vue à pareille heure, au milieu des rochers en désordre. Sa façade carrée, lisse, percée de deux rangs de fenêtres, et sans autres décors qu'une niche occupée par une statue de la Vierge, semblait, avec ses vitraux alors tout lumineux, sortir radieuse d'un monde en débris.

« Marc-Irwin prit au trait tous les détails de cet intéressant paysage. Nous le complimentions sur la fidélité de son croquis : Vous ne voyez rien, nous dit-il; il faut à cela une ame, et je la lui donnerai. Je peindrai Roc-Amadour telle que je me la représente au jour d'une de ses grandes solennités. Ces côteaux, leurs rampes et le vallon se couvriront de pèlerins qui, de tous les points, se rendent en longues files au saint lieu. Sur les hauts degrés de l'oratoire et sous ses portiques, on verra la foule, le front sur la pierre, recevoir humblement la bénédiction matinale. Sans images religieuses, Roc-

Amadour ne serait qu'une effrayante solitude (1). »

L'émotion éprouvée par l'étranger, nous l'avons partagée nous-même, lorsque, accueillis pendant quelques mois par les bons habitans de la Capelle-Marival, et admis à travailler avec eux à l'agrandissement de leur église, sous la conduite de leur vénérable pasteur, nous eûmes le bonheur d'aller jusqu'à trois fois visiter cet auguste sanctuaire, dont la vue fait toujours sur le cœur une impression vive et nouvelle.

En montant sur le toît de l'église de Notre-Dame par un escalier en limaçon, on arrive à une rampe de degrés tremblans, ruinés, sans garde-fou, suspendue sur l'abîme. On ne peut franchir ce dangereux passage qu'aidé de quelques arbrisseaux qui, de loin en loin, ont cru dans les fentes du rocher. Le voyageur n'affronte qu'en frémissant cette périlleuse ascension; un faux pas, une distraction, quelque pierre roulante, un de ces degrés mobiles qui se détacherait suffirait pour assurer sa perte.

C'est par cette effrayante voie, dont on peut cependant éviter le danger par un long détour, que l'on parvient au fort situé sur le sommet du rocher.

Rien n'en subsiste aujourd'hui, si ce n'est l'ancien mur d'enceinte et partie des tours qui le défendaient : du côté du vallon, il n'était protégé que par l'escarpement, défense plus sûre que toutes les murailles. Les distributions intérieures ont disparu; mais le sol est couvert de décombres, et on y voit encore un bâtiment de forme cubique, dont les murs, ainsi que ceux qui forment les remparts, sont d'une vaste épaisseur. On n'y parvenait que par une ouverture carrée ménagée au milieu de la voûte; elle était même cachée par les décombres et les ronces, lorsque des personnes de Roc-Amadour, soup-

(1) *Deuxième voyage de deux Anglais dans le Périgord*, en 1827, imprimé à Périgueux en 1828, p. 54-56.

çonnant que ce bâtiment pouvait renfermer des objets précieux, pratiquèrent une brèche sur un des côtés; mais leur avidité fut mal satisfaite ; du moins on croit qu'elles n'y trouvèrent que des ossemens humains. C'était peut-être un cachot destiné à renfermer les malfaiteurs ou les prisonniers faits dans les combats. Peut-être aussi n'était-ce qu'une citerne pour conserver les eaux si rares au milieu de ces rochers.

Quoi qu'il en soit, l'aspect effrayant que du bord de l'escarpement présente Roc-Amadour, ses pentes abruptes et la profondeur de ses précipices, a de quoi faire trembler les ames les plus braves. Nul homme ne saurait sans frissonner se tenir debout sur le bord de ces antiques murailles, et contempler l'abîme ouvert sous ses pieds.

Si l'enceinte de Roc-Amadour est si belle dans ses ruines, que devait-elle être dans sa splendeur? Les arts perdront-ils un monument si digne de l'attention des savants? La piété un sanctuaire si propre au recueillement et à la prière? L'infirmité un recours si assuré contre la douleur? Espérons que le siècle des lumières ne laissera pas périr dans sa superbe industrie ces magnifiques ouvrages que les siècles des ténèbres ont enfantés dans leur ignorauce.

CHAPITRE II.

Origine du pèlerinage de Notre-Dame de Roc-Amadour; histoire de saint Amadour et de ses reliques.

—

La fondation du pèlerinage, de Roc-Amadour perdu dans la nuit des temps, se présente environnée de narrations fabuleuses qu'une saine et religieuse critique ne saurait admettre. Il faut donc considérer ici d'un côté les faits invraisemblables admis par une crédulité trop simple, et de l'autre tirer de ces ténèbres même une lumière qui fasse briller à nos yeux la vérité de cette ancienne histoire. Pour parvenir à ce but, nous partagerons ce chapitre en quatre sections; dans la première nous réfuterons l'opinion ancienne et fabuleuse sur saint Amadour, considéré comme le Zachée de l'Évangile; dans la seconde, nous examinerons l'opinion récente et invraisemblable sur le même Saint, considéré comme saint Amateur, évêque d'Auxerre; dans la troisième, nous embrasserons une opinion plus simple et plus naturelle, en considérant dans saint Amadour un humble solitaire qui est parvenu à cacher au monde son nom et ses qualités, pour ne lui laisser que le souvenir de ses vertus; dans la quatrième enfin, nous donnerons une courte analyse de l'histoire des reliques de saint Ama-

dour, depuis qu'elles ont été découvertes et présentées à la vénération des peuples.

§ I.

Opinion ancienne et fabuleuse sur saint Amadour, considéré comme le Zachée de l'Évangile.

Le premier qui ait fait mention de notre pèlerinage et de saint Amadour, qui lui a donné son nom, est le célèbre saint Antonin, archevêque de Florence, dans le livre de ses Chroniques. Nous rapporterons ici ses propres paroles : « Martial, cousin d'Etienne, premier martyr, n'étant encore âgé que de quinze ans, fut, d'après l'ordre de Jésus-Christ, baptisé par le bienheureux Pierre avec ses parents, et admis au nombre des soixante-douze disciples de notre Seigneur, auquel il demeura continuellement attaché. On prétend que c'est l'enfant qui avait les cinq pains d'orge et les deux poissons multipliés par Notre-Seigneur, ainsi qu'il est rapporté au sixième chapitre de saint Jean. Il vint à Rome avec le bienheureux Pierre, apôtre, et fut par lui envoyé en Gaule, ayant dans sa compagnie Amateur et Véronique son épouse, qui fut familière et amie de cœur avec la vierge Marie. Or, ce Zàchée se consacra à la vie solitaire sur une roche appelée aujourd'hui Roc d'Amadour, et y finit ses jours. Quant à Véronique, elle suivit saint Martial dans ses prédications, et vint au territoire Bordelais, où elle atteignit une grande vieillesse. Le bienheureux Martial, primat de toute l'Aquitaine, éleva en ce lieu un autel à la bienheureuse Vierge Marie (1) ».

(1) S. Anton. Chronic. pars I. Tit. VI. cap. XV, § II, p. 438, col. I.

Les mêmes faits se trouvent rapportés par les autres écrivains qui ont suivi le saint annaliste dont nous venons de citer le témoignage. On les retrouve dans l'historien Lacroix, dans Bouchet, dans Odo de Gissey, et plus nouvellement dans Cathala-Coture, qui, tout en parlant avec respect de ces anciennes traditions, ne laissent pas que de les rappeler à leur véritable valeur (1). Monsieur Delpon en fait aussi mention dans le même sens au premier volume de sa Statistique du département du Lot (2). Ces différents auteurs donnent même de nouveaux détails sur la vie et les actions de saint Amadour, dont voici en peu de mots une exacte analyse.

Saint Amadour avait été d'abord au service de la sainte Vierge Marie avec la fonction de porter et de nourrir son divin enfant (3). Devenu plus tard disciple de Jésus, sous le nom de Zachée, il le reçut dans sa maison ainsi qu'il est rapporté dans l'Évangile; après la mort du Sauveur, il s'attacha de nouveau au service de sa divine mère avec sainte Véronique son épouse, la même qui fut guérie d'un flux de sang et présenta à Jésus-Christ, sur le chemin du Calvaire, un linge où s'imprima en caractères sanglants sa face adorable. Persécuté par Saül, après le martyre de saint Etienne, et privé par le miracle de l'Assomption de la présence visible de son auguste maîtresse, il quitta la Palestine sur l'ordre qu'elle lui en donna dans une vision et s'embarqua dans une nacelle avec sa femme Véronique, se livrant à la merci des flots, résolu de s'arrêter où son pé-

(1) Lacroix, *Hist. des évêques de Cahors.* — Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, p. 7. — Cathala-Coture, *Hist. du Quercy*, liv. I, ch. VII, tom. 1, p. 33.

(2) J. A. Delpon, *Statist. du dép. du Lot*, tom. I, p. 536.

(3) Robertus de Monte ad an. 1171.

tit vaisseau prendrait terre. Il traversa la Méditerranée, entra dans l'Océan et aborda enfin à la côte de Médoc, au lieu appelé *Pas de Grave*. Zachée et Véronique s'établirent aux environs.

Instruits que saint Martial était en Aquitaine, ils furent voir cet apôtre des Gaules qui, quelque temps après, consacra près de leur demeure un oratoire en l'honneur de saint Etienne. Les vertus et la piété de ces deux étrangers leur concilièrent l'amour et la vénération des peuples. Ils convertirent plusieurs personnes à la foi, et dans le nombre un grand seigneur du pays. Saint Martial conféra le baptême à ce néophyte; en même temps il ordonna à Zachée d'aller à Rome pour rendre compte à saint Pierre du succès de ses prédications en Aquitaine. Zachée obéit, et fut deux ans à Rome auprès de saint Pierre dont il vit le martyre. Il revint alors trouver sa femme Véronique, rapportant avec lui de précieuses reliques, et particulièrement du sang de saint Etienne et de saint Pierre, et même une chemise de la très Sainte-Vierge, comme on le lisait autrefois dans les leçons de la fête de saint Amadour. Pendant son absence son épouse s'était retirée au lieu de Solac où elle mourut bientôt après. Zachée revint à sa première demeure où il bâtit deux églises en l'honneur de la Sainte-Vierge et de saint Pierre qu'il avait vu mourir.

Résolu depuis à passer ses jours dans la solitude, il vint dans le Quercy, et choisit sa demeure dans un lieu affreux, plein de bêtes féroces qu'il chassa par ses prières. Il y construisit une église en l'honneur de la Sainte-Vierge; saint Martial la bénit à l'époque d'une visite qu'il fit à son ami dans sa nouvelle retraite. Ce fut alors que Zachée fut appelé *Amadour*, *quasi amator solitudinis*, comme qui dirait *amateur de la solitude*.

Il mourut quelques années après, et fut enterré, ainsi qu'il l'avait ordonné, à la porte de l'église qu'il avait bâtie, généralement regretté des peuples voisins et regardé comme un saint. Cette église devint très célèbre par les miracles opérés en vertu de l'intercession de la Mère de Dieu, et a été l'origine de la ville de Roc-Amadour, par corruption de Roche d'Amadour.

Cette narration évidemment fausse est également opposée et à la vraisemblanc et à la chronologie. Car est-il vraisemblable que Zachée, après avoir été serviteur de Jésus-Christ soit monté sur un arbre pour le voir, comme s'il ne l'avait jamais aperçu? Et de plus, n'est-il pas reconnu maintenant que saint Martial ne vivait pas au temps de saint Pierre; qu'il fut envoyé, non par les Apôtres, mais par leurs successeurs pour évangéliser la Gaule; que son pontificat ne peut dater que du 3e siècle et qu'ainsi saint Amadour, son contemporain et son ami, n'a pu être contemporain du Sauveur et de ses apôtres?

Nous mettrons encore à plus forte raison au nombre des fables ce qui se trouve rapporté dans un petit ouvrage, imprimé à Toulouse, chez Colomier, vers 1520, en langue patoise, sous ce titre : *S'en sec la vida d'el gloriosor confessor saint Amadour nouvellamment translatado en commun lengatge de Tholose.* Voici ce que l'on y rapporte de notre Saint, d'après une prétendue légende : « Saint Amadour était fils d'un nommé Préconius, chevalier, et d'Altéa. Préconius ne pouvant pas avoir d'enfans de sa femme, convint avec le démon que s'il venait à en avoir, l'enfant serait à lui, se réservant néanmoins le secours de la très sainte Vierge. Amadour naquit quelque temps après; le démon s'en saisit, et accompagné d'une troupe de ses semblables, ils l'emportèrent tous en Egypte, auprès de la cellule de saint Paul

qui, épouvanté tout à coup de cette légion de démons, les chassa par ses prières : et les diables, lâchant prise et prenant la fuite, laissèrent tomber l'enfant aux pieds de saint Paul. Le saint solitaire le transporta dans sa chapelle et le baptisa. L'enfant fut nourri par une biche, qui venait d'elle-même l'allaiter tous les jours. Amadour élevé en ermite, par saint Paul, assista à la mort de cet illustre solitaire; averti alors par révélation qu'il était Romain, après avoir délivré par ses prières son père et sa mère des flammes de l'enfer, il alla raconter au pape l'histoire de sa vie, lui demanda la permission de bâtir une église dans les terres de son père, et obtint son agrément. Son dessein accompli, il donna à cette église le nom de Notre-Dame de Roc-Amadour, et il fit transporter le corps de saint Paul, premier ermite, et ceux de son père et de sa mère (1). »

Il n'est personne qui ne sente au premier aspect le faux et le ridicule d'un conte plus propre à décrier une institution religieuse qu'à l'honorer. Nous ne nous donnerons pas même la peine d'en faire la réfutation, et si nous l'avons cité, c'est uniquement pour ne rien omettre des opinions émises à différentes époques sur le fondateur du pèlerinage, dont nous avons entrepris l'histoire.

§ II.

Opinion moderne et inadmissible sur saint Amadour, considéré comme saint Amateur, évêque d'Auxerre.

Quand un écrivain moderne, vient après quinze ou seize siècles, émettre des vues nouvelles et de nouveaux

(1) Tiré d'une notice manuscrite sur Roc-Amadour, fournie par M. Lacoste.

systèmes sur des événemens accomplis tant d'années avant son existence, il faut qu'il ait à présenter au public des monumens assez imposans, assez clairs, assez péremptoires pour entraîner l'assentiment général. Telles sont les preuves qui dans ces derniers temps ont fait rejeter par tous les savants l'histoire du prétendu apostolat de S. Martial, et conséquemment la supposition chimérique du voyage de Zachée en France, et de son établissement à Roc-Amadour.

Mais c'est en vain que nous cherchons les caractères d'une critique lumineuse et véridique dans l'opinion récente, qui veut faire de S. Amadour en Querey, un seul et même personnage avec S. Amateur, évêque d'Auxerre et prédécesseur de S. Germain. Ce système imaginé d'abord par l'abbé de Foulhiac, dans ses Chroniques manuscrites du Quercy, et développé ensuite dans un autre manuscrit par M. Lacoste, ancien principal du collège de Cahors, a paru à des savants distingués, dont nous admirons les talens, sans partager leur sentiment, une découverte aussi décisive qu'honorable pour le saint pèlerinage de Roc-Amadour. Nous-mêmes, au premier abord, nous avions été comme entraînés par les raisons de l'illustre inventeur et par l'autorité des partisans de cette ingénieuse opinion, et déjà même nous avions préparé une dissertation dans ce sens, lorsqu'arrivés à la solution des difficultés nous en avons trouvé de tellement insolubles, qu'il nous a fallu, au moment de livrer notre travail au public, abandonner notre premier sentiment et nos premières réflexions, pour élever sur leurs ruines un édifice d'un genre tout opposé et d'une solidité bien supérieure.

Exposons dans toute leur force les raisons des doctes critiques que nous avons à combattre, et montrons que, le système dont ils ont entrepris la défense, est aussi gratuit

dans ses suppositions, qu'invraisemblable dans ses conséquences, et inadmissible dans la fausseté de ses assertions.

Dans une histoire des évêques d'Auxerre, retrouvée dans les derniers siècles, et publiée par Philippe Labbe, on trouve une vie détaillée de Didier, évêque d'Auxerre, qui a vécu sous le pape Grégoire, Sabinien, Boniface III, et Boniface IV, et sous les empereurs Phocas et Héraclius, c'est-à-dire à la fin du sixième siècle, et au commencement du septième. Cet illustre évêque était né en Aquitaine, il possédait de très grands biens, jusques-là qu'il comptait dans ses patrimoines plus de quarante domaines; il était parent de la reine Brunehaut et de ses enfans les rois de France et de Bourgogne. Le pape Grégoire le Grand lui avait envoyé le pallium; il avait fondé plusieurs monastères et entr'autres ceux de S. Amant et de Coronzac, auxquels il laissa des terres considérables. Sa mère Nectérie, après avoir, selon l'usage de cette époque, embrassé la vie religieuse dans un des monastères élevés par son fils, voulut être enterrée dans le monastère de S. Amant. Didier pour relever l'honneur de sa mère et honorer les reliques de S. Amateur et de S. Germain qu'il y avait apportées, fit à cette abbaye de riches présens, et lui donna un grand nombre de terres dont les noms sont inconnus, excepté Mareillac et Lentillac. Cependant les Sarrasins commençaient à envahir l'Europe, et les religieux de S. Amant selon les uns, ou de Coronzac, selon les autres, effrayés des ravages qu'ils faisaient de toutes parts sur leur passage, transportèrent tout ce qu'ils possédaient dans des lieux plus reculés, et surtout à Marcillac qui leur offrait un asile plus retiré et plus sûr. Ils n'y crurent pas cependant leurs précieuses reliques assez à l'abri de la rage des infidèles; le corps de S. Germain fut porté dans un de leur oratoire, au milieu d'une vaste forêt, et enfoncé bien avant dans une caisse de pierre sous les pavés de

l'église, qui depuis fut changée en une vaste basilique consacrée à S. Germain et qui porte encore aujourd'hui son nom. Celui de S. Amateur fut caché dans des montagnes inaccessibles, au milieu de rocs escarpés, et presque inabordables, dans le lieu appelé alors la vallée ténébreuse, et aujourd'hui Roc-Amadour. Ce trésor sacré resta caché jusqu'à l'année 1166, où comme nous le dirons plus tard, ce pélerinage commença à devenir plus célèbre par la multitude des miracles qui s'y opérèrent. Ce récit, fondé sur une pièce inconnue aux anciens auteurs de la vie de S. Amadour, est encore confirmé par un cartulaire découvert à Marcillac, que l'abbé de Foulhiac ainsi que Baluze avait eu entre les mains, et dans lequel il est dit que le lieu de Roc-Amadour a été donné à cette abbaye par D. E.; or ces deux lettres qui sont les initiales du nom et de la qualité du donateur indiquent visiblement *Didier, Evêque.* Didier d'Auxerre a donc donné à S. Amant le lieu appelé Roc-Amadour, parce que les restes de S. Amateur donnés par le même évêque y avaient été secrètement déposés.

Cette narration semble présenter d'abord quelque apparence d'arguments assez plausibles; mais il suffit de consulter les originaux, de comparer les faits et de rapprocher les époques pour faire évanouir toutes les illusions dont elle est environnée. Car sur quoi est-elle fondée? d'abord sur une traduction arbitraire, pour ne rien dire de plus, de deux actes qui sont bien loin de signifier clairement ce qu'on prétend leur faire signifier. Sur quoi encore? sur des suppositions chimériques et invraisemblables, où l'on peut nier gratuitement ce qu'il plaît aux adversaires d'affirmer d'une manière toute gratuite. Sur quoi enfin? sur des assertions évidemment fausses, et qui sont contredites par les témoignages au-

thentiques de l'histoire. Un moment d'examen suffira pour nous en convaincre.

Mais avant d'entrer dans nos preuves, il faut observer 1° que dans l'une ou l'autre hypothèse, la gloire, l'antiquité, la grandeur du pèlerinage de Roc-Amadour restent toujours les mêmes; car si S. Amadour est un solitaire du troisième siècle, voilà la chapelle de Marie reportée à ces premiers temps du christianisme; si au contraire S. Amadour est l'évêque d'Auxerre déposé en ce lieu au sixième siècle, nos adversaires conviennent avec nous que la chapelle existait déjà avant cette époque, et son antiquité n'en demeure pas moins vénérable. Il faut 2° remarquer encore que d'après le système des partisans de S. Amateur d'Auxerre, il est nécessaire de supposer que le corps de ce Saint comme celui de S. Germain son successeur ont été transportés en entier dans le Quercy, puisque S. Amateur a été retrouvé avec tous ses membres, et que l'expression de l'acte invoqué étant la même pour S. Germain que pour S. Amateur, elle doit sans aucun doute être interprétée dans le même sens.

Or, cela posé, je dis : 1° que le système dont nous avons entrepris la réfutation, est appuyé sur une traduction arbitraire, pour ne rien dire de plus. Car deux actes nous sont opposés. Dans le premier on lit : « Néctérie fut ensevelie dans le monastère de S. Amant, que Didier en mémoire de sa mère, et en vénération des reliques de ses saints prédecesseurs Germain et Amateur, qu'il avait apportées au même lieu, orna de dons précieux et enrichi d'un grand nombre de domaines : *Nectèria in monasterio sancti Amantii sepulta requiescit; quod idem postea in matris memoriam et venerationem reliquiarum sanctorum prædecessorum suorum Germani atque Amatoris, quas ipse ibidem asportaverat, honestis donariis, et maxima fundorum dote perornavit.* »

Or, nos adversaires pour soutenir leur sentiment, sont obligés de traduire comme s'il y avait que Didier apporta en Quercy *les* reliques de S. Amateur et de S. Germain; tandis que texte peut aussi bien signifier, et signifie dans un sens plus naturel qu'il apporta seulement *des* reliques de ces deux saints évêques; or, autre chose est apporter *les* reliques d'un Saint, autre chose apporter *de ses* reliques. Dans le premier cas le corps doit se trouver en entier, dans le second il ne s'en trouve que quelques parcelles plus ou moins considérables. Le mot *reliquiarum* employé dans le texte ne présente rien qui puisse déterminer à un sens plutôt qu'à l'autre; delà si l'adversaire me dit : Les reliques de S. Amateur ont été apportées par Didier d'Auxerre, donc elles sont à Roc-Amadour; je lui répondrai avec le même droit : Didier a apporté des reliques de S. Amateur, peut-être un doigt, peut-être une main, mais non le corps entier; or, le corps trouvé à Roc-Amadour est un corps avec tous ses membres; donc ce n'est pas celui de S. Amateur.

Le second texte ne présente pas une traduction plus satisfaisante; car toutes les forces de la preuve qu'on veut en tirer consiste dans ces deux lettres D. E., qu'il plaît à quelques savants de traduire et d'interpréter comme s'il s'agissait de Didier, évêque d'Auxerre. Mais où est la preuve que ces deux lettres indiquent en effet l'évêque auquel on les applique? Pourquoi ne marqueraient-elles pas également ou Didier, évêque de Cahors, ou Déadat, évêque du même siége? Qui peut s'opposer à cette version? qui peut faire prévaloir la version contraire? Tout ici est arbitraire; dans cette interprétation, tout est laissé au choix du lecteur; ou plutôt, je me trompe, le lecteur réfléchi ne pourra s'empêcher de rejeter la version adoptée par les partisans du nouveau système; car d'après cet acte, le lieu donné par D. E.

est un lieu nommé Roc-Amadour; or, selon leur raisonnement, ce lieu n'a dû prendre ce nom que longtemps après Didier, évêque d'Auxerre; c'est-à-dire dans le temps où les courses des Sarrasins obligèrent les religieux de ces abbayes à cacher dans ce lieu solitaire le précieux dépôt qui leur avait été confié. Ainsi, à l'arbitraire de l'interprétation, se joint encore une contradiction manifeste et inexplicable.

II. Ce système est encore fondé sur des suppositions gratuites et invraisemblables; car pour l'admettre, il faut supposer d'abord que Didier, évêque d'Auxerre, a formé le dessein d'enlever à la cathédrale de sa ville épiscopale, la première et la principale de ses richesses, arracher les corps glorieux des premiers pasteurs d'un diocèse à des peuples qu'ils avaient gouvernés, comme leurs troupeaux et leurs enfants, et les entraîner dans une espèce d'exil au milieu d'une nation qui n'avait eu aucun rapport avec eux, et qui ne les avait jamais appelés du nom de pasteur et de père. Or, comment admettre qu'un saint évêque ait ainsi dépouillé la première église confiée à ses soins, et violé en quelque sorte, avec les saints tombeaux, les intentions et les désirs de ses augustes prédécesseurs? Une opinion semblable, n'est-elle pas non seulement une vaine supposition, mais une supposition qui choque toute espèce de vraisemblance?

Il faut supposer de plus, que le peuple d'Auxerre a consenti sans murmurer et sans se plaindre au transport de ces reliques précieuses et si fécondes en miracles. Or, qui croira que le corps de saint Amateur, un des premiers protecteurs de la ville, et celui de saint Germain, rapporté de Ravenne avec tant de pompe, accueilli avec tant de transport, honoré avec tant de ferveur, placé dans l'abbaye de saint Maurice avec tant d'éclat, ait ainsi été ravi à la vénération d'un peuple fidèle témoin

journalier des prodiges sans nombre qu'il opérait, sans qu'il soit resté de ce transport presque barbare et impie aucune autre trace dans l'histoire qu'une phrase jetée par hasard dans un livre abandonné pendant plusieurs siècles à un oubli total. N'est-ce pas là une vaine supposition ? n'est-ce pas une supposition invraisemblable ?

Il faut supposer encore que ces reliques apportées dans le Quercy ont été cachées à cause de l'irruption des Sarrasins, et que le lieu où elles ont été déposées est précisément celui qui porte aujourd'hui le nom de Roc-Amadour. Or, bien qu'ici je ne voie ni impossibilité, ni invraisemblance, puisque d'un côté dans ces temps de désolation, on a toujours soustrait les objets précieux du culte catholique au pillage et à la profanation, et que de l'autre le lieu de Roc-Amadour offrait, par sa position retirée et inaccessible, un asile comme assuré pour cet auguste dépôt; cependant rien ne prouve la réalité de cette translation; elle est possible, mais elle n'est pas démontrée; j'y vois une supposition raisonnable, mais c'est en vain que j'y cherche une preuve concluante.

Il faut enfin supposer que ces reliques auxquelles les moines de Saint-Amant devaient attacher un si grand prix, ont cependant été tellement oubliées, que durant plusieurs siècles on a absolument méconnu le lieu où elles étaient déposées : car ce n'est que par un effet du hasard, comme nous le dirons tout à l'heure, qu'elles ont été découvertes et produites au grand jour. Or, est-il bien facile de croire que les religieux chargés de déposer en lieu sûr un si riche trésor, n'aient laissé aucune trace du lieu où ils l'avaient déposé ? Comment cette tradition a-t-elle pu si aisément disparaître ? Peut-on expliquer cette nouvelle difficulté, autrement que par de

nouvelles suppositions, et par des invraisemblances nouvelles?

III. Mais je vais bien plus loin, et je dis que le système en question est appuyé sur des assertions évidemment fausses, et contredites par les témoignages les plus authentiques de l'histoire. Car on fait arriver les corps de saint Amateur et de saint Germain dans le Quercy, vers la fin du sixième siècle, ou le commencement du septième, et voilà que d'après des faits incontestables, ces mêmes corps se retrouvent encore à Auxerre au neuvième siècle, au onzième, et même au-delà. Et en effet dans le même volume de Philippe Labbe, et quelques pages plus bas, je lis une histoire des miracles de saint Germain d'Auxerre par le moine Héric, dans laquelle on rapporte en détail la translation du corps de saint Germain, fait par ordre de Charles le Chauve en 859, au moment où il se préparait à combattre Louis de Germanie son frère, qui s'avançait des pays d'au-delà du Rhin pour envahir ses états. Le prince lui-même, accompagné des évêques et des personnages les plus distingués du clergé, fit ouvrir le sépulcre devant lui, et il fut donné à tous de voir les membres précieux de ce saint évêque dans leur entier, tels qu'ils étaient auparavant (1). L'auteur de la *Gallia Christiana*, parlant du corps de ce même pontife, assure qu'il fut transporté de Ravenne dans sa ville épiscopale, et qu'il y est resté jusqu'à la secte des Calvinistes qui l'ont jeté et dissipé : *Sectæ calvinianæ hæretici sacrum corpus projecerunt et dissipârunt* (2). Le corps de saint Germain était donc encore à Auxerre au seizième siècle; comment a-t-il pu au sixième se rencontrer dans le Quercy?

(1) Heric. monach. de miracul. Germ. Antistissiod. episc. apud Phil. Labbe Biblioth. nova manuscript. p. 560.

(2) Gall. Christ. tom. XII, p. 265.

Quant aux reliques de saint Amateur, les contradictions historiques ne sont ni moins claires ni moins palpables; car selon le même auteur que nous venons de citer, le corps de ce saint évêque fut levé de terre en l'année 861, et transporté à l'église majeure dans le courant du onzième siècle (1). Comment encore une fois supposer depuis l'an 600 environ dans le Quercy, la présence d'un corps sacré qui au huitième siècle d'abord, et ensuite du onzième, se trouve encore et toujours présent dans la ville épiscopale d'Auxerre?

Pressés par de si vigoureux arguments, les partisans du nouveau système n'ont plus qu'un parti à prendre pour soutenir leur opinion, et ce parti me paraît un parti désespéré. L'unique moyen de faire valoir leur proposition, est d'avouer que les corps de saint Germain et de saint Amateur n'ont pas été transportés en entier dans le Quercy, que le Quercy n'en a jamais possédé que quelques parcelles, qu'en conséquence le corps découvert sous le seuil de la chapelle, peut bien être, et est en effet, les restes d'un Saint dont le nom comme les mérites sont inconnus, mais ne saurait être les reliques de saint Amateur d'Auxerre; que d'autres reliques de ce saint pontife apportées par Didier et cachés dans ce lieu lui ont donné leur nom, quoiqu'aujourd'hui on ignore le sort qu'elles ont pu subir. Ainsi, quoique le corps de saint Amateur d'Auxerre soit resté dans sa ville épiscopale, ce sont quelques-unes de ses reliques qui ont fait appeler Roc-Amadour le lieu connu aujourd'hui sous ce nom.

A cette objection spécieuse, je répondrai : 1° qu'ici, comme dans tout le reste, je ne vois que suppositions et hypothèses.

(1) Gall. Christ. tom. XII, p. 262.

Je répondrai, 2° qu'à la supposition se joint une espèce de témérité, puisqu'on ose dans ce sentiment priver, en quelque sorte, de toute sa gloire, un corps saint et vénérable, manifesté par une Providence divine, honoré par de nombreux miracles, reconnu par le bréviaire de l'Eglise de Cahors comme un humble et fervent solitaire, dont les soins ont élevé le sanctuaire vénérable de la très sainte Vierge, et salué du nom d'Amadour par les fidèles de huit ou neuf siècles.

Je répondrai, 3° que, selon l'axiôme, *il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité*: or, vous avez d'un côté un lieu honoré par le nom d'un serviteur de Jésus-Christ, de l'autre, le corps glorieux d'un serviteur de Jésus-Christ, qui a toujours passé pour avoir communiqué son nom à ce lieu sacré; pourquoi aller sans raison chercher un autre personnage pour augmenter la confusion en multipliant les êtres?

Je répondrai, 4° que tout dans la fable n'est pas mensonge : les fables même de l'idolâtrie avaient un certain fondement de vérité. C'étaient des faits, ou des personnages réels environnés de chimères et de fictions. Ainsi, quoique les chroniques de saint Martial aient leur côté fabuleux, elles doivent avoir aussi leur côté véritable. Que saint Martial ait été le contemporain des Apôtres, qu'il soit venu avec Zachée dans l'Aquitaine, voilà la fable et l'imposture; mais que saint Martial, bien que dans un autre temps, ait parcouru le Quercy en faisant des miracles, en prêchant l'Evangile et en convertissant les peuples, voilà l'histoire et la vérité. Appliquons la même règle à saint Amadour, et disons que son existence dans les temps apostoliques est une invention imaginée pour relever sa grandeur; mais que sa présence dans le Quercy du temps de saint Martial, sa vie retirée et

solitaire, sa pénitence et sa mortification, son heureuse mort et son humble sépulture, sont comme le thème véridique que l'esprit d'orgueil national s'est plu à modifier et à embellir.

Je répondrai, 5° que la vérité laisse ordinairement quelque trace. Si les reliques de saint Amateur d'Auxerre avaient été portées à Roc-Amadour, comment n'en resterait-il aucune ? Surtout, après de longues disputes, où cette translation des restes de saint Amadour donnait gain de cause à la célèbre abbaye de Marcillac, qui, propriétaire de ces restes précieux, démontrait évidemment par là ses droits sur la sainte Chapelle.

Je répondrai enfin que *la condition du possesseur est toujours la meilleure*, ainsi que le porte la règle du droit, or nous sommes en possession depuis plusieurs siècles de regarder S. Amadour comme un saint solitaire qui a fondé le pèlerinage de Notre-Dame, et a voulu être enterré à ses pieds, si vous voulez nous faire quitter notre croyance, donnez-nous des arguments et des preuves; et si vous n'avez d'autres preuves et d'autres arguments que des suppositions futiles et gratuites, laissez-nous jouir en paix du bonheur de notre croyance. Or, quelles preuves apportez-vous? l'existence d'une église de Saint-Germain dans le voisinage; mais s'ensuit-il nécessairement de là que le S. Amateur qui se trouve dans le voisinage ait été son collègue dans l'apostolat? L'observation que le corps découvert en 1166 ne portait pas avec lui le nom d'Amadour; mais la tradition qui apprenait la sépulture du solitaire fondateur de la chapelle aux pieds de la sainte Vierge ne donnait-elle pas une connaissance suffisante de son nom? la considération que nulle part dans les environs on ne trouve aucune autre église bâtie sous le vocable du solitaire Amadour; mais ne peut-il pas se faire qu'un Saint n'ait dans le monde

qu'un seul sanctuaire élevé en son honneur? n'a-t-il pas pu être éclipsé pour ainsi dire par la splendeur de la très sainte Vierge, et est-il étonnant que le peuple se soit plutôt occupé à chanter les louanges de Marie, qu'à propager le culte de son serviteur.-

Abandonnons donc les vaines suppositions, aussi bien que les fables ridicules, pour nous borner à des conclusions certaines et incontestables.

§ III.

Opinion plus simple et plus naturelle sur S. Amadour, considéré comme un solitaire humble et inconnu.

Nous avouerons d'abord ingénuement qu'il nous paraît impossible de définir quel a été le grand serviteur de Dieu auquel la dévotion publique a donné le nom de Saint-Amadour. Vouloir le faire, serait entreprendre un ouvrage aussi impossible qu'infructueux. Ce Saint, par humilité, a voulu dérober son nom à la connaissance des hommes, et Notre Seigneur, dans sa providence, a exaucé un désir si conforme à ses divines leçons.

Mais sans prétendre pénétrer le secret dont sont enveloppés le nom, la famille et la condition de cet illustre personnage, il résulte évidemment des faits ci-dessus rapportés, et que le goût du merveilleux a défigurés sous quelque rapport :

1° Qu'il a existé un Saint qui s'est retiré dans les rochers de la vallée ténébreuse, et l'a délivrée par ses prières de la rage des bêtes féroces.

2° Que cet inconnu a mérité, par son amour pour la retraite et par son assiduité à prier sur le rocher, le nom *d'Amator rupis*, amateur de la roche, d'où, par corruption, ou plutôt par suite du langage de ces pays, on a fait le nom *d'Amadour*.

3° Qu'il était l'ami de saint Martial, qui le visitait souvent, et lui apportait ses bénédictions apostoliques.

4° Que, dévot à la très sainte Vierge, il bâtit en son honneur la petite chapelle qui existe encore à la place même où on la voit aujourd'hui, quoique, selon la remarque faite plus haut, elle ait souffert quelques dégâts et subi quelques réparations.

5° Qu'arrivé à l'heure de la mort, il ne cessait de répéter au moment de rendre le dernier soupir, la Salutation Angélique qu'il avait eue sans cesse à la bouche durant sa vie.

6° Que la chapelle miraculeuse a été consacrée avec son autel, par les mains de S. Martial lui-même.

7° Que l'image de la très sainte Vierge honorée a Roc-Amadour remonte à la même époque que la chapelle, puisque la chapelle n'a été bâtie que pour recevoir ce précieux gage.

8° Enfin que ce pèlerinage remonte au moins jusqu'au 3me siècle, puisque saint Martial a vécu et est mort à cette époque ; d'où il suit que l'église de Roc-Amadour est un des plus anciens pèlerinages que la France ait présenté à la venération publique.

Aussi tous les auteurs qui ont écrit sur Roc-Amadour, et entr'autres le cardinal Baronius et Sponde, parlent-ils de Roc-Amadour comme d'un des plus anciens oratoires de France, et Pie II, dans une bulle de 1463, ne craint-il pas de l'appeller « Un monastère très ancien, fondé dès l'origine de notre sainte mère l'Église (1). »

(1) J. A. Delpon, député et membre du conseil départem. *Statist. du dép. du Lot.* Tom. I, p. 536.

§ IV.

Histoire abrégée des Reliques de saint Amadour depuis leur découverte.

Si la vie de saint Amadour est entourée de ténèbres, l'histoire de ces restes précieux est plus certaine. Il fut enseveli d'abord sous le seuil, ou plutôt, comme le prouvent les restes de son sépulcre, dans le vestibule de la chapelle de Notre-Dame, et il y demeura caché jusqu'à l'an 1166. « A cette époque, un habitant du pays se trouvant à l'extrémité ordonna à sa famille, peut-être par une inspiration divine, d'ensevelir sa dépouille terrestre à l'entrée de l'oratoire. A peine eut-on creusé la terre, que le corps du bienheureux Amateur fut retrouvé dans son intégrité, et c'est dans la même intégrité qu'il fut placé à l'église près de l'autel, et montré à la dévotion des pèlerins. Alors il se fit dans ce lieu des miracles si nombreux et si inouis, par la puissance de la très sainte Vierge, que le roi Henri II, qui se trouvait à Castelnau de Bretenous, vint lui-même pour y satisfaire à sa dévotion (1). »

Ces restes précieux demeurèrent sans corruption pendant plusieurs siècles, de telle sorte que l'on disait en proverbe : *Ceci est entier comme le corps de Saint-Amadour*; ou bien, *il est en chair et en os comme saint Amadour* (2); jusqu'à l'an 1562, où les huguenots s'étant emparé de la ville, pillèrent la chapelle et livrèrent aux flammes ces bienheurouses reliques, le feu

(1) Robertus de monte ad an 1170. — Cathala-Coture, *Hist. du Quercy*, liv. III, chap. XI, p. 138.

(2) Guillaume de Lacroix, *Hist. des Evêques de Cahors*, p. 5. —Odo de Gissey, *Hist. de Rocam*, chap. XI. p. 14.



ENTRÉE DE LA CHAPELLE MIRACULEUSE,
ET TOMBEAU DE S.T AMADOUR

CHAPITRE III.

Constitution du gouvernement spirituel et civil de Roc-Amadour.

—

L'église et la ville de Roc-Amadour restèrent presque toujours sous la dépendance de l'abbé ou de l'évêque de Tulle, malgré les prétentions opposées de la célèbre abbaye de Marcillac, qui lui en disputa la possession. Nous donnerons ici un abrégé de cette fameuse controverse, dont la solution assura à l'abbé ou à l'évêque de Tulle l'autorité spirituelle sur le sanctuaire de Roc-Amadour, et nous y joindrons une notice curieuse sur l'autorité temporelle exercée par le même abbé ou évêque, sur la ville et sur ses consuls.

§ I.

Autorité spirituelle de l'abbé ou de l'évêque de Tulle sur le sanctuaire de Roc-Amadour.

On ne sait pas bien définir quels furent les premiers possesseurs de Roc-Amadour; les faits et les monuments qui pourraient résoudre cette question ne remontent guère qu'au douzième siècle. Dans cet état d'obscurité, les moines de Marcillac, fondés sur un cartulaire qui

renfermait une donation faite par un évêque dont le nom n'était indiqué que par de simples initiales D. E., réclamaient des religieux de Tulle, qui se trouvaient en possession, la restitution d'une église qu'ils prétendaient leur appartenir. Ratier, abbé de Marcillac, de la famille des barons de Luzech, porta plainte à l'évêque de Cahors, en 1170, puis, en 1179, à Henri, évêque d'Albi et légat du Saint-Siége, qui renvoya l'affaire à Géraud Hector, évêque de Cahors. Celui-ci refusa de rendre la sentence et remit les débats entre les mains de Sully, archevêque de Bourges et métropolitain de ces provinces, lequel se déclara incompétent : l'évêque de Cahors se décida alors à citer les parties. L'abbé de Marcillac, dit-on, se présenta devant le prélat, mais l'abbé de Tulle ne comparut point. Il ne resta plus à l'abbé de Marcillac d'autre ressource que d'appeler à son secours les protecteurs laïcs de son monastère, savoir, les barons de Gramat, de Thémines et de Béducr, pour défendre ses droits ; mais l'évêque de Cahors s'opposa aux voies de fait, et l'on en revint à des décisions arbitrales.

Je n'ai pas besoin de rapporter le reste de cette histoire, dont la fausseté est si manifeste qu'elle est rejetée également par tous les critiques. Qu'au milieu des débats l'abbé de Marcillac se soit levé pour aller chercher dans les archives de son monastère une copie du *factum* qui prouvait évidemment ses droits sur Roc-Amadour ; que pendant ce temps les seigneurs limousins, qui s'intéressaient pour l'abbé de Tulle, se soient emparés de son sceau, et l'aient apposé à un acte de cession qu'il n'avait ni dressé ni consenti, ce sont là de ces suppositions qui nuisent plus à une cause qu'elles ne peuvent lui servir ; ce sont les imputations calomnieuses des condamnés, qui n'ont aucun titre à présenter. La vérité est que Marcillac n'avait point de titre en

règle, et qu'il ne manquait rien au titre de l'abbé de Tulle.

Et en effet l'abbé de ce monastère présentait l'acte authentique d'une donation faite par Frotere, évêque de Cahors, en l'année 968. Elle était conçue en ces termes : « Que tous les hommes présents et futurs sachent que le seigneur Frotere, par la grâce de Dieu, évêque de Cahors, a donné à Dieu, à saint Martin, aux moines de Tulle et à leur bienheureux abbé l'église de Roc-Amadour. Cette donation a été faite au mois d'août l'an 968 après l'Incarnation du Seigneur, indiction XIe, la XVe année du règne du roi Lothaire (1). »

Cette donation, il est vrai, soit par oubli, soit par mauvaise volonté, fut mise de côté, non par saint Didier, qui ayant vécu au septième siècle, est mort bien avant la fondation du monastère de Marcillac, mais par Déodat, évêque de Cahors, qui disposa de cet oratoire comme s'il n'était pas déjà sorti des mains de ses prédécesseurs. De là les contestations élevées entre les deux abbayes. Pour les apaiser, Géraud d'abord, et ensuite Guillaume, évêque de Cahors, confirmèrent la cession faite à l'abbaye de Tulle, ainsi qu'il est constant par la pièce suivante : « Long-temps après, Guillaume, évêque de Cahors, ratifia ce don, en présence de Léger, par la grâce de Dieu, archevêque de Bourges, qui l'a aussi confirmé. Moi Guillaume, évêque de Cahors, ai souscrit. » Suivent un grand nombre de signatures ; l'acte se termine ainsi : « Cette donation a été faite à Tulle, le cinq des calendes d'octobre, entre les mains de l'abbé Eble, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1113, indiction VIe, férie VIIe, lune XIIIe, la première année du pontificat du seigneur Guillaume, sous le

(1) Baluz. *Hist. Tutel.* p. 377.

règne de Louis, roi des Français (1), et sous l'épiscopat de Léger, archevêque de Bourges. » Enfin on lit à la suite de l'acte ces paroles : « L'église de la bienheureuse Marie de Roc-Amadour est du domaine du seigneur vicomte Adémare, et il l'a donnée, avec une autre de ses terres, au bienheureux Martin de Tulle (2). »

Ajoutez à ces titres, déjà si clairs, que trois papes, savoir Pascal II, Adrien IV, et Alexandre III, comptent l'église de Roc-Amadour parmi celles qui relèvent du domaine de l'abbaye de Tulle (3).

Voici la bulle du pape Alexandre à Géraud, abbé, et aux frères de Tulle :

« Le quatrième des kalendes d'avril.

« Alexandre, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses fils bien-aimés, Géraud, abbé, et aux frères de Tulle, salut et bénédiction apostolique.

« Obligé, par le devoir de notre charge, de veiller avec soin au repos des églises, si l'on nous demande quelquefois ce qui peut contribuer à leur défense et à leur tranquillité, nous voulons, comme nous le devons, prêter une oreille favorable au désir des pétitionnaires. C'est pourquoi, fils bien-aimés dans le Seigneur, acquiesçant à vos justes sollicitations, et voulant pourvoir pour l'avenir à votre paix, nous confirmons par l'autorité apostolique tout ce que votre église possède justement aujourd'hui, et tout ce qu'avec la grâce du Seigneur elle pourra acquérir, soit pour vous, soit pour vos successeurs, par des voies légitimes. De plus, nous avons cru devoir confirmer par l'autorité apostolique, à vous et à votre monastère, la possession des églises que vous tenez canoniquement de la concession des évê-

(1) Louis VI, dit le Gros.
(2) Baluz. *Hist. Tutel.* p. 377.
(3) Baluz. *Hist. Tutel.* lib. II, cap. II, p. 80.

ques de Limoges et de Cahors; savoir, l'église de Roc-Amadour, l'église de Salgas, l'église de Blanat, l'église de Mairinhac, l'église de Rialac, l'église de Cusance, l'église de Saint-Denys, l'église de Faulgas, l'église de Saint-Michel, l'église de Sainte-Ferréole, l'église de Saint-Vincent de Maentiac, la chapelle de Saint-Thomas, l'église de Vayrac, l'église de Saint-Clément, l'église de Havis, l'église de Auréliac, l'église de Viam, l'église de Grantfaïna, ainsi que les dîmes que vous percevez à juste titre et de notoriété publique... Donné à Anagni, le quatre des calendes d'avril (1). »

Cependant, les religieux de Marcillac refusant encore de céder, le pape Célestin III fut appelé à décider sur cette controverse, et d'après ses ordres, Géraud, abbé de Marcillac, à la tête de son chapitre, renonça en 1193 à tous ses droits sur l'église de Roc-Amadour, la résignant sans aucune réserve entre les mains de l'évêque de Tulle.

Il nous reste deux lettres de l'abbé Géraud, pour attester son entier et absolu désistement. Comme elles sont décisives dans cette affaire, il est de notre devoir de les faire connaître; mais comme elles sont conçues toutes deux dans le même sens et presque dans les mêmes termes, il nous suffira d'en rapporter une seule :

« L'an 1193, sous le règne de Philippe (2), et l'épiscopat de S. évêque.

« A Bernard, par la divine grâce, abbé de Tulle, et à tout le couvent, Géraud, par la même grâce, abbé de Marcillac, et à tout le couvent de la même église, salut et paix. Que tous les hommes présents et futurs

(1) Archives manuscrites de Roc-Amadour. Bibl. royale. MS. 125 fol. p. 236-237.

(2) Philippe II, dit Auguste.

sachent que, sur la controverse agitée entre nous et le monastère de Tulle, relativement à l'église de Roc-Amadour, nous avons, par la permission et l'ordre de notre seigneur le pape Célestin, dans notre chapitre, entre les mains de B. prieur de Roc-Amadour, et en présence de Texelle de Saint-Exupere, et de Hugues de Chauffora, moines de Tulle, avec le consentement commun de nos frères, fait une composition à l'amiable, par laquelle nous avons renoncé entièrement à la plainte déjà énoncée, et remis entre les mains de B. prieur, tous les droits que nous aurions pu avoir...; et de peur que, par l'instigation de quelques agents ambitieux, on pût élever encore sur ce point quelque question, ou affaiblir de quelque autre manière l'authenticité de ce fait, nous avons livré à l'abbé et au couvent de Tulle un acte portant l'empreinte du sceau de notre inscription. Tous ces arrangemens ont été pris, comme nous l'avons déjà fait entendre ci-dessus, dans le chapitre de Marcillac, en présence de tous les moines qui y demeuraient à cette époque, et qui ont expressément consenti à cet accord de paix.

Là sont rapportés les noms des mandataires des deux couvents, et parmi ces noms on remarque, pour Marcillac, la signature de Arnaud Barasc et de G. Da Rena, chevaliers et défenseurs des droits de cette abbaye (1).

Enfin, pour ôter toute occasion à de nouvelles difficultés, le pape Innocent III termina cette affaire, en ordonnant en 1212 que Roc-Amadour fût remise à l'abbé Bernard, ainsi que nous l'apprend un vieux ma-

(1) Archives manuscrites de Roc-Amadour. Bibl. royale. MS 125 fol., p. 233-234. — La deuxième lettre, où plusieurs mots ont effacés, se trouve ibid. p. 230-232.

nuscrit d'Itere, bibliothécaire de l'église Saint-Martial de Limoges (1).

L'église de Roc-Amadour, quoique cédée par l'évêque de Cahors à l'abbé de Tulle, avait toujours conservé la charge de payer aux premiers possesseurs une espèce d'impôt, comme reconnaissance de l'autorité primitive de ses anciens maîtres. Nous apprenons cette circonstance d'une bulle de Célestin III, tirée d'un ancien manuscrit de l'église de Cahors, datée de l'année 1197, et adressée à l'évêque Géraud. Nous en rapporterons ici les dispositions.

« Célestin, évêque, à notre vénérable frère Géraud, évêque de Cahors, salut et bénédiction apostolique. Quand nos frères, appelés à partager l'épiscopat avec nous, nous adressent de légitimes demandes, il est juste d'acquiescer facilement à leurs vœux, et de procurer dans le Seigneur l'accomplissement de leurs saints désirs. C'est pourquoi, vénérable frère en Jésus-Christ, nous consentons à vos justes réclamations, et instruits par le témoignage de plusieurs évêques, abbés et autres, de vos droits relativement à l'église de Roc-Amadour, droits qui consistent à retirer de cette église, soit présent, soit absent, les frais nécessaires pour vous, votre famille et vos hôtes, ainsi que les dépenses des équipages pour entreprendre le voyage vers le siége apostolique, ou toutes autres courses exigées pour le soin de votre église, comme nous avons appris que vous êtes en possession de le faire en paix jusqu'à ce jour, nous vous donnons ce privilége à vous et à vos successeurs; nous vous l'accordons, le confirmons par l'autorité apostolique, et le ratifions par la vertu du présent rescrit. Nous vous accordons de plus la permission à vous et à vos successeurs de

(1) Baluz. *Hist. Tutel.*, lib. II, cap. xv. p. 134.

prendre vous-mêmes les subsides ci-dessus désignés, toutes les fois que ceux qui président différeraient à vous en faire la remise. Donné à S. Jean-de-Latran, aux calendes de février, l'an sixième de notre pontificat. » Or, cette sixième année du pontificat de Célestin III se rapporte évidemment à l'année 1197 de Jésus-Christ, puisque ce fut en l'année 1191, aux calendes d'avril, que ce pape, auparavant Hyacinthe Bobo, cardinal-diacre de Ste.-Marie in Cosmédin, fut élu souverain pontife (1).

Outre ce tribut féodal dont l'église de Roc-Amadour était grevée par l'usage et par la décision du souverain pontife, elle devait encore en cas de vacance payer comme les autres bénéfices à la cour de Rome certaines redevances, ainsi que le prouve une bulle donnée à Villeneuve, au diocèse d'Avignon, par Clément VI, en l'année 1342 (2); et même hors de cette circonstance, s'acquitter de certaines contributions annuelles envers le Saint-Siége, comme il résulte d'une lettre d'Albert de Gerandula, député du pape, pour recueillir les revenus de la chambre apostolique en Bourgogne, en Provence, et dans tout le royaume de France. Cette lettre est comme une espèce de quittance dans laquelle le ministre du souverain pontife « reconnaît avoir reçu de Raimond, abbé de Tulle au diocèse de Limoges (3), pour trente marcs d'argent dus sur la chapelle de Roc-Amadour, et pour trente pièces d'or dues pour l'église de S. Sauveur et de S. Michel, situées au même lieu, quatre-vingt-onze livres et demie de petits écus de Tours, en argent comptant, pour le tribut de trois ans, donnant audit

(1) Guillaume de Lacroix, *Acta episc, Cadurcens.* p. 76-77.
(2) Baluz. *Hist. Tutel.*, p. 79.
(3) Tulle, à cette époque, n'était pas encore évêché, et son abbaye dépendait de Limoges.

abbé pleine décharge de tout ce qu'on pourrait lui réclamer jusqu'à ce jour. » L'acte fut passé en 1261, à Limoges, dans le palais épiscopal, devant Rainaud Delaporte, chanoine de la ville, maître Bertrand de Gramart, jurisconsulte, et maître Thomas de Pont-rouge, notaire public, témoins convoqués à cet effet (1).

Une bulle de Nicolas IV nous apprend quelle était la somme à laquelle était imposé le monastère de Roc-Amadour. Il payait pour l'oratoire de Notre-Dame un marc d'argent, et une pièce d'or pour l'église de Saint-Sauveur et de Saint-Michel (2).

Aujourd'hui, que de nouveaux événemens ont amené une nouvelle discipline et de nouveaux usages dans l'église de France, par la suppression des biens du clergé et une circonscription différente des diocèses, l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour est rentrée naturellement entre les mains du donateur primitif. L'évêque de Cahors en est redevenu le seul et unique supérieur; seul, il peut y envoyer des prêtres pour la desservir et y annoncer la parole de Dieu; seul, il a le droit de permettre d'y offrir le sacrifice, d'y recevoir les confessions et d'y administrer les autres sacremens aux fidèles.

§ II.

Autorité temporelle de l'abbé ou de l'évêque de Tulle sur la ville de Roc-Amadour.

Le pouvoir temporel se partageait entre l'abbé de Tulle et les consuls de Roc-Amadour; mais de telle sorte que l'abbé était presque tout puissant, et les consuls presque nuls. Il suffit pour s'en convaincre de lire une

(1) Baluz. *Hist. Tutel.*, p. 591.

(2) Amplis. Collect., tom. II, p. 1304.

pièce très curieuse, que nous avons tirée des archives de cette ancienne ville, et que l'on peut appeler la Charte constitutionnelle de la cité de Roc-Amadour. Elle fut octroyée par Philippe IV, dit le Bel, roi des Français, en l'année 1303, pour apaiser les différends qui s'étaient élevés entre l'abbé et les consuls. En voici la teneur :

« Du mois de janvier 1303.

« A tous ceux qui les présentes lettres verront, Jean de Arreblaye, chevalier de notre seigneur le roi de France, et son sénéchal dans les provinces de Périgord et de Quercy, salut, et recommandation d'ajouter foi aux présentes.

« Sachez tous et chacun, que nous avons vu et examiné avec soin certaines lettres-patentes royales, où rien ne paraissait effacé, gratté, détruit ou vicié en aucune partie, et scellées du sceau dudit roi, notre seigneur, avec de la cire verte et un fil de soie, ainsi qu'il était facile de s'en assurer à la première vue. Elles étaient conçues en ces termes :

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français.

« Nous faisons savoir à tous, tant présents que futurs, que le procureur ou économe des religieux personnages, l'abbé et les moines du couvent de Tulle, s'étant plaints d'un appel fait à nous et à nos gens, par les consuls de la ville de Roc-Amadour, par rapport aux murs, aux portes, aux fossés et aux fortifications, ainsi qu'au consulat avec ses droits et ses suites, au préjudice desdits abbé et couvent, qu'il soutenait être les seigneurs temporels de ladite ville, et exercer sur elle la haute et basse juridiction, d'où il en venait à demander que ledit appel, comme interjeté d'une manière indue et nouvelle, fût rejeté, cassé, annullé, mis à néant, et déclaré tel. Le procureur ou syndic desdits consuls assurait le

contraire, et disait que ledit appel était ancien, juste, et légitime, que c'était à eux consuls qu'appartenait la juridiction dans les causes criminelles de ladite ville, d'où il résultait entre les contendants sur ces points et plusieurs autres une grave controverse et discussion. Nous, après avoir vu et entendu les raisons proposées par les deux parties, voyant qu'elles ne pouvaient autrement parvenir à s'accorder sur les points ci-dessus mentionnés, dans la crainte que le traité de paix, inscrit plus bas pour régler lesdites controverses, ne pût trouver quelque obstacle dans ces réclamations; nous réprouvons ledit appel fait nouvellement et peu fondé en raison, ainsi que tous les autres qui auraient pu être interjetés auprès de nous sur ces questions, et, usant de notre autorité royale, nous les cassons tous et chacun, pour nous et nos successeurs, les annulons, les mettons à néant, avec tout le droit qui aurait pu nous être acquis par eux, ou par quelqu'un d'entre eux; ne voulant point que les consuls, soit présents, soit futurs, ou la commune de ladite ville puissent jamais faire aucun appel à nous ou à nos successeurs, sur les articles susdits, ou sur quelqu'un d'entre eux; et s'il arrivait que sur ces articles on fît à nous ou à nos successeurs quelque nouvel appel, nous le déclarons nul et sans valeur, et ordonnons à tous nos justiciers de le répudier.

« Après ces préliminaires, voyant qu'entre les parties susdites de nombreuses et graves controverses se sont élevées, comme il a été dit, et agitées dans notre cour de France, et ailleurs, sur les points ci-dessus mentionnés, et particulièrement sur la manière de faire les enquêtes pour les crimes commis dans ladite ville, sur les formes à suivre dans les jugements criminels, sur la garde des portes, des murs, des fossés, des places communes, et des fortifications de ladite ville, sur l'ins-

titution du baile (1), sur la levée et la perception des impôts pour les dépenses de la cour dudit abbé, sur les procédures des citations et ajournements, sur les émoluments des actes écrits dans la cour dudit abbé, et sur le mode de prendre ou d'arrêter les habitants de ladite ville pour les excès à eux imputés, sur les proclamations à y faire, sur les tailles à imposer et à prélever sur les citoyens, sur le serment que doivent prêter les consuls à l'abbé de Tulle, lors de leur avénement, sur le serment de fidélité par lequel les mêmes consuls ainsi que tous les habitants doivent reconnaître ledit abbé au moment de son élection, sur les tailles imposées depuis long-temps par lesdits consuls à quelques habitants appelants de ladite ville, il est intervenu entre les parties susdites avec notre consentement la transaction suivante, où par une espèce de traité de paix tout a été composé et ordonné à l'amiable, par l'intermédiaire de quelques amis communs des mêmes parties.

« Voici ce qui a été fait et ordonné sur lesdites controverses, afin que l'on procède sans soupçon à l'enquête des crimes commis dans ladite ville. Le cas échéant où il faudrait d'office ou sur la déclaration de quelques personnes procéder à une enquête, le baile de l'abbé, pour lors existant, appellera deux consuls non suspects de ladite ville, avec lesquels il recherchera soigneusement la vérité, et questionnera la personne contre laquelle est soulevée l'enquête, si la qualité du crime le demande. Et si tous les consuls de ladite ville étaient suspects, dans ce cas lesdits consuls enverraient audit baile deux hommes irréprochables de la même ville, pour être présents à l'enquête et à l'interrogatoire, comme il a

(1) A cette époque on disait baile et non bailly, bailie et non bailliage.

été dit plus haut des consuls. Lesdits consuls, ou les hommes de probité, qui seront présents à l'enquête, jureront au baile de l'abbé de garder le secret sur tout ce qui sera fait devant eux, jusqu'à ce que l'enquête soit terminée par la sentence. Quant aux enquêtes qui seront faites contre des étrangers dont les crimes n'auront attaqué ni ladite ville, ni ses habitants, les consuls n'y assisteront point, à moins qu'ils n'y soient appelés par les gens de l'abbé; il en sera de même si quelque membre de la maison dudit abbé venait à commettre quelque crime; alors les susdits consuls ne seront pas appelés à l'enquête, à moins que le crime n'ait causé quelque dommage à des hommes de ladite ville ou à leurs biens.

« De même le baile établi à cette époque, dans ladite ville, par ledit abbé, au moment de porter la sentence sur l'enquête faite précédemment, fera appeler devant lui les consuls et leur demandera conseil sur la sentence qu'il doit porter, et suivra leur avis, s'il lui paraît raisonnable, mais non autrement. Et ensuite après avoir fait publier l'enquête dans la ville, et dans un lieu public, entre la porte dite *den Hugonet*, et la porte dite *del Figuier*, il prononcera la sentence, selon que la justice le lui suggérera.

« De même les consuls de ladite ville auront la garde des portes, des murs, des fossés et des places, qu'ils tiendront et reconnaîtront tenir dudit abbé, comme seigneur direct de ladite ville, et, en signe de ce domaine, ils livreront les clefs des portes audit abbé, quand ils changeront, et ledit abbé, après cette reconnaissance, sera tenu de les remettre à l'instant même aux nouveaux consuls. Lesdits consuls ne se serviront desdits murs, fossés, portes et places, que pour la défense et la conservation de la ville, et ils n'y feront pas de nouvelles

constructions sans la volonté de l'abbé ; mais celles qui ont été faites maintenant de la volonté de l'abbé, seront conservées.

« De même le baile dudit abbé, dans ladite ville, sera perpétuel ou annuel, originaire de la ville ou d'un autre pays, selon la volonté dudit abbé, pourvu qu'il ait dans ladite ville en biens mobiliers, cinquante livres de valeur, et ledit baile avant d'entrer en fonctions et d'user de son office de baillie, jurera audit abbé ou à son vicaire, en présence desdits consuls appelés à cet effet, s'ils veulent être présents, qu'il se comportera bien et exactement dans son office.

« De même ledit abbé ou sa cour ne lèvera point d'impôts des habitants de ladite ville.

« De même ledit abbé ou son baile lèvera des dépens modérés en fin de cause, et non avant, des parties qui auront à plaider devant ladite cour.

« De même aucun des habitants de ladite ville, pris et arrêté, ne sera retenu par ledit abbé ou par ses gens, lorsqu'il pourra donner assurance de ne pas s'échapper, et d'obéir à la loi ; à moins qu'il ne fût pris et arrêté comme suspect d'un crime pour lequel, selon le droit, il ne pourrait être confié à des cautions.

« De même pour les ajournements ou les citations à faire, les gens dudit abbé ne prendront des habitants de ladite ville aucune rétribution ; mais pour l'écriture des actes, le greffier de ladite cour prendra, de chacune des parties, trois deniers pour les actes d'un jour, et rien au-delà.

« De même, quant aux proclamations qui se feront dans ladite ville pour la levée des troupes, et pour l'exécution de la juridiction, elles se feront de la part dudit abbé ; pour les autres, qui regardent la ville, elles se feront de la part dudit abbé et des hommes les plus

honorables de ladite ville. Mais les petites proclamations qui ont rapport aux objets perdus ou trouvés, ou à la vente des comestibles et autres marchandises semblables, pourront se faire par qui que ce soit, et à la requête de toute espèce de personnes.

« De même les consuls de ladite ville, dans les temps de nécessité et d'utilité, exposeront à l'abbé ou à son vicaire, qu'ils veulent établir une taille ou collecte. Cela fait, ils auront soin de répartir ou de faire répartir l'impôt sur toute la ville. Si après cette répartition, qui doit être faite d'une manière égale, quelques uns venaient à se plaindre que la répartition n'est pas exacte, ils pourront défendre leurs droits dans ladite ville, devant la cour dudit abbé, et ledit abbé, ou son baile, fournira auxdits consuls des serviteurs pour forcer au paiement ceux qui s'y refuseraient.

« De même lesdits consuls et la commune feront et prêteront serment de fidélité audit abbé et à ses successeurs, au renouvellement de chaque abbé, et reconnaîtront pour chaque abbé, qu'il doit être seigneur direct et immédiat de la ville de Roc-Amadour, et que seul il possède en entier la haute, la moyenne et la basse justice dans ladite ville, ainsi que sur les consuls, la commune et tous ses habitants, sauf les libertés et les coutumes qui lui sont propres.

« De même il a été réglé que les habitants de ladite ville, appelants de certaines tailles imposées depuis longtemps par lesdits consuls, ne seraient pas obligés à les solder.

« De même il a été décidé que tous les appels interjetés de côté et d'autre par les deux parties, soit par défaut de droit ou autrement, resteraient cassés, annulés et privés de toute vertu, et lesdites parties y ont renoncé expressément et d'un consentement commun.

« Cette paix, ce traité, cette composition à l'amiable, cette ordonnance ou transaction, avec les articles généraux ou particuliers contenus dans les présentes lettres, demeurent par notre autorité royale, pour nous et nos successeurs, loués, approuvés, ratifiés, confirmés, et nous voulons qu'ils jouissent d'une fermeté perpétuelle ; mandant par la teneur des présentes, aux sénéchaux des provinces de Périgord et de Quercy, ainsi qu'à tous nos autres justiciers, de faire observer inviolablement la présente ordonnance, ou transaction, ou composition amicale, et afin que cet acte demeure ratifié et stable à jamais, nous avons fait apposer aux présentes notre sceau royal ; sauf dans le reste notre droit, et en tout le droit d'autrui.

« Fait à Toulouse, l'année du Seigneur 1303, au mois de janvier. En témoignage du visa de cette ordonnance, nous avons jugé bon d'y apposer notre sceau. Donné à Montdome, le mardi avant la fête du bienheureux Grégoire pape, l'an du Seigneur 1303, et fidèlement transcrit (1). »

Cet antique témoignage nous montre que l'abbé ou l'évêque de Tulle avait sur Roc-Amadour non seulement la plénitude de l'autorité spirituelle, mais encore une grande partie de l'autorité temporelle.

On s'étonnera peut-être qu'un roi de France ait voulu se donner la peine d'octroyer une charte à une ville aussi petite que le paraît Roc-Amadour ; mais il faut remarquer ici que cette ville, aujourd'hui si petite, était alors une des plus célèbres et des plus considérables du Quercy. On peut s'en convaincre d'après un compte manuscrit des subsides imposés par le trésorier du roi l'année 1343, sur le nombre des feux, et l'étendue de

(1) *Arch. man. de Roc-Amadour*, Bibl. royale. MS. 125, fol, p. 256-261.

la population. On y voit que Roc-Amadour, imposé à deux cents livres, le dispute à Souillac, qui n'est taxé qu'à la même somme, approche de Fons, alors chef-lieu de bailie, et appelé à payer deux cent quatre-vingts livres, ne s'éloigne pas beaucoup de Martel, obligé d'en solder quatre cents, et n'est guère surpassé que par Cajarc, qui en donnait dix-huit cents, par Moncuq, qui en fournissait mille, par Figeac, qui en rendait deux mille cent cinquante, et par Cahors, qui, d'après un arrangement particulier, était réduit à trois mille (1).

On voit par le cachet gravé sur le titre de notre ouvrage, que les consuls avaient un sceau particulier; il est apposé à une quittance ainsi conçue : « Als cossols de Rocamador súr lor gages à XXV novembre CCCLXIX, XXX francs. » Ce sceau est en cire verte; il porte trois rocs d'échiquier posés deux et un; chef chargé de trois fleurs de lis. D'après l'examen du sceau de Roc-Amadour, tel qu'il existait avant la révolution de 1789, et où cette ville avait quitté le chef de France, il résulte que le sceau de 1369 doit être ainsi blasonné : — De gueules (rouge) à trois rocs d'échiquier d'argent (blanc), posés deux et un; au chef cousu d'azur (bleu), chargé de trois fleurs de lis d'or. La légende en partie effacée, et qui ne laisse plus voir qu'un O d'un côté et de l'autre RETI, fait supposer avec raison qu'elle portait : *Sigillum secreti coss. Rupis Amatoris*, ou *communitatis villæ Rupis Amatoris*, *Sceau du secret des consuls ou de la ville de Roc-Amadour*. La partie ombrée indique ce qui reste aujourd'hui de ce sceau antique; le reste, laissé sans ombre, marque la partie qui a dû être restaurée.

Roc-Amadour était la dixième des dix-huit villes basses qui envoyaient un député aux états particuliers de la province du Quercy.

(1) Orig. man. Cabinet Généal. Bibl. royale.

CHAPITRE IV.

HONNEURS RENDUS A NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

Si l'on veut se convaincre de la vénération dont a joui dans tous les temps le sanctuaire auguste de Roc-Amadour, on n'a qu'à considérer 1° les visites qu'on a faites dans ce lieu à la Mère du Sauveur; 2° les dons qu'on lui a offerts; 3° les priviléges qui lui ont été accordés.

§ I.

Visites faites à Notre-Dame de Roc-Amadour.

Pour démontrer l'empressement des fidèles de toute condition et de tous pays à visiter l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour, il suffirait de la bulle donnée par Martin V, à la prière du roi très chrétien Charles VII, et de la reine Marie son épouse, en l'année 1427. Dans cette bulle, extraite de quelques vieux parchemins à demi brûlés et sauvés heureusement des flammes, le pape, après avoir rapporté, sans l'approuver, l'opinion populaire sur saint Amateur et saint Martial, ajoute : « Que cette église est si miraculeusement protégée par un grand nombre de reliques, et pour ainsi dire de joyaux de la bienheureuse Vierge, que depuis de longues années la multitude des fidèles a coutume de s'y rendre en foule de toutes les parties du monde par le sentiment d'une grande dévotion (1). » Et en effet, si nous vou-

(1) Mart. V, dans Odo de Gissey, p. 173.

ons consulter l'histoire, nous verrons qu'un grand nombre de particuliers illustres sont venus en personne rendre leurs devoirs à Marie, que des villes et des communautés entières s'y sont rendues souvent en procession avec une grande pompe, et qu'enfin plusieurs événements célèbres ont réuni, à Roc-Amadour, les personnages les plus distingués.

I. Parmi les particuliers illustres qui ont visité Notre-Dame de Roc-Amadour, je dois citer en premier lieu le fameux Roland, neveu de Charlemagne, qui, passant dans le Quercy en l'année 778, avec son oncle, vint offrir à la très sainte Vierge un don d'argent du poids de son bracmar ou épée. Après sa mort ce bracmar fut porté à Roc-Amadour, ainsi que le témoigne Duplex dans son histoire de France. « Roland, dit-il, fut occis par les Gascons, dans les détroits des Pyrénées. Il était admiral ou gouverneur de Bretagne. Charles (Magne) honorant la mémoire de ceux qu'il avait chéris pour leur vertu durant leur vie, fit rechercher les corps des seigneurs de marque, occis par les Gascons, lesquels il fit porter à Bourdeaus, où partie d'iceux furent inhumés, ancuns au bourg de Belin, à huit lieues de la même ville, et Roland en l'église Saint-Romain de Blaye; ce qui donne sujet aux Romans de chanter qu'il était comte de Blaye. L'on tient par tradition, sur les lieux, que l'épée de Roland fut mise au-dessus de son chef, et sa trompe d'ivoire à ses pieds, laquelle a été depuis traduite en l'église collégiale de Saint-Severin-lès-Bourdeaus, et son épée à Roquemadour en Quercy (1). » Ce bracmar ayant été perdu dans les désordres des guerres suivantes, on substitua à sa place une lourde masse de fer, appelée

(1) Duplex, *Hist. de France*, *Charlemagne*, chap. VIII et XI, p. 321.

encore l'épée de Roland, sans doute pour montrer par là combien était considérable le présent de ce guerrier (1).

L'an 1170, selon Roger de Hoveden, annaliste anglais, ou 1171, selon le calcul de Robert Dumont, Henri II, roi d'Angleterre, se transporta à Roc-Amadour par dévotion, pour acquitter un vœu, qu'au témoignage de Jean Brompton, il avait fait à Marie, dans une grave maladie dont il avait été attaqué à la Mote-Gercei. Revenu de cette infirmité par l'intercession de la Mère de Dieu, il ne mit pas de retard à l'accomplissement de ses engagements, et se hâta de venir vers la Saint-Michel rendre ses hommages à sa libératrice. Mais comme ce pèlerinage l'approchait des terres de ses ennemis, il eut soin, dans ce voyage de prières, de s'entourer d'une grande multitude d'infanterie et de cavalerie, comme s'il eût marché au combat. Cependant il ne fit aucun mal à qui que ce fût, et répandit même de larges aumônes dans le sein des pauvres (2).

Henri le jeune, son fils, étant tombé grièvement malade dans la ville de Martel, en l'année 1183, il fut visité par Guillaume de Tignéra, ancien abbé de Doulas, venu de Bretagne, et par Géraud Hector, autrement Géraud III, évêque de Cahors, qui tous deux avaient fait par dévotion le pèlerinage de Roc-Amadour (3). Ils s'étaient trouvés dans cette ville avec Pons d'Espale, prieur de Royas, avec lequel ils se rendirent auprès du prince (4). Ce n'est pas même la seule fois que Géraud Hector vint

(1) Cathala-Coture, liv. II, chap. XIII, p. 96.

(2) Robert. de Monte ad an. 1770. — Jean Brompton, dans Baluz. *Hist. Tutel.* chap. XV, p. 134. — Odo de Gissey, p. 145. — Roger de Hoveden, *Annal. angl.*

(3) Guillaume Lacroix, *Acta episc. Cadurc.*

(4) Chron. Lemov. dans le *Recueil des historiens des Gaules*, tom. XVIII, p. 217.

à la sainte chapelle, puisque nous l'y revoyons encore dans l'année 1190, comme nous le dirons ailleurs.

A la suite de ces princes, je vois venir Simon, comte de Montfort en l'année 1211. Guillaume de Cardaillac, quatrième du nom, évêque de Cahors, avait été député vers lui par la noblesse du pays pour l'engager à sauver leur territoire de la fureur des Albigeois, et à en prendre lui-même possession comme seigneur. Le comte accepta volontiers cette proposition, et se rendit à Cahors où il fut reçu avec honneur; mais il n'y resta que quelques jours, et accompagna jusqu'à Roc-Amadour les troupes allemandes, qui retournaient dans leur pays, afin de rendre ensemble leurs hommages à la Mère de Dieu (1). Le légat du pape, Arnaud Amalric, d'abord abbé de Grand-Selve, puis de Citeaux, et plus tard archevêque de Narbonne, vint aussi dans la même année y passer l'hiver tout entier (2).

Les évêques de Tulle et de Cahors ont toujours eu coutume de venir voir Notre-Dame dans son sanctuaire miraculeux, et il ne se trouvera guère d'évêques du Quercy qui n'aient été à cet oratoire, surtout si leur séjour a été de quelque durée dans leur diocèse. Les historiens ont même soin de remarquer que lorsqu'un évêque de Cahors se rendait à Roc-Amadour, il était reçu par les chanoines avec tant de bienveillance et de respect, que l'on ne souffrait jamais qu'il eût à payer aucune espèce de dépense (3); aussi ces prélats s'appli-

(1) Guillaume Lacroix, *Act. episc. Cadurc.* p. 85. — Odo de Gissey, p. 146. — Catel, *Hist. des comtes de Toulouse.*

(2) *Hist. des Albig. Recueil des Hist. Gaul.* tom. XIX, p. 144.

(3) Odo de Gissey, d'après un rôle manuscrit des Evêques de Cahors, p. 151.

quaient-ils de leur côté à contribuer de tout leur pouvoir au bien et à l'honneur de l'église de Roc-Amadour, comme lorsque Géraud II, en son synode célébré dans l'abbaye de Souillac, au mois de novembre 1113, maintint les religieux de l'abbaye de Tulle en tout ce qui leur pouvait appartenir dans la dépendance du diocèse de Cahors.

Césarius, moine de la vallée de saint Pierre, ou d'Heisterbac, qui a écrit la vie de saint Engelbert, archevêque de Cologne, rapporte que cet illustre personnage, issu de la plus grande noblesse, métropolitain de la Basse-Allemagne, prince et électeur de l'empire, chancelier d'Italie, honoré par les ambassades de plusieurs monarques, et entre autres des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie et de Bohême, mais, ce qui relève bien davantage sa gloire, mis à mort pour la justice et décoré de la couronne du martyre, « aimait tellement la bienheureuse Vierge Marie, qui est la mère du bel amour, c'est-à-dire de Jésus-Christ, source et auteur de tout amour, que, pendant plusieurs années, il jeûnait tous les mercredis en son honneur, et visita deux fois pendant son épiscopat l'église dédiée à son culte dans Roc-Amadour (1). » Ainsi voyait-on de saints et illustres pèlerins se faire un devoir de braver les dangers d'un long et pénible voyage pour se mettre sous la protection d'une si puissante patronne.

Mais si des princes étrangers témoignaient à la Vierge de Roc-Amadour une si grande dévotion, comment n'aurait-elle pas reçu les hommages du plus pieux et du plus saint de nos rois ? Aussi lisons-nous dans la chronique de

(1) Cesar. *Vita sancti Engelberti*, lib. I, cap. IX, *Apud Surium*, tom. VI, p. 152. — Odo de Gissey, p. 147.

saint Martial, qu'en l'année 1245, saint Louis, roi de France, remis d'une forte maladie, fit un pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour, en action de grâces de sa guérison, et en accomplissement du vœu par lequel il s'était lié envers la très sainte Vierge (1). La Chronique de Limoges nous atteste de plus que la reine Blanche et les trois frères du roi firent partie de ce voyage, ainsi qu'Alphonse, comte de Boulogne-sur-Mer par son mariage avec Mathilde de Dammartin, veuve de Philippe, fils puîné de Philippe-Auguste, et qui parvint sous le nom d'Alphonse III, en 1246, au trône de Portugal, comme successeur de Sanche II dit Capel, son frère (2).

L'an 1324, le roi Charles-le-Bel et la reine, avec N. Valois, son oncle, et le roi de Bohême, nommé Jean, firent un voyage à Cahors, où ils furent reçus avec la plus grande pompe. De là ils se rendirent à Roc-Amadour, où ils furent accompagnés par les députés de la ville. On donna des robes neuves aux consuls pour l'entrée du roi (3).

On a retrouvé parmi les vieux parchemins de la Bibliothèque royale, un acte latin qui confirme ce voyage déjà certain par d'autres témoignages irrécusables. C'est un ordre donné aux bateliers de Montvalent et Creisse, de mettre tous les bateaux à la disposition du roi pour son second passage, comme ils l'avaient fait pour le premier ; ce qui suppose que le prince passa et repassa la Dordogne. Voici cette pièce dans son entier :

« Ayméric de Cros, chevalier de notre seigneur le roi de France et de Navarre, sénéchal du Périgord et du

(1) Baluz. *Hist. Tutel.*, liv. II, chap. xxv, p. 168. — Oroux, *Hist. Eccles.* tom. 1, liv. III, p. 293.

(2) Chron. Lemov., Bibl. des manuscrits, *Fond de Gaignere.*

(3) L'abbé de Foulhiac, *Chron. man. du Quercy*, à l'an 1324.

Quercy, à notre bien-aimé le baile royal de Martel, et à son lieutenant, salut : à vous et à chacun de vous solidairement, nous ordonnons et enjoignons sur tout ce que vous pouvez faire pour notre seigneur le roi, et sous peine de corps et de biens, de préparer, à la vue de ces présentes, tous les bateaux que vous avez déjà rassemblés une autre fois aux ports de Montvalent et de Creisse, sur la Dordogne, pour le passage du roi notre seigneur, et de ses gens ; et mandons à tous vos subordonnés, sous peine de corps et de biens, de la part du roi et de la nôtre, qu'ils aient à vous écouter, à vous obéir, et à prêter, s'il est besoin, conseil, aide et secours pour accomplir fidèlement nos ordres. Donné à Cahors, le lundi après la fête de saint Valentin, sous notre propre sceau, en l'absence du sceau de notre sénéchaussée, l'an du Seigneur 1323 (1). » L'année 1323 en vieux est l'année 1324, selon notre manière de compter.

Le fils aîné de Philippe de Valois, Jean, duc de Normandie, et lieutenant du roi, comte de Poitou, d'Anjou et du Maine, visita également Roc-Amadour, puisqu'il s'y trouvait le 25 septembre 1344, comme l'atteste une charte donnée dans cette ville, pour « octroyer cent livres tournois à Piètre Ongre, escuier de son amé et féal le chambellan de Tancarville (2). »

Dans le quinzième siècle et particulièrement en 1445 et 1451, les pèlerinages à Roc-Amadour devinrent encore plus fréquents (3). En 1463, Louis XI à son retour du Béarn et du Languedoc, visita le sanctuaire de Roc-Amadour et y fit ses dévotions le 21 juillet : c'est ce que nous attestent l'Histoire de Brives-la-Gaillarde et les Annales de Figeac. Le roi s'était arrêté dans cette dernière ville qui

(1) Parchemins mêlés de la Bibl. royale.
(2) Orig. en parch., au cabinet généalogique, Bibl. royale.
(3) L'abbé de Foulhiac, *Chron. man. du Quercy*.

l'avait reçu aux cris mille fois répétés de *Biho lou Rei* !!! et lui avait envoyé les présents d'usage par ses consuls, qui furent l'attendre au port de la Madeleine, remplacé aujourd'hui par un magnifique pont de fer (1).

II. A ces exemples particuliers, il serait facile de joindre un grand nombre d'hommages publics rendus à Marie dans son sanctuaire, si les révolutions n'avaient anéanti les vieux témoignages de cette dévotion des peuples; car d'anciens écrivains nous assurent que dans les siècles passés l'oratoire de Notre-Dame de Roc-Amadour était visité avec un saint empressement par les peuples de la Gascogne (2). L'auteur de l'histoire de ce pieux sanctuaire déclare avoir parlé à une personne digne de foi, qui l'assurait avoir vu, en un seul jour, plus de trente processions monter avec dévotion les marches qui conduisent à la sainte chapelle, et un chanoine de Roc-Amadour, non content de lui confirmer ce fait, lui protesta en avoir vu souvent un bien plus grand nombre (3).

En l'année 1546, le grand pardon, dont il sera parlé plus bas, étant arrivé, la foule des pèlerins qui accouraient, non séparément, mais par villes et par provinces, devint si considérable que l'emplacement se trouva trop étroit pour les contenir; en sorte que plusieurs personnes furent étouffées dans la foule. Ce fait est attesté par M. de Malleville dans ses Chroniques du Quercy; je veux transcrire ici ses propres paroles : « En 1546, le 24 juin, jour et fête du Saint-Sacrement et de saint Jean, fut le grand pardon de Roc-Amadour au-

(1) *Hist. de Bri. es*, p. 95. — *Arch. de Figeac*, dans M. de Bons, *Ann. de Figeac*, p. 243.

(2) Ferrcolus Locrius, liv. *de l'auguste Vierge Marie*, liv. IV, chap. LXXVI. — Odo de Gissey, chap. XI, p. 141.

(3) Odo de Gissey, chap. XIX, p. 142.

quel lieu le concours des peuples du royaume et étrangers fut si grand que plusieurs personnes de tout âge et sexe furent étouffées en la presse, et étaient les tentes des cabaretiers en très grand nombre tendues en la campagne de toute part comme un grand camp (1). »

Mais outre ces faits généraux, l'histoire nous en a conservé deux particuliers dont il est bon de faire ici mention.

La ville de Gramat, frappée de la peste en 1564, jugea que le seul remède contre le mal était de recourir à la Mère de Dieu. Tous les habitants d'un commun accord résolurent d'aller en procession à Notre-Dame de Roc-Amadour, et s'engagèrent par un vœu solennel à se rendre tous les ans le lendemain de Pâques à la sainte chapelle, s'il plaisait à Dieu de détourner le cruel fléau qui pesait sur leurs têtes. Leur confiance ne fut pas trompée, et non seulement la ville fut delivrée de la contagion à laquelle ses habitants étaient en proie, mais elle est même restée exempte de ses ravages depuis cette époque, quoique dans maintes occasions plusieurs villes et villages des environs aient été livrés à la désolation et à la mort (2).

Le second fait, qu'il ne faut pas laisser dans l'oubli, c'est la procession d'une abbaye de saint Benoît au diocèse de Sarlat, appelée Terrasson. Les religieux de ce monastère, suivis d'une grande foule de peuple, se transportèrent l'an 1598, le 25 juillet, à Notre-Dame de Roc-Amadour pour s'acquitter de la promesse qu'ils avaient faite à la Mère de Dieu, dont la bonté, acceptant leur vœu, les avait délivrés d'une mortalité qui faisait périr tous leurs bestiaux, et d'une sécheresse excessive

(1) *Chron. manus. du Quercy*, par M. de Malleville.
(2) Odo de Gissey, chap. XIX, p. 141.

qui brûlait les bleds et menaçait le pays d'une entière famine (1).

Ces anciens exemples se renouvellent sans doute encore aujourd'hui, et les pays voisins de ce sanctuaire de grâce ne manquent pas de venir, dans leurs besoins, implorer le secours de la Mère des miséricordes.

III. Nous devons ajouter à ces visites publiques et particulières une courte notice des événements célèbres qui ont amené de grands personnages dons l'église de la très sainte Vierge.

L'histoire nous apprend que Bernard III, évêque de Cahors depuis l'an 1035 jusqu'à l'année 1053, faisait sa résidence ordinaire à Roc-Amadour, dont la dévotion devenait à cette époque de jour en jour plus éclatante, et qu'il construisit de grands bâtiments, les mêmes sans doute que ceux qui attestent encore aujourd'hui la libéralité des pèlerins. Il y reçut l'hommage de la terre de Brassac, par Boson, vicomte de Saint-Cirq et de Calvignac (2).

Même hommage fut, en 1190, reçu dans le même lieu par Géraud Hector, évêque de Cahors, autrement Géraud III, de Raimond, vicomte de Turenne, et de Boson, son fils, pour les terres de Brassac, Saliac, Banachs et Casiliac (3).

L'an 1227 Guillaume Pierre de Bérens, évêque d'Albi, ayant donné la démission de son évêché entre les mains de Romain, cardinal du titre de Saint-Ange, légat du pape, Grégoire IX écrivit au chapitre de cette ville de s'entendre avec l'archevêque de Bourges, pour lui donner un successeur dans les quinze jours qui suivraient la réception du bref. D'après cet ordre, l'arche-

(1) Odo de Gissey, p. 142.

(2) L'abbé de Foulhiac, *Chron. man. du Quercy*.

(3) Cathala-Coturc, *Hist. du Quercy*, liv. III, chap. XIV; p. 150. — Odo de Gissey, chap. XX, p. 151.

vêque de Bourges enjoignit aux chanoines de lui envoyer à Roc-Amadour une députation munie de tous les pouvoirs du chapitre, pour procéder à cette élection, qui se fit en effet sous les auspices de la sainte Vierge dans la chambre de l'abbé de Tulle. Le choix tomba sur Durand, archidiacre de Bourges, prélat aussi distingué par ses talents que par ses vertus (1).

Un acte plus solennel encore y fut dressé en 1230. Ce fut le traité de paix conclu « A l'honneur de Dieu et du seigneur Louis (2), par la grâce de Dieu, roi des Français, et sans blesser les droits de l'Église romaine, entre Raimond, vicomte de Turenne, Bertrand de Gordon, Bernard, abbé de Tulle, les consuls de Cahors et les consuls de Figeac, pour réprimer dans ces contrées les cruautés et les rapines des brigands, et conserver entre tous la paix royale. Cette paix devait commencer à Pâques et durer pendant huit ans. » Elle fut signée à Roc-Amadour le 2 de février 1230 (3).

Les principaux personnages du Quercy s'assemblèrent à Roc-Amadour, en 1231, pour demander à Dieu l'extirpation de l'hérésie des Albigeois. Là, réunis dans la chapelle de la Mère de Dieu, ils prêtèrent tous unanimement serment de fidélité à l'Eglise catholique, jurèrent de défendre la religion de leurs pères, et promirent de protéger les familles religieuses contre lesquelles cette malheureuse secte semblait particulièrement s'armer. Ils eurent la douce consolation de voir leurs prières exaucées d'une manière presque miraculeuse : peu d'années après, cette secte ne parut plus dans le pays (4).

En l'année 1285, Simon, archevêque de Bourges,

(1) Baluz. *Hist. Tutel.* lib. II, cap. XXIII, p. 161.
(2) Louis VIII.
(3) Baluz. *Hist. Tutel.* lib. II, cap. XXIII, p. 162.
(4) Guillaume Pélisson. — Odo de Gissey, chap. XX, p. 149. — Cathala-Coture, *Hist. du Quercy*, liv. IV, p. 219.

étant venu à Roc-Amadour, « y fut reçu processionnellement par l'abbé de Tulle et par le prieur du monastère, ainsi que par toute la communauté, au son de toutes les cloches, et y conféra les saints ordres à quelques clercs de son diocèse, et des diocèses de Clermont et de Cahors, avec l'agrément de l'évêque. Puis, le dimanche suivant, il y officia, prêcha, accorda l'indulgence, et donna, en présence de l'évêque de Cahors, la confirmation à une multitude de peuple. » Le même archevêque revint de nouveau à Roc-Amadour dans l'année 1291, où il ordonna des acolytes, des sous-diacres, des diacres et des prêtres. Il fut accueilli avec les mêmes honneurs, y remplit les mêmes fonctions de l'épiscopat, et distribua les mêmes indulgences (1).

Dans l'année 1307, Arnaud, dernier abbé et premier évêque de Tulle, se trouvant à Roc-Amadour pour y satisfaire à sa dévotion, reçut cependant l'hommage de Bernard, comte de Comminges et vicomte de Turenne, pour la vicomté de Brassac, dont, comme nous l'avons déjà vu, le même hommage avait été rendu trois siècles auparavant à Bernard de Cahors, par le vicomte de Saint-Cirq (2).

On voit par ce court exposé que l'église de Roc-Amadour, presque entièrement oubliée aujourd'hui au milieu des ruines et des rochers, était dans ces temps anciens comme un centre glorieux où venaient se réunir les personnages les plus illustres, et s'accomplir les plus célèbres événements.

§ II.

Dons faits à Notre-Dame de Roc-Amadour.

Les grands et les princes du monde ne se sont pas

(1) Baluz. *Hist. Tutel.* lib. II, cap. XXVII, p. 177, et cap. XXVIII, p. 179.

(2) Ibid. p. 183.

contentés de visiter la Vierge de Roc-Amadour; ils ont voulu encore ou l'enrichir sans la visiter, ou joindre à leurs visites des présents dignes de leur grandeur et de la sienne. Je ferai ici un court recueil des offrandes dont le souvenir a pu échapper à la longueur du temps et aux vicissitudes des révolutions.

Le premier exemple que je rencontre dans les anciennes histoires, c'est la donation faite par Aralbert de Bornia et son épouse, qui concédèrent à Dieu et à Saint-Martin de Tulle tout ce qu'ils avaient dans l'église de Roc-Amadour, avec le consentement de leurs deux fils Bernard et Aralbert. Après la mort de son père, Bernard renouvela ce don, et à son tour Aralbert le ratifia dans le jour même de la sépulture de son frère. Le fait eut lieu en l'an 1095, sous le règne de Philippe Ier, roi de France, et sous l'épiscopat d'Elbe, archevêque de Limoges (1).

Odon, comte de la Marche, fit don, en 1119, de la forêt de Mont-Salvy, à Dieu, à la bienheureuse Marie de Roc-Amadour, et à Saint-Martin de Tulle, ainsi qu'aux moines qui desservent l'église. Cette forêt sera libre de tout impôt, et demeurera à jamais sous la protection des comtes ses successeurs. « Si quelqu'un ose, par une audace téméraire, contrevenir aux dispositions de cette donation, qu'il encoure la colère, d'abord du Dieu tout puissant, puis de la bienheureuse Vierge Marie, du bienheureux Martin, et de tous les Saints, et qu'il demeure à jamais dans l'enfer avec Dathan et Abiron. Ce don a été fait l'an 1119, depuis l'Incarnation du Seigneur, sous le règne du roi Louis (2), du temps d'Eustorge, évêque de Limoges, sous le gouvernement d'Eble, abbé de Tulle. Fait à Peyrac, le qua-

(1) Archives de l'évêché de Tulle, *Fonds de Gaignères.*
(2) Louis VI, dit le Gros.

trième du mois de janvier, devant la porte dudit monastère (1). » Cet acte, rédigé en bonne forme, est confirmé par la signature de plusieurs témoins.

Nous ne devons pas passer sous silence le présent que Léofoas ou Sancie, fille de Garcia-Ramirez, roi de Navarre, sœur de Sanche-le-Sage, et femme de Gaston V, vicomte de Béarn, envoya à l'église de Roc-Amadour par l'abbé lui-même, en 1170. C'était une tapisserie d'un long travail, qu'elle avait faite avec peine de ses propres mains : présent qui dut être doublement cher à la très sainte Vierge, et par la richesse de l'étoffe, et par la piété de la princesse, qui s'y était adonnée avec tant de zèle (2).

Après elle, Alphonse IX, roi de Castille et de Tolède, en l'année 1181, consacra à Notre-Dame de Roc-Amadour les terres de Fornellos et d'Orbanella. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de voir le style de ces anciennes donations : voici une traduction abrégée de la pièce dont il s'agit ; elle est faite sur l'original tiré textuellement des archives de l'église de Tulle (3).

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, qui est honorée et adorée par les fidèles dans l'unité d'une seule nature. Parmi les œuvres de piété, il est souvent convenable aux rois de construire des monastères à l'honneur de Dieu, et de les exalter quand ils sont construits par des dons royaux, surtout lorsqu'ils servent d'asile à des hommes religieux qui, méprisant la pompe du monde, voués à la solitude du cloître, et appliqués avec zèle au chant des hymnes et des psaumes, ainsi qu'au recueillement de l'oraison, ne cessent de répandre nuit et jour devant Dieu de ferventes prières pour le salut

(1) Baluz. *Hist. Tutel.*, lib. II, cap. XVI, p. 138 et 469.
(2) Ibid. cap. XXI, p. 153, et *Notes sur Agobard*, p. 103.
(3) Id. *Hist. Tutel.* p. 493-49

des rois et des peuples. C'est pourquoi moi, Alphonse, par la grâce de Dieu, roi de Castille et de Tolède, avec mon épouse, la reine Aliénor, et notre fils, le roi Sanche, mu par un mouvement libre de mon ame et par un acte spontané de ma volonté, n'ayant en vue que la piété et la miséricorde, j'ai, dans l'intention de soulager les ames de mes parents et d'assurer mon propre salut, fait cet acte de donation ferme et perpétuelle à Dieu et à la bienheureuse Marie honorée à Roc-Amadour, ainsi qu'à vous, dom Géraud, abbé de l'église de Tulle, à tous vos successeurs, et à toute la communauté de votre église. Je vous donne et vous cède la terre appelée Fornellos, sur le chemin de Saint-Jacques, entre Burgos et le territoire de Soriz, ainsi que la terre d'Orbanella, voisine de Fornellos, avec toutes leurs dépendances... en sorte que vous et vos successeurs puissiez disposer de ces terres comme il vous plaira, les donner, les vendre, les changer, les mettre en gage librement et absolument, sans éprouver aucun empêchement ni contradiction. »

Après avoir ajouté qu'il ne se réserve aucun droit sur ces terres, qu'il exempte de tout impôt ceux qui les habitent présentement ou pourront par la suite les habiter, qu'il leur accorde la permission de couper dans les forêts royales tout le bois nécessaire pour la construction ou pour le chauffage, qu'il autorise leurs troupeaux et ceux de leurs serfs à paître dans les pâturages dépendants de la couronne, il continue en ces termes :

« Si quelqu'un ose porter la moindre atteinte à cette donation que je viens de faire, en déchirer quelques pages, inquiéter les donataires, ou diminuer en rien mes intentions, qu'il encoure pleinement la colère du Dieu tout puissant; qu'esclave du démon, il soit, comme le traître Judas, livré aux peines de l'enfer, et qu'en

attendant, il paie en amende au trésor royal une somme de mille livres d'or très pur, et restitue à vous, abbé Géraud, et à vos successeurs, ou aux vicaires que vous et vos successeurs pourront établir à Fornellos et à Orbanella, le double du dommage qu'il aura causé. »

Cette pièce est datée d'Attentia, l'ère 1219, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 1181. Elle se termine par ces mots :

« Moi, le roi Alphonse, régnant dans la Castille, à Tolède, dans l'Estramadure et les Asturies, j'ai ordonné de faire le présent privilége, que je valide et confirme de ma propre main. »

Suivent les signatures de plusieurs évêques et dignitaires du palais. L'écrit est fait par maître Géraud, notaire du roi, sous la chancellerie de Pierre de Cardona.

Cette donation fut confirmée plus tard par Ferdinand III, roi de Castille et de Tolède, avec l'infant dom Alphonse, son frère, du consentement de la reine-mère Bérengère, entre les mains de dom Etienne, alors prieur de Fornellos. L'acte dressé en 1217 maintient à Notre-Dame de Roc-Amadour tous les priviléges accordés par le roi Alphonse, priviléges qui furent de nouveau ratifiés en 1304 et en 1318, par Ferdinand IV et Alphonse XI, deux de ses successeurs, ainsi qu'il résulte de deux décrets espagnols tirés des archives de l'église de Tulle (1).

Vers 1193 donation fut faite par Raimond et Aimeric de la Vaysa, à Dieu et à Sainte-Marie de Roc-Amadour, de la prétention qu'ils avaient au nom de Guillaume de la Vaysa, contre l'abbé de Tulle, touchant l'église de Roc-Amadour, en ces termes :

« Nous faisons savoir aux hommes présents et futurs, que nous Raimond de la Vaysa, et Aimeric de la Vaissa (2), avons donné et accordé à Dieu, à la bienheu-

(1) Baluz. p. 595 et 631.

(2) L'original porte cette différence d'orthographe.

reuse Marie, à l'abbé de Tulle, ainsi qu'à ses successeurs, et aux moines qui pourront servir le Seigneur dans ce lieu, tout ce que nous possédions et réclamions à l'abbé de Tulle, pour l'église de Roc-Amadour, soit au nom de Guillaume de la Vaysa, soit de quelque autre manière, justement ou injustement; car nous savons que toutes nos demandes sur ce point étaient injustes, et ne tendaient qu'à la damnation de nos ames. Pour [illegible] le seigneur abbé nous a donné deux cents sols.

« Furent présents à cette donation le même seigneur, abbé Bertrand, prieur de Roc-Amadour, etc... et nous, après avoir signé cette charte, nous l'avons offerte sur l'autel de la Vierge Marie (1). »

Au commencement du siècle suivant, l'année 1202, Sanche VII, surnommé *le Fort* ou l'*Enfermé*, roi de Navarre, donna en faveur de la même église une charte dont voici en partie la teneur :

« Au nom du Seigneur, ainsi soit-il.

« Qu'il soit connu à tous les hommes présents et futurs, que moi, Sanche, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, je donne au monastère de Sainte-Marie de Roc-Amadour, pour mon ame et celle de mes parents, la rente que j'avais coutume de tirer de l'ancien marché de l'Etoile, situé sur la route publique qui mène les pèlerins à l'église Saint-Jacques, rente qui se monte à ving-cinq pièces d'or, et de même une autre rente, produit des moulins établis en avant de la population de Ville-Torte, dans les sables, et montant à vingt-trois pièces d'or, à condition toutefois que les clercs dudit monastère emploieront sur ce revenu quarante et une pièces d'or pour le luminaire de ladite église de Sainte-Marie de Roc-Amndour, en faveur de mon ame et de

(1) *Arch. man. de Roc-Amadour*, Bibl. royale, MS. 215, fol. p. 238.

celle de mes parents. Un cierge allumé devra brûler nuit et jour à perpétuité devant l'autel de la bienheureuse Vierge, aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de la Purification, de la Pentecôte, de la Trinité, de l'Assomption et de la Toussaint. On placera dans chacune de ces fêtes vingt-quatre cierges sur l'autel; chacun pèsera une demi-livre. Quant aux deux pièces d'or restantes, l'une sera employée pour l'encens nécessaire à ces mêmes fêtes, et au service de l'église; l'autre sera donnée à celui qui a coutume de prêcher devant l'autel dédié à Marie, dans le susdit monastère. Je fais cette donation entièrement et sans réserve, de telle sorte cependant que les conventions soient exécutées dans tous les siècles, ainsi qu'elles sont détaillées dans cet écrit (1). »

La somme semble être peu considérable pour le don d'un roi, mais il faut se souvenir que l'argent, à cette époque, était beaucoup plus rare qu'aujourd'hui, et avait par là même une tout autre valeur, en sorte que cette offrande était vraiment digne d'un grand prince.

L'an 1208, Pons de Gordon, seigneur voisin de Roc-Amadour, donna à la Mère de Dieu tout ce qui pouvait lui appartenir dans la seigneurie d'Espagnac.

Neuf ans après, c'est-à-dire en 1217, Erard de Brienne, seigneur de Rameru, qui se rattachait par sa naissance aux premières familles princières de l'Europe, et Philippine, son épouse, fille de Henri, comte de Troyes et roi de Jérusalem, firent, par un acte public, à Notre-Dame de Roc-Amadour, l'offrande de deux cierges, destinés à brûler nuit et jour devant son image. Cette pièce, tirée des archives de Roc-Amadour, étant rare et curieuse, nous nous faisons un devoir de la rapporter tout entière (2).

(1) Baluz. *Hist. Tutel.* p. 507-508.
(2) Ibid. p. 523 et 579.

« Moi, Erard de Brienne, et Phillipine mon épouse, fille de Henri, d'illustre mémoire, autrefois comte de Troyes, nous faisons savoir à tous que nous donnons et concédons en aumônes pour la rédemption de nos ames et celles de nos parents, à l'église de la bienheureuse Marie de Roc-Amadour, des cierges communs, qui devront brûler incessamment la nuit et le jour dans ladite église, consacrée à cette Vierge perpétuelle, et nous assignerons, sur notre patrimoine, des revenus suffisants pour acquitter ce vœu. Cependant, comme les affaires et les occupations de la guerre ne nous ont pas laissé jusqu'à présent la faculté d'exécuter ce dessein, nous demandons dévotement et avec instance à l'abbé et au chapitre dudit lieu, de vouloir bien, au reçu de nos lettres, suppléer à notre insuffisance, et faire brûler les cierges sur l'autel. Quant à nous, sitôt que Dieu nous aura accordé la paix ou le loisir de vaquer à ce soin, nous restituerons intégralement tout ce qu'ils auront déboursé pour suffire à cette dépense, ou si, de leur côté, ils étaient obligés de vendre quelques-uns de leurs revenus pour y faire face, nous leur donnerons l'argent suffisant pour en acheter de nouveaux. Fait l'an du Seigneur 1217, le mardi avant la Résurrection du Seigneur. »

Erard étant mort la même année, Philippine, sa veuve, eut soin d'exécuter fidèlement ses intentions par l'acte suivant :

« A tous ceux qui les présentes verront, Philippine, dame de Rameru, salut dans le Seigneur. Que tous sachent que pour la dotation des deux cierges destinés à brûler nuit et jour dans l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour, dotation faite à ladite église par mon bien-aimé mari de pieuse mémoire, Erard de Brienne, seigneur de Rameru, pour la rédemption de nos ames.... j'assigne vingt livres sur les revenus de Bagneux au

diocèse de Bourges, dont le paiement a coutume de se faire tous les ans à la fête de la Purification, et qui devront être soldés à perpétuité, à Lantillac, dans l'octave de la susdite fête, sur le mandat de l'église de Roc-Amadour. En foi de quoi j'ai fait confirmer de mon sceau les présentes lettres. Fait l'an du Seigneur 1217, au mois de Juin, la sixième férie (le vendredi) avant la Nativité du bienheureux Jean-Baptiste. »

Pour rendre cet engagement plus inviolable, elle consentit à être excommuniée par l'évêque de Troyes, avec tous ses héritiers, si elle-même ou quelques uns d'eux osaient revenir sur une donation aussi authentique, comme il résulte des lettres de Nicolas, évêque de cette ville, dont nous avons encore la teneur. Aussi, en l'année 1271, cet acte fut-il de nouveau et solennellement confirmé par Erard de Brienne, chevalier, seigneur de Venezy et de Bagneux, qui approuva, par une charte particulière, la donation de Philippine et d'Erard ses célèbres aïeux.

J'ajouterai quelques mots sur la charte de Savaric, prince de Mauléon et seigneur de Talmont, célèbre à cette époque par ses connaissances dans l'art militaire et par l'élégance de ses poésies (1), lequel, dans l'année suivante, 1218, donna, « en pure et perpétuelle aumône, à l'église de la bienheureuse Marie de Roc-Amadour, la terre de Lisleau, avec une exemption absolue de toute imposition et de toute charge... plus vingt livres de rente payables à la Saint-Michel, vingt setiers par an du premier froment sorti de son aire, la moitié de la moisson résultant de deux autres domaines, et enfin un marc d'argent pour le chapelain du lieu, selon l'institution de Raymond de Mauléon, son père. » L'acte, signé de

(1) Baluz. p. 527-528; ex chart. Tutel.

la main de Savaric, est ratifié par un grand nombre de témoins.

Henri, duc de la Basse-Lorraine ou de Lothier, concéda, en 1225, un revenu de dix livres perpétuelles à la Vierge de Roc-Amadour. En 1229, Raymond, comte de Toulouse et dernier du nom, y joignit une fondation de deux marcs d'argent payables à perpétuité. Alphonse, également comte de Toulouse, et frère de saint Louis, fit présent d'une lampe d'argent pour être suspendue devant l'image de Notre-Dame. Un semblable présent fut offert à la même chapelle par la comtesse de Montpensier, princesse française. On a conservé encore des lettres de Philippe III, roi de France, datées de Paris, en l'année 1276, par lesquelles il approuve et ratifie la fondation faite par Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, son oncle paternel, lequel avait laissé une rente de vingt livres de Touraine, payables moitié à l'Ascension et moitié à la Toussaint, pour entretenir dans l'église de Roc-Amadour un cierge perpétuellement allumé en l'honneur de la très sainte Vierge (1).

L'an 1234, Pons de Gordon, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait déjà fait un riche présent à Roc-Amadour, voulut encore se dépouiller en sa faveur de tous ses droits sur le château de Bel-Castel. Ce fait, dont nous ne trouvons aucune mention dans les histoires imprimées jusqu'à ce jour, est évidemment démontré par une lettre que nous avons puisée dans la copie légale des archives de Roc-Amadour, faite par ordre de Louis XIV, soit pour assurer les droits de sa Majesté, soit pour fournir des monuments à l'histoire, en présence de Jean de Doat, président de la cour des comptes de Navarre, par le ministère de Gratian Capot, huissier en la même cour.

(1) Baluz. *Hist. Tutel.* p. 579.

Cette pièce étant absolument inédite, nous la donnerons tout entière.

« Pons de Gordon à ses bien-aimés féaux Bérenger de Cardailhac, Bertrand et Imbert de Bel-Castel, à B. de Casnac, à tous les autres chevaliers et habitants de Bel-Castel, et de son apanage, ainsi qu'aux recteurs des églises de Maraiguet et de Lopiac, et à tous les autres hommes qui demeurent dans ces mêmes lieux, salut dans l'auteur du salut.

« Je veux que vous sachiez tous, et que tous ceux à qui ces lettres parviendront sachent avec vous, que moi, Pons, ai donné et accordé, à la bienheureuse Marie de Roc-Amadour et au monastère de Tulle, le domaine, la propriété, les hommages, et généralement tous les droits que j'avais ou que je pouvais avoir sur le château de Bel-Castel, sur son apanage et toutes ses dépendances tant en eaux qu'en bois et en terres cultivées ou incultes, et spécialement la terre de Lopiac avec toutes les appartenances qui peuvent me revenir à quelque titre que ce soit, ainsi que tous les droits que j'ai ou dois avoir à Maraiguet, tant sur les fontaines que sur toutes les autres dépendances, quelque part qu'elles se trouvent. Je me dépouille de tous ces titres pour en investir l'abbé lui-même, à qui je transporte tous mes droits et tous ceux de ma famille, voulant que l'église de la bienheureuse Marie de Roc-Amadour et le monastère de Tulle aient et possèdent, à perpétuité, tranquillement et en paix, les domaines, propriétés, hommages et pleinement tous les autres droits qui m'étaient dévolus à quelque titre que ce soit, avant la donation. Ainsi je vous mande, vous avertis, vous prie et vous ordonne de répondre à l'avenir aux abbés et au monastère de Tulle sur tous les articles ci-dessus, comme à votre véritable seigneur, et de vous regarder comme tenus envers lui

à la même déférence à laquelle vous étiez et deviez être tenus envers moi. Et moi, Pons, par cette charte signée de ma main, je vous absous et vous tiens quitte, pour moi et pour les miens, maintenant et pour toujours, de tout domaine, hommage et droit quelconque appartenant à moi et aux miens. »

Suivent les noms de plusieurs témoins tant religieux que séculiers. La date porte : « Donné à Roc-Amadour, dans la fête de Saint-Martin d'hiver, l'an du Seigneur 1234. » Puis vient une clause ainsi conçue : « En compensation du don ci-dessus énoncé, le seigneur abbé m'a compté huit mille sols, par le paiement desquels je me trouve pleinement satisfait. Et moi, Gaubert de Doma, chevalier, neveu du seigneur Pons, je confesse et proteste que j'ai approuvé la dotation et concession ci-dessus, et que j'ai donné plein consentement à tout son contenu, vous mandant à tous et vous conseillant en bonne foi d'obéir selon l'avis du seigneur Pons, mon oncle, à l'abbé de Tulle, comme de fidèles vassaux, et de lui rendre hommage et fidélité, sans y manquer dans aucune occasion (1). »

Ce don fut confirmé en 1540, par Fortanier de Gourdon (2).

Nous trouvons dans les archives de la maison de Turenne, que le pape Clément V avait fait, en 1314, un legs à la même église « pour tenir perpétuellement une chandelle de cire, ou un cierge allumé honorablement dans un bassin ou dans un vase d'argent, en la chapelle de la bienheureuse Vierge Marie de Roc-Amadour, pour honorer cette Vierge bienheureuse, et obtenir la rédemption de son ame. » Ce fut d'après ce legs et pour son

(1) *Arch. man. de Roc-Amadour*, Bibl. royale, MS. 125, fol. 240-242.

(2) L'abbé de Foulhiac, *Chron. man. du Quercy*.

exécution qu'Arnaud de Saint-Astier, abbé de Tulle, acheta de Bernard, vicomte de Turenne, cinquante livres de rente, monnaie de Raymond, sur Floirac, au diocèse de Cahors, au prix de seize mille petits écus, monnaie de Tours; comme il résulte de l'acte fait à Brives, le jour de la lune avant la nativité de la sainte Vierge, an 1315 (1).

Pierre de Béral, évêque d'Agde et seigneur de Livernon, de Soanac et d'Anglars, laissa par son testament, daté du 14 juillet 1351, cent sols tournois à la confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour, à laquelle il se faisait honneur d'appartenir (2).

Louis, lieutenant de Guyenne, le même sans doute que le duc d'Anjou, appelé plus tard à porter le sceptre et la couronne de Sicile, ordonna, en 1365, au trésorier de son Domaine de Rouergue, de remettre tous les ans vingt livres au monastère de Roc-Amadour, pour satisfaire à l'affection qu'il portait à la très sainte Vierge (3).

Nous avons « des lettres du roi Charles VI au trésorier et receveur de la sénéchaussée de Rouergue, par lesquelles il lui ordonne de payer à l'église de Roc-Amadour vingt livres tournoises et deux marcs d'argent, qu'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, lui avait légués.

« Du 8 mars 1385.

« A tous ceulx qui ces lettres verront : Audoyn Chauveron, chevalier, conseiller du roy nostre sire, et garde de la prévosté de Paris, salut.

« Savoir faisons que nous, l'an de grâce mille trois cents quatre vingts et cinq, le mardi tredziesme jour de

(1) Baluz. *Hist. Tutel.* lib. II, cap, XIX, p. 185 et 611.
(2) Orig. en parch., au cabinet général. Evêchés, au mot Agde.
(3) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Am.* chap. XXI, p. 155.

mars, veismes unes letres du roy nostre dit seigneur, scellées, si comme il apparaît, sur simple queüe en cire jeaune de son scel ordinaire, en l'absence du grand, contenant ceste forme :

« Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, au thrésorier ou receveur de la seneschaucée de Rouergue, salut. Les prieurs et couvent de l'église Nostre-Dame de Rochamadour, nous ont fait exposer que comme à la révérence de Dieu, et de sa glorieuse Mère, et par singulière et spéciale dévotion, que jadis avait eue et avait à l'église et oratoire fondés de Nostre-Dame, en la ville de Rochamadour, le comte pour lors de Poitiers et de Tholouse, icelluy comte eust donné à ladite église vingt livres tournoises et deux marcs d'argent de annuelle et perpétuelle rente à prendre et percevoir lesdits vingt livres de rente en et sur la thrésorerie et recepte de Rouergue, et les deux marcs d'argent sur les receptes et revenues du chastel et chatellenie de Pérusse, et de laquelle rente icelle église a joy et usé paisiblement, et esté payée d'icelle sans contredit par mandement et lettres exécutoires tant de nos prœdécesseurs comme de leurs lieuxtenants et officiers pour le temps, et a esté et est acoustumé de la convertir par l'ordonnance du fundatur en luminaire qui de jour et de nuit doit ardoir devant l'autel ymage de Nostre-Dame audit lieu. Et combien que de ladite rente paiée tu aies esté plusieurs fois sommés et requis de la part desdits exposants, néantmoins tu en as été et es refusant soubs umbre ou occasion de ce que tu prétends que tadite recepte est trop chargée d'autres assignations, parquoy s'ensuit que ledit comte fundateur est défraudés de sa dite dévotion et ordonnance, et ladite église du service et luminaire dessus dits; et nous à qui il appartient de présent ou cause de ladite conté, en demourons chargiés en conscience, ce par nous n'était

pourveu sur ce, de grâcieux et convenable remède, si comme dient iceulx exposans, en nous humblement suppliant sur la provision dudit remède. Pourquoy nous qui avons singulière et espécialle dévotion au fait dessus dit à l'honneur et gloire de Dieu et de sa glorieuse Mère, et qui ne voulons ledit service et luminaire estre diminué en nostre temps, ne ladite église estre défraudée d'ycelluy, et notre conscience de ce demoure chargiée en détriment du salut ou entention dudit fundateur, dont à nous appartient la provision et remède, en ce cas te mandons et estroitement enjoignons : car nous appert de la fondation, ordonnance, et autres choses dessus dites : tu faces satisfaction et paiement auxdits supplians de ladite rente, et de tous les arrérages, qui eschéus et deus en seront, sans délay, ou difficulté, ou autre mandement attendre, nonobstant lesdites charges et assignations par toi alléguées et faites au contraire, et tout ce qui par toi sera paié des choses dessus dites par rapportant ces présentes ou vidimus d'icelles et quittances, de ce qui paié en auras, nous voulons estre alloué en ces comptes par nos amés et féaulx gens des comptes à Paris, sans contredit ou difficulté : car ainsy le voulons nous être fait, et auxdits supplians, pour considération des choses dessus dites, l'avons octroyé et octroyons de grâce spécialle par ces présentes.

« Donné à Paris, sous notre scel ordinaire, en l'absence du grant, le huitiesme jour de mars, l'an de grâce mille trois cents quatre vingts et cinq et le sisiesme de nostre regne. Ainsi signé. Par le conseil, N. Gaisgnart Créau. Rescripte selon la correction, et nous à ces présent avons mis le scel de ladite prévosté de Paris, l'an et le mardi dessus dit. Signé Delacroix; et sur le repli est escrit : *collation faite*. »

On trouve à la suite de cette pièce la collation faite

à la chambre des comptes, et les lettres d'attache envoyées au receveur de la sénéchaussée de Rouergue, avec la signature de Rénaud Radulphe (1).

Le vicomte de Turenne, en l'an 1396 « assigna un marc d'argent à prendre tous les ans sur une de ses seigneuries, pour contribuer à la gloire de Marie dans la chapelle miraculeuse. Le seigneur de Cluys ou de Closes, gentilhomme auvergnat, vint lui présenter en offrande une maison d'argent (2).

En l'année 1444, le 22 juin, noble et puissant seigneur Pierre de Beaufort, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, comparaissant en personne devant son notaire, et plusieurs témoins recommandables par leur naissance et leur dignité, après avoir affirmé qu'il était légitime propriétaire de la châtellenie de Mont-Valent au diocèse de Cahors, ainsi que du port et du passage de la Dordogne dans le même lieu, déclara que, de son propre mouvement, et de sa science certaine, par une détermination exempte de toute influence de crainte, de fraude ou de déception, poussé par sa dévotion envers Jésus-Christ, Rédempteur des hommes, et Marie, sa divine mère, dans le désir de procurer son salut, et le soulagement de tous les fidèles défunts; il assiguait au couvent de Roc-Amadour en la personne de don Jean Belute, et don Jean Michel, prêtres prébendiés, syndics, procureurs ou économes dudit collége ou couvent, la somme de dix livres, monnaie de Tours, rente annuelle assignée et assise premièrement et principalement sur le port et passage de la Dordogne à Mont-Valent, et sur la châtellenie du même lieu, et

(1) *Arch. man. de Roc-Amadour*, Bibl. royale, MS. 1[illegible], fol. p. 269-272.

(2) Odo de Gissey, p. 153.

payable, moitié dans la première quinzaine de Pâques et moitié dans la quinzaine de la Pentecôte. En conséquence, dans le cas où, à cause des guerres à venir ou de quelque autre événement, ledit port et passage serait réduit à une telle indigence qu'il ne pût satisfaire à cette dette, le comte de Beaufort engage pour la solder toute la châtellenie de Mont-Valent, et même toute la vicomté de Turenne, renonçant entièrement et pour jamais à toute espèce de droit, de réserve, et même de priviléges que les lois pourraient lui accorder. Il va même encore plus loin, et quoiqu'un donateur ne soit plus ordinairement responsable de la chose donnée, il se charge de défendre, soit par les armes dans les combats, soit par les plaidoiries devant les tribunaux, l'intégrité du présent qu'il a offert à la Mère de Dieu. Enfin, s'il venait à manquer à quelqu'un des articles ci-dessus, les prêtres de Roc-Amadour, quoique personne ne soit ordinairement juge dans sa propre cause, pourront exiger le dédommagement qu'ils jugeront convenable.

A cette donation sont cependant attachées des conditions rigoureusement exigées, et qui forment la seconde partie de cette curieuse charte. Chaque semaine on devra célébrer, le jeudi, entre la messe du matin et celle qui se dit ordinairement à l'heure de tierce, une messe solennelle, en musique, ou du moins en plain-chant, avec trois collectes, la première en mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, la seconde pour le soulagement des morts, et la troisième en l'honneur du Saint-Esprit. Après la messe le prêtre, quittant la chasuble, ira avec tous les prêtres serviteurs de Marie, devant l'image de la Mère de Dieu, et y chantera à haute voix une antienne à la sainte Vierge, soit le *Regina cœli*, soit le *Salve regina*, soit l'*Ave regina*, selon la convenance du temps, avec le verset *Sainte-Marie, mère de Dieu, et toujours*

vierge, intercédez pour nous auprès du Seigneur notre Dieu, et l'oraison propre à la circonstance. On y ajoutera un répons pour les morts, comme le *Libera*, ou autre semblable, avec le psaume *De profundis*, et deux collectes, avec le verset, *Seigneur, daignez absoudre...* et l'oraison *Dieu, créateur et rédempteur de tous les fidèles.....* et ce pour le repos et salut des ames dudit noble et puissant donateur, et de son épouse Blanche de Gimel, ainsi que de ses parents. La même cérémonie, excepté la messe chantée, aura lieu tous les jours, devant l'autel de la Vierge, à la messe du matin, en présence de tous les prêtres dudit monastère, de telle sorte que les dix livres soient partagées entre ceux qui seront présents, et qu'aucun absent n'y participe, à moins qu'il ne soit retenu par une infirmité notoire. Les témoins furent Annet de Latour; Jean, damoiseau, fils du noble et vaillant homme le seigneur de Olliergues; Guillaume de Gimel, seigneur du même lieu; Louis de Gimel, seigneur de Saint-Galle; le révérend père DD. Gill. Dubois, doyen de Carennac; Raufet Jauffre, capitaine de Saint-Céré; le révérend père frère Guillaume d'Augele, maître ès-lettres sacrées, de l'ordre des Prédicateurs; frère Géraud Oger, de l'ordre des frères mineurs; et Pierre de Ségarie, clerc du diocèse de Cahors, notaire public et royal. La charte devait être faite non seulement en double, mais en autant de copies que les parties pourraient en désirer (1).

Un acte rédigé dans une forme si détaillée et si exacte, paraissait devoir prévenir toute espèce de difficultés et de

(1) *Arch. man. de Roc-Amadour*, Bibl. royale, MS. 125, p. 281-297. — Nous ne pouvons rapporter en détail cet acte, dont l'étendue remplit plus de trente pages in-folio. Les savants qui se plaisent dans la lecture des vieilles chartres, pourront, s'ils le veulent, consulter le manuscrit lui-même.

procès. Cependant le malheur des temps ayant interrompu durant quelques années le paiement des dix livres données par le comte de Beaufort à l'église de Roc-Amadour, il s'éleva, deux siècles après, un grand débat entre les chanoines de Roc-Amadour, qui redemandaient la restitution de cette rente, pour le présent comme pour le passé, et messire Henri de la Tour, premier maréchal de France, vicomte de Turenne, et par là même possesseur de la châtellenie et du port de Mont-Valent. Le maréchal fut condamné, en première instance, à payer ladite somme de dix livres. Mais l'affaire ayant été évoquée aux requêtes du palais du parlement de Paris, le sieur duc de Bouillon, et alors vicomte de Turenne, soutint le procès sous prétexte, 1° que l'action était prescrite, 2° qu'il n'était pas héritier du comte de Beaufort, 3° qu'il avait été fait, en l'année 1597, une transaction reçue par Dardaillon, notaire royal de la ville de Saint-Céré, par laquelle les prébendiers avaient renoncé à toutes leurs prétentions sur le port de Mont-Valent, moyennant une indemnité de six-vingts livres. Les chanoines de Roc-Amadour opposaient à ces raisons, 1° que le Duc, jouissant de la propriété de Mont-Valent, était tenu aux charges dont cette propriété était grevée; 2° que la transaction de 1597 n'avait jamais sorti son effet, et que la somme prescrite n'avait pas été payée; 3° que des lettres royales avaient cassé cette transaction. Pour mettre fin au procès, dans ce conflit de prétentions contraires, on en revint à des voies amicales, et il fut fait une autre transaction dont voici la teneur. Nous la rapportons parce qu'elle est inconnue et encore inédite :

« Ce jourd'huy, trantième jour du mois d'octobre mil six cens treise, en la ville de Martel en Quercy, avant midi, par devant moy, notaire royal, et témoins bas

nommés, establis en leur personne, noble Pierre de Rignac, sieur de Véruh, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, Gédéon de Vassinhac, gouverneur en la vicomté de Turenne, messieurs maîtres Jean Du Batut, sieur de la Peirouse, juge, sénéchal de ladite vicomté, Géraud Touchier, avocat en la cour de parlement, procureur du domaine d'icelle vicomté, tous du conseil de mondit seigneur le duc de Buillon pour luy et les siens d'une part, et maistres Guillaume de Chourini, prestre et chanoine de ladite église de Rocquamado, et scindic en icelle pour la présente année, procédant en ladite qualité et comme procureur spéciallement fondé de tous les autres chanoines et prébandiers de ladite église, comme a fait apparoir de sa procuration reçue du troisième jour du mois de mars dernier d'autre part; lesquels, de leur bon gré et franche volonté, ont convenu et accordé sur ledit procès et différend, que par vertu de la susdite donation, faite par ledit seigneur de Beaufort et vicomte de Turenne, lesdits prébandiers jouiront doresnavant à perpétuité de ladite somme de dix livres de pension à prendre sur les revenus dudit port et passage de Mont-Valent; sans avoir esgard à la susdite transaction reçue par Dardaillon, en l'année mil cinq cens quatre vingts dix sept, à la charge, que lesdits prébandiers seront tenus de satisfaire au contenu dudit titre, de l'an mil quatre cens quarante et quatre, et que pour tous arreirages de ladite rente, ou despens faits audit procès, prétendus par lesdits prébandiers, ledit seigneur duc paiera et baillera auxdits prébandiers la somme de cent livres, comme déjà a été présentement baillée audit de Chourini en ladite qualité de scindic, par les mains de monsieur maître Isaac Grammont, thrésorier et receveur-général pour mondit seigneur en la vicomté de Turenne et terres de Périgord, en quarts d'écus, testons

et autre bonne monnaie, par lui nombrée et retirée ; et moyennant ce, demeurent lesdites parties hors de cours et de procès, et aux noms susdits se sont obligés à l'entretenement de ci-dessus, eulx et les biens desdits seigneurs et prébandiers quelconques, meubles et immeubles, présents et advenir, qu'ils ont soumis pour cet effect aux rigueurs et compulsions de toutes cours du présent royaume de France, l'une ne cessant pour l'autre, renonçant à toutes exceptions et renonciations de fait et de droit, par lesquelles pourraient venir contre la teneür du présent, et de ni venir l'ont promis et juré aux saincts Dieu Evangiles, le livre touché de leurs mains dextres, de quoi m'ont requis instrument que leur ay concédé. Présens à ce messieurs maistres Louis de la Serre-Devès, seigneur de la Grèse, conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel en la sénéchaucée de Quercy, au siége de Martel, et Jean de Custesoul, avocat en la cour, témoins soubs signés, avec lesdites parties. Ainsi signés à l'original du présent, Rignac, de Vassinhac, du Battut, Fouchis de Chourigni contractant scindic, de la Serre-Devès, de Custesoul présent, et moy. Signé : Oudar, notaire royal. »

Ainsi fut terminé par voie d'accommodement et en faveur de l'église de Roc-Amadour, ce grand procès par lequel on avait essayé de dépouiller la Vierge qui y est honorée, d'un présent non moins glorieux pour son sanctuaire, qu'utile pour ses serviteurs.

Le 9 mars 1505, Jean Ricardi, chevalier, baron, conseigneur de Gordon, seigneur de Valhac, de Genouillac, de Socirac, de Baumat et de Reillhac, considérant l'utilité de la prière pour les défunts, et désirant laisser à l'Église de la très sainte Vierge quelque partie de ses biens, pour y servir à la gloire de Dieu, vint personnellement avec son notaire à Roc-Amadour, et déclara par acte

authentique laisser en donation pure, simple, légale, ferme et irrévocable, appelée donation entre-vifs, aux seigneurs chanoines qui sont et seront employés comme prébandiers dans l'oratoire de Notre-Dame, deux sols et six deniers de Tours sur le revenu que devait lui payer tous les ans Jean Lafon, habitant de ladite ville, pour une maison située au même lieu. Cette donation est faite pour l'honneur et l'amour de Dieu, et de la bienheureuse Vierge Marie, et afin que les prébandiers soient tenus de célébrer tous les ans à perpétuité, dans la chapelle de la bienheureuse Marie de Roc-Amadour, une messe, selon l'office de la Vierge le samedi avant la fête de l'Annonciation tant que le donateur vivrait, et selon l'office des morts, quand il aurait quitté la vie, à chaque anniversaire du jour où le corps aurait été présenté à l'Église pour y recevoir la sépulture; à condition toutefois, que dans le cas où cette messe serait omise la rente susdite retournerait au donateur ou à ses héritiers; cette concession fut confirmée par serment prêté sur les saints Evangiles; et le sieur Jean Lafon présent en sa personne, reconnut et confessa devoir payer chaque année, à la fête de la Nativité du Seigneur, la somme susdite de deux sols six deniers, auxdits prêtres et prébandiers de Roc-Amadour. Etaient présents pour accepter la donation les prébendiers Pierre Lafagetie, et Jean de Décan, et comme témoins Pierre Alberti, marchand, et Pierre Palhumercere, domestique dudit Pierre Alberti, tous deux habitants de Roc-Amadour. Signé Jean de Décan, notaire public.

En l'année 1451, Durand de Saint-Vast, de Honfleur en Normandie, donna un calice d'argent doré, en action de grâces de ce qu'ayant imploré le secours de la Vierge, il s'était sauvé du naufrage (1).

(1) L'abbé de Foulhiac, *Chron. man. du Quercy*. à l'an 1451.

Ces hommages rendus à la Mère de Dieu continuaient encore dans le dix-septième siècle, ainsi que le prouve la lampe d'argent donnée peu de temps avant la composition du livre d'Odo de Gissey, imprimé en 1632, par Anne de Montbron, comtesse de Vaillac, avec quatre cents livres pour la réparation de la chapelle, et la fondation faite dans le même temps par Jean de Ginolhac, évêque et vicomte de Tulle, dont les soins ont particulièrement contribué à conserver plusieurs des détails dont nous venons de parler (1).

A la fin de l'année 1829, les princes qui gouvernaient la France, désireux, comme leurs illustres ancêtres, de témoigner leur dévotion à la Mère de Dieu, accordèrent des fonds assez considérables pour restaurer l'antique escalier de Roc-Amadour. La révolution de juillet 1830, survenue avant l'exécution de leur projet, le suspendit, mais ne le détruisit pas, et les amateurs des beaux-arts, comme les amis de la religion, ont vu avec satisfaction commencer cette année même la réparation de ces degrés fameux dont le temps allait bientôt achever la ruine.

Du reste, la différence des fortunes et des usages ne permet plus aujourd'hui de voir enrichir les églises par d'aussi précieuses dotations. Cependant le zèle des fidèles ne s'est pas entièrement éteint, et il ne faudrait peut-être pour le ranimer que la connaissance des miracles opérés par la Vierge de Roc-Amadour. Déjà depuis quelques années on a vu des personnes pieuses déposer quelques offrandes à ses pieds, et la consoler pour ainsi dire dans son indigence, de la perte de ses anciennes richesses. Des vases de fleurs pour orner son autel,

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amad.* chap. XXI, p. 158.

quelques nappes pour le couvrir, des ornements un peu moins inconvenants pour y offrir le sacrifice, un ostensoir plus décent pour exposer le corps du Sauveur; tels sont à peu près les modiques présents que la très sainte Vierge a reçus depuis quelques années dans son modeste oratoire de Roc-Amadour. Mais ces présents, pour être modiques, n'en sont pas moins agréables aux yeux de cette Vierge sainte, qui, à l'exemple de son divin Fils, juge de la valeur des offrandes, non par leur prix matériel, mais par la perfection des sentiments avec lesquels elles sont présentées, et qui estime le denier de la veuve humble et fidèle, bien au-dessus des trésors du riche, superbe et orgueilleux.

§ III.

Privilèges accordés à Notre-Dame de Roc-Amadour.

Les priviléges de l'église de Roc-Amadour ont été beaucoup plus étendus que nous ne saurions le faire connaître, à cause de la perte des pièces authentiques où les immunités et les faveurs octroyées par les Souverains-Pontifes se trouvaient fidèlement conservées. Nous ne pourrons en donner ici qu'un léger aperçu d'après le petit nombre de monuments qui ont pu échapper à la fureur des hérétiques et aux désordres des révolutions.

Nous mettrons à la tête de toutes les glorieuses prérogatives dont ce saint oratoire a été honoré, le grand pardon accordé par les Papes à tous ceux qui visiteraient l'église, en se confessant et communiant, le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste, lorsque cette fête se rencontre avec la solennité de la Fête-Dieu. Cette concurrence des deux fêtes, autrefois assez ordinaire, est devenue

maintenant très rare depuis que le pape Grégoire XIII supprima, dans l'année 1582, dix jours du calendrier; car, d'après cette réforme, elle ne peut avoir lieu que lorsque le jour de Pâques se rencontre avec la fête de saint Marc, c'est-à-dire le 25 avril. Quoi qu'il en soit, ce grand pardon était une espèce de jubilé, auquel se rattachaient les mêmes priviléges qu'aux jubilés solennels et généraux. Le témoignage de l'histoire est un garant irréfragable de cette illustre faveur concédée par les Souverains-Pontifes, quoique l'on ait perdu les titres originaux qui en démontraient l'existence. On ne sait même à quelle époque il faut en faire remonter l'établissement, quoiqu'il soit certain que cet établissement n'a pas pu précéder la fin du treizième siècle ou le commencement du quatorzième, puisque la Fête-Dieu n'a été instituée par Urbain IV que dans l'année 1261.

Nous apporterons ici en preuve de ce pardon solennel le mandement donné par monseigneur l'évêque de Cahors dans l'année 1666, ou les fêtes de saint Jean-Baptiste et du corps de Jésus-Christ se rencontraient dans un même jour.

« Mandement de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque, baron et comte de Cahors, touchant le grand pardon de Notre-Dame de Roc-Amadour.

« Nicolas, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque, baron et comte de Cahors, conseiller du roi en ses conseils d'état et privés, à tous ceux qui ces présentes verront, salut et bénédiction.

« Dieu, par une bonté spéciale envers notre diocèse, y ayant destiné dès les premiers siècles du christianisme le lieu de Roc-Amadour pour y faire honorer sa très sainte et très digne Mère, et l'ayant rendu très célèbre par les grâces innombrables et merveilleuses qu'il y répan-

dait par les mains de cette très auguste reine de la terre et du ciel, lesquelles y attiraient en foule les pèlerins de diverses parties et des plus éloignées du monde ; les Souverains-Pontifes ont voulu, pour témoigner leur dévotion envers cette bienheureuse Vierge et augmenter celle des fidèles, enrichir cette sainte chapelle de plusieurs indulgences. Mais la plus remarquable entre toutes est celle que l'on appelle vulgairement le grand pardon de Roc-Amadour, qui a lieu, ainsi que nous l'apprennent la tradition et quelques mémoires échappés à la fureur des hérétiques, toutes les fois que la fête du très Saint-Sacrement tombe dans le jour de la Nativité de S. Jean-Baptiste. L'on ne peut douter que cette grâce n'étant que très rarement accordée, elle ne doive être quelque chose de grand et considérable. C'est pourquoi, puisque nous sommes assez heureux pour en pouvoir être participants dans cette année où ces deux fêtes se rencontrent en même jour, nous exhortons tous les fidèles qui auront connaissance de ces présentes, et principalement ceux que Dieu a commis à notre conduite, de ne la pas négliger et de faire tous leurs efforts pour se disposer à la bien recevoir et en profiter. Ils le doivent faire avec d'autant plus de soin et d'affection que ne s'étant jamais trouvés dans l'occasion de l'obtenir, s'ils perdent celle que la divine bonté leur présente, ils ne doivent pas espérer de la recouvrer jamais. La solennité durera pendant toute l'octave, et outre le premier jour auquel est particulièrement attaché le grand pardon, l'on pourra gagner indulgence plénière le dimanche de l'octave, le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et le jour de l'octave, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil desdits jours, suivant la concession qu'en a faite notre Saint-Père le Pape Alexandre VII, par ses brefs datés du mois de février

dernier dont nous avons permis la publication, toutes lesquelles indulgences pourront être gagnées par tous ceux qui pendant lesdits jours étant vraiment pénitents, confessés et communiés, visiteront la sainte chapelle de Notre-Dame de Roc-Amadour, et y feront des prières à Dieu pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de l'Eglise. Nous faisons encore savoir que nous donnons aux confesseurs qui y seront envoyés par nous, le pouvoir d'absoudre pendant l'octave des cas à nous réservés. Mandons à nos archiprêtres, curés et vicaires de publier notre présent mandement chacun dans sa paroisse, de peur que par l'ignorance de ce grand pardon et indulgences, nos diocésains ne fussent privés des grâces et avantages qu'ils en peuvent tirer.

« Donné dans notre château de Merquès, le neuvième jour du mois de juin mil six cent soixante-six.

« Signé Nicolas, E. de Cahors.

« Par mandement de Monseigneur:

« Signé Dumas. »

Outre cette auguste prérogative, nous voyons que Clément II, qui siégeait sur le trône pontifical en l'année 1046, accorda un an d'indulgence à tous ceux qui visiteraient la chapelle de Notre-Dame à certaines fêtes, et, dans les autres temps, cent huit jours de pardon aux pèlerins qui viendraient y prier avec dévotion (1).

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XXIV, p. 177.

Alexandre III, dans la bulle où il ordonne de laisser Roc-Amadour entre les mains de l'abbé de Tulle, déclara « que la sépulture de ce lieu serait libre, en sorte que personne ne pourrait s'opposer à la dévotion et à la dernière volonté de ceux qui auraient résolu de s'y faire ensevelir, à moins qu'ils ne soient excommuniés ou interdits, sauf cependant le juste intérêt des églises auxquelles les corps seraient enlevés. Qu'il ne soit donc permis à aucun homme de violer cette feuille de confirmation, ou d'y contrevenir en quelque point; que si quelqu'un osait tenter de le faire, qu'il sache que son audace l'exposerait à encourir l'indignation du Dieu tout puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul. Donné à Anagni, le quatrième des kalendes d'avril (1). »

Clément V, durant son pontificat qui s'étendit depuis l'année 1305 jusqu'à l'année 1314, donna à l'abbé de Tulle le pouvoir de réconcilier l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour, si quelque événement malheureux l'exposait à l'interdit ou à la profanation (2).

On peut mettre au nombre des priviléges de Roc-Amadour l'ordonnance rendue par l'Evêque de Tulle dans ses statuts de l'année 1328, où, après avoir fait plusieurs défenses pour le bien de son diocèse, il condamne les transgresseurs à donner, en amende, vingt livres de cire pour entretenir le luminaire de l'église de Notre-Dame (3). Ce fait nous rappelle naturellement cet article remarquable de « la paix accordée par Charles Lebel aux habitans de quelques villes de France qui s'étaient révol-

(1) *Arch. man. de Roc-Amadour*, Bibl. royale, MS. 125 fol. p. 236-237.

(2) Odo de Gissey, chap. xxv, 181.

(3) *Thesaur. nov. anecdotor.* auct. Martene et Durand.

tées contre le comte de Flandre, leur légitime souverain, depuis le traité de Paris conclu sous le règne de son prédécesseur. Charles envoya contre eux un corps de troupes commandé par Alphonse d'Espagne, Matthieu de Trie, et Miles de Noyers. Ils eurent recours à la clémence du roi, qui leur ordonna d'envoyer leur député à Arques, près de Saint-Omer, où ils se soumirent aux conditions qui leur furent imposées; les rebelles promirent de démolir les anciennes forteresses d'Ypres et de Bruges, et toutes celles qu'ils avaient nouvellement construites en d'autres endroits; de renoncer à toute espèce de ligue et d'association; et il fut dit que celui qui contreviendrait à cet article aurait la tête tranchée; de donner quatre mille livres tournois pour fonder un couvent de Chartreux au pays de Courtrai, et de réparer les dommages faits aux églises pendant les troubles. Ceux de Bruges et de Courtrai s'engagèrent à envoyer cent pèlerins à Saint-Jacques en Galice, cent à Notre-Dame de Vauvert, et cent à Notre-Dame de Roc-Amadour; et si le roi jugeait à propos de les dispenser du voyage, ils devaient lui payer pour cette grâce dix mille livres tournois. Ces articles furent lus et publiés à Paris dans le palais du Roi en présence d'un grand nombre de témoins, le 26 avril 1326 (1). »

Nous trouvons encore dans les vieux manuscrits de la Bibliothèque royale un traité entre le comte et les bonnes villes de Flandre, et Philippe régent des royaumes de France et de Navarre. Cet acte fut scellé de 27 sceaux en cire rouge, ainsi qu'il conste d'un acte de reconnaissance desdits sceaux, lequel fut passé sous le scel du châtelet de Paris le samedi après la fête de Saint-Leu et

(1) Mesnard, *Histoire de Nismes*, dans Daniel, 4°, tom. V, page 265, note A.

Saint-Gilles 1316, 4 septembre, et reçu aux palais du Roi par Jacques de Jasseignes, notaire public, en présence de l'Evêque de Saint-Malo et du comte de Savoie; dans le premier article de cet acte il est dit que « le Cuens (comte) Robert ira oultre-mer (en croisade) avec celuy qui sera Roy de France, quand généraux passages sera, se il est en estat que il y puisse aller, et lidicts messire Robert ses fils ira dedans un an au pèlerinage en Sainct-Jacques en Galice, et Nostre-Dame de Rochemadour, à Nostre-Dame de Vauvert, et à Sainct Gilles en Provence, et à Nostre-Dame du Puy. Et s'il ne pouvait bonnement dedans un an pour lessonie (maladie) ou de luy ou de son père, il irait dedans deux ans, et fera lesdicts pèlerinages à une fois ou à plusieurs, si comme il li plaira (1). »

Grégoire XI, issu de la maison des vicomtes de Turenne et né dans le voisinage de Roc-Amadour, ayant été élevé sur la chaire de Saint Pierre en l'année 1370, voulut et ordonna qu'à l'avenir la chapelle de Roc-Amadour ne fût plus sujette à aucun interdit; afin que toujours et à toute heure on pût y célébrer publiquement l'office divin, et y administrer les sacremens, à cause de la révérence du lieu où la Mère du Sauveur est si glorieusement honorée (2).

Les priviléges de Notre-Dame de Roc-Amadour étaient si bien reconnus, qu'en 1399, malgré les guerres qui désolaient le Quercy, on pouvait sans aucune crainte faire le pèlerinage de la sainte chapelle. Amis et ennemis respectaient également les pèlerins portant une certaine marque que l'on vendait dans ce lieu saint. On trouve qu'un Anglais, ayant été pris par les soldats de

(1) Bibl. royale, *Fond de Harlay*, petit in-fol. 205, p. 246 et suiv.

(2) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, p. 183.

Cahors fut mis en liberté aussitôt qu'on le reconnut pèlerin de Notre-Dame de Roc-Amadour (1). Les Anglais en usaient de même; mais pour jouir de ce privilége il ne fallait pas manquer de porter le signe appelé dans l'acte latin *sportulas*, ou *sportellas*; c'étaient des pièces de plomb, où d'un côté était gravée l'image de la Vierge, et de l'autre celle de saint Amadour. Les habitants de la ville en faisaient d'une autre manière, où était la Véronique; mais elles n'étaient pas si reconnues que les autres. L'Évêque de Tulle, comme abbé de Roc-Amadour, donnait de droit les premières, et défendait aux habitants d'en vendre. Ceux-ci vendaient les unes et les autres pour gagner leur vie dans ce malheureux temps. Enfin il fut convenu, en 1425, que l'évêque permettrait aux habitants de débiter ces sortes de marques de même coin pendant deux ans. Ce qui démontre et la grande dévotion du peuple pour aller, malgré les fureurs de la guerre, à la chapelle de Roc-Amadour, et le profond respect que cette chapelle inspirait à tout le monde (2).

Une charte en parchemin, datée de 1401, fait mention du droit accordé à l'Église de Roc-Amadour d'avoir des quêteurs qui allaient de côté et d'autre ramasser des aumônes pour rendre les fidèles participants des grâces et faveurs départies à ce saint lieu (3).

Nous avons, comme il a été dit ailleurs, un fragment d'une bulle accordée par Martin V, à la prière du roi Charles VII, en 1427, dans laquelle le Souverain Pontife accorde indulgence de trois ans et de trois quarantaines à ceux qui, vraiment contrits et pénitents,

(1) L'abbé de Foulhiac, *Chron. manusc. du Quercy*, à l'an 1399.

(2) Le même, à l'an 1425.

(3) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amad.*, chap. xxv, p. 185

visiteraient la sainte chapelle et y feraient quelques aumônes dans les fêtes de la Nativité, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Résurrection, de l'Ascension, de la Fête-Dieu, de la Pentecôte, de la Nativité de la sainte Vierge, de l'Annonciation, de la Purification, de la Nativité de saint Jean-Baptiste, de la fête de saint Pierre et de saint Paul.

Pie II à la requête de Louis d'Aubusson, évêque de Tulle, et des quinze ecclésiastiques appelés à desservir la chapelle, donna à Rome, l'an quatre de son pontificat, 1461 de Jésus-Christ, une bulle pour « faire inhibition et défense à tous prêtres, tant réguliers que séculiers de célébrer la messe ou l'office divin dans la chapelle de Roc-Amadour sans la volonté de l'évêque de Tulle, et des quinze prêtres employés au service de la chapelle. » Il est interdit également à quiconque d'y faire des quêtes et d'en retirer des aumônes. Ces défenses sont confirmées par les peines de l'excommunication infligées aux contrevenants (1).

On trouve encore quelques autres pardons et indulgences octroyées par Pierre d'Aubusson, cardinal-diacre, et trente-troisième général de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, autrement dit depuis chevaliers de Malte, dans le cours de la légation dont Alexandre VI le chargea en 1495. Mais ces indulgences accordées par un simple légat ne pouvaient être plénières, ni excéder le terme de cent jours, à moins d'un privilége extraordinairement accordé (2).

Nous terminerons cet article par deux brefs qui nous

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XXIV, p. 170, et chap. XXV, p. 181.

(2) Le même, chap. XXIV, p. 177.

sont tombés entre les mains et dont il n'est pas inutile de conserver la mémoire.

Le premier est de Clément XII, en l'année 1739. Le voici dans son entier :

« Clément Pape XII,

« A tous les fidèles de J.-C. qui verront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique. Appliqué dans notre pieuse charité à augmenter la religion des fidèles et procurer le salut des ames par les trésors célestes de l'Eglise, nous concédons et accordons par l'autorité apostolique et en vertu des présentes, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui visiteront avec dévotion les sept autels, autant qu'ils existeraient dans l'église collégiale du lieu appelé Roc-Amadour, dans le diocèse de Cahors, autels qui doivent être désignés une fois pour toutes par l'Ordinaire du lieu, de pouvoir deux fois chaque année, à des époques fixées également par l'Ordinaire, s'ils adressent à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de l'Eglise notre sainte mère, gagner toutes et chacune des indulgences, rémissions de péchés, et relaxations de pénitences, qu'ils acquerraient, s'ils visitaient dévotement et en personne les sept autels désignés à cet effet dans la basilique du prince des apôtres à Rome. Les présentes ne seront valables que pour sept ans. Nous voulons d'ailleurs que si, pour l'expédition, la réception, ou la publication des présentes, il était reçu quelque don, ou même quelqu'offrande volontaire, les présentes soient annulées. Donné à Rome, à sainte Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le huitième jour d'août l'an 1739, de notre pontificat le dixième. »

Ce bref fut reconnu par l'évêque de Cahors, et permission donnée de le publier le quinze septembre de la même année. Cette faveur, comme on l'a vu, n'est valable que pour sept années; mais l'on conserve à Roc-Amadour plusieurs autres brefs entièrement semblables, par lesquels les mêmes indulgences étaient renouvelées de sept ans en sept ans.

La seconde bulle est perpétuelle, et par conséquent n'a pas encore perdu son effet; il n'y manque que la permission de l'Ordinaire pour en faire usage. Elle est ainsi conçue :

« PIE PAPE VI,

« *A la perpétuelle mémoire de la chose.* Appliqué dans notre pieuse charité à augmenter la religion des fidèles, et à procurer le salut des ames par les dons célestes de l'Eglise, nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, à tous, et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment pénitents, confessés et communiés, qui visiteront l'église collégiale de la bienheureuse Vierge immaculée de Roc-Amadour, au diocèse de Cahors, dans deux des sept fêtes de la même Vierge bienheureuse et immaculée, selon la désignation de l'évêque, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil des mêmes jours, et y présenteront à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, et l'exaltation de notre sainte mère l'Eglise, le jour où ils auront rempli ces conditions, une indulgence et rémission plénière de tous leurs péchés. De plus, nous remettons, dans la forme voulue par l'Eglise, aux mêmes fidèles de Jésus-Christ, qui, vraiment pénitents, confessés et communiés, visiteront comme ci-dessus la susdite église dans les autres

cinq fêtes de la bienheureuse Vierge-Marie immaculée, et y auront prié dévotement, le jour où pareillement ils accompliront ces conditions, la remise de sept ans et sept quarantaines des pénitences qui leur auraient été imposées, ou qu'ils auraient méritées d'ailleurs de quelque manière que ce puisse être ; nonobstant tout ce qui pourrait être contraire aux présentes accordées à perpétuité et valables pour tous les temps futurs. Donné à Rome, à sainte Marie-Majeure, sous l'anneau du pécheur, le treize juillet l'an 1778, de notre pontificat le quatrième. »

Ces deux brefs, encore récents, montrent que les Souverains Pontifes n'ont rien perdu de leurs anciennes bontés pour le sanctuaire de Roc-Amadour, et donnent lieu d'espérer que de nouvelles faveurs viendront bientôt relever la gloire de cet antique et vénérable pèlerinage.

Nos espérances n'ont pas été trompées : à l'instant où nous écrivions ces lignes, le Souverain Pontife nous donne, par un rescrit daté du 25 juin 1834, un témoignage éclatant de sa bienveillance pour l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour. Nous nous empressons de faire connaître aux fidèles, avec l'autorisation de Monseigneur l'évêque de Cahors, ces nouvelles faveurs accordées par le Siége apostolique à cet antique et miraculeux oratoire.

M. Mazot, curé de Roc-Amadour, avait fait demander au chef de l'église : 1° une indulgence plénière pour les fêtes de la Nativité et de l'Assomption de la sainte Vierge, ainsi que pour tous les jours de leurs octaves respectives ; 2° pour les autres fêtes de la sainte Vierge sept ans et sept quarantaines ; 3° le pouvoir d'indulgencier les croix, médailles et chapelets présentés par la multitude des pèlerins ; 4° la faculté d'admettre tous

les fidèles à la confrérie du rosaire et du scapulaire; 5° la permission de les recevoir dans la société du Sacré-Cœur. Voici la réponse à ces demandes,

A NOTRE TRÈS SAINT SEIGNEUR LE PAPE GRÉGOIRE XVI.

« De l'audience du Saint-Père, le 25 juin 1834.

« Le Saint-Père, après avoir considéré les motifs ci-dessus exposés, quant au premier point, a accordé avec bonté l'indulgence plénière, applicable même par manière de suffrage aux âmes des fidèles défunts, indulgence, qui peut être gagnée une fois seulement (à chaque époque) par les fidèles de Jésus-Christ, lesquels, après s'être purifiés par la confession sacramentelle, et fortifiés par la sainte communion, visiteront dévotement l'église paroissiale ci-dessus énoncée, dans les deux fêtes de la Nativité de la bienheureuse Vierge-Marie, et de son Assomption, ainsi que dans le courant de leurs octaves respectives, pourvu qu'ils y adressent à Dieu leurs prières avec piété pour la prospérité de notre sainte mère l'Eglise, et selon les intentions de sa Sainteté. Cette grâce est accordée pour dix ans.

« Quant au second point, le Saint-Père a accordé également avec bienveillance pour dix ans aux mêmes fidèles de Jésus-Christ, qui rempliraient toutes les formalités ci-dessus prescrites, dans les cinq autres fêtes principales, de la Conception, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation et de la Purification, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines.

« Quant au troisième point, il a accordé avec la même bonté, mais seulement pour trois ans, au curé actuel la faculté de bénir les croix et les saintes médailles avec l'application de l'indulgence plénière à l'heure de la mort, ainsi que les couronnes de prières

(les chapelets) avec l'application des indulgences dites de sainte Brigitte, que le demandeur pourra distribuer à sa volonté, et que chacun pourra gagner dans la forme prescrite par le Siége apostolique.

« Quant au quatrième point (concernant la réception dans la confrérie du rosaire et du scapulaire), il a accordé la faculté demandée pour l'espace de cinq ans, avec la permission toutefois de l'Ordinaire (de l'évêque diocésain), et dans le cas où les ordres réguliers respectivement chargés de ces sociétés ne seraient pas rétablis avant cette époque.

» Quant au cinquième point (par rapport à la confrérie du Sacré-Cœur), la grâce est accordée selon la demande, également avec la permission de l'Ordinaire, et en observant toutes les formalités requises ; le privilége est pour cinq ans. Le tout nonobstant tout ce qui pourrait s'opposer à l'exécution des présentes.

Gratis. Signé J. CARDINAL JUSTINIANI. »

Nous observerons pour l'instruction des fidèles avides de mériter l'effet de ces faveurs apostoliques, 1° que pour l'indulgence plénière, il faut réciter en visitant l'église cinq *Pater* et cinq *Ave*, selon les intentions du Souverain Pontife ; 2° que l'indulgence plénière des fêtes de la Nativité et de l'Assomption s'étend à chaque jour de l'octave, selon le choix des pieux pèlerins, mais que l'indulgence partielle des cinq autres fêtes est restreinte au seul jour de la solennité ; 3° que les chapelets enrichis des indulgences de sainte Brigitte portent avec eux pour celui qui le possède, et pour tous ceux qui le récitent avec lui, cent jours d'indulgence pour chaque grain, et par conséquent mille jours par dizaine ; 4° que les formalités requises pour la réception dans la con-



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE MIRACULEUSE

CHAPITRE V.

MIRACLES OPÉRÉS PAR NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

—

Si j'écrivais l'histoire pour les esprits incrédules de ce siècle impie, je m'abstiendrais sans doute de leur rapporter des faits miraculeux, qui leur paraissent supérieurs à la puissance divine parce qu'ils sont supérieurs à leur faible et étroite raison, ou du moins je commencerais par leur démontrer le pouvoir de ce maître souverain de la nature qui peut, quand il lui plaît, suspendre les lois qu'il a établies, interrompre le cours des événements physiques dont il est l'auteur, et modifier l'ordre émané de son autorité suprême. Mais je n'écris pas pour le monde; ses éloges, comme ses dérisions, ne sauraient faire aucune impression sur mon cœur; et je me plais à répéter avec saint Paul : *Je compte pour rien d'être jugé par vous, c'est-à-dire par les sentences humaines et par les opinions du jour* (1). Mon ouvrage s'adresse principalement aux ames pieuses et fidèles, et les ames fidèles et pieuses savent bien plus reconnaître les effets

(1) *Mihi pro minimo est ut à vobis judicer, et ab humano die.* 1 Cor. IV, 3.

de la toute puissance éternelle que révoquer en doute par un orgueil inconsidéré des faits appuyés sur des preuves incontestables.

Car ce n'est pas sans preuves que nous prétendons appeler la confiance et l'admiration sur les prodiges opérés par l'inter cession de Marie. Parmi les faits que nous allons rapporter, les uns sont tirés des archives même de Roc-Amadour, où étaient soigneusement conservé le détail des miracles arrivés dans ce saint lieu, et les dépositions légales, soit des personnes qui en avaient été l'objet, soit des témoins qui en confirmaient la réalité. Ces actes authentiques, munis de toutes les signatures nécessaires, ont, il est vrai, péri dans les temps de troubles qui agitèrent la France à la fin du dernier siècle. Mais Dieu a permis que, dès l'année 1631, le père Odo de Gissey ait fait imprimer l'analyse des événements les plus importants qu'il y avait puisés, et dont alors chacun pouvait, en compulsant ces antiques dépositions, constater l'irréfragable vérité. Remarquons seulement que par le malheur des circonstances il ne nous reste que la plus faible partie des détails intéressants de ces grâces sans nombre obtenues à Roc-Amadour, puisque ce pieux écrivain n'a pu, ni recueillir les événements plus reculés renfermés dans les archives brûlées par les Albigeois les années précédentes, ni laisser aucun indice sur les prodiges arrivés après lui, et dont le souvenir a été anéanti par les fureurs du protestantisme et de l'impiété révolutionnaire.

Cependant le faible aperçu échappé au temps et à la rage des ennemis de Dieu, ne laisse pas que d'intéresser notre foi, et pour remplir le vide que semblerait présenter l'absence de documents moins anciens, nous aurons soin d'ajouter ici la narration de faits plus récents, que, sans prétendre donner pour des miracles évidents et

certains, nous n'hésitons pas cependant à proposer comme des témoignages manifestes de la providence maternelle de la très sainte Vierge. La connaissance de ces faits nous a été fournie par le pasteur même qui, placé aujourd'hui à la tête de cette église, les a recueillis de la bouche des personnes auxquelles ces grâces ont été accordées et dont quelques unes sont encore vivantes. Je pourrais aller plus loin, et affirmer que plusieurs m'ont été rapportées à moi-même par ceux qui avaient reçu ces bénédictions célestes, que moi-même j'ai servi d'instrument aux divines miséricordes, et qu'enfin ces divines miséricordes n'ont pas été pour moi sans résultat et sans succès.

Appuyés sur des autorités si solides et si convaincantes, nous ne craindrons donc pas de braver les moqueries de l'impiété, en racontant les faits qui ont pu venir à notre connaissance. Ainsi, dans ce narré fidèle, après avoir, 1° rapporté l'opinion des anciens auteurs sur l'influence miraculeuse de la Vierge de Roc-Amadour, nous verrons, 2° plusieurs naufragés près de périr arrachés par elle à la mort qui les attendait au fond des abîmes; 3° une éclatante victoire remportée par la vertu de son étendard; 4° divers autres genres de périls écartés par son intercession; 5° des maladies de toute sorte guéries par l'invocation de sa puissante image; 6° des enfants accordés à la stérilité de parents pieux et dévoués à son culte; 7° des morts même rappelés à l'existence par l'entremise de cette Vierge, que les Saints n'ont pas craint de nommer la *Mère de la vie*; 8° enfin un exemple, mais un exemple seul et unique de justice et de vengeance, au milieu de ces traits innombrables de miséricorde et de bonté. Quoi de plus propre à commander le respect, à ranimer la confiance, à exciter les sentiments de l'amour?

§ I.

Opinion des anciens auteurs sur l'influence miraculeuse de la Vierge de Roc-Amadour.

Presque tous les auteurs qui ont écrit du saint pèlerinage de Roc-Amadour, ont en même temps parlé des nombreux miracles qui s'y opéraient tous les jours; nous nous contenterons de rapporter ici quelques uns des témoignages les plus authentiques et les plus clairs.

Robert du Mont, à l'année 1180, assure que dans l'année 1166, après la découverte du corps de saint Amadour, « il se fit des miracles nombreux, et inouïs jusque là, par la puissance de la bienheureuse Marie (1). »

Hugues Farsit, qui avait, comme nous l'avons dit ailleurs, fait un recueil de cent vingt-sept miracles opérés à Notre-Dame de Roc-Amadour, atteste « que la Vierge Marie, étoile de la mer, opère en ce lieu toute sorte de prodige selon la volonté et les supplications suppliantes de ses suppliants (2). » Puis il ajoute : « La très sainte Vierge a choisi comme un lieu de prédilection l'église de Roc-Amadour, située dans le territoire de Cahors; elle l'honore par de fréquents miracles, elle l'exalte par de justes panégyriques, elle la rend illustre par dessus presque toutes les autres églises de l'univers. Qui ne sera frappé de l'aspérité de cette solitude, et, considérant un tel site, ne s'étonnera pas de le voir embelli par un pouvoir si divin, et par une lumière si vive (3)? »

Mais il n'est pas possible de trouver une plus brillante

(1) Robertus de monte, ad an. 1180.
(2) *Hug. Farsit*, dans Odo de Gissey, chap. XI, p. 92.
(3) Le même, ibid. chap. III, p. 20.

analyse des prodiges arrivés à Roc-Amadour, que dans ce passage de Bertrand Delatour dont nous nous ferions un reproche de priver nos lecteurs : « Là, dit-il, se sont opérés toujours des miracles ; la dévotion remise en vigueur, les peuples accourant en foule, les dons multipliés à l'infini, les pauvres évangélisés, les boiteux redressés, les paralytiques remportant leurs lits sur leurs propres épaules, les aveugles rendus à la lumière, les sourds devenus capables d'entendre, les démoniaques délivrés, les muets parlant, la multitude ravie en admiration, tout atteste le pouvoir de Marie. Pour confirmer ces miracles on voit suspendu au toit de l'oratoire une petite cloche sans corde, qui plusieurs fois a rendu d'elle-même et sans aucun mouvement étranger et visible un son prodigieux et surnaturel, surtout dans les occasions où des malheureux exposés aux périls de la merrecouraient à cette étoile bienfaisante. Qui pourrait raconter des miracles plus éclatants et plus nouveaux ? Levez les yeux, et, dans le vestibule même de l'oratoire, voyez ces chaînes, ces menotes, ces entraves, ces cheveux, ces habits, ces linges, ces suaires, ces draps de mort, ces images de cire, et tous les autres trophées suspendus çà et là, comme les anciennes dépouilles dont était décorée la tribune victorieuse du peuple romain. Ne vous arrêtez pas ; entrez et considérez ces lampes d'argent et d'or d'un grand poids, ces colliers, ces boucles d'oreilles, ces joyaux de tout genre enrichis de perles et de diamans, qui pendent de la voûte devant l'image de la glorieuse Vierge ; contemplez ces calices, ces burettes, ces vases, ces chasubles, ces dalmatiques, ces chappes, ces tapisseries, et tous ces ornements divers consacrés à la Mère de Dieu par les rois, les princes, les nobles, et les fidèles de toute condition et de tout sexe ; ces signes de grâces demandées, ces vœux de grâces reçues sont bien

suffisantes, si vous consultez votre raison, pour vous apprendre que, par le secours de la bienheureuse Vierge Marie, honorée en ce lieu, des captifs ont secoué leurs fers, des infortunés exposés au péril des mers sont parvenus au port désiré, tous, en un mot, ont obtenu par son intercession les faveurs qu'ils avaient demandées dans leurs supplications (1). »

Ce que les historiens ont raconté dans leurs narrations, ce qu'ont écrit daus leurs discours les orateurs chrétiens, les poètes eux-mêmes se sont plu à le célébrer dans leurs chants, et rien ne leur a paru plus digne de leurs talents, et plus propre à développer leur génie que la gloire des miracles opérés à Roc-Amadour. Les ouvrages de Gauthier de Coinsy en sont une preuve; ce poète, né à Amiens en 1177, moine de Saint-Médard de Soissons en 1193, prieur de Vic-sur-Aisne en 1214, et enfin abbé du même Saint-Médard de Soissons en 1236, a laissé un recueil manuscrit de poésies inédites sur les miracles de la très sainte Vierge. Dans ce petit poëme divisé en quatre livres, le vénérable abbé, un des plus célèbres *cantadours* de cette époque, après avoir chanté les plus glorieux prodiges opérés par Marie, et rapportés par les anciens docteurs, n'oublie pas le sanctuaire auguste de Roc-Amadour, et lui consacre un de ses plus agréables chapitres. Je sais qu'on ne saurait donner comme un fait véridique, une pieuse fiction enfantée dans le génie d'un poète; mais un poète illustre ne travaille ordinairement ses fictions que sur de grands et nobles sujets, et dès que l'église de Roc-Amadour tient une des premières places dans ses saints cantiques, il faut qu'à cette époque elle ait tenu un des premiers rangs dans l'estime publique.

(1) Bertr. Delatour, *Instit. Tutel. eccl.*, cap. XIX, p. 181-183.

Peut-être ne sera-t-il pas désagréable au lecteur de se former une idée et de ces anciennes poésies, et de la réputation dont jouissait alors notre saint pèlerinage.

Ce chant sacré a pour titre : « Du cierge que Nostre-Dame de Roc-Amadour envoya sur la viele du ménestrel qui viélait et chantait devant sy image. » Il commence par un éloge de la Vierge honorée dans cet auguste lieu :

La douce mère du Créatour,
A l'église, à Rochemadour,
Fait tants miracles, tants hauts faits
C'uns moultes biax livres en est faits.

Pierre de Sygelard, illustre ménestrel, qui chantait volontiers les louanges de Marie, vient au pèlerinage devant l'image sacrée :

A Rochemadour, ce me semble,
Où grans peuples souvent assemble,
En pélérinage en ala;
Moult de pélérins trouva là,
Qui de lointains pays étoient
Et qui moult grant feste faisoient.

Là, il prend sa viele, la tire du fourreau, et commence son pieux cantique :

Quant s'oraison (1) a dite et faite
Sa viele a dou fuerre (2) traite;
L'arçon (3) as cordes a faict sentir,
Et la viele a retentir
Faict si, qu'entour sanz nul délai
S'assemblent tous et clerc et lai.

(1) *S'oraison*, pour *son oraison*, et de même partout où se rencontre le même cas.

(2) A tiré sa viele du fourreau.

(3) L'archet.

Tout le peuple se réunit autour de lui; toutes les oreilles sont attentives; on l'écoute dans un profond silence; il chantait en ces termes :

. . . .
Hé! Mère du Roi qui tout créa,
Dame de toute courtoisie,
Se point déplaict riens que je die (1),
Je te requierre qu'en guérédon (2)
D'un de ces cierges me fai don,
Dont entour toi as tant lassus,
Que, loins ne prais, ne vis mais plus.
Dame sans pareille et sans per
Pour faire feste à men souper
Un de ces biax cierges m'envoie;
Plus ne requierre, se Diex me voie.

Sa demande lui est accordée; le cierge descend sur sa viele; mais un des religieux qui gardait la chapelle, le traite d'enchanteur, et remet solidement le cierge à sa place. Néanmoins le ménestrel, convaincu que la très sainte Vierge l'a entendu :

La viele prend de rechief,
Vers l'image lieve le chief (3),
Si chante si bien et viele,
N'est séquence ne quiriele
Qu'escoustissiez si volentiers;
Et li cierges biax et entiers
Sur la viele redescend;
Ce miracle virent cinq cent.

Le moine irrité :

Le ménestrel, le jongleour
Claime (4) souvent enchanteour;

(1) Si les riens que je dis ne vous déplaisent point.
(2) Récompense.
(3) La tête.
(4) Appelle le ménestrel un enchanteur.

Il prend le cierge :

A mont remonte iriement (1),
Et le rassied moult fermement
Et bien le loie (2) et bien l'attache.

Le ménestrel, sans s'effrayer, recommence encore une fois sa chanson :

En viélant soupire et pleure,
La bouche chante et li cuers pleure,
La Mère-Dieu doucement proie,
Par sa douceur encor qu'elle oie,
Et qu'encor fasse repartier,
Pour plus le miracle éclaircier,
Le biax cierge une fois au mains (3),
Que sottement d'entre ses mains,
Li a, en guise d'enragié,
Deux fois le moine esragié.

La Sainte-Vierge entend sa voix, et tandis que le peuple émerveillé montre au doigt le cierge deux fois présenté par la Mère de Dieu :

Rafaict le cierge le tiers saut (4).

Alors le transport de la multitude est à son comble ; une seule voix se fait entendre :

Chacun crie : sonnez, sonnez,
Plus biax miracle n'avint mais,
Ne n'avenra ce tuit jamais (5).

(1) Avec colère.
(2) *Loie*, pour lie, comme plus bas *Proie*, pour prie.
(3) Au moins.
(4) Le cierge refait le troisième saut, redescend pour la troisième fois.
(5) A tout jamais.

Par ce moustier (1) font si grant feste,
Et clerc et lai, et cist et ceste,
Et tant des cloches vont sonnant
Ni oissiez nes Dieu tonnant.

La morale de ce petit conte est des plus curieuses; l'auteur conclut d'abord qu'il faut honorer Marie.

Chanter devonmes nuit et jour
De la Dame qui au séjour
De Paradis tous tans amaine
En li servir qui mettent paine.

Mais ce chant est souvent bien imparfait.

Mais je vois moult certes de ceus
Qui vains en sont et pareçeus;
De Dieu servir plusieurs ne chaut (2),
Plusieurs en sont qui froit ne chaut
A Dieu ne font de rien qu'ils dient;
Assez braient et assez crient
Et leurs gorges assez estendent
Mais les cordes pas bien ne tendent.
. . . .
La bouche à Dieu ment et discorde
S'a li li cuers ne se concorde (3).

Il en est qui ne se préparent au chant que par l'intempérance et par l'ivresse :

Mais plusieurs ont telle viele
Qui tempre et tart est destrempée
Se de fors vins n'est atrempée.
. . . .
Aucun connois qui a souvent
La voix malade, faible et quasse
Si li fors vins ne la respasse.

(1) Monastère.
(2) Plusieurs n'ont pas d'ardeur au service de Dieu.
(3) Si le cœur ne s'accorde pas avec elle.

pendant sans le cœur rien n'est agréable à Dieu es chants les plus harmonieux :

La clere voix plaisant et bele,
Le son de harpe et de viele,
De psalteres, d'orgue et de gigue (1),
Ne prise par Diex une figue
S'il n'a au cuer dévocion.
Diex écouste l'entencion
Non pas la voix ne l'istrument
Qui Diex louer vient doucement.

le la conclusion soit donc de fuir l'exemple des ais chanteurs, et de suivre les traces du saint mé-el.

. . . .
Faisons le bien, il n'i a tel,
Et puis après si l'ensaignons,
En tous les biens nous empaignons,
Et en bien faire et en bien dire,
En bien chanter et en bien lire.
Prenons tuit (2) garde au ménestrel
Qui tant chanta devant l'autel,
Que Nostre-Dame l'entendi
Et un biax cierge li tendi.
S'a Diex volons (3) en chantant plaire,
Ne faisons pas force en haut braire,
. . . .
Mais faisons force de jeter
En Diex le courage et le cuer.
. . . .
Tu qu'ennemi tient en ses cordes
S'a son service (4) un peu t'accordes,

(1) Noms d'instruments.
(2) Tous.
(3) Si nous voulons plaire à Dieu.
(4) Si à son service tu t'accordes un peu.

Tes cordes si concorderont
Si qu'au cors Dieu t'accorderont (1).

Ainsi chantait un des plus illustres poëtes du douzième siècle, et tandis que les vers du Chantadour rehaussaient, par de pieuses fictions, la gloire de la chapelle miraculeuse consacrée à Marie, la splendeur de cette miraculeuse chapelle servait en même temps à rehausser par son éclat la gloire du Chantadour.

§ II.

Naufragés sauvés par Notre-Dame de Roc-Amadour, et tintements spontanés de la cloche miraculeuse.

Claude Champier, dans son livre *des Érections antiques*, c'est-à-dire des anciens monuments qu'il avait visités en France, remarque qu'il existe à Roc-Amadour une cloche qui, suspendue sans corde et sans chaîne, sonne quelquefois d'elle-même, quoique personne ne la touche et ne lui donne le mouvement; ce qui a ordinairement lieu lorsque la très sainte Vierge accorde quelques grâces signalées à des malheureux battus par la tempête et sur le point de périr au milieu des flots. Ferréolus Locrius fait également mention de ce phénomène dans son ouvrage *de l'auguste Marie* (2), et c'est à cause de ces grâces spéciales accordées par la Vierge de Roc-Amadour aux voyageurs exposés à la fureur des orages, qu'elle a reçu, dès les temps les plus reculés, le titre d'*Étoile de la mer,* ainsi que le témoigne Hugues Farsit, chanoine de Laon, qui écrivait vers le milieu du douzième siècle.

(1) Gauthier de Coinsy, *Miracl. de la Sainte-Vierge*, liv. II, chap. XIV, MS. *Fond de l'église de Paris*, n° 20, fol. 166 et suivants.

(2) Ferreol. Locr. *de aug. Mar.*, lib. IV, cap. LXXVI.

Or, quoique l'intéressant ouvrage de cet auteur nous ait été ravi par le temps, quelques faits ont cependant échappé à ses ravages; et voici les principaux événements qui ont pu venir à notre connaissance.

L'an 1385, le dixième jour de février, sur les dix heures du soir, la cloche de Roc-Amadour sonna par son propre mouvement, et le fait fut juridiquement attesté par un grand nombre de témoins, parmi lesquels on remarque les noms de MM. Gilbert et Pierre de La-Salle. Trois jours après, c'est à dire le treize février de la même année, le son miraculeux se fit entendre de nouveau tandis que l'on célébrait la messe du matin; ainsi cette merveille fut vue et entendue par plusieurs assistants, tant prêtres que séculiers, et tous déposèrent de la vérité du fait avec un serment solennel devant le notaire apostolique nommé Deparellis qui souscrivit l'acte après l'avoir fait signer par tous les autres témoins. Cet acte authentique existait encore du temps d'Odo de Gissey qui l'a lu de ses propres yeux (1).

Outre ces deux miracles, il en trouva encore plusieurs autres mentionnés à la marge du calendrier d'un ancien missel de parchemin, conservé à Roc-Amadour, où il apprit que le même prodige s'était renouvellé le vingtième jour de juillet de l'année 1435 et le cinquième jour de mai de l'année 1454, époque à laquelle on pût s'assurer plus particulièrement de la signification mystérieuse de ce son prodigieux et surnaturel. Car peu de temps après quelques voyageurs vinrent témoigner à la Vierge de Roc-Amadour leur reconnaissance pour les grâces qu'ils avaient reçues de Dieu par l'entremise de sa mère, lorsqu'au même jour et à la même heure ils avaient été délivrés des fureurs de la tempête

(1) Odo de Gissey, chap. XIII, p. 99-100.

et conduits heureusement au port de Saint-Jacques en Galice où ils arrivèrent sans aucun malheur (1).

Quelques années auparavant le quatorzième jour du mois d'octobre 1436, la Sainte-Vierge avait encore fait éclater sa puissance sur les flots en prêtant son secours à plusieurs infortunés qui réclamaient son assistance au milieu des vagues menaçantes de l'Océan. La cloche de Roc-Amadour ne manqua pas d'en donner avis par son tintement accoutumé; le jour et l'heure furent soigneusement remarqués par les témoins de cette merveille, et bientôt après on fût clairement informé de la cause qui avait donné le branle et le mouvement à l'airain miraculeux. Car ceux que la glorieuse Vierge avait sauvés de la mort envoyèrent leurs vœux et leurs présents à Roc-Amadour, en faisant savoir qu'à la même heure et au même jour, une flotte de marchands bretons avait été assaillie par une furieuse tempête; que dans ce péril une partie des navigateurs s'était recommandée à la Mère de Dieu et qu'aussitôt ils s'étaient sentis comme miraculeusement élevés en l'air et transportés au milieu d'une nuée blanche sur le rivage de la mer, tandis que les autres, qui avaient négligé d'appeler à leur aide cette patronne céleste et bienfaisante, furent tous engloutis dans les abîmes et périrent misérablement (2).

Dans le siècle qui suivit, la cloche de Roc-Amadour se fit encore entendre le cinquième jour de mars de l'année 1542. Les chanoines qui avaient été les premiers à s'assurer du prodige, firent sonner en action de grâce, toutes les autres cloches de l'église, et prirent ensuite par écrit acte public et solennel de la merveille qui venait de s'opérer (3).

(1) Odo de Gissey, p. 101.
(2) Le même, chap. XIII, p. 102.
(3) Le même, chap. XIV, p. 104-105.

L'année suivante 1543, le 11 du mois d'octobre, la cloche retentit encore en l'honneur de la Mère de Dieu sa maîtresse, et afin que le fait ne tombât pas dans l'oubli, le sieur Antoine Laydié, prêtre et sacristain de la chapelle de Notre-Dame, de concert avec plusieurs habitans de Roc-Amadour, eut soin de rédiger une pièce authentique pour attester ce tintement miraculeux dont on voulut même rendre grâces à Dieu par le chant d'une messe solennelle, par la pompe d'une procession générale et par le carillon de toutes les cloches de l'église (1).

La même année et lemême mois, mais quelques jours plus tard, c'est à dire le 22 octobre, la ville de Roc-Amadour fut tout à coup réveillée au milieu de la nuit par le son spontané de la cloche de Marie. Le fait fut constaté par la déposition de Jean Bressolie, prêtre, et par le témoignagne de plusieurs habitants du lieu qui avaient fait à ce prodige une attention particulière. Les matines furent à peine terminées que le peuple convoqué par le bruit simultané de toutes les cloches vint se joindre aux ministres du Seigneur pour se rendre processionnellement devant l'image de Marie, et lui offrir leurs actions de grâces pour la faveur qu'elle venait sans doute d'accorder à quelques malheureux (2).

Pour abréger et ne pas revenir sans cesse sur le récit des mêmes cérémonies toujours usitées en pareil cas, je me contenterai de dire que la même merveille, avec les mêmes circonstances et les mêmes preuves, se réitéra le 3 février de l'an 1544, le dernier jour de mai de l'an 1545, le 15 février de l'an 1549 et le 18 mars de la même année. Ce dernier événement fut attesté entr'autres par MM. Noël Duval, Antoine Mand, et

(1) Odo de Gissey, chap. XIV, p. 105.
(2) Le même, p. 105-106.

Jean Marroy, tous trois prêtres et consacrés au service de la chapelle de Notre-Dame (1).

Je remarquerai seulement encore en finissant deux prodiges plus détaillés qui eurent lieu dans le même siècle. Le premier s'accomplit en l'année 1551, où la cloche miraculeuse réveilla de nouveau l'attention et l'admiration publique, sans qu'on pût pour lors en découvrir positivement la cause. Mais l'année suivante, au 16 d'avril, on vit arriver à Roc-Amadour un habitant du diocèse de Nantes, en Bretagne, appelé François Lalan, qui apportait le vœu d'un nommé Guillaume Millasets, et venait rendre grâce à la Reine des cieux de la délivrance obtenue par son intercession au moment même où la cloche avait fait retentir ses sons bienfaisants (2).

Le second prodige qui n'est pas moins remarquable, ni moins authentique fut célébré le 23 septembre de l'année 1554 par une procession générale, et le bruit de toutes les cloches, pour féliciter la bienheureuse Vierge de ce que le 3 d'août précédent elle s'était montrée propice à Yves le Commodet, natif de l'île de Bius ou Bréhat, dans le voisinage de la ville épiscopale de Lantraiguet, aujourd'hui Tréguier. Trente passagers conduits par un pilote breton, avaient été surpris d'une furieuse tempête. Au jour du péril ils se souvinrent de Notre-Dame de Roc-Amadour, et se vouèrent à elle par un engagement solennel; à l'instant le secours leur fut accordé, et afin de s'acquitter de leurs promesses, ils députèrent à la chapelle miraculeuse Yves le Commodet, un de leurs compagnons, pour manifester le bienfait qu'ils devaient à la Mère de Dieu et offrir avec

(1) Odo de Gissey, chap. XIV, p. 106-108.
(2) Le même, p. 109,

le saint sacrifice de riches présents sur son autel (1).

Nous ajouterons à ces faveurs accordées par l'entremise de Marie au milieu des périls de la mer, et annoncées sollennement par le son de sa cloche miraculeuse, quelques exemples du même genre, et dont l'authenticité n'est pas moins incontestable, quoique la cloche miraculeuse ne les ait pas annoncés.

En 1534, un habitant de la province de Bretagne vint déposer à Roc-Amadour un acte authentique conçu en ces termes : « Je Louis Le Baille, marchand de la ville de Pontscorf, sur la rivière d'Ellé, au diocèse de Vannes, déclare avec vérité que moi retournant du voyage d'Ecosse le 13 du mois de février de l'an 1544, environ les dix heures de la nuit, nous fûmes accueillis d'une si orageuse tempête que les vagues nous couvraient le vaisseau où nous étions portés jusqu'au nombre de vingt-six personnes, de telle manière que nous allâmes à fond. Pendant ce voyage on m'avertit, en me disant : Recommandons-nous à Dieu et à la Vierge-Marie de Roc-Amadour, mettons son nom sur ce traversier et allons à la garde de cette bonne Dame. Lors, celui qui me donna ce bon avis, et moi, nous nous attachâmes à ce traversier avec une corde; la tempête nous emporta, mais si heureusement que le lendemain nous nous trouvâmes de bonne heure sur la côte de Bayonne, à demi morts, où nous prîmes terre par la grâce de Dieu et aide de sa pitoyable mère Notre-Dame de Roc-Amadour. Je suis venu en icelle en personne pour reconnaissance de ce bienfait et accomplir le voyage que je lui avais voué, en signe de quoi j'ai signé ici de ma main, Louis Baille (2). »

Une autre merveille non moins frappante avait eu lieu

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amad.* p. 110-111.

(2) Le même chap. XVI, p. 122-123.

le 8 février de la même année 1544, en faveur de Pierre Loille, marchand du diocèse de Vannes, qui vint le 14 du même mois de l'année suivante déposer juridiquement, que, se trouvant avec douze personnes exposé sur les côtes de Bayonne, à une violente tempête, dans un navire chargé de soixante-dix tonneaux de blé, ils furent portés contre un rocher où le vaisseau se brisa et fut submergé. Dans ce péril, Pierre Loille se souvint de Notre-Dame de Roc-Amadour, et fit vœu, s'il obtenait la vie, de se rendre à la chapelle miraculeuse en action de grâces de son salut, et d'y offrir un millier de poissons secs. A peine le vœu est prononcé que le pieux serviteur de Marie est exaucé; il se jette à la nage avec quatre de ses compagnons, dévoués comme lui à la Mère de Dieu, et ils arrivent tous heureusement au port, tandis que les autres disparaissent misérablement au milieu des flots (1).

Le 7 mars de l'année 1613, on reçut à Roc-Amadour la déposition du nommé Jacques Jas, habitant de Saint-Malo en Bretagne, lequel vint assurer avec vérité et sur sa conscience, que le jour de Saint-André de l'année précédente, revenant de Saint-Sébastien en Biscaye, sur un vaisseau chargé de soixante tonneaux de fer, il s'était trouvé, avec treize de ses compagnons, battu par une furieuse tourmente, pendant douze heures consécutives. Les voiles étaient abattues, le mât coupé, le naufrage comme infaillible; lorsque ces mariniers eurent l'idée de recourir à Marie, Etoile de la mer, et de promettre que si le péril venait à cesser, un d'entre eux irait au nom de tous, déposer leurs hommages et leurs présents dans la sainte chapelle de Roc-Amadour. A cette parole la tempête se calme, la mer s'apaise, le vent de-

(1) Odo de Gissey, chap. XVI, p. 124-125.

vient favorable, et dès le lendemain ils étaient arrivés sains et saufs au rivage de leur pays. Ce fut en accomplissement de ce vœu, que Jacques Jas se rendit à Roc-Amadour, et signa de sa main sa déclaration en présence de plusieurs habitans, qui la signèrent également après lui (1).

Finissons par deux événements prodigieux arrivés dans le même siècle. Le premier eut lieu le 3 septembre de l'année 1614, en faveur de Rodolphe Ruelle, natif de Saint-Malo en Bretagne, lequel vint le 25 avril de la même année, visiter la chapelle de Roc-Amadour en accomplissement d'un vœu fait par lui et par cinq autres marins, qui, après cinq ou six heures de tourmente, avaient été subitement délivrés de la mort par l'invocation de la Mère de Dieu. Le fait fut attesté par Rodolphe lui-même, qui confirma par écrit le vérité de sa déposition (2).

Le second miracle par lequel je termine, est d'une époque encore moins reculée; il est du mercredi 13 décembre de l'année 1617. Voici l'information telle qu'elle fut envoyée par ceux-mêmes qui en avaient été les objets : « Je Georges Pre-Vieux et mes compagnons, nous nous trouvâmes en grand péril dans un navire de Saint-Malo, nommé *le Dauphin*, à raison d'une furieuse tempête, laquelle nous surprit à environ vingt lieues de Saint-Malo, et si brusquement que nous croyions tous être perdus. Alors nous nous rangeâmes du côté de la dévotion et vînmes à supplier la Majesté divine d'avoir pitié et compassion de nous qui étions fort affligés, et afin qu'elle se laissât fléchir, nous interposâmes l'intercession de la Sainte-Vierge, révérée de tant de personnes à Roc-Amadour. Mais étant de retour, celui auquel échut le sort, ne pouvant s'acheminer, nous l'a-

(1) Odo de Gissey, chap. XVI, p. 125-126.
(2) Le même, chap. XXVII, p. 192-193.

vons envoyé accomplir par le présent porteur, habitant de Saint-Malo, appelé Roullet, le tout par l'aveu de monseigneur l'évêque de Saint-Malo, le 31 de mars 1618, par moi soussigné, capitaine dudit navire *le Dauphin*; signé Georges PRE-VIEUX (1). »

La destruction des archives religieuses de Roc-Amadour ne nous permet pas de pousser plus loin ces détails. Mais les temps plus reculés doivent être pour nous de sûrs garants des nouvelles faveurs accordées à des époques plus rapprochées. La puissance de Marie n'est certainement pas diminuée, son bras n'est pas raccourci; et si la même confiance sollicitait aujourd'hui les mêmes prodiges, la même autorité ne manquerait pas de les accorder encore.

§ III.

Victoire éclatante remportée par la vertu de l'étendart de Roc-Amadour.

Nous avons vu plus haut l'empressement des rois d'Espagne à honorer Roc-Amadour par de riches dons et des offrandes solennelles: peut-être avons nous été surpris d'un zèle si ardent témoigné par des princes lointains à une église étrangère. On reconnaîtra dans le fait suivant tiré d'un célèbre annaliste ancien, la raison de cette conduite, dont les motifs paraissent avoir échappé aux recherches de tous les historiens qui ont écrit sur Roc-Amadour. Je ne fais ici que traduire le récit publié par Albéric, moine de Trois-Fonts, à l'année 1212:

« Les Sarrasins, dit-il, qui jusque-là refusaient d'en venir aux mains par la crainte des Français, eurent à peine appris leur retraite qu'ils présentèrent la bataille

(1) Odo de Gissey, chap. XXVII, p. 193-194.

aux autres rois; ceux-ci ne voulurent pas combattre, parce que c'était le saint jour du dimanche. Ce fut donc la seconde férie (le lundi) que la mêlée s'engagea avec une telle ardeur, que notre avant-garde fut entièrement écrasée. Déjà la seconde ligne était en déroute; les Templiers et les chevaliers de l'ordre de Calatrave avaient disparu. Dans cette extrême nécessité, dans cet extrême péril, l'étendard de la bienheureuse Vierge de Roc-Amadour, qui, miraculeusement apporté dans ces provinces, était demeuré jusques-là ployé, est pour la première fois élevé, étendu, montré aux yeux de tous les guerriers qui fléchissent de toutes parts les genoux à l'entour; aussitôt un salut inespéré est accordé par Dieu et par la glorieuse Vierge-Marie de Roc-Amadour.

« Voici comment cet étendard fut remis par la bienheureuse Vierge entre les mains du petit roi (1). Il y avait à Roc-Amadour un Religieux sacriste, auquel la bienheureuse Vierge apparut trois samedis de suite, tenant à la main cet étendard ployé, et lui ordonna de le porter de sa part au petit roi d'Espagne qui devait combattre les Sarrasins. Le Sacriste allégua le peu de considération attachée à sa personne; on ne croirait pas, disait-il, à ses paroles. Le prix de ses résistances fut un signe de mort pour le troisième jour; le prieur reçut la charge de remplir le mandat, auquel était annexé l'ordre de ne pas déployer l'étendard avant le jour du combat, et ce jour-là même, avant le temps d'une pressante nécessité. Le moine mourut après avoir fait connaître cette révélation, et le prieur de Roc-Amadour exécuta fidèlement le mandat, et se rendit lui-même sur le champ de bataille. Cet étendard portait l'image de la bienheureuse Marie, tenant son enfant entre ses bras,

(1) Ce roi était Alphonse IX.

et elle avait à ses pieds le signe que le roi de Castille, appellé le petit roi, a coutume de porter sur son propre étendard.

« Cependant le roi de la nouvelle Carthage, nommée autrement Maroch, fut le premier à prendre la fuite, et tous se mirent à fuir après lui. Les chevaliers Sarrasins étaient venus au nombre de cent quatre vingt-cinq mille; ils comptaient cent quinze mille hommes à cheval; pour les piétons, ils n'avaient pas de nombre. Cent mille restèrent sur place; les chrétiens de leur côté avaient déjà commencé à perdre beaucoup de monde; mais après la manifestation de l'étendard, il en périt à peine une trentaine. Pendant deux jours nos troupes ne brûlèrent, pour faire cuire leurs aliments et tout ce qui était nécessaire à leurs besoins, que les lances et les flèches des vaincus : encore purent-ils à peine en consumer la moitié. De là ils vinrent à deux villes, Baeça et Livadie, qui étaient deux des plus fortes cités après Cordoue et Séville; après les avoir prises, ils les détruisirent parce qu'ils n'avaient pas de garnison à y placer, et là encore ils passèrent au fil de l'épée soixante mille Sarrasins. Béni en tout le Seigneur qui a perdu les impies (1)! »

Voici comment Fleury raconte dans son histoire ce grand événement; il n'y manque que la circonstance énoncée dans Albéric, et qui a échappée à ce savant écrivain. Notre découverte servira à compléter ce point d'histoire : « Le roi Alphonse remporta une grande victoire sur les Sarrasins dans la plaine nommée Las-Navas de Tolosa, près de la Sierra-Morena, le lundi, seizième de juillet 1212, on y prit cent quatre vingt

(1) Alberic. monach. Trium-fontium apud *collect. des histor. des Gaules*, tom. XVIII, p. 779.

cinq mille cavaliers et des gens de pied sans nombre : il y en eut plus de cent mille tués, et des chrétiens seulement environ trente, et on y fit un très riche butin. A cette bataille se trouvèrent les rois d'Aragon et de Navarre, et plusieurs prélats ; Rodrigue, archevêque de Tolède, qui faisait porter sa croix devant lui, Arnaud, archevêque de Narbonne, Tellis, évêque de Valencia, Rodrigue de Siguença, Meneudo, de Ossuma, Dominique de Placentia, Pierre d'Avila, avec quantité de clercs qui chantèrent le *Te Deum* sur le champ en actions de grâces de la victoire (1). »

On voit que les détails des deux narrations se ressemblent si parfaitement qu'on ne peut douter de la fidélité du narrateur, qui nous apprend une circonstance échappée à la connaissance des autres écrivains.

§ IV.

Périls divers écartés par Notre-Dame de Roc-Amadour.

Je pourrais citer ici en première ligne la tradition du pays confirmée par l'expérience de plusieurs siècles, et qui tient comme un fait assuré, que Marie a toujours préservé et préservera toujours la ville de Roc-Amadour des dangers imminents dont elle est menacée par la chute fréquente de grands éclats de rochers qui, se détachant tout à coup de la montagne, viennent souvent rouler jusque dans la vallée, et écrasent quelquefois les murailles et les habitations dans leur passage sans que jamais ils aient donné la mort à aucun des habitans. Voici un fait qui m'est transmis par le curé actuel de Roc-Amadour, fait attesté par celui qui a obtenu cette insigne faveur, et qu'à l'époque de mon pèlerinage j'ai

(1) Fleury, *Hist. Eccles.*, tom. XVI, p. 299.

recueilli moi-même de sa propre bouche ainsi que le pasteur même du pays. Le sieur D....., habitant de Roc-Amadour, et chirurgien, dormait tranquillement dans son lit, et sa famille reposait avec le même calme autour de lui. Tout à coup sa maison élevée de cinq étages, frappée par la chute d'un rocher, s'écroule avec fracas et les débris épars se précipitent jusque dans le fond des caveaux. Dévot à la Mère de Dieu, il l'invoque avec confiance, et son secours ne lui manque pas. Ni lui, ni aucun des siens n'éprouve de blessure. Les parties du plancher qui soutenaient son lit demeurent en place, et les poutres supérieures se croisent en tombant, et forment sur leurs têtes comme une espèce de toit protecteur, en sorte qu'à l'aide d'une longue échelle, on parvint bientôt à les retirer sains et saufs de ces décombres, où sans une providence surnaturelle, ils auraient dû infailliblement périr.

Une faveur non moins précieuse, quoique dans un genre différent, tira d'un danger imminent un autre paroissien de Roc-Amadour encore vivant, et nommé M. de Mont..... Ce vieillard, âgé de 70 ans, voyageait seul à cheval. L'animal était fougueux; il s'emporte au moment où son cavalier y pensait le moins, le démonte, le renverse et le traîne rapidement sur le pavé ensanglanté. Une jambe était restée engagée dans l'étrier. Le malheureux cherchait en vain à se débarrasser de ce lien funeste; et cependant le fougueux animal ne retardait pas sa course; les blessures se multipliaient, et la mort paraissait comme inévitable. Dans cette extrémité le malheureux voyageur invoque la Vierge protectrice de Roc-Amadour, et tout à coup sa botte se brise, le cheval en emporte une partie, et lui-même reste avec l'autre étendu au milieu du chemin sur son manteau. Des paysans l'ayant entendu gémir,

viennent à son secours et le transportent dans une maison voisine ; quelques jours suffisent pour le mettre en état de retourner dans sa maison, et quelques mois pour le guérir entièrement des suites d'une chute qui aurait dû lui causer la mort.

Ce dernier fait, comme le précédent, a été recueilli par M. l'abbé Mazot, curé de Roc-Amadour, de la bouche même de celui auquel la sainte Vierge a daigné accorder cette faveur, et qui a offert plusieurs fois, aussi bien que le premier dont nous avons parlé, d'attester par sa signature la vérité de cette préservation miraculeuse. C'est également ce digne pasteur qui m'a transmis les détails suivans sur M. de Laboucarie, ancien et pieux avocat qui l'avait tenu sur les fonds du baptême, et qui est mort comme il avait vécu dans les sentimens d'une solide piété au commencement de l'année 1832, âgé de 80 ans, dans la petite et jolie ville de Saint-Céré. Je ne puis rien faire de mieux que de rapporter les propres paroles de ce digne ecclésiastique. « Souvent, dit-il, le fervent chrétien m'avait excité à la dévotion envers la Mère de Dieu, pendant mes études, et lorsque je fus nommé curé de Roc-Amadour, il vint avec joie assister à mon installation, et me dit : Mon cher filleul, que j'ai d'obligation à la Mère de Dieu ! Je suis un enfant conservé par les miracles que Notre-Dame a obtenus en ma faveur à Roc-Amadour. J'ai été en grand danger de périr soit avant, soit après ma naissance : ma mère, qui attribuait ma venue à l'effet d'un miracle, ayant passé vingt ans de mariage sans avoir d'enfant, me voua à la sainte Vierge de Roc-Amadour, m'y porta après ma naissance, et me sauva. J'ai eu le bonheur dès mon enfance de ratifier la consécration que ma pieuse mère avait faite de moi, et j'ai résolu de ne jamais me coucher sans avoir récité le petit office de la

très sainte Vierge. Je n'ai jamais manqué à cette pieuse pratique que dans le cas de maladie grave. Mais que j'ai ressenti souvent les effets de la protection de Marie! Que de dangers j'ai couru pendant la révolution, lorsque j'étais poursuivi par les ennemis de la religion qui me traitaient de fanatique! C'est à Marie que je dois ma fermeté dans la foi catholique; c'est elle qui m'a préservé d'un grand nombre de périls dans les temps orageux et dans plusieurs autres circonstances de ma vie. »

Mais il ne saurait y avoir rien de plus frappant en ce genre, que le fait suivant arrivé le 19 avril de l'an 1612, et attesté à messieurs les sindics du chapitre de Roc-Amadour, par messire Jacques Colomb, enquêteur au siége particulier de la sénéchaussée de Quercy à Figeac, et Cécile Laurency (1), sa femme, le 11 avril de l'année suivante 1613. Ils déposèrent l'un et l'autre que leur petit enfant âgé de trois ans et trois mois s'était laissé tomber sur le pavé, d'une fenêtre élevée au-dessus du sol d'environ huit coudées. Le père et la mère, témoins de cette chute et saisis d'effroi, ont recours à la vierge Marie, la suppliant d'assister cette innocente créature et de la préserver de la mort. Ils accourent à leur fils qu'ils croyaient trouver sans sentiment et sans vie; ils le relèvent en tremblant; ils examinent chacun de ses membres; et avec une joie inexprimable, ils se convainquent bientôt qu'il n'avait reçu qu'une légère blessure à la jambe. L'enfant fut voué à Roc-Amadour, et la chapelle miraculeuse visitée. On dressa de ce prodige un acte solennel qui fut signé par les parents, assistés

(1) C'est à tort qu'Odo de Gissey l'appelle Laurens, elle se nommait Laurency, comme le prouve l'acte de son mariage fait le 3 Janvier 1599.

de Bertrand et Louis Lagrange, qui apposèrent avec eux leur seing à ce témoignage (1).

Ce jeune enfant, dont nous avons vérifié la généalogie, s'appelait Jean Balthazar; il épousa, le 10 février 1639, demoiselle Cécile de Héraudy, dont il eut deux enfants, Jean-Joachim, maintenu dans sa noblesse le 5 août 1698, par jugement de M. Lepelletier de la Houssaie, intendant de Montauban, et Jean-Joseph, écuyer, seigneur de Puiblanc, qui épousa noble Delphine de Conquans, dont il eut, entre autres enfants, deux messieurs de Colomb, dont nous n'avons pu nous procurer les prénoms, mais dont le premier est connu par une déclaration judiciaire faite en 1705, et le second, dit le chevalier, servait en même temps dans l'armée de Flandre. De cette souche est sortie la famille de Colomb qui subsiste encore aujourd'hui à Figeac, et dont la piété s'efforce de reconnaître tous les jours le bienfait de la très sainte Vierge, à laquelle seule elle est redevable de son origine.

§ V.

Fortunes sauvées par l'entremise de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Marie ne s'est pas contentée de préserver ses enfants des dangers qui menaçaient leur personne, elle a encore voulu préserver leur fortune des attentats iniques qui semblaient devoir en entraîner la ruine totale.

M. de Coblans se voyait à la veille d'être presqu'entièrement ruiné, par suite d'un procès injuste; déjà favorisé d'une première grâce par la très sainte Vierge, il a encore recours à sa protectrice dans ce nouveau

(1) Odo de Gissey, chap. XXVI, p. 190-191.

péril, et contre l'attente des hommes de loi chargés de sa défense, il obtient en gagnant sa cause un plein et entier succès. Convaincu qu'il n'était redevable de son triomphe qu'au secours de la Vierge honorée à Roc-Amadour, il se rend à ce pieux pèlerinage pour rendre grâce à sa bienfaitrice, et y dépose, avec ses prières, un petit tableau où il est représenté lui-même à genoux aux pieds de Marie. Ce tableau existe encore aujourd'hui dans la chapelle miraculeuse, et le sujet en a été expliqué à l'abbé Mazot, alors pèlerin, et maintenant desservant de Roc-Amadour, par M. Lacoste, ancien chanoine, mort il y a environ onze ans, et qui lui-même avait été témoin oculaire des marques de dévotion que ce vertueux gentilhomme était venu manifester dans la petite chapelle de l'auguste Reine des Cieux.

§ VI.

Enfants obtenus ou conservés par Notre-Dame de Roc-Amadour.

S'il n'est rien qui déchire plus le cœur d'un père ou d'une mère que de voir expirer sous leurs yeux les gages précieux de leur amour, il n'est rien aussi qui rende une alliance plus triste et plus malheureuse que de se voir frappé d'une funeste stérilité, et privé du bonheur de revivre dans de jeunes et intéressants rejetons. Or, Marie qui a connu tout à la fois, et la consolation de devenir mère, et la douleur de voir mourir sous ses yeux le fruit de ses entrailles, s'est plu à réjouir ses serviteurs par une heureuse fécondité et à leur épargner les horreurs d'une séparation précoce. Les faits suivants vont nous convaincre de cette double vérité.

L'histoire nous apprend que madame de Fénélon avait une singulière dévotion pour le pèlerinage de Roc-Ama-

dour, depuis qu'elle avait obtenu la guérison et la conservation de son fils, le célèbre Fénélon, lorsqu'il était encore enfant. Pleine de reconnaissance elle l'apporta à Roc-Amadour, l'offrit à la Sainte-Vierge, et laissa dans la chapelle un petit tableau que l'on y conserve encore aujourd'hui, et où est représentée l'action religieuse qu'elle venait de faire. Le 4 juillet 1691, madame de Fénélon fit son testament, dans lequel elle demanda d'être ensevelie dans la chapelle de Roc-Amadour, et légua la somme de trois mille francs, pour le capital d'une fondation, à messieurs les Chanoines du chapitre de Roc-Amadour. Il existe des pièces constatant le fait, et on peut voir dans le vestibule de la chapelle, le tombeau de cette vertueuse dame.

Long-temps avant cette époque, la très sainte Vierge s'était déjà plu à recommander ce pieux pèlerinage par les grâces accordées aux parents fidèles à mettre leur famille sous sa protection, et à recourir à elle dans les périls de leurs enfants. Le 3 mai de l'an 1543, le sieur Maurice de Langue du diocèse de Sarlat, en Périgord, se rendit à Roc-Amadour où il amena une de ses filles dont il devait le salut à la Mère de Dieu. Cette jeune enfant était déjà réduite à l'extrémité, lorsque le père, plein de confiance dans la Vierge invoquée à Roc-Amadour, fit vœu de la conduire à la sainte chapelle, si elle sortait de ce péril, et promit qu'en témoignage d'un si grand prodige, aussi bien qu'en reconnaissance d'un si précieux bienfait, il apporterait avec elle le suaire et le linceul déjà prêts pour l'ensevelir. Le père avait à peine prononcé ce vœu, que la fille se sentit incontinent délivrée des douleurs de la maladie et des angoisses de la mort (1).

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XVII, p. 128, 129.

Le même jour que Maurice vint avec sa fille présenter ses hommages à Marie, dans la chapelle de Roc-Amadour, une dame de la ville de Cajarc en Quercy, s'y transporta également pour remercier la très sainte Vierge de la conservation de son fils, qui, abandonné des médecins, tenu pour mort, et sur le point d'être enseveli, avait été subitement rappelé à la vie, au moment où se souvenant des grandes merveilles qu'opérait tous les jours Notre-Dame de Roc-Amadour, elle avait promis, dans le cas d'une heureuse guérison, d'en faire avec lui le pèlerinage et d'y porter un certain poids de cire pour être offert dans sa chapelle (1).

Le fait suivant arriva sur la fin de l'an 1620, et probablement au mois de septembre. Le fils du sieur Duport, originaire des environs de Cahors, fut tout couvert de la petite vérole qui lui attaqua particulièrement les yeux jusqu'à faire craindre qu'il ne restât aveugle, si même il pouvait échapper à la mort. Le père affligé fait vœu d'exécuter le pèlerinage de Roc-Amadour, si son fils relevait de cette maladie sans perdre la vue. Le vœu prononcé, l'un des yeux de l'enfant s'ouvre; le second s'ouvre à son tour le lendemain; il commence à recouvrer la parole; il demande de la nourriture, et en peu de jours il est rétabli dans une parfaite santé. Mais comme il arrive souvent que les hommes promettent beaucoup dans leurs afflictions, et tiennent peu à leurs promesses dans les jours de leur prospérité, le père retarde l'accomplissement de son vœu; il remet son voyage de jour en jour; ces délais attirent l'indignation de son auguste bienfaitrice; l'enfant retombe malade et se trouve bientôt dans un état si déplorable qu'on n'attendait plus que sa mort. Le père reconnaît sa faute, s'ac-

(1) Odo de Gissey, chap. XVII, p. 129-130.

cuse de sa nonchalance, demande pardon à la très Sainte Vierge, et lui proteste de nouveau que si son fils échappait à ce nouveau danger, il s'acquitterait fidèlement du pèlerinage auquel il s'était engagé. Cette promesse renouvellée dans la sincérité d'un cœur repentant désarme la colère de Marie; l'enfant revient à lui, demande à boire et à manger, ce qu'il n'avait pas fait depuis quinze jours, et une heureuse convalescence devient le fruit de ce religieux engagement. Trois jours après, le père instruit par son expérience du péril attaché à l'oubli des vœux adressés à Marie, se met en chemin pour Roc-Amadour où il paie fidèlement à la Mère de Dieu la juste dette de sa reconnaissance et de son amour (1).

Pierre Rey, fils du juge du baillage de saint Astier, au pays de Périgord, fut pendant l'espace de six semaines réduit à une telle extrémité par le mal qui le tourmentait, qu'il en perdit la parole durant l'espace de huit jours, et qu'il était plus près de la mort que de la vie. Le père et la mère percés de douleur se mettent tous deux à genoux pour invoquer Notre-Dame de Roc-Amadour, et lui promettent que si elle arrachait leur enfant à cette maladie, ils se rendraient tous deux avec lui à sa chapelle en demandant l'aumône le long du chemin. Le vœu plut tant à la très sainte Vierge, que le malade ne tarda pas à recouvrer la santé, et fut conduit en mendiant par son père et sa mère, mendiants comme lui, au sanctuaire de miséricorde, première source de sa conservation et de son salut (2).

A ces anciennes narrations, nous joindrons encore des narrations plus récentes de faits arrivés de nos

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. xxiii, p. 166-168.

(2) Le même, au même chap. p. 169-170.

jours. Une dame des environs de Roc-Amadour a raconté elle-même au curé actuel qu'après plusieurs couches malheureuses dans lesquelles ses enfans mouraient au moment de leur naissance, elle s'adressa à la Vierge honorée dans ce saint pèlerinage, et fit vœu de reconnaître par certaines bonnes œuvres la conservation de son nouveau fruit. Protégée par Marie, elle mit heureusement au monde un enfant qu'elle porta peu de temps après bien portant à la chapelle miraculeuse, pour offrir à sa bienfaitrice les hommages de sa juste reconnaissance. Mais sa foi devait encore passer par de nouvelles épreuves : plus tard cet enfant devint si malade et si exténué que les médecins disaient : C'est un enfant perdu, il n'y a plus d'espoir. Cependant la pieuse mère pleine de confiance en celle qui le lui avait déjà miraculeusement conservé, lui demande la continuation de ses bontés. Sa prière est exaucée, l'enfant est sauvé, il se rétablit, et il est aujourd'hui plein de vie et de santé : « Je l'avais à ma droite, dit le vénérable pasteur, lorsque cette dame me faisait ce récit, assise elle-même à ma gauche. »

Le même curé a encore été témoin du fait suivant : Une veuve pauvre et aveugle arrive un jour d'une paroisse voisine à Roc-Amadour, désolée de ce qu'elle avait laissé chez elle une fille unique, son seul soutien, malade et réduite à l'extrémité. Elle offre un petit cierge, fait célébrer une messe, et présente une robe blanche à bénir pour en revêtir son enfant agonisante. On lui accorde tout ce qu'elle demandait; elle retourne chez elle et fait prendre la robe bénite à la malade. A peine cette jeune fille en est-elle revêtue, qu'elle se trouve guérie, et quinze jours après on la vit communier à Roc-Amadour en action de grâces.

Nous connaissons nous-mêmes une vertueuse dame qui désolée de voir périr avant leur naissance les premiers

fruits de son union, forma la résolution d'aller implorer à Roc-Amadour, la faveur de celle qui porte à si juste titre le nom de protectrice des affligés. Sa prière ne fut pas inutile : plusieurs enfants amenés à un heureux terme, devinrent la récompense de sa foi et de sa confiance. Aussi la vit-on, quelques années après, retourner à Roc-Amadour, et reconnaître par une juste offrande le bienfait obtenu. Puissent-ils ces enfants grandir pour être un jour la consolation de leurs parents, et devenir comme leur oncle de zélés serviteurs de Marie !

Arrêtons-nous iei, et contentons-nous de remarquer que tel homme qui aujourd'hui honore les sciences par ses connaissances et ses talents n'a dû la conservation de ses jeunes années, qu'à la Vierge de Roc-Amadour, et qu'ainsi les arts sont encore redevables à cette auguste protectrice d'une lumière déjà brillante, dont l'éclat, nous l'espérons, deviendra tous les jours plus brillant encore.

§ VII.

Divers autres malades rendus à la santé par l'entremise de Notre-Dame de Roc-Amadour.

La première guérison miraculeuse qui se présente à moi dans les monuments que le temps n'a pas détruit, est celle de Jean Papon arrivée en l'année 1515. Cet homme fut tourmenté pendant trois mois par un mal également cruel et inconnu, qui finit par lui faire perdre avec la parole le souvenir de toutes choses. Cet état durait déjà depuis deux jours, quand ses amis le voyant réduit à une telle extrémité, le vouèrent à Notre-Dame de Roc-Amadour, et promirent s'il revenait à la santé, de le faire aller en pèlerinage à la sainte chapelle. A peine le vœu est prononcé que le malade revient à soi, reprend la parole avec la mémoire, et se trouve bientôt

entièrement rétabli dans son état naturel. Fidèle à la parole donnée à Marie en son nom par les amis charitables et religieux qui l'environnaient, il se rendit bientôt après à Roc-Amadour, où il signa de sa propre main le récit de sa délivrance (1).

Une femme près d'expirer dans le travail d'un enfantement douloureux, est vouée par Jean Causac son mari, à Notre-Dame de Roc-Amadour. Ce fidèle serviteur de Marie, habitant de la paroisse de la Madeleine, promit à la très sainte Vierge, que si son épouse était préservée de la mort, il porterait à la chapelle miraculeuse, un cierge de la hautenr de celle que la puissance de Marie lui aurait rendue. Le vœu produisit son effet, et la pauvre femme fut arrachée aux angoisses qui allaient la conduire au tombeau. Cette délivrance se fit même avec tant de bonheur, que non seulement la mère fut affranchie de ses douleurs, mais que l'enfant vint au monde encore vivant, et put être régénéré sur les fonds sacrés du baptême. La mère se rendit à Roc-Amadour pour déposer du fait et accomplir son vœu le 13 mai de l'année 1543 (2).

Parmi les plus signalés miracles que Notre-Seigneur a opérés en ce monde, les saints Evangélistes mettent avec raison la guérison des paralytiques, parce que la paralysie est un mal si difficile à guérir, qu'il trompe ordinairement l'art des médecins, et semble se jouer de tous leurs remèdes. Mais cette infirmité qui résiste à tous les efforts humains n'a pu résister à la très sainte Vierge. Un pauvre prêtre appelé Durand, et domicilié au vil-

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XXVI, p. 189-190.

(2) Le même, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XVIII, p. 136-137.

lage de l'Hôpital, proche de la ville de Gramat, fut, pendant une année entière, attaché sur un lit de douleurs, sans pouvoir s'aider d'aucun de ses membres. Tout remède humain lui étant devenu inutile, il a recours à un pouvoir plus élevé, et implore le secours de la Mère de miséricorde honorée à Roc-Amadour. S'il parvient à se lever de cette couche sur laquelle il gît depuis si longtemps, il doit prendre le chemin du pieux pèlerinage, et offrir à Marie, dans sa chapelle, autant de pain bis qu'il en faudrait pour égaler la pesanteur de sa personne. Marie, dans sa richesse, ne refusa pas la modeste offrande de l'indigent. Le bon prêtre recouvre bientôt l'usage de ses sens; il se lève, il se soutient sur ses jambes raffermies, il se hâte de faire usage de ses nouvelles forces en l'honneur de sa bienfaitrice, et vient à Roc-Amadour le 24 du mois de juin 1546, accomplir sa promesse et certifier par écrit la vérité d'un si admirable prodige (1).

Le 13 juin de l'an 1547, Jacques Fronsac de Saint-Martin de Marancin, au diocèse de Bordeaux, fut blessé d'un coup d'épée qui lui perça le bras gauche, et pénétrant profondément dans le corps, lui passa sous trois côtes. Trois chirurgiens visitèrent les plaies qui furent déclarées mortelles. Dans cette perplexité, le malheureux blessé promet à Notre-Seigneur, s'il daigne en faveur de son auguste Mère lui accorder une pleine guérison, de porter en personne un cierge du poids de trois livres au dévot oratoire de Marie, à Roc-Amadour. Exaucé par Jésus et sa Mère, il ne manqua pas de leur tenir parole, et venu pèlerin à Roc-Amadour, il fit de plus célébrer une messe en action de grâces de ce bienfait (2).

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XVIII, p. 133-136.

(2) Le même, chap. XVIII, p. 137-138.

Le 26 août 1552, vint à Roc-Amadour, une pauvre femme des environs de Limoges, pour offrir à Marie, par les mains des ministres chargés de desservir sa chapelle, une chemise et un linceul, qu'elle s'était engagée par vœu à consacrer à la Mère de Dieu, en action de grâces des secours qu'elle avait reçus de cette puissante protectrice, dans une maladie grave qui l'emportait au tombeau (1).

Le siècle suivant nous offre trois prodiges également dignes de remarque. Le premier eut lieu en la personne de Catherine Bruguière, femme de Laurent Pindrac, procureur au siége présidial de Périgueux, laquelle, cruellement affectée pendant cinq semaines d'une affreuse dissenterie, et abandonnée par les médecins, fit vœu, de concert avec son époux, de venir en pèlerinage à Roc-Amadour, si la santé lui était rendue, et d'y offrir en témoignage de sa reconnaissance, le linceul et le suaire, qui déjà étaient préparés pour l'ensevelir. La Vierge-Mère agrée leur bonne volonté; le mal s'apaise, et les deux époux se rendent en dévotion à Roc-Amadour, le 10 avril de l'année 1608 (2).

Le second prodige arrivé en ce siècle, fut opéré dix ans plus tard, en l'année 1618, sur un prêtre de la Compagnie de Jésus, nommé le père Jean Labreth, recteur du collége de Cahors, d'où il vint à pieds visiter le sanctuaire de Roc-Amadour, après la guérison d'une infirmité qui l'avait retenu deux ou trois mois dans sa chambre et le minait sourdement, sans que les médecins pussent expliquer la nature de ce mal inconnu; mal cependant si dangereux, qu'ils s'accordaient tous à

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XXIII, p. 165.

(2) Le même, chap. XXIII, p. 168-169.

dire que s'il n'y avait plus d'autre jésuite au monde, on pouvait regarder leur société comme anéantie (1).

Le troisième prodige est tiré des archives de Figeac. Marie Dhugonou, née à Livernon, le 15 mars 1663, de M. François Dhugonou, écuyer du roi, et capitaine au régiment de Caylus, et de dame Cécile de Palhasse, native de Figeac, baptisée à Livernon, le 17 du même mois, et nommée Marie-Madeleine, suça la piété avec le lait que lui donna sa respectable mère, issue d'une famille de saints. Aussi le premier usage qu'elle fit de sa raison, fut-il de se vouer à la Reine du Ciel, et elle en éprouva la protection pendant toute sa vie. A peine elle atteignait sa douzième année qu'elle se trouva percluse; les remèdes humains ne produisant aucun effet, elle recourut à cette puissante médiatrice, et ce ne fut pas en vain, ainsi qu'il résulte de la déposition de huit témoins, dans l'enquête que fit, le 13 août 1677, M. de Lasserre, official et grand vicaire, spécialement commis par monseigneur Nicolas de Sevin, évêque de Cahors. Nous en donnons ici un abrégé fidèle.

« M. François Dhugonou, ancien capitaine, âgé de septante-un ans, ouï, moyennant serment par lui prêté sur les saints évangiles, a promis et juré de dire la vérité:

« Enquis sur la maladie et guérison de mademoiselle Madeleine Dhugonou, sa fille, a dit que sa fille, âgée d'environ quatorze ans, tomba malade, il y a environ deux ans, d'un tremblement continuel au bras droit, tenant la main de ce bras si serrée qu'on ne pouvait la lui ouvrir qu'à force, et dès qu'on l'avait quittée, la main se refermait comme auparavant, et si fort,

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amadour*, chap. XXIII, p. 170.

que la pointe des doigts avait fait impression dans le creux de ladite main ; et en même temps elle se trouva paralisée de la cuisse et jambe droites, laquelle s'étant rétrécie, elle ne la pouvait appuyer que sur la pointe du pied, sans y avoir aucune force; si bien que quoiqu'elle fut toujours appuyée sur une béquille, il fallait qu'une personne forte la soutînt sans cesse pour la faire marcher, et que son mal augmentant beaucoup, elle fut, deux ou trois mois, dans une continuelle agitation de tout son corps ; et jusque là, qu'il fallait des personnes pour la tenir de tout côté : on fut même sur le point de l'attacher dans son lit avec des linceuls, ce qui l'obligea d'appeler M. Rouzet, médecin de la ville de Figeac, qui ordonna plusieurs remèdes, entre autres les bains ou étuves de Cransac, où sa fille fut conduite par M. Boudet, habitant du présent lieu; mais ce remède n'ayant pas eu son effet, ledit Rouzet lui fit faire une diette sudorifique, sans que ladite Madeleine en ressentit aucun soulagement, non plus que des potions, des saignées, et des onctions que M. Rouzet lui avait ordonnées; lui qui dépose, voyant que les remèdes humains ne donnaient aucun secours ni soulagement à sadite fille, eut recours au Ciel, et implorant l'assistance de la sainte Vierge, dame Cécile Palhasse, sa femme, promit d'aller faire ses dévotions à la sainte chapelle de Roc-Amadour, et d'y conduire sadite fille, dès qu'elle pourrait souffrir tant soit peu la fatigue du voyage..... Dès que Madeleine sut que sa mère avait fait ledit vœu, incessamment elle était à la prier de la faire porter à Roc-Amadour; ce qui fut enfin exécuté, quoiqu'avec beaucoup de peine, tant à cause de la rigueur du temps, qu'à cause des douleurs que Madeleine souffrait en chemin. Cependant

étant arrivée à Roc-Amadour, le quinzième jour du mois de mars 1677, le soir, avant de se retirer, à même heure qu'elles eurent fait leur prière, Madeleine s'écria : Ma mère! voilà, Dieu merci, ma main ouverte! et le lendemain matin, ladite fille se trouva entièrement guérie de tous les maux dont elle avait été si fort atteinte depuis onze mois environ, et se trouva en état de monter seule le degré qui conduit à la chapelle de Notre-Dame, sans éprouver aucune peine ni incommodité, et sans le secours de qui que ce soit. Après que sa mère eut rendu à la sainte Vierge des actions de grâces, et achevé ses dévotions, Madeleine descendit le même degré avec la même facilité qu'elle l'avait monté, et s'en revint avec sa mère à Livernon, toute joyeuse, et ayant accouru pour embrasser le déposant, il fut très surpris de la voir sur ses pieds, parfaitement guérie, marchant comme elle faisait avant sa maladie, et comme elle fait depuis; lui, qui dépose, s'étant enquis avec sa femme de quelle manière leur fille avait recouvré la santé si prompte; son épouse lui en ayant fait le récit, comme ci-dessus, il en bénit Dieu de tout son cœur, et en glorifia la sainte Vierge, comme il a promis de faire toute sa vie. Lecture lui ayant été faite de sa déposition, a dit contenir vérité, et s'est signé : Dhugonou (1). »

Cette pieuse et jeune personne, pour témoigner sa reconnaissance à la Mère de Dieu, entra au couvent de Lundieu, sous le nom de Sœur-des-Anges, et y fut élue prieure à l'âge seulement de vingt-quatre ans. Elle édifia cette communauté par ses exemples, par ses leçons, et quelquefois même par ses miracles. L'autorité supérieure l'obligea, malgré son désir de descendre du

(1) J. F. Debons, *Annales de Figeac*, p. 390-393.

dernier rang, à garder sa place de prieure jusqu'à l'année 1712, où elle mourut en odeur de sainteté dans la quarante-neuvième année de son âge (1).

Il n'y a encore que quelques années, une jeune personne atteinte d'une épilepsie dont elle éprouvait de fréquentes attaques, se rendit à Roc-Amadour, monta l'escalier à genoux, et reçut la communion dans la sainte chapelle, afin d'obtenir par l'entremise de Marie la guérison d'un mal si affreux et si difficile à dissiper. Après la sainte communion, elle fait vœu de revenir en dévotion à Roc-Amadour pendant un certain nombre d'années. Le vœu fait, la maladie s'évanouit, et en quelque temps elle fut assez oubliée pour ne pas être un obstacle à ce que la jeune personne épousât un parti honnête selon son état et sa condition. Cet guérison s'est opérée depuis que le curé actuel gouverne la paroisse de Roc-Amadour, et c'est lui-même qui a donné à cette pieuse demoiselle la communion de sa propre main.

Une jeune personne originaire d'un pays assez voisin de Roc-Amadour, était depuis deux ans dans un état de santé qui donnait à sa famille les plus vives inquiétudes; elle en était venue au point de ne pouvoir supporter presqu'aucune nourriture; aussi ses forces allaient-elles en déclinant tous les jours, et sa faiblesse faisait-elle craindre une catastrophe prochaine. Je l'engageai moi-même (car c'est un fait dans lequel moi-même j'ai été le témoin et l'instrument de la divine miséricorde), je l'engageai à faire le pèlerinage de Roc-Amadour, et à offrir par vœu quelques pratiques et quelques présents à la Vierge qui s'est plu à y établir un des trônes de sa munificence. Elle acquiesça quoiqu'avec peine à mes avis; car un attrait secret la portait à ne pas demander à Dieu

(2) J. F. Debons, p. 393-401.

le prolongement d'une vie dont elle sentait tous les dangers et toutes les misères. Le voyage fut arrêté, et son accomplissement ne tarda pas. Cette pieuse pèlerine voulut, malgré sa faiblesse, qui semblait ne pas devoir résister à une si dure fatigue, monter à genoux les marches qui conduisent à la chapelle miraculeuse; elle y fit, dans une fervente confession, l'aveu de ses fautes; elle alla, en sortant du saint tribunal, s'asseoir à la table de Jésus-Christ; et dès lors l'appétit revint, les forces commencèrent à renaître, les dangers et les craintes s'évanouirent, et plusieurs fois nous l'avons revue même à Paris, où des affaires de famille l'appelaient à certaines époques, faisant encore la consolation d'un père et d'une mère qui n'ont plus d'autre soutien et d'autre appui. Voyageur à Roc-Amadour dans les mêmes circonstances, et appelé à contribuer par mon ministère à l'exécution des pieux projets de cette vertueuse jeune personne, je ne parle plus ici d'après des rapports étrangers, mais d'après une conviction acquise par le témoignage de mes propres yeux.

Oserai-je ici, tout indigne que je suis d'un si grand honneur, me servir de la tournure que saint Paul employait autrefois en écrivant aux Corinthiens? oserai-je dire dans le même sens, mais sur un autre sujet, que je connais un homme, un serviteur de Marie, un prêtre animé de quelque zèle pour la gloire de Dieu, qui, après avoir fait une neuvaine à Roc-Amadour, a recouvré la force de rendre encore quelques services à l'Eglise, de reprendre les fonctions d'un ministère interrompu quelque temps par la souffrance et la maladie, de réconcilier encore quelques pécheurs, d'encourager encore quelques ames infirmes, de ranimer encore quelques esprits découragés, et d'élever encore dans ses faibles écrits un monument de reconnaissance et d'amour à la mère com-

patissante du Dieu de bonté? Puisse le reste d'une vie que Marie a ranimée par son soufle bienfaisant, comme un vent heureux ranime un flambeau qui va s'éteindre, être consacré tout entier à la gloire de cette auguste protectrice !

Je ne finirai pas sans faire part à mes pieux lecteurs d'une faveur nouvelle accordée à un hospice célèbre, où la protection de Marie a tout récemment éclaté. On sait les ravages que le choléra a fait dans la France; on sait comment ce fléau de Dieu a décimé sous ses coups vengeurs la population de notre malheureuse patrie; on sait combien de parents ont eu à gémir sur la perte de leurs enfants chéris, et combien de malheureux enfants, devenus orphelins, seraient demeurés sans secours, si la main de la charité ne les avait recueillis sous les ailes maternelles de la religion. Au milieu de la terreur que répandait cette épidémie meurtrière, les sœurs de l'Hospice des Vieillards, à Bordeaux, eurenc la sainte pensée de mettre leurs maisons sous les auspices de Notre-Dame de Roc-Amadour. Une neuvaine fut demandée dans la chapelle miraculeuse, et le jour même où elle commença, le choléra, qui jusque-là faisait chaque jour un grand nombre de victimes, disparut entièrement. Depuis cette époque, la maladie ne fit périr aucun des vieillards, et l'on remarqua même que cette année ils jouirent tous d'une santé plus ferme et plus solide que les années ordinaires. Les sœurs de l'hôpital Saint-André, où était le dépôt des cholériques, écrivirent à leur tour pour demander, par une neuvaine, d'être préservées, avec les filles de service qui les aidaient, des atteintes de l'épidémie; et tandis que tout mourait autour d'elles, elles ont été tellement exaucées, que pas une seule n'a succombé au fléau. Ces faits ont été transmis au curé de Roc-Amadour par une lettre de remerciement et d'actions de grâces dont

l'original est entre mes mains. Ainsi paraît-il que dans ces derniers temps comme dans les temps anciens, on est toujours sûr de trouver à Roc-Amadour la protection et le salut.

§ VIII.

Morts ressuscités par la protection de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Si la puissance divine se manifeste dans la guérison des maladies les plus invétérées et les plus incurables, elle éclate d'une manière encore plus surprenante dans la résurrection des morts. Cette gloire, accordée autrefois à quelques prophètes, appartenait de droit à Jésus-Christ, maître souverain de la vie et de la mort; aussi a-t-il exercé ce droit avec une autorité suprême, et par lui-même, quand il faisait son séjour au milieu des hommes, et par ses serviteurs depuis que la volonté de son père l'a rappelé dans les demeures célestes. Un privilége accordé aux amis de Dieu, aurait-il pu être refusé à sa propre Mère? Qui oserait, je ne dis pas soutenir une semblable opinion, mais émettre même sur cet article le moindre doute? De là ces morts ressuscités, selon les témoignages les plus authentiques, dans tous les lieux célébres par les pèlerinages établis en l'honneur de Marie; et si les chapelles de Lorette, du Puy, de la Garde, ont conservé le souvenir de plusieurs morts rendus à la vie, le sanctuaire de Roc-Amadour a sur ce point, comme sur tous les autres, ses souvenirs et sa gloire. Que de faits de ce genre ne devaient pas se rencontrer dans les nombreux mémoires anéantis par la longueur des temps, ou par la fureur de l'impiété, puisque dans le petit nombre de faits échappés à ce double ravage, nous en lisons encore deux, dont nous retraçons ici l'exposé simple et fidèle!

L'an 1551, une femme du diocèse de Limoges, nommée Marguerite Amorose, se transporta à Notre-Dame de Roc-Amadour en accomplissement du vœu qu'elle avait fait à Marie pour obtenir la résurrection de son enfant. Cet enfant était venu au monde privé de sentiment et de vie; la mère ignorait encore ce malheur, quoique déjà l'enfant fût depuis quatre jours enseveli et mis au tombeau. A peine a-t-elle connaissance de ce funeste accident, qu'elle demande, qu'elle sollicite, qu'elle implore la faveur de voir au moins et d'embrasser le fruit malheureux de ses entrailles. On s'oppose long-temps à son désir; on lui représente, comme autrefois les sœurs de Lazare, qu'enseveli depuis quatre jours, il répand déjà une mauvaise odeur; mais toutes les observations sont inutiles, et elle fait tant d'instances qu'enfin elle obtient que son fils serait déterré et qu'elle aurait la consolation de le contempler. Victorieuse auprès de son époux, elle espère l'être également auprès de son Dieu, et lui promet que si, par l'intercession de sa Mère, elle peut jouir du bonheur de voir son fils ressuscité et lavé dans les eaux saintes du baptême, elle irait en pèlerinage à Roc-Amadour pour lui rendre grâces de ce bienfait signalé. Cependant le mari fait ouvrir le tombeau, et il y trouve l'enfant plein de vie, et jetant du sang par les deux narines. On le tire de son cercueil, on lui donne, avec le baptême, la grâce du christianisme; voilà tout à la fois une mère consolée, un père transporté de joie, un enfant heureux, recevant, par la protection de la Mère de Dieu, la vie corporelle avec la vie spirituelle. Tant il est vrai que Marie, mère de grâces et source de vie, se plaît à faire éclater ses merveilles dans le sanctuaire qu'elle a choisi à Roc-Amadour (1)!

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Am.* chap. XXII, p. 162-164.

Le second fut témoigné solennellement le 6 avril 1605 par Antoine de Guillaume, natif du Vigan en Quercy, et demeurant à Saint-Méard ou Médard, en Périgord. Voici son témoignage : « Je soussigné certifie que sur l'accident qui arriva à une mienne petite fille de l'âge de huit à dix mois, ayant avalé le noyau d'une longue prune appelée fuseau, elle fut tellement offensée au gosier, que, pour le retirer, elle épancha telle effusion de sang qu'elle resta non seulement pamée, mais morte du tout, auquel état on la considéra plus de trois heures. Lorsque le suaire fut prêt pour l'envelopper et ensevelir, il me souvint du grand pouvoir de Notre-Dame de Roc-Amadour ; je fis vœu à cette Dame que si cette fillette revenait de cet accident, je ferais le voyage de Roc-Amadour et m'abstiendrais pendant un an de boire du vin. La chose réussit si heureusement, que cette fillette recouvra la vie et la santé, vivant encore aujourd'hui par la grâce de Dieu et aide de sa Mère. En certificat de ce que dessus, j'ai signé ce peu de lignes à Roc-Amadour, les an et jour susdits, en présence de messieurs Arnaud Montouzon, bourgeois de Périgueux, et de Jean Montouzon, lieutenant en la châtellenie de Montagrier, en Périgord, lesquels sont aussi souscrits en cette déposition (1). »

§ IX.

Châtiment exercé par Notre-Dame de Roc-Amadour.

On pourrait regarder peut-être comme un châtiment exercé par Marie, la mort de Henri le jeune, fils du roi d'Angleterre, frappé d'une maladie cruelle après le pillage

(1) Odo de Gissey chap. XXVI, p. 188-189.

de la sainte Chapelle, si la pénitence qui a accompagné ses derniers moments ne devait pas plutôt faire regarder comme une grâce la calamité que lui ménagea, dans sa bonté, la Mère de toute miséricorde. Ainsi en parcourant l'histoire de Roc-Amadour, je trouve partout des miracles de bonté, et presque nulle part des miracles de justice et de rigueur. Un seul exemple de ce genre m'est tombé entre les mains, et je dois, pour ne rien omettre, en faire mention dans ce dernier article, afin d'apprendre, par cet acte de sévérité, aux pécheurs endurcis à craindre la colère de Marie, comme les pécheurs repentants ont dû apprendre par tant de traits de bonté à se jeter avec confiance entre ses bras maternels.

« Il y avait au lieu appelé Roc-Amadour un riche bourgeois, de qui les moines de l'église de Sainte-Marie et de Saint-Amadour avaient reçu, à titre de prêt, une somme d'argent, en lui donnant pour gage les rideaux de la sainte Chapelle. Cependant la fête de la bienheureuse Marie Mère de Dieu approchait ; les moines s'adressèrent au bourgeois et lui demandèrent de vouloir bien prêter les rideaux qu'il avait entre les mains, pour orner l'église, avec promesse de les lui remettre, quand seraient passés les trois jours de cette auguste solennité. Mais ce malheureux, dont l'oreille du cœur était endurcie, ne put être fléchi par aucune prière ; et il répondit avec obstination que ces rideaux étaient au lit de son épouse, qui venait de mettre un fils au monde, et qu'il ne pouvait nullement les en faire retirer. Que dirai-je de plus ? La fête se passa, et l'église fut privée de ses ornements ; mais la nuit suivante la bienheureuse Marie, Mère de Notre-Seigneur, apparut en songe à la femme de cet impie bourgeois, et lui dit : Ton époux a commis un grand péché, et l'excès de son impiété ne pourra être laissée impunie. Dans trois jours ton enfant rendra

son ame, et dans huit ton époux paiera sa dette à la mort, pour changer sa félicité temporelle en d'éternels supplices. Quant à toi, tu partiras pour mon église qui est à Bethléem, et, après y avoir considéré trois tombeaux dont les deux derniers ne sont plus vides, tu choisiras celui du milieu pour ton sépulcre. En attendant, tous les mercredis, à la neuvième heure, ton ame semblera t'abandonner; il sortira des flots de sang de ta bouche et de tes narines, et tu resteras comme morte jusqu'à la neuvième heure du samedi. Alors tu reprendras tes sens, tu passeras tes deux mains sur ta figure, et aussitôt ton ancienne couleur et tes anciennes forces reviendront en toi. Après avoir dit ces mots, la très sainte Vierge disparut. La femme s'éveilla par l'excès du trouble et de la crainte qui la saisit; et, repassant son songe avec une grande inquiétude, elle le fixa bien avant dans sa mémoire. Le lendemain, dès la pointe du jour, elle commença à raconter par ordre à son époux le songe qu'elle venait d'avoir. Le malheureux n'ajouta point foi à ses paroles, et même la vue de son enfant rendant le dernier soupir ne put lui suggérer la pensée de faire pénitence. La mort le prévint, et le huitième jour après la vision, il tomba dans les supplices éternels. La femme, épouvantée par cette double mort, et voyant que tout était arrivé comme elle l'avait vu dans son rêve, se hâta de se rendre à Rome, et de tout révéler au Souverain-Pontife. Elle ajouta à cette révélation diverses prévisions sur des événements futurs; en sorte que le Souverain-Pontife, voulant s'assurer de la vérité de ses discours, la remit entre les mains de douze dames romaines, illustres par leur naissance, avec ordre de la surveiller dans ses défaillances, de lui percer la plante des pieds avec des alènes rouges lorsqu'elle paraîtrait perdre toute espèce de sentiments, et de recueillir avec soin les flots de sang


Aubert Del. — Pourvoyeur Sc.

INTÉRIEUR DE LA GRANDE ÉGLISE

CHAPITRE VI.

PERSÉCUTIONS SUSCITÉES CONTRE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

Si l'église de Roc-Amadour a eu ses jours de gloire et de triomphe, elle a eu aussi ses jours de tribulations et d'épreuves. Je remarque cinq circonstances particulières dans lesquelles elle s'est vue dépouillée de ses plus riches offrandes.

I. Ses premiers malheurs commencèrent dans les guerres funestes élevées entre le roi d'Angleterre et ses propres fils. En l'année 1183, Henri le jeune, dit au Court-Mantel, révolté contre Henri II son père, ajoutant l'hypocrisie au sacrilége, vint, *sous prétexte de pèlerinage, à Roc-Amadour,* mais y exerça, selon le mot d'un ancien historien, *une barbarie de bête féroce* (1). Malgré l'affection que son père avait témoignée pour cet auguste sanctuaire, il pilla l'oratoire, enleva les plaques qui couvraient le corps du Saint, et employa l'argent du trésor à solder les troupes qui marchaient à sa suite. Mais son crime ne resta pas sans châ-

(1) Chron. Lemovic. *Recueil des hist. des Gaules,* tom. XVIII, p. 217.

timent, et, frappé quelque temps après d'une maladie cruelle, il rendit son dernier soupir à Martel, entre les mains de Géraud III, évêque de Cahors (1).

II. De nombreuses offrandes vinrent dans le siècle suivant réparer les pertes de Roc-Amadour; mais cet illustre monastère eut bientôt après à souffrir des dommages d'autant plus sensibles qu'ils venaient de ses propres enfants et de ceux qui auraient dû être ses plus zélés défenseurs. Il paraît qu'Hélie, abbé de Tulle, avait dilapidé les biens de la communauté, au point qu'on fut obligé de lui donner des coadjuteurs, savoir, G. Lagarde et G. de Aquina, tous deux moines de la même abbaye. Le VI[e] des calendes d'avril de l'année 1239, il fut tenu un chapitre général dans lequel, pour subvenir aux dépenses occasionées, disait-on, par les guerres civiles et la nécessité de défendre les revenus du monastère, on engagea les biens de l'église de Roc-Amadour à Guillaume de Malemort, seigneur de Donzenac, avec toutes ses dépendances, toutes ses offrandes, tous ses vœux, tous les legs et dons qu'elle pourrait recevoir, ainsi que toutes ses possessions de quelque espèce qu'elles fussent, pour l'espace de trois ans, à condition que ledit seigneur donnerait cent quarante mille écus, monnaie de Limoges, et de plus s'engagerait à entretenir les gardiens et les ministres de la sainte Chapelle, ainsi que de toutes celles qui en dépendaient, donnerait chaque année six cents aunes de toile de lin, trois cent douze livres d'encens au sacriste de Tulle, soixante livres d'argent à Audebert de Bornia, chevalier pour la défense des terres de Vayrac, et cent écus au questeur de la chapelle du

(1) Odo de Gissey, chap. II, p. 12, et chap. XX, p. 150. — Delpon, *Statis. du dép. du Lot.* — Roger de Hovéden, *Annal.* 2[e] partie. — Benoist de Péterborough, Vie d'Henri II, *Recueil des hist. des Gaules*, tom. XVII, p. 455, note.

même pays. L'acte, fait selon toutes les formes du droit, existe encore, et fut conclu à Tulle avec la signature des principaux dignitaires du chapitre.

III. Privée ainsi une seconde fois de toutes ressources humaines, la chapelle de Roc-Amadour ne tarda pas à reprendre un nouvel éclat; tant était grande la dévotion et la libéralité des peuples à son égard. « Mais en 1368, les Anglais s'avancèrent vers Fons, qui se rendit à leur approche, et furent de là mettre le siége devant Roc-Amadour. Il ne tint pas aux braves défenseurs de la ville que les assaillants ne reçussent un nouvel affront, comme à Montauban où ils avaient été ignominieusement repoussés. Ils tinrent long-temps l'ennemi éloigné des murailles par de fréquentes sorties, où, dit la chronique, il se livra divers combats signalés. Mais les habitants, craignant d'être forcés, et que leur célèbre oratoire ne fût pillé et profané, voulurent absolument se rendre; ils s'engagèrent par la capitulation à faire suivre l'armée pendant quinze jours par cinquante mulets appelés *sommiers*, chargés de vivres, qui leur seraient loyalement payés. Perducas d'Albret fut fait gouverneur de cette place, devenue frontière, et y mit ses Gascons en garnison (1). »

Ce fait, rapporté ainsi brièvement par l'auteur de l'histoire du Quercy mérite de plus grands détails; nous les trouvons dans Jean Froissard, qu'on me permettra de citer dans son vieux et naïf langage.

Les seigneurs anglais ayant abandonné le siége de Domme en Périgord, « chevauchèrent plus avant sur le pays, conquérant villes et garnisons qui s'estoient tournées françoises nouvellement par l'effort des compaignies

(1) Cathala-Coturc, *Hist. du Quercy*, liv. II, chap. VII, p. 307.

du duc de Berry. Si se deslogerent, partirent de Domme et se misrent au chemin et vindrent par devant Gavaches (1), qui tantost se rendit et se tournerent Anglois aussitost qu'ilz furent là venus. Si se rafreschirent les seigneurs et leurs gens dedans la dicte ville de Gavaches par trois jours, et pendant ce adviserent où ilz se tireroient. Quand ilz partirent, ilz chevaucherent devant une forteresse que les compaignons avoient nouvellement prinse, que on appelle Froins (2). Sitost que ceulz de celle garnison sentirent les Anglois venus a si grand effort et que ceulz de Gavaches s'étaient tournez aussi Anglois, si devindrent aussi Anglois, et jurerent qu'ils demourraient à tous jours. Mais ilz en mentirent. Si passerent oultre les Anglois et vindrent devant Rochemador. Ceulz de la ville estoient mallement fortifiez; si n'eurent pas voulente d'eulz rendre. Quand les Anglois furent venus jusques à la dicte ville, ilz eurent advis et consideré la maniere de ceulz de la dicte ville de Rochemador, si mirent avant leurs gens et l'artillerie, et la commencerent a assaillir de grant façon et bonne ordonnance. Là eut, je vous dy, moult grant assaust et dur; plusieurs hommes navrez et blessez du traict de dedans et dehors; si dura celuy assault ung jour tout entier. Quant ce vint au vespre, les Anglois se retranchyrent en leur logis et avoient bien intention à rassaillir le lendemain; mais celle nuyt ceulz de Rochemador se conseillerent qui avoient ce jour sentu la force et la vertu de ceulz de l'ost (3), et comment ils avoient fort assailli et pressé. Si dirent bien les plus sages et mieulz advisez qu'à la longue ilz ne pourroient tenir; et s'ilz estoient prins par

(1) On croit que c'est Gramat.

(2) Fons, près Figeac.

(3) Les ennemis, du mot latin *hostis*.

force ils seroient tous mors et perdus, et leur ville arse (1) sans mercy. Et que tout considéré le bien contre le mal quand a ce ils se traicteroient pour eulz rendre aux Anglois, et se porta ce traicté si bien qu'ils s'accorderent parmy ce, que de ce jour en avant ils seroient bons Anglois; et jurerent solemnellement. Avecques ce ilz deurent à leurs frais et mises mener et conduyre le terme de quinze jours cinquante sommiers de vivres après l'ost pour advitailler le dit ost des pourveances de la ville. Mais ont les payeroient courtoysement par ung certain pris qui y fut ordonné. Et ainsi demoura Rochemador en paix, et puis chevaucherent les Auglois oultre par devers Villefranche (2). »

On sera curieux peut-être de retrouver ici une ordonnance inédite de Louis, duc d'Anjou, par laquelle ce prince accorde aux consuls de Roc-Amadour une compagnie de sergents pour la défense de la place, et la liste des défenseurs nommés à la suite de cette ordonnance. Cette pièce est tirée du cabinet généalogique des manuscrits à la Bibliothèque royale, au mot *Condamine*; elle est conçue en ces termes :

« Loys, fils de Roi de France, frère de Monseigneur le Roy, et son lieutenant ès parties de la Langue-Doc, Duc d'Anjou et Comte du Maine, à nostre amé Estienne de Montmejan, trésorier des guerres, etc.; savoir faisons que nous avons aujourd'hui retenu, et par ces présentes retenons les consoulz de la ville de Roc-Amadour en Quercin, à dix et huit sergens à pié pour la garde, tuition et déffense de ladite ville, pour servir tant comme il plaira à Monseigneur et à nous, aux gaiges de Monseigneur sur ce ordonez; c'est assavoir cinq francs pour

(1) Brûlée.

(2) Jean Froissart, *Hist.* feuillet CLVIII.

moys, pour chacun sergent. Si vous mandons que audits consulz vous faciez prest et paiement pour leurs dites gens, selon leur monstre de laquelle il vous apperra. Donné à Tholose, le VIIIe jour de mars l'an mil CCC. LXVIII. Seubs nostre scel secret (1). »

Par Monseigneur le Duc, à la relation du conseil,

Signé, TOURNEUR.

En conséquence de cette ordonnance, fut faite « la monstre de dis et huit sergens à pié que Monseigneur le Duc d'Anjou a ordenez et octroyez aux consoulz de la ville de Rouche-Amedor pour la garde et deffense de la dite ville soubs le gouvernement dudit Monseigneur le Duc, receue en ladite ville de Rouche-Amedor le XIIe jour de mars l'an M. CCC. LXVIII. — Gérault Condamine, Guillaume Audebert, Estienne Chambon, Pierre de Bornac, Jehan de Soullebelle, Jehan Lespinasse, Guillaume Bruscam, Jehan de Groux, Bertran Martin, Guillaume Lez-Coux, Pierre Phélip, Héliot Mollinier, Raymon de A. Vaillac, Bernard Magnan, Matthieu de Montagut, Pierre Gieffroy, Gérault Vezart, Pierre Gazit. — Signé, Mondinet (2). »

Nous nous sommes fait un plaisir comme un devoir, en exhumant cette pièce originale et curieuse, d'arracher à l'oubli les noms des braves défenseurs de Roc-Amadour, dans lesquels plusieurs familles honorables aimeront à retrouver de nobles et dignes aïeux.

IV. Les malheurs de l'église de Roc-Amadour ne se terminèrent pas là ; les calvinistes devaient, deux siècles plus

(1) L'an 1368, vieux style, correspond à l'année 1369.

(2) Orig. en parch., cabin. généal.; Bibl. royale, série des titres orig. au mot *Condamine*.

tard, lui faire subir une des plus rudes épreuves auxquelles elle ait jamais été exposée. Le 3 septembre 1592, Duras prit Roc-Amadour, où le capitaine Bessonie se signala par sa barbarie et son impiété. Les croix furent brisées, les images mises en lambeaux, les statues des Saints abattues et détruites. L'image miraculeuse fut seule conservée au milieu des ruines de la Chapelle; on enleva le plomb dont elle était couverte; on fondit les cloches, à l'exception de celle dont le son annonçait quelquefois les miracles opérés par la Mère de Dieu; on pilla tous les ornements de l'église; on déroba les reliquaires et la magnifique argenterie offerte à la très sainte Vierge par la dévotion des peuples; on dépouilla la châsse du bienheureux Amadour des lames d'argent dont elle était ornée; on enleva tous les vœux et toutes les offrandes. Les brigandages commis dans cette occasion furent estimés au moins à la valeur de 15,000 livres, somme énorme à cette époque (1). Ce fut dans cette occasion que le corps de saint Amadour fut broyé à coups de marteau et jeté indignement aux flammes, comme nous l'avons observé plus haut en rapportant l'histoire du saint fondateur de l'oratoire dédié à Marie au milieu de ces rochers.

V. Enfin, au moment où l'église de Roc-Amadour commençait de nouveau à se relever, un coup plus terrible vint la frapper dans la grande révolution qui renversa, en France, à la fin du dernier siècle, avec tous les principes sociaux, toutes les institutions religieuses. L'esprit d'impiété, joint à l'esprit d'intérêt, poussa vers la sainte Chapelle quelques troupes de ces malheureux qui semblaient se réjouir dans la destruction des temples et le pillage des objets précieux consacrés au culte du Sei-

(1) Odo de Gissey, *Hist. de Roc-Amad.*, chap. II, p. 13. — Cathala-Coture, *Hist. du Quercy*, liv. VIII, chap. VI, p 418.

gneur. Le pieux oratoire se vit encore un fois dépouillé de ses nombreuses offrandes, et réduit à la plus déplorable misère. Depuis cette époque, Roc-Amadour n'est plus ce sanctuaire magnifique visité par les princes, décoré par les rois, enrichi par la piété des peuples.

A l'extérieur des pierres éparses, des bâtiments à moitié démolis, des herbages immondes croissant sous ces voûtes antiques qui servaient autrefois de passage aux monarques du monde et aux princes de l'église; à l'intérieur, des murailles dépouillées, des autels sans éclat, des ornements simples et pauvres, des vases sacrés marqués au coin de l'indigence. On cherche ce noble et nombreux clergé autrefois glorieux d'appartenir à Marie; et l'on n'y trouve plus qu'un seul et unique prêtre; on cherche la pompe de ces augustes cérémonies relevées par tout ce que l'éclat des richesses et le nombre des officiants peut ajouter à la grandeur de la religion, et l'on n'y trouve que quelques pieux laïcs qui viennent avec leur pasteur chanter les louanges de la très sainte Vierge; on cherche ce trésor de vœux et d'offrandes présentées par les mains de la piété, et l'on n'y trouve plus que quelques dons relevés par le sentiment de la dévotion qui les a consacrés, bien plus que par la valeur du métal ou par le prix du travail.

Un seul trésor, disons-le, n'a pas encore été entièrement ravi à l'oratoire de Roc-Amadour, c'est la confiance et le dévouement des peuples; cette confiance, nous osons l'espérer, ne sera pas sans effet; ce dévouement ne restera point inutile, et nous verrons sans doute cet antique pèlerinage sortir encore une fois de ses ruines, et briller d'un éclat plus vif et d'une nouvelle splendeur. Puissent mes faibles efforts contribuer à un si heureux événement!

HISTOIRE

CRITIQUE ET RELIGIEUSE

DE

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

DEUXIÈME PARTIE.

INSTRUCTION PREMIÈRE,

SUR NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

L'élévation de la Chapelle.

Quasi cedrus exaltata sum et quasi cypressus in monte Sion.

J'ai été élevée comme le cèdre et comme le cyprès sur la montagne de Sion. ECCL. XXVI, 17.

C'est sur le sommet des plus hautes montagnes que la sainte Vierge s'est plu à fonder ses principaux pèlerinages, soit pour faire apercevoir de plus loin aux malheureux l'autorité bienfaisante qui doit les sauver, soit pour montrer comment elle aime à jeter un regard étendu sur toutes les misères, soit plutôt pour nous apprendre à nous élever comme elle, et avec elle au-dessus de toutes les tentations et de toutes les faiblesses. Mais à Rocamadour, tout en établissant sa demeure dans une hauteur prodi-

gieuse, elle n'a pas voulu cependant se placer sur la pointe du roc le plus escarpé ; elle a permis qu'il s'élevât au-dessus d'elle des masses encore plus menaçantes, peut-être, pour montrer aux hommes que, malgré le titre de Mère de Dieu, elle ne laisse pas d'avoir au-dessus d'elle un Etre tout-puissant dont elle tient sa grandeur, ou plutôt pour nous faire comprendre que s'il est une élévation qu'elle recherche, il est aussi une élévation qu'elle méprise. L'élévation de la vertu, voilà l'objet de ses désirs et de ses efforts ; l'élévation de la vanité, voilà l'objet de ses dédains et de ses mépris : elle veut s'élever avec Dieu, elle ne veut pas s'élever avec le monde. Heureux l'enfant de Marie qui sait comprendre cette doctrine et imiter cet exemple !

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Élévation que Marie recherche.

Cette élévation a trois caractères : Marie s'élève au-dessus de l'enfer, au-dessus du monde, au-dessus d'elle-même.

I. Marie s'élève au-dessus de l'enfer : l'enfer semble exercer sur toute la terre un pouvoir souverain ; on dirait que nulle créature ne peut échapper à sa puissance corruptrice. C'est comme le torrent impétueux et rapide, qui, dans les grandes eaux, entraîne tout ce qui se présente sur son passage. Il étend son influence sur tous les âges, et l'enfant même au berceau n'est pas à l'abri de ses coups ; que dis-je? il prévient même la naissance de l'homme, et va jusque dans le sein maternel pour s'emparer des premiers instans de son existence. Et ce n'est encore là que le premier acte de sa domination ; chaque jour il s'efforce de remporter quelque nou-

vel avantage, et sans parler de cet empire funeste qu'il exerce sur tant de pécheurs courbés ignominieusement sous le joug de sa tyrannie, il ne cesse de tendre aux ames même les plus fidèles des piéges qui ne sont jamais sans quelque succès. S'il ne les précipite pas entièrement dans le péché mortel, il les fait du moins tomber dans des fautes légères, mais multipliées; s'il ne peut leur arracher la grâce de Dieu, il travaille sans cesse à la diminuer; et dans ce genre, sa domination est vraiment universelle; personne n'est capable de s'y soustraire; et c'est un article de notre foi, que le chrétien peut bien échapper aux fautes mortelles, mais qu'il ne saurait éviter pendant toute sa vie toute espèce de fautes vénielles, à moins d'un privilége particulier de la divine miséricorde.

Marie seule brave le pouvoir de l'enfer; seule elle n'est pas entraînée par le torrent; le sein maternel est pour elle un sanctuaire impénétrable à toutes les ruses du démon; sa naissance est pure et sans tache comme sa conception; elle n'est encore qu'une enfant, et déjà l'enfer est à ses pieds; elle croît en âge, et plus elle avance, plus elle s'élève; pas même une faute légère, pas même la plus légère infidélité. Le démon recule épouvanté de voir, pour la première fois, échouer tous ses efforts et toutes ses ruses. Toutes ses ruses et tous ses efforts ne servent qu'à faire briller d'un plus vif éclat la vertu et la perfection de Marie. En vain cherche-t-il à s'élever jusqu'à elle pour la renverser, toujours plus élevée que son ennemi, elle foule sans crainte la tête de ce serpent perfide qui ne peut même frapper de son dard le pied victorieux qui l'écrase. Première élévation de Marie, elle s'élève au-dessus de l'enfer.

II. Marie s'élève au-dessus du monde. C'est par l'influence de la terreur ou par l'attrait du plaisir que le

monde règne en maître sur tant d'ames lâches et sensuelles, qui se prosternent devant lui comme devant une idole; il effraie les unes et enchante les autres; celles-ci tremblent et tombent sans force à ses pieds; celles-là se laissent éblouir, et courent en aveugles sur ses pas. Voyez cet homme qui n'a pas encore perdu les sentimens de la foi, mais qui n'ose produire ouvertement au dehors les pensées de son esprit et les affections de son cœur. Les sarcasmes se multiplient autour de lui, les railleries, semblables aux sifflements de la vipère, retentissent à ses oreilles; le ridicule, comme un dard aigu, perce son cœur affaibli; il voudrait, et il n'a pas le courage de vouloir; le devoir l'appelle, et la terreur le retient; son cœur est convaincu des vérités éternelles et sa bouche les blasphême; il aime la vertu et il s'abandonne au péché; insensé *qui tremble là où il n'y a pas de quoi trembler* (1), et qui, pour éviter les vaines menaces d'un monde impuissant, dont la malice ne saurait nuire à son véritable bonheur, s'expose à toute la colère d'un Dieu vengeur, dont la colère peut perdre à jamais son ame malheureuse dans les enfers.

Près de cette victime de la terreur immolée sur l'autel du monde, que de victimes nouvelles succombent sous les coups du plaisir! Vêtues d'or et de soie, ornées de bandelettes magnifiques, environnées d'hommages, charmées par de mélodieux concerts, enivrées d'un parfum profane, éblouies par l'éclat pompeux des spectacles terrestres, exaltées par le mouvement rapide d'une danse insensée, elles marchent, elles courent, elles s'égarent : on les prendrait pour des reines qui vont au triomphe, et ce sont des victimes qui volent au trépas.

(1) *Illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.* Psal. LII, 6.

Funeste plaisir qui corrompt le cœur en le flattant! Poison trompeur qui charme la bouche et déchire les entrailles? Douceurs cruelles qui n'enchantent un moment que pour donner plus sûrement la mort!

Mais il n'en est pas ainsi de Marie; son cœur est inaccessible à la crainte et plus inaccessible encore au plaisir. Que des docteurs hypocrites tournent en dérision la doctrine et les miracles de son divin fils; qu'un prince impie, à la tête d'une multitude plus impie encore, le revête d'un manteau d'ignominie; que des bourreaux féroces le chargent de chaînes; qu'un peuple en délire s'exhale en insultes et en outrages; qu'elle s'élève cette croix, instrument d'opprobre et de douleur; Marie souffre, mais elle ne tremble point; son cœur est déchiré, mais il n'est point abattu; le glaive qui frappe son ame peut bien la percer, mais il ne saurait même la faire frissonner. Elle marche d'un pas ferme sur les traces sanglantes du Sauveur, bravant tout à la fois et les railleries des faux docteurs, et l'impiété des grands, et la rage des bourreaux, et les sarcasmes du peuple, et les horreurs de la croix. A la vue de cette croix tout tremble dans la nature, mais Marie ne tremble pas; appuyée sur la croix elle reste ferme au milieu des secousses du monde qui s'ébranle, et s'il venait à s'écrouler, elle demeurerait encore debout sur ses ruines. Elle est forte contre la crainte, parce qu'elle a été forte contre le plaisir; dès son enfance, elle a fermé les yeux à toutes les vanités de la terre. Qu'on ne lui parle pas de sociétés profanes; sa plus douce société, c'est le Dieu qui veut bien l'admettre à ses divins entretiens. Qu'on ne lui propose pas les spectacles et les fêtes du monde; ses fêtes, ses spectacles, ce sont les pompes sacrées des solennités religieuses. Qu'on ne lui offre pas les transports et l'ivresse des passions charnelles; toute sa passion, c'est d'aimer Dieu et

de l'aimer sans mesure. La retraite, le recueillement, la prière, l'union intime avec la Divinité, voilà tout ce qu'elle veut, tout ce qu'elle désire, tout ce qu'elle recherche. Marie a vaincu le monde dans ses attraits comme dans ses menaces; c'est le second degré de son élévation spirituelle.

III. Marie s'élève au-dessus d'elle-même. *Personne*, dit le saint auteur de l'Imitation, *n'a de plus rudes combats à livrer que celui qui travaille à se vaincre soi-même* (1). On peut encore, sans de trop grands efforts, se séparer du monde, s'éloigner des plaisirs, renoncer aux sociétés profanes; mais se séparer de soi-même, mais s'éloigner de ses goûts et de ses penchants, mais renoncer pour ainsi dire à sa propre nature, c'est là le plus grand des sacrifices, c'est l'acte le plus héroïque, c'est la plus éclatante des victoires. Nous le sentons par notre propre expérience, la nature cherche à nous dominer par l'amour-propre et par la délicatesse : l'amour-propre enfle l'esprit, la délicatesse flatte le corps.

Tantôt plein de complaisance pour soi-même, on se repait intérieurement de la pensée de ses prétendus mérites, et on déprécie les avantages d'autrui; on méprise le prochain, et l'on est susceptible à l'excès pour le moindre mépris; on recherche les éloges, et l'on prodigue le blâme; on cache avec scrupule ses plus légères imperfections, et l'on aime à dévoiler celles de ses frères. Rien de plus habituel que cette préoccupation de l'amour-propre; c'est un poison subtil qui se glisse dans la pratique des devoirs même les plus saints, dans la prière, dans l'aumône, dans la réception des sacrements, le dirai-je, dans les actes même les plus bas et les plus

(1) *Nemo habet fortius certamen, quàm qui nititur vincere seipsum.* Imit. Christ.

abjects : on s'humilie, et souvent c'est encore par un effet de l'orgueil.

Tantôt, livré à une coupable délicatesse, on s'abandonne à toutes les recherches de la sensualité : la mortification fatigue, la pénitence fait horreur; le jeûne est abandonné, les lois de l'Eglise sont mises en oubli; on fuit jusqu'à la pensée de la moindre austérité, on ménage son corps, on le nourrit, on le flatte, on l'engraisse, on ne lui refuse rien. Non seulement on ne s'impose aucune privation, mais on fuit même celles que nous impose une providence toujours paternelle : c'est un soin perpétuel à rejeter tout ce qui peut nous causer la moindre gêne.

Mais tandis que tout fléchit sous l'empire de l'amour-propre et de la sensualité, la sensualité et l'amour-propre fléchissent sous l'autorité de Marie. Et, certes, suivait-elle l'impulsion de l'amour-propre, quand elle passait toute sa jeunesse dans l'éloignement des éloges et des applaudissements du monde? Etait-ce l'amour-propre qui la portait à répondre à la salutation de l'ange par le langage d'une humble servante? L'amour-propre lui dictait-il ces belles paroles d'humilité et d'oubli de soi-même qui remplissent son admirable cantique? Était-ce par amour-propre qu'elle cherchait jusqu'au dernier soupir de sa vie à couler dans une retraite inconnue des jours ignorés de tous les humains? Quelle sublime humilité! quelle mortification sublime! Voyez-la dans le temple : dès les premiers jours de son enfance, elle offre au Seigneur le sacrifice de ses yeux en leur refusant la vue des objets qui auraient pu les charmer; de ses oreilles, en les fermant à tous les discours flatteurs et séduisants du monde; de sa langue, en lui interdisant non seulement les discours criminels ou dangereux, mais les paroles même oiseuses et inutiles. Voyez-la dans la pau-

vre grotte de Béthléem : elle supporte avec patience les rigueurs de la saison, le souffle glacé des vents, les désagréments d'une misérable étable, les dénûments de la pauvreté. Voyez-la dans sa fuite en Egypte : elle ne refuse pas les fatigues d'un long voyage; elle ne recule pas devant les périls d'une route inconnue; elle ne se laisse pas épouvanter par les ombres de la nuit qui doivent envelopper sa retraite; elle ne se plaint même pas des privations attachées à cette émigration lointaine. Voyez-la aux jours de la passion de son divin fils : avec quel courage elle parcourt à sa suite ce sentier de douleurs encore teint des gouttes précieuses d'un sang adorable et bien aimé! avec quelle fermeté elle se tient debout aux pieds de la croix! avec quelle générosité elle unit son sacrifice avec celui de ce Dieu sauveur! Voyez-la, enfin, dans les derniers jours de sa vie mortelle; que fait-elie autre chose que *d'accomplir en elle-même ce qui manque à la passion de son divin fils* (1), par une suite non interrompue de jeûnes, de veilles, de pénitences et de bonnes œuvres. Oui, Marie s'est élevée au-dessus d'elle-même, comme elle s'est élevée au-dessus du monde et du démon, et c'est cette triple élévation à laquelle elle nous exhorte par son exemple.

Mais, hélas! comment avons-nous imité ces exemples admirables? Comme Marie, avons-nous triomphé du démon en détruisant en nous le règne du péché? Je ne demande pas si nous avons toujours banni ce péché de notre ame; car où trouver aujourd'hui des ames toujours innocentes et qui n'aient jamais perdu la grâce de leur Dieu? Mais avons-nous du moins expié ces fautes de notre enfance, ces fautes de notre jeunesse, ces fautes peut-être

(1) *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ.* Coloss. I. 24.

d'un âge plus avancé par des larmes amères et par un amer repentir? Le péché est-il un monstre à nos yeux? le craignons-nous plus que la mort? sommes-nous résolus à tout sacrifier plutôt que de le commettre jamais? Peu contents de détester les fautes mortelles, avons-nous horreur des plus petites fautes? travaillons-nous tous les jours à diminuer le nombre même de ces imperfections légères, qui sont comme le premier pas que le démon fait dans notre ame? sont-elles chaque jour moins fréquentes, moins graves, moins volontaires? Hélas! nos faiblesses, au contraire, ne vont-elles pas croissant et se multipliant tous les jours? et loin de l'emporter tous les jours sur le démon, n'est-ce pas le démon qui l'emporte tous les jours sur nous?

Comme Marie, nous sommes-nous élevés au-dessus du monde? avons-nous bravé également et ses vaines menaces et ses plaisirs plus vains encore? nous sommes-nous écriés avec saint Paul: *Que m'importe le jugement que vous porterez de moi? formez-vous de moi l'opinion qu'il vous plaira, votre opinion et votre jugement à mon égard sont la moindre de mes inquiétudes* (1)? avons-nous répété avec lui: *Je suis crucifié pour le monde, et le monde est crucifié pour moi* (2)? Je ne trouve dans ses fêtes que ennui, dans ses plaisirs que dégoûts, dans ses spectacles que tristesse; ses assemblées tumultueuses sont mon plus cruel supplice. Ma joie est dans la retraite, dans le silence et dans les douces communications de mon ame avec Dieu. O que le monde paraît vil et méprisable au chrétien qui contemple la paix et les délices du ciel (3)!

Comme Marie enfin, nous sommes-nous élevés au-des-

(1) *Mihi pro minimo est ut à vobis judicer et ab humano die.* 1. Cor. IV, 3.

(2) *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* Gal. VI, 14.

(3) *Quàm sordet tellus dùm cœlum aspicio.* S. Ignat., mart.

sus de nous-mêmes? L'amour-propre n'a-t-il plus d'empire sur notre cœur? sommes-nous en état de dire avec un saint: « Ceux qui me louent me frappent des coups les plus sensibles (1). » Craignons-nous les applaudissements? aimons-nous les humiliations? recherchons-nous les opprobres? joignons-nous la mortification du corps à la mortification de l'orgueil? faisons-nous nos délices de la solitude? sommes-nous du moins soumis aux privations qu'impose l'Eglise? ses expiations salutaires n'excitent-elles pas nos plaintes et nos murmures, au lieu d'exciter notre zèle et notre ferveur? O Dieu! où sont maintenant les ames humbles? où sont les ames mortifiées? où sont les ames semblables à celle de Marie? O quelle triste comparaison! quel déplorable parallèle! que de vertus en Marie! que de faiblesses en ses serviteurs! Serons-nous assez lâches pour ne pas faire du moins quelques généreux efforts afin de nous élever avec elle au-dessus du démon, au-dessus du monde, au-dessus de nous-mêmes?

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Élévation que Marie réprouve.

Marie n'a pas choisi son séjour au plus haut point des rochers de la montagne : sur un sommet plus élevé encore dominent les ruines d'un vieux château qui servait autrefois d'asile à des princes illustres par la noblesse de leur extraction, par l'éclat de leurs honneurs et par la splendeur de leurs richesses; mais en s'établissant à leurs côtés, la très sainte Vierge eût semblé vouloir partager avec eux la vanité de ces avantages temporels que son

(1) *Qui me laudant, me flagellant.* S. Ignat., mart.

cœur a toujours regardés avec un souverain mépris. Les hommes du monde se complaisent dans l'élévation de la naissance, et Marie la compte pour rien; les ambitieux courent après les faux honneurs du siècle, et Marie en détourne ses regards avec dédain; les cœurs avides de biens ne s'occupent qu'à entasser des trésors de boue, et Marie les rejette avec horreur. Ainsi nous apprend-elle à réprouver la triple élévation du siècle : l'élévation de la naissance, l'élévation des honneurs, l'élévation des richesses.

I. Marie a méprisé l'élévation de la naissance. La naissance! qu'est-ce que ce privilége si futile et si préconisé? Aux yeux du philosophe païen, un pur effet du hasard; aux yeux du sage chrétien, un don gratuit de la providence; aux yeux de tout homme qui réfléchit, un avantage dont on ne saurait se prévaloir, puisqu'il ne dépend jamais de celui qui le possède. Et cependant que d'illusions sur ce point, ou plutôt que de folies dans le monde! On s'imagine que la naissance est tout pour l'homme et doit lui tenir lieu de tout; de là un oubli total de la relever par les talents, par les mérites, par la vertu. On s'imagine que tout est permis à la naissance, et que rien ne saurait lui être interdit; de là un libre cours donné à tous les désirs, à tous les caprices, à toutes les passions. On s'imagine que rien ne doit résister à la naissance, et que tout est fait pour courber devant elle; de là une source féconde d'usurpations, d'injustices, de violences. On s'imagine que la naissance met au-dessus des lois, et qu'aucune règle ne peut être faite pour elle; de là un torrent de révoltes, de prévarications, de crimes. On s'imagine que la naissance est le premier des éloges, et qu'on est au comble de la gloire quand on en a établi l'antiquité; de là ce déluge de paroles flatteuses, de panégyriques superbes, de ridicules exagérations. On s'i-

magine enfin que la naissance élève comme à une sphère nouvelle, et donne comme une nouvelle nature; de là ces fiers dédains, ces mépris superbes, cette espèce de dégoût pour le genre humain tout entier.

Que Marie était loin de ces sentiments! Sans doute elle n'a pas condamné la noblesse de l'extraction; car elle n'ignorait pas que l'inégalité des rangs et des conditions est dans l'ordre de la providence; que la générosité des sentiments passe ordinairement dans les ames avec la pureté d'un sang illustre; que rien n'est plus beau que la vertu jointe à la grandeur, et que Dieu même a voulu faire descendre son fils unique d'une souche illustre et d'un tronc aussi ancien que le monde. Elle savait quelle était l'antiquité et la gloire de ses ancêtres; elle pouvait remonter par la suite de la plus ancienne et de la plus sublime généalogie, d'abord jusqu'à David, le plus célèbre des rois d'Israël; puis jusqu'à Juda, le plus fameux des patriarches; ensuite jusqu'à Abraham, le plus fidèle de tous les croyants; de là jusqu'à Adam, le premier de tous les hommes; enfin jusqu'à Dieu, le créateur de l'univers. Quel rejeton sortit jamais d'une racine si antique et si excellente? Mais gardez-vous bien de croire que Marie laisse prendre jamais son cœur dans ces misérables lacets de la vanité. Suivez toutes ses actions, étudiez toutes ses paroles; pas un mot, pas une démarche qui tende à découvrir le secret de son illustre origine. Elle ne recherche pas la splendeur d'un palais; la bassesse d'une humble chaumière n'excite ni sa répugnance, ni ses plaintes. Elle ne demande pas de nombreux domestiques pour la servir : *Vous savez*, semble-t-elle dire à bien plus juste titre que saint Paul, *vous savez que ces mains*, destinées par la providence à servir le Fils de Dieu, n'ont pas dédaigné *de pourvoir* par des soins assidus, *non seulement à mes propres nécessités*, *mais*

encore aux besoins de ceux qui sont avec moi (1). Elle ne rejette pas la visite des pauvres et des petits: les bergers ne sont pas accueillis avec moins d'honneur et d'affabilité que les nobles princes de l'Orient. Elle ne laisse jamais échapper dans ses conversations, ni par volonté, ni par surprise, aucun discours qui puisse faire même soupçonner la grandeur de son extraction; il faut une loi des empereurs de la terre pour la forcer à aller découvrir, par l'obéissance, ce que sa délicatesse aurait voulu ensevelir dans un éternel oubli. Qui pourrait se pénétrer de ces vérités et se complaire encore dans les ridicules imaginations d'une vaine noblesse?

II. Marie a méprisé l'élévation des honneurs. *Quand vous serez invité à un festin*, dit le Sauveur, *ayez soin de prendre toujours la dernière place* (2); voilà le principe de l'Evangile. N'attendez pas que vous soyez invité; présentez-vous, avancez-vous, poussez-vous vous-même; travaillez à envahir les postes les plus éminents, et à supplanter vos adversaires pour vous élever sur leurs ruines; voilà le principe du monde. Et ce principe, ne croyez pas qu'il soit renfermé seulement dans les hautes classes de la société; ne croyez pas qu'il dirige seulement le guerrier dans ce qu'on appelle le champ de la gloire, l'homme d'état dans ce qu'on nomme la lice de la politique, le savant dans ce qu'on décore du nom fastueux de carrière des beaux-arts: l'ambition sait se rétrécir pour s'accommoder à toutes les conditions et à tous les états. Le négociant, dans son commerce, a ses vues d'agrandissement, comme le guerrier dans ses travaux; l'artisan, dans son atelier, a ses projets d'exal-

(1) *Ipsi scitis quoniam ad ea quæ mihi opus erant, et his, qui mecum sunt, ministraverunt manus istæ.* Act. xx, 34.

(2) *Cùm invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco.., sed vade, recumbe in novissimo.* Luc. xiv, 8-10.

tation, comme l'homme d'état dans ses veilles laborieuses; la simple ouvrière, dans son modeste labeur, a ses désirs d'élévation comme le savant dans ses pénibles études. Mais, étrangère à toutes ces vaines pensées, Marie n'a d'autre vue que d'accomplir la volonté de son Dieu. La gloire qu'elle recherche n'est pas la gloire de la terre: son ambition ne regarde que les honneurs de l'éternité. Elle est même avant sa naissance prévenue des grâces du Seigneur et ornée des plus sublimes vertus; ne pouvait-elle pas justement penser que c'était là comme une preuve de sa vocation future à la maternité divine? Mais non, elle n'ose pas aspirer à une si grande faveur, et semble même se l'interdire par le vœu d'une chasteté perpétuelle. Un ange vient la saluer *pleine de grâces*, et lui annoncer le mystère de son auguste fécondité; ne pouvait-elle pas de sa part exiger des honneurs dûs à la Mère de Dieu? Mais non, elle ne sait que s'anéantir devant lui, et s'attribuer l'humble titre de servante. Des rois viennent adorer son fils nouveau-né dans la crèche, et reconnaître sa divinité par leur encens; ne pouvait-elle pas demander pour elle quelques grains de cet encens mystérieux? Mais non, elle se tait, et ne réclame pour elle aucun hommage. Son fils paraît au milieu de Jérusalem ravissant l'admiration de tous par l'éclat et la multitude de ses miracles; ne pouvait-elle pas solliciter de lui quelque participation à son pouvoir, pour apprendre au monde, par d'inexplicables prodiges, la dignité dont elle était revêtue? Mais non, elle ne se distingue par aucune merveille, et se contente dans toute sa vie d'implorer une fois la puissance de son divin fils. Elle reste après l'Ascension de Jésus-Christ comme la colonne de l'Église, comme le soutien des apôtres, comme le centre des fidèles; ne pouvait-elle pas leur rappeler ses ineffables prérogatives pour obtenir leurs

éloges et enlever leurs hommages? Mais non, elle se retire dans la solitude, et ne pense qu'à se faire oublier des hommes. Qui oserait, en méditant ces grands exemples, soupirer encore après les honneurs fragiles et périssables de la terre?

III. Marie a mépris él'élévation des richesses. Que de soins, que de travaux, que de veilles, que de sueurs pour amasser les richesses mondaines! Que dis-je? que d'injustices, que de trahisons, que de crimes pour acheter les faveurs de la fortune! La fortune n'est-elle pas comme une idole à laquelle on vient offrir non seulement l'encens de ses pensées et de ses désirs, mais encore le sacrifice de son repos, de sa santé, de sa vie, et même de son ame et de son éternité? O combien de mauvais riches qui, par une attache criminelle aux biens passagers de la terre, vont s'ensevelir dans les abîmes éternels de l'enfer! O combien de pauvres, murmurateurs et rebelles, qui, par leurs criminelles révoltes dans la misère, se rendent indignes d'aller, avec le Lazare, se reposer de leurs souffrances dans le sein d'Abraham! *Heureux*, dit le Sauveur, *ceux qui sont pauvres, mais pauvres en esprit* (1), comme en réalité; car que sert la pauvreté à une ame passionnée pour les richesses, sinon à la rendre plus coupable aux yeux de ce Dieu sauveur *qui, étant riche, a voulu se faire pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté* (2). Fidèle imitatrice de son divin fils, Marie a été pauvre en effet, Marie a été pauvre en esprit. Comme Jésus, elle peut dire *qu'elle a eu à peine dans le monde un lieu où reposer sa tête* (3). Quoi de plus pauvre que cette étable,

(1) *Beati pauperes spiritu.* Matth. v, 3.
(2) *Propter vos egenus factus est, cùm esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.* 2. Cor. VIII, 9.
(3) *Filius hominis non habet ubi caput reclinet.* Matth. VIII, 20.

où elle vient partager la retraite de quelques animaux domestiques ? quoi de plus pauvre que cette humble maison de Nazareth, où elle a passé tant d'années dans les privations et l'indigence ? quoi de plus pauvre que cette chaumière de Jean l'évangéliste, où elle consomme dans le silence les derniers jours de sa vie ? Où sont, femmes mondaines, ces ajustements qui font votre étude, ces étoffes magnifiques, ces bijoux précieux, ces broderies délicates, et toutes ces inventions de la coquetterie ? Marie ne connaît d'autres ornements que la simplicité et la modestie ; elle n'a d'autre parure que les vêtements nécessaires pour se couvrir et se défendre de la rigueur des saisons, et elle n'en cherche pas davantage (1). Où sont, hommes sensuels, ces repas splendides qui font vos délices, ces tables surchargées de mets exquis, ces liqueurs fines et toutes ces recherches de la délicatesse ? Marie ne s'abaisse point à de si vils désirs ; elle n'a d'aliments qu'autant qu'il en faut pour subvenir à son existence, et elle s'en contente (2). Où sont, amateurs des plaisirs, ces réunions brillantes qui font la passion de votre cœur, ces fêtes solennelles, ces salons éclairés par mille flambeaux, ce combat de luxe, ce défi de prodigalité, et toutes ces pompes des fêtes mondaines ? Marie est étrangère à toutes ces folies du siècle : le monde est pour elle une Babylone, qu'elle fuit avec soin selon la leçon du Seigneur (3). Mais peut-être c'est par nécessité et non par goût qu'elle subit les épreuves de l'indigence ; peut-être elle soupire après les biens qu'il ne lui est pas donné de posséder ; peut-être elle se plaint et murmure des maux auxquels elle se trouve exposée.

(1) *Habentes quibus tegamur, his contenti simus.* I. Tim. IV, 8.

(2). *Habentes alimenta, his contenti simus.* Ibid. 8.

(3) *Fugite de medio Babylonis.* Jer. LI. 6.

Non, ne le croyez pas, la pauvreté est bien plus en elle qu'elle n'est autour d'elle ; elle est pauvre non par force, mais par choix; non seulement elle supporte la pauvreté, mais elle l'aime; non seulement elle ne se plaint pas de ses privations, mais elle s'en réjouit ; non seulement elle ne repousse pas les détresses de la misère, mais elle les ambitionne et les sollicite. Son cœur est pauvre encore plus que sa personne. C'est donc principalement à elle qu'appartient et la béatitude de la pauvreté dans cette vie, et le royaume des cieux qui doit en être, dans l'autre, l'éternelle récompense (1). Serait-il possible à la vue d'un si beau modèle, ou de désirer encore les richesses, ou de craindre encore la pauvreté ?

Ainsi Marie rejete l'élévation de la naissance, l'élévation des honneurs, l'élévation des richesses ; mais, ô desseins incompréhensibles de la providence divine ! ô prodige de la céleste miséricorde ! Marie retrouve avec abondance ce dont elle a fait avec tant de générosité le sacrifice. Elle a compté pour rien le privilége de la noblesse, et Dieu ajoute à sa noblesse primitive des titres plus glorieux encore et plus honorables. Elle ne sera plus seulement le rejeton de la tige d'Abraham, la vierge de la tribu de Juda, la fille des rois d'Israël : elle deviendra la fille chérie du père éternel, la mère du Verbe incarné, l'épouse de l'Esprit divin, le sanctuaire de la Trinité tout entière. Marie a repoussé les honneurs passagers de la terre, et Dieu l'a élevée au comble de l'honneur dans le temps et dans l'éternité. Que de louanges répétées avec transport autour de son trône ! que de prières adressées à sa souveraine clémence ! Que de mains suppliantes tendues vers elle ! que de vœux prononcés

(1) *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Matth. v. 3.

aux pieds de ses autels! que de temples élevés à sa gloire! que de sanctuaires consacrés à son culte! Les princes comme les sujets sont également prosternés devant elle; et tandis que les peuples déposent à ses pieds leurs humbles supplications, les monarques eux-mêmes viennent remettre entre ses mains leur sceptre et leur couronne. Marie enfin a méprisé les richesses périssables du monde, et Dieu a ouvert pour elle tous ses trésors; des biens infinis, des biens immenses, des biens immortels viennent se déborder comme des torrents dans son cœur: *elle est enivrée de l'abondance de la maison du Seigneur, et abreuvée du torrent de ses délices* (1).

Pour nous, qu'avons-nous à espérer de la justice de ce juge souverainement équitable? Recevrons-nous dans le ciel une nouvelle et divine noblesse? Mais où avons-nous mis notre noblesse ici-bas? Est-ce dans le vain privilége des titres et de la naissance? est-ce dans le titre plus glorieux de notre naissance à la foi et à la grâce?

Serons-nous, dans le ciel, environnés de l'éclat des honneurs immortels? Mais quels honneurs avons-nous ambitionnés dans cette vie? Sont-ce les honneurs de ce siècle qui passent et s'éclipsent avec sa gloire? sont-ce les honneurs de ce siècle plus durable dont la gloire ne passe jamais et jamais ne s'éclipse?

Pourrons-nous, dans le ciel, nager dans ces fleuves de paix où le Seigneur aime à plonger ses élus? mais quelles richesses avons-nous recherchées sur la terre? Sont-ce les richesses du temps, qui ne sont que poussière et vanité? sont-ce les richesses de l'éternité, qui comblent tous les désirs du cœur et ne peuvent jamais s'épuiser?

Prenons-y garde, il faut nécessairement ou renoncer

(1) *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Psal. xxxv, 9.

au moins de cœur à cette triple élévation de noblesse, d'honneurs, de richesses, ou renoncer aux richesses, aux honneurs, à la noblesse des élus de Dieu? Rentrons en nous-mêmes, et choisissons.

PRIÈRE

DE SAINT EPHREM (1).

« O Marie, ô Vierge très pure dont rien n'a jamais souillé l'inviolable intégrité, vous êtes la Mère de Dieu, la reine de tous les hommes, l'espérance des malheureux qui n'en ont plus, la glorieuse souveraine de tous les cœurs fidèles où vous régnez par votre bonté. Que sont tous les esprits célestes en votre présence? Les rayons du soleil s'éclipsent devant vos splendeurs; les chérubins perdent leur éclat près de vous; les séraphins et toutes les brillantes armées du ciel n'ont rien de comparable à votre sainteté. Vous êtes l'unique espérance des patriarches, la gloire des prophètes, la louange des apôtres, l'honneur des martyrs, la joie des saints, la lumière des élus... C'est vous qui avez engendré le Dieu-Homme, Vierge avant l'enfantement, Vierge dans l'enfantement, Vierge après l'enfantement. C'est vous que les pécheurs regardent comme leur avocate, les malheureux sans secours comme leur unique ressource, les naufragés comme un port assuré contre les flots, le monde comme son espérance, les orphelins comme leur refuge, les captifs comme leur libératrice, les malades comme leur joie, les affligés comme leur consolation, tous les hommes

(1) S. Ephr., Serm. 11., *Des Louanges de Marie.*

comme leur salut. C'est vous qui êtes le soutien des solitaires, l'espérance des séculiers, la gloire et la couronne des vierges, la joie et la reine de l'univers. Nous nous réfugions sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu; protégez et gardez vos enfants sous les ailes de votre amour et de votre miséricorde. Ayez pitié de nous, pauvres pécheurs, souillés par l'ordure de tant de crimes; de nous, qui avons offensé tant de fois et par de si grandes infidélités, notre créateur et notre juge. Que le démon dans sa malice et sa fière insolence, ne prévale pas contre nous! que nos cœurs ne soient point abattus sous les pieds de cet ennemi détestable! que le monde ne voie point vos serviteurs frustrés de l'espérance qu'ils ont mise en vous! que les langues des calomniateurs ne se rient pas de notre pieux dévouement! Non, nous n'avons pas confiance en d'autres qu'en vous, ô la plus pure des vierges. Encore dans les bras maternels, nous vous avons été consacrés, ô notre auguste Reine! et malgré notre misère, vous nous avez mis au rang de vos serviteurs. Ne permettez donc pas que le cruel Satan nous entraîne jusqu'aux portes de l'abîme.

« O Vierge pure, ô aimable protectrice, ô bienheureuse Mère, voyez-nous prosternés et suppliants à vos pieds. Ecoutez nos cris; ne rejetez pas nos prières; que votre fils, notre sauveur, qui a donné la vie à tous, ne punisse pas les crimes sans nombre que nous avons commis, en nous ôtant du milieu des vivants; qu'il ne dévore pas nos ames, comme le lion dévore sa proie; qu'il ne nous arrache point comme le figuier stérile (1). Faites plutôt, nous vous en conjurons, que nous puissions sans péril arriver à Jésus-Christ et entrer enfin dans le palais des bienheureux, où il n'y a plus de larmes,

(1) Matth. xxi, Marc. xi.

plus de deuil, plus de souffrances, plus de peines, plus de calamités, plus de mort, plus de tourments, plus d'angoisses, mais où, plongée dans des torrents inépuisables de joie, enivrée d'une volupté pure, inondée de délices infinies, toute radieuse de gloire et de splendeur, l'ame ne connaît plus que des extases et des transports éternels. Ainsi soit-il. »

DEUXIÈME INSTRUCTION.

Les degrés qui montent a la chapelle.

Ascensiones in corde suo disposuit..... Ibunt de virtute in virtutem; videbitur Deus deorum in Sion.

Le juste a établi des degrés dans son cœur..... Il ira de vertus en vertus jusqu'à ce qu'il voye le Dieu des dieux dans Sion. Ps. LXXXIII, 6-8.

Marie, du haut de l'élévation où elle est placée, invite ses enfants à quitter la terre pour s'élever avec elle sur les hauteurs de la perfection. Mais comment franchir l'intervalle escarpé qui nous sépare de cette glorieuse maîtresse? comment trouver le courage et la force de vaincre les difficultés d'une marche si rude et si pénible? Marie nous l'apprend avec le langage de ses exemples rendus sensibles par la disposition même des lieux que le dévot pèlerin va parcourir, et par la manière dont il doit accomplir cette course religieuse. Deux cents degrés s'élèvent devant lui, et ces degrés sont l'image des degrés mystiques qui conduisent l'ame à la sainteté. Le pieux voyageur ne les monte qu'à genoux et en prière, et cette pratique est le modèle des moyens que nous avons à prendre pour arriver au sommet de ces collines éter-

nelles où réside le Dieu des dieux, le Dieu de Sion, c'est-à-dire, le Dieu des vertus. Ainsi degrés à monter pour arriver à la perfection, moyens à prendre pour y parvenir ; tels sont les enseignements que Marie nous donne par son ascension sur la sainte montagne : *Ascensiones in corde suo*, etc.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Degrés à monter pour arriver à la perfection.

Je serais infini, si je voulais attacher à chacun des degrés dont se compose l'escalier de Roc-Amadour quelqu'une des vertus que Marie a pratiquées, quoiqu'il soit vrai de dire que, quand bien même nous ferions cette énumération, non seulement nous n'épuiserions pas, mais nous ne pourrions pas même ébaucher le trésor de perfections renfermé dans l'ame de cette auguste Vierge. Mais vous savez que dans tout escalier travaillé selon les règles de l'art, on a soin de ménager de distance en distance certaines plates formes, certains lieux de repos où l'on peut s'arrêter pour reprendre haleine ; or, plaçons sur chacun de ces repos une des vertus principales de Marie, et supposons que chaque marche est un degré pour s'y élever, selon la parole du prophète : *Le juste a établi des degrés dans son cœur, et il ira de vertu en vertu : Ascensiones*, etc. Ces repos, si ma mémoire ne me trompe pas, sont, à Roc-Amadour, au nombre de neuf, et je trouve également neuf vertus principales dans le cœur de Marie : appliquons-nous à cette importante méditation.

I. La première vertu qui se présente à mes regards quand je contemple Marie, comme quand il s'agit de monter à la perfection, c'est la foi ; la foi qui a été le

principe de tous les priviléges de cette auguste reine, selon la parole de sainte Elisabeth: *Bienheureuse, ô vous qui avez cru* (1) ; la foi qui nous apprend à connaître Dieu, et sans laquelle on ne saurait lui plaire, suivant l'oracle de l'apôtre : *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (2). Mais la foi, comme toutes les autres vertus, à différents degrés selon les différentes dispositions des personnes qui la pratiquent. Il est une foi de philosophe, qui porte à croire en un Dieu créateur du monde, et conservateur des créatures qu'il a formées : *Car les perfections invisibles de Dieu sont rendues visibles à l'intelligence par les êtres qu'il a créés, ensorte que l'homme serait inexcusable de ne pas croire à sa vertu et à sa divinité* (3). Mais ce n'est là qu'un premier degré, qui seul est incapable de nous sanctifier et de nous conduire au salut. Vient ensuite la foi du juif éclairé par les prophéties ; il attend un Messie et un Rédempteur ; c'est en lui seul qu'il met son espérance ; c'est lui seul qu'il appelle par ses désirs ; c'est vers lui seul qu'il élève son cœur, quand il répète avec les saints patriarches : *O cieux, laissez tomber votre rosée, et que la terre enfante son Sauveur* (4). Mais ce n'est là qu'une préparation à recevoir les lumières et à recueillir les grâces que le Sauveur a daigné répandre dans le monde. Il faut monter encore plus haut ; plus haut, je trouve la foi du chrétien qui adore en Jésus-Christ le Messie attendu par les juifs, et promis par les prophètes ;

(1) *Beata quæ credidisti.* Luc. I, 45.

(2) *Sine fide impossibile est placere Deo.* Hebr. XI, 6.

(3) *Invisibilia ipsius à creaturâ mundi per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas, ita ut sint inexcusabiles.* Rom. I, 20.

(4) *Rorate cœli desuper, et nubes pluant Justum ; aperiatur terra et germinet Salvatorem.* Isaï. XLV, 8.

ceux-ci disent à Dieu avec le Sauveur lui-même : *Oui, Seigneur la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et à connaître avec vous Jésus-Christ votre envoyé* (1). Mais croire à la divinité de Jésus-Christ sans admettre tous les oracles qu'il a proférés, et particulièrement l'établissement et l'infaillibilité de son Eglise, ce ne serait qu'une fausse élévation plus propre à faciliter notre chute, qu'à nous approcher du trône de Dieu. Il est donc nécessaire de franchir encore ce degré et d'atteindre à une hauteur plus sublime. C'est la foi du catholique sincère, mais encore faible, qui admet en spéculation tout ce que le Seigneur a révélé et tout ce que l'Eglise nous enseigne en son nom ; mais qui, par sa lâcheté, recule devant les sacrifices et la pratique. Il fait profession de croire et de proclamer *que quiconque annonce un autre Évangile que Jésus-Christ mérite d'être frappé d'anathème* (2), et que *quiconque n'écoute pas l'Eglise doit être traité comme un païen et un publicain* (3). Mais il ne laisse pas, par une contradiction inexplicable, de démentir en action ce qu'il reconnaît en esprit ; ainsi il croit à un Dieu qui ordonne de l'aimer par dessus tout, et il aime tout audessus de Dieu ; ainsi il croit à Jésus-Christ qui lui commande d'approcher du tribunal de la pénitence sous peine de mourir dans ses péchés, et de recevoir la sainte communion avec menace, s'il s'en éloigne, de n'avoir pas la vie en lui, et il néglige de se présenter au prêtre pendant des années entières, et il refuse pendant presque toute

(1) *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* Joan. XVII, 3.

(2) *Si quis vobis evangelizaverit prœter id quod accepistis, anathema sit.* Gal. I, 9.

(3) *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* Matth. XVIII, 17.

sa vie de participer aux mystères redoutables du saint autel; ainsi il croit à l'Eglise qui lui prescrit des abstinences et des jeûnes, et il profane habituellement ces jeûnes et ces abstinences sacrées. Malheureux aveugle ! qu'il se rappelle la sentence de l'apôtre : *La foi sans les œuvres est une foi morte* (1). Voulez-vous donc arriver à la possession de la foi véritable : croyez à l'existence de Dieu, comme le philosophe ; à la nécessité du Messie, comme le juif; à la vérité de l'Évangile, comme le chrétien; à la révélation entière, comme le vrai catholique; à la pratique de toute la morale évangélique, comme le catholique fidèle, et vous aurez trouvé un premier repos pour reprendre haleine dans le chemin escarpé de la perfection. *O mon ame ! tournez-vous donc vers ce repos bienheureux, que vous a ménagé le Seigneur dans son infinie miséricorde* (2).

II. A la suite de la foi se présente naturellement la pénitence qui nous inspire l'horreur et la détestation du péché. Marie n'avait pas, il est vrai, de péchés particuliers à détester et à expier, puisque jamais aucune faute, même légère, n'était entrée dans son ame ; mais son innocence ne lui inspirait pour le péché que plus d'horreur ; et, au défaut d'égarements personnels à effacer par les larmes de la pénitence, elle voulait, à l'exemple de son divin fils, devenir comme la pénitente universelle de toute l'Eglise, en prenant sur elle toutes nos misères, et en portant nos iniquités. C'est là le sentiment qui l'animait, lorsque debout, au pied de la croix, elle allait puiser dans les pensées de la foi des motifs toujours nouveaux d'accroître dans son cœur l'exécration dont elle était pé-

(1) *Fides sine operibus mortua est.* Jac. II, 26.

(2) *Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.* Ps. CXIV, 5.

nétrée contre cet ennemi funeste de la gloire de Dieu et du salut des hommes. Que la foi nous instruise à notre tour, qu'elle nous découvre la malice du péché et l'attentat dont il nous rend coupables envers le Seigneur; qu'elle dévoile à nos yeux les suites funestes qu'il traîne après lui, la sévérité du jugement auquel il nous expose, la rigueur des peines qu'il nous mérite; qu'elle ouvre devant nous cette carrière interminable, cette durée infinie d'une éternité malheureuse, qui doit en être le juste prix; et notre ame ne pourra manquer d'éprouver une impression salutaire, qui la détache de l'iniquité et la ramène au Dieu des vertus. Mais que de nouveaux degrés pour nous élever à la perfection de la pénitence! Commencez, ame pécheresse, par connaître l'état de votre conscience; car comment détester ce qui vous est inconnu? Sondez les plis et les replis de votre cœur; interrogez non seulement vos actes, mais vos paroles; non seulement vos paroles, mais vos pensées; non seulement vos pensées, mais les moindres mouvements qui peuvent agiter votre intérieur. Voyez et vos fautes, et l'occasion qui les a causées, et les suites qu'elles ont entraînées après elles. Dites, en un mot, avec le pieux roi Ézéchias : *Seigneur, je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon ame* (1). Son ame est dans l'amertume, pourquoi? parce que, rentrant en lui-même, il a jeté un regard exact et sévère sur toutes les années de sa vie. Sans ce retour intérieur, sans cet examen sérieux, ne vous flattez pas de trouver l'esprit de pénitence, mais craignez plutôt d'éprouver la vérité de cet autre oracle : *La terre a été désolée d'une grande désolation, parce qu'il n'y*

(1) *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* Isa. XXXVIII, 15.

a personne qui médite dans son cœur (1) pour apprendre à se connaître soi-même. Vos péchés une fois découverts, ne vous arrêtez pas à ce premier effort, excitez-vous à en concevoir toute l'horreur qu'ils méritent; détestez-les, mais du fond du cœur, et non pas seulement du bout des lèvres, de peur d'encourir ce reproche que Dieu faisait à l'ancien peuple : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi* (2); et encore : *Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements* (3). Détestez-les, mais sans aucune exception, sans aucune réserve, sans aucun reste d'affection pour la faute privilégiée, pour la passion dominante, pour la petite idole qui a toujours reçu votre encens et vos hommages. *Car*, dit le Seigneur, *si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il a commis, il vivra, et je ne garderai plus le souvenir de toutes les iniquités dont il s'est rendu coupable* (4). Détestez vos péchés, mais ne croyez pas trouver dans vos propres forces ce sentiment surnaturel et divin. Adressez-vous avec ardeur au Saint-Esprit, qui peut seul *demander votre grâce par ces gémissements ineffables* (5) qui pénètrent le Ciel. Conjurez-le d'amollir la dureté de votre ame, et de *mettre un cœur de chair à la place de ce cœur de pierre* (6)

(1) *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* Jer. XII, 11.

(2) *Populus iste labiis me honorat, cor autem eorum longe est à me.* Matth. XV, 8.

(3) *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra.* Joël, II, 13.

(4) *Si impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis quæ operatus est.... vitâ vivet.... et omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor ampliùs.* Ezech. XVIII, 21-22.

(5) *Ipse Spiritus postulat pro vobis gemitibus inenarrabilibus.* Rom. VIII, 26.

(6) *Auferam cor lapideum de corde eorum, et dabo eis cor carneum.* Ezech. XI, 19.

que rien ne saurait attendrir. Détestez vos péchés, mais rendez de plus en plus cette détestation parfaite par la pureté de vos motifs ; ne vous contentez pas d'un regret fondé sur la crainte des maux temporels, ou sur le désir des avantages mondains ; ayez dans votre repentir des vues de foi, qui, s'épurant de plus en plus, vous attirent la miséricorde et le pardon. Que les ravages du péché dans votre ame commencent à l'agiter saintement ; que la perte du Ciel vous afflige ; que l'enfer même vous effraie : à Dieu ne plaise que je vous ôte un sentiment si salutaire ; mais joignez-y des affections plus dignes encore d'un enfant de Dieu ; allez puiser au pied de la croix, ouvrage malheureux de vos péchés, ces sources de larmes abondantes, dont, à l'exemple du Roi pénitent, vous puissiez *baigner, durant le silence des nuits, votre couche solitaire* (1) : *c'est vous*, vous dirai-je comme saint Pierre aux Juifs déicides, *c'est vous qui avez crucifié Jésus, que le Seigneur a ressuscité ; faites donc pénitence pour obtenir la rémission de vos péchés* (2) ; et puissent vos cœurs être, comme ceux des Juifs, *pénétrés à cette parole d'une salutaire componction* (3). Détestez vos péchés, mais que cette détestation soit souveraine ; qu'elle surpasse toutes les douleurs que pourraient vous faire éprouver les pertes les plus sensibles et les fléaux les plus cruels de la terre. Dites encore avec notre illustre pénitent : *J'ai eu le péché en horreur, et je l'ai rejeté comme une abomination* (4). Oui, le péché est à mes yeux un monstre dont

(1) *Lavabo per singulas noctes lectum meum; lacrymis meis stratum meum rigabo.* Ps. VI, 7.

(2) *Ressuscitavit Deus hunc Jesum quem vos crucifixistis... pœnitentiam agite in remissionem peccatorum vestrorum.* Act. II., 32-38.

(3) *His auditis, compuncti sunt corde.* Ibid. 37.

(4) *Iniquitatem odio habui et abominatus suum,* Ps. CXVIII, 163.

je ne saurais même supporter la vue ; nulle horreur ne peut entrer en parallèle avec l'horreur qu'il m'inspire ; jamais ennemi n'a détesté son ennemi comme je déteste ce bourreau de mon ame et ce ver rongeur de ma félicité : *J'ai eu le péché en horreur, et je l'ai rejeté comme une abomination*. Détestez vos péchés, mais avec un ferme propos de renoncer à vos mauvaises habitudes, et de vous éloigner de toutes les occasions qui pourraient vous y entraîner de nouveau. Unissez encore une fois vos voix, ou plutôt vos cœurs au saint pénitent de l'Ecriture, pour répéter avec lui et dans le même sentiment que lui : *Je l'ai juré, je l'ai résolu, ô mon Dieu! de garder les jugements de votre justice* (1). Que ce ne soit pas là un simple désir, une simple velléité, une promesse faible et chancelante ; que ce soit un serment solennel, une résolution inébranlable, une volonté supérieure à tous les obstacles : *Je l'ai juré, je l'ai résolu, de garder, ô mon Dieu, les jugements de votre justice*. Ecoutez mes paroles, ô pécheur! méditez-les ; mettez-les en pratique, et, réconcilié avec Dieu par la sincérité de la pénitence, vous pourrez bannir la terreur et vous reposer en paix, selon cet oracle de l'Ecriture : *Celui qui prêtera une oreille docile à mes conseils goûtera un repos exempt de toute terreur* (2).

III. Vous êtes arrivés au repos de la pénitence ; vous avez repris vos forces : avancez encore. Vous trouverez la simplicité à reconnaître vos péchés et à en faire l'aveu. Marie, exempte de toute faute, peut cependant encore vous servir d'exemple, et d'un exemple d'autant plus admirable qu'elle veut paraître pécheresse, quoique jamais elle n'ait connu le péché. La voilà qui marche

(1) *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ*. Ps. CXVIII, 106.

(2) *Qui me audierit, absque terrore requiescet*. Prov. I, 33.

vers le temple comme pour demander un pardon dont elle n'a pas besoin; la voilà comme une femme ordinaire prosternée aux pieds du ministre de la réconciliation légale; la voilà soumise à une loi de clémence qui n'est pas faite pour son innocence et sa modestie; la voilà recherchant la grâce de la purification, elle qui n'a jamais cessé d'être pure. Enfants de Marie, craindriez-vous de vous humilier à son exemple en ouvrant avec simplicité votre cœur au représentant du Dieu qui pardonne. Non, l'ame simple ne connaît ni la dissimulation ni la réserve; l'ame simple avoue ingénuement et sans détour les fautes échappées à sa faiblesse; elle ne se laisse pas arrêter par un orgueil criminel et par une coupable honte: point de péchés qu'elle ne confesse, point de circonstances qu'elle n'explique, point de détails qu'elle ne développe pour faire connaître son état au médecin spirituel chargé de sa guérison. *Seigneur*, s'écrie-t-elle avec le Prophète, *j'avouerai mon injustice devant vous, afin que vous me remettiez la révolte impie que j'ai commise en vous offensant* (1). Peu contente de dévoiler la honte de ses infidélités, elle aime à communiquer au guide de sa conscience, ses tentations pour les combattre par l'humilité, ses doutes pour les dissiper par d'heureuses lumières, ses sécheresses pour recevoir une sainte consolation, ses répugnances pour apprendre à les surmonter, ses attraits pour y discerner la volonté du Seigneur, ses bonnes œuvres mêmes pour y éviter l'illusion et les rendre plus méritoires par l'obéissance, en sorte qu'elle puisse répéter avec la chaste Suzanne: *Dieu éternel, vous connaisez tous lès secrets de mon intérieur* (2), et vous les connaissez comme Dieu même, ô

(1) *Dixi : confitebor adversùm me injustitiam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei.* Ps. XXXI, 5.

(2) *Deus æterne... absconditorum es cognitor.* Dan. XIII, 24.

vous, qui sur la terre me tenez visiblement la place de la divinité. Oui, tous les secrets intérieurs sont manifestés par cet ame simple au ministre du Dieu vivant; elle ne néglige pas même de le faire entrer dans l'étude de ses intentions les plus cachées. A-t-elle prié par goût plutôt que par charité, a-t-elle secouru les malheureux plutôt par naturel que par religion, a-t-elle fréquenté le sacrement de pénitence plutôt par inclination que par désir de se réconcilier avec Dieu, a-t-elle participé aux saints mystères plutôt par habitude que par amour; enfin s'est-il, de quelque manière que ce soit, glissé quelqu'imperfection, quelque sentiment humain dans les motifs qui l'ont conduite et dirigée, elle se hâte de déclarer ces faiblesses à celui qui peut et les réformer par ses avis et les pardonner par sa puissance. *Ministre du Seigneur*, peut-elle dire encore, *vous m'avez éprouvée et vous m'avez connue; vous avez connu toutes mes démarches; vous avez compris de loin toutes mes pensées; vous avez prévu tous mes pas* (1). Enfin elle ne manque jamais de prendre conseil dans toutes ses entreprises et de régler tous ses desseins par les avis de la religion. Ce n'est pas le goût, l'humeur, le caprice du moment qui la détermine; c'est l'oracle du Saint des saints qu'elle va consulter, comme autrefois le fidèle David, pour assurer la droiture de ses voies et la justice de ses prétentions : et *David consulta le Seigneur pour savoir s'il irait habiter dans une des villes de Juda; et le Seigneur lui répondit : allez. Et David ajouta : où irai-je? Et le Seigneur lui répondit en*

(1) *Domine, probasti me, et cognovisti me; tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam; intellexisti cogitationes meas de longè.... et omnes vias meas prævidisti.* Ps. CXXXVIII, 1-3.

hébron (1). Allez donc, ô ame fidèle, *marchez constamment dans votre simplicité* (2), *habitez dans Jacob, prenez votre héritage dans Israël, poussez de profondes racines au milieu des élus de Dieu, fortifiez-vous dans Sion, et goûtez dans la cité sainte le calme d'un doux repos* (3).

IV. Pour fortifier ce repos, fruit heureux de la simplicité, il faut avoir recours à la pratique de la mortification. Personne n'ignore jusqu'à quel point les Saints ont poussé l'amour pour l'austérité, et sans doute, Marie, la reine et le modèle des Saints, n'a pas dû se laisser snrpasser par des ames vulgaires dans l'accomplissement de ce devoir. Sans doute elle fut la première à se soumettre avec joie aux jeûnes et aux abstinences imposées par les apôtres aux premiers fidèles, et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous; sans doute elle joignait à ces pénitences générales et publiques des pénitences privées et volontaires, non pour expier ses propres fautes, mais pour attirer sur les hommes coupables des bénédictions toujours nouvelles. Or, voulons-nous faire un pas de plus dans la voie raide et pénible de la perfection? Appliquons-nous à effacer nos péchés par la vertu de la mortification; mortification nécessaire, en observant avec régularité les temps d'épreuve marqués par la sainte Église, et en *se proposant*, comme Daniel, *dans son cœur, de ne pas souiller sa bouche par des mets pro-*

(1) *Post hæc consuluit David Dominum dicens : Nùm ascendam in unam de civitatibus Juda? et ait Dominus ad eum : Ascende; dixit que David : Quò ascendam? et respondit ei : In Hebron.* 2. Reg. II, 1.

(2) *Qui ambulat in simplicitate.* Prov. XIX, 1.

(3) *In Jacob inhabita, et in Israël hæreditare, et in electis meis mitte radices... In Sion firmata sum, et in civitate sanctificata... requievi.* Eccli. XXIV, 13-15.

hibés (1) et des aliments défendus. Mortification volontaire, soit en condamnant son corps à de rudes austérités, comme la pieuse Judith, dont il est dit : *Que retirée dans sa cellule avec les filles qui la servaient, elle portait sur ses reins un cilice et jeûnait tous les jours de sa vie, excepté dans les grandes solennités d'Israël* (2) : soit en se refusant les jouissances permises et légitimes, à l'exemple du jeune Tobie, qui, tandis que la *multitude* allait se livrer à des fêtes profanes, et *honorer* par de criminels divertissemens les *veaux d'or* élevés dans Israël, s'empressait de *courir à Jérusalem* pour offrir à Dieu, avec des privations continuelles, *l'encens de ses prières et les prémices de ses richesses* (3). Mortification réglée, non par les désirs de la propre volonté, mais par l'autorité de la volonté divine, de peur que Dieu ne détourne ses regards de nos jeûnes et de nos humiliations extérieures, en nous disant comme autrefois aux Juifs : *Est-ce là le jeûne que j'ai choisi ? Hélas ! je n'ai trouvé dans toutes ces pénitences apparentes que votre propre volonté* (4). Mortification dégagée de tout sentiment humain, relevée par des motifs surnaturels, indépendante de toute circonstance mondaine, et constante au milieu de toutes les répugnances de la nature, en sorte que l'on puisse dire

(1) *Proposuit Daniel in corde suo ne pollueretur de mensâ regis.* Dan. I, 8.

(2) *In superioribus domûs suæ fecit sibi secretum cubiculum in quo cum puellis suis clausa morabatur, et habens super lumbos suos cilicium jejunabat omnibus diebus vitæ suæ præter... festa domûs Israël.* Judith. VIII, 5, 6.

(3) *Cum irent omnes ad vitulos aureos... pergebat in Jerusalem ad templum Domini... omnia primitiva sua fideliter offerens.* Tob. I, 5, 6.

(4) *Numquid tale est jejunium quod elegi?... Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* Isaï. LVIII, 3, 5.

de nous avec saint Paul, *que nous portons toujours en nous-mêmes la mortification de Jésus-Christ* (1). Mortification enfin à laquelle peut bien s'appliquer cette parole du Prophète, parlant de la Sagesse : *Ecoutez, mon fils; recevez le conseil de l'intelligence, et ne rejetez pas mon avis : mettez vos pieds dans les fers de la mortification, et soumettez votre col à son joug; courbez sous son joug votre épaule, et portez-la sans vous dégoûter de ses chaînes; consacrez-vous à elle dans toute votre ame, et réunissez toute votre vertu pour conserver ses voies, à la fin vous trouverez en elle votre repos, et elle se changera pour vous en délices* (2).

V. Après avoir goûté quelques instants ce repos que donne la mortification, cherchons le calme plus parfait qui naît de la vigilance. *Veillez*, dit le Seigneur à ses apôtres; *ce que je dis à vous, je le dis à tous: Veillez* (3). Marie, sans doute, pouvait bien se croire exempte de cette loi générale comme de toutes les autres; confirmée en grâce sur la terre, elle n'était pas obligée de fuir avec tant de soins jusqu'aux plus légères occasions; et cependant Marie est dans une vigilance perpétuelle; elle veille la nuit et le jour; elle veille à l'intérieur et à l'extérieur; elle veille sur son corps et sur son ame; elle veille sur elle-même comme sur le monde qui

(1) *Mortificationem Jesu semper in corpore nostro circumferentes.* 2. Cor. IV, 10.

(2) *Audi, fili, et accipe consilium intellectûs, et ne abjicias consilium meum. Injice pedem tuum in compedes illius, et in torques illius collum tuum : subjice humerum tuum et porta illam, et ne acedieris vinculis ejus; in omni animo tuo accede ad illam et in omni virtute tuâ conserva vias ejus... In novissimis enim invenies requiem in eâ, et convertetur tibi in oblectationem.* Eccli. VI, 24-29.

(3) *Quod vobis dico, omnibus dico : Vigilate.* Marc. XIII, 37.

l'environne; c'est *cette verge toujours vigilante*, que le Prophète aperçut (1) autrefois dans son extase; c'est cette sentinelle exacte, qui *abandonne son ame à la vigilance dès le matin* (2); c'est cette *servante bienheureuse, que le maître trouve toujours éveillée, quand il revient et qu'il frappe* (3); c'est cette épouse fidèle qui même durant son sommeil ne perd pas de vue son époux céleste : *Je dors, mais mon cœur veille* (4). Or, si une Vierge exempte de tous les mouvements de la concupiscence, si une Mère de Dieu environnée de toutes les grâces les plus fortes et les plus choisies, veut se condamner cependant à une vigilance perpétuelle et attentive, que ne devez-vous pas faire, ame chrétienne, mais faible et chancelante, que tant de tentations assiègent, que tant d'ennemis harcèlent, que tant de séductions attirent, que tant de ruses cherchent à tromper, et que des grâces communes et ordinaires soutiennent à peine dans les temps de calme et de paix? Ah! veillez, veillez; veillez sur toutes vos démarches; *fuyez du milieu de cette Babylone* (5), où tout est plaisir trompeur et voluptés criminelles; loin de vous la pompe des spectacles, la folie des danses, la licence des sociétés, la légèreté des manières, les familiarités de la galanterie; dites comme le Prophète : *Je me suis éloigné, j'ai fui, et je me suis plu à demeurer dans la solitude* (6). Veillez sur vos regards; ne les arrêtez jamais ni sur un livre dangereux ni sur un tableau lascif, ni sur un ob-

(1) *Virgam vigilantem ego video.* Jer. I, 11.

(2) *Cor suum tradet ad vigilandum diluculo.* Eccli. XXXIX, 6.

(3) *Beati servi illi, quos, cùm venerit Dominus, invenerit vigilantes, ut cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.* Luc. XII, 36, 37.

(4) *Ego dormio, sed cor meum vigilat.* Cant. V, 2.

(5) *Fugite de medio Babylonis.* Jer. LI, 6.

(6) *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine.* Ps. LIV, 8.

jet capable d'amollir le cœur. Que la chute d'un David vous instruise, et vous porte à vous écrier avec le saint homme Job : *J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne jamais donner entrée dans mon ame à une pensée funeste à mon innocence* (1). Veillez sur vos oreilles; ne les ouvrez pas à ces discours, qui d'abord s'insinuent avec la douceur du miel, mais ensuite déchirent comme le fer et dévorent comme l'animal féroce. Profitez de l'avis du Sage; *Faites une sérieuse attention à ce que vous pouvez entendre* (2), et méditez la raison que l'Apôtre vous en donne : *Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs* (3). Veillez sur votre langue : *C'est un monde d'iniquités; c'est une étincelle qui allume souvent un vaste incendie; c'est un cheval fougueux qui a besoin du frein et du mors pour le retenir; c'est un mal inquiet plein d'un poison mortel; c'est un être indompté que n'a pu subjuguer la nature humaine, qui d'ailleurs a subjugué tous les êtres* (4). Rendez-vous maître de tous ses mouvements et *libres de toutes fautes dans vos paroles, vous serez un homme parfait* (5). *O Dieu, mettez une garde à ma bouche et un poste de surveillance à mes lèvres afin que je ne pèche point dans mes paroles* (6). Veillez sur votre esprit, pour ne lui permettre aucune

(1) *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* Job. XXXI, 1.

(2) *Attende diligenter auditui tuo.* Eccli. XIII, 5.

(3) *Corrompunt mores bonos colloquia prava.* 1. Cor. XV, 33.

(4) *Lingua universitas iniquitatis... Equis frena mittimus ad consentiendum nobis... inquietum malum, plena veneno mortifero... Omnis natura bestiarum... domita sunt à naturâ humanâ; linguam autem nullus hominum domare potest.* Jac. III, 3-8.

(5) *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir,* Ib. 2.

(6) *Pone Domine, custodiam ori meo et ostium circumstantiæ labiis meis, ut non delinquam in linguâ meâ.* Ps. CXL, 3.

pensée coupable ; car *les pensées perverses séparent de Dieu.... l'Esprit saint s'éloignera des pensées qui manquent d'intelligence, et on demandera à l'impie un compte rigoureux de ses pensées* (1). Veillez sur votre mémoire, pour ne souffrir en elle aucun de ces souvenirs, qui pourraient ternir la pureté de votre ame, et reportez-la sans cesse sur la crainte de Dieu et sur sa miséricorde : *Ne perdez pas de vue la crainte du Seigneur, et l'alliance que le Très-Haut a contractée avec vous* (2). Veillez sur votre cœur, pour ne pas le laisser s'éloigner de Dieu, comme les Juifs infidèles dont Dieu disait : *Leur cœur est loin de moi* (3) ; mais pour *le diriger sans cesse vers la sagesse* (4), et le dilater dans l'amour que Dieu réclame particulièrement de lui, suivez le premier, le grand précepte de la loi : *Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur* (5). Veillez et *ne vous lassez point dans votre vigilance* (6), jusqu'à ce que le Seigneur accomplisse la promesse qu'il a faite à tous ses serviteurs : *Voilà*, leur dit-il, *que je vous donnerai le repos, et vous ôterai la crainte de tous vos ennemis* (7).

VI. Cependant le repos que Dieu vous donne n'est pas encore un repos définitif et éternel ; c'est un repos des-

(1) *Perversæ enim cogitationes separant à Deo... Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum, et auferet se à cogitationibus quæ sunt sine intellectu, et corripietur à superveniente iniquitate.* Sap. I, 3-5.

(2) *Memorare timorem Dei... memorare testamentum altissimi.* Eccli. XXVIII, 8, 9.

(3) *Cor ejus longè est à me.* Isaï. XXIX, 13, et Matth. XV, 8.

(4) *Animam meam direxi ad sapientiam.* Eccli. LI, 27.

(5) *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* Deut. VI, 5.

(6) *Non deficient in vigiliis suis.* Eccli. XLIII, 11.

(7) *Requiem dabo tibi ab omnibus inimicis tuis.* 2. Reg. VII, 11.

tiné seulement à renouveler vos forces. C'est la halte du soldat qui suspend sa marche pour voler avec plus de force au combat, ou du coursier qui s'arrête un moment dans la lice pour la franchir ensuite par un élan plus vif et plus rapide. Cet élan nouveau qu'il vous faut prendre, c'est l'élan sacré de l'obéissance, dont quelques actes suffisent pour nous faire faire de rapides progrès dans la céleste carrière, où Marie a voulu encore nous précéder. Appelée à exercer sur un Dieu l'autorité suprême et maternelle, elle se laisse néanmoins conduire avec la simplicité d'un enfant par ceux que Dieu lui a donnés pour supérieurs ou pour guides. A la voix de Joseph elle quitte, sans hésiter et sans raisonner, maison, famille et patrie, pour s'engager dans un exil lointain et inconnu. Joseph lui est enlevé, mais Jean lui reste, et c'est à sa conduite qu'elle s'abandonne sans réserve et sans retour, nous montrant ainsi par son exemple ces quatre grands échelons qui, en détachant l'homme de lui-même, l'approchent si près de Dieu, je veux dire, la promptitude de l'obéissance, la plénitude de l'obéissance, la perfection de l'obéissance, la constance de l'obéissance. Promptitude d'obéissance; nouvel Abraham, le chrétien fidèle et docile ne diffère pas un seul moment à se soumettre à la volonté de Dieu manifestée par celle du supérieur. Dieu parle, et Abraham se lève pour sacrifier son fils unique; représentant de Dieu, le supérieur parle, et le vrai chrétien, dût-il sacrifier ce qu'il a de plus cher au monde, se soumet à ses ordres sans tarder et sans différer un seul moment, parce qu'il sait qu'obéir à l'autorité, *c'est obéir à la voix de Dieu même* (1). Plénitude de l'obéissance, exact imitateur d'un Dieu qui s'est rendu *obéissant pour nous jusqu'à la mort, et à la*

(1) *Obedisti voci meæ.* Gen. XXII, 18.

mort de la croix (1), il ne fait pas distinction des lieux, des temps, des circonstances; il ne sait ce que c'est que d'exécuter un précepte et d'en négliger un autre; il se donne bien garde de cette vile parcimonie qui porte la *rapine jusque dans l'holocauste* (2); il se plaît à répéter avec le peuple juif dans les jours de sa fidélité: *J'ai obéi à la voix du Seigneur mon Dieu, et j'ai fait tout ce qu'il m'a commandé* (3). Ainsi mérite-t-il le même éloge, que le saint roi David entendait autrefois de la bouche de Dieu même: *J'ai choisi en David un homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés* (4). Ponctualité de l'obéissance: à l'exemple du divin Sauveur, qui a respecté dans sa soumission les moments marqués par les décrets éternels pour sa manifestation au monde, il ne se contente pas de faire le bien ordonné par le Seigneur, mais il le fait dans le temps, dans le lieu, de la manière fixée par sa providence; il ne perd pas de vue la ruine de Corée et de ses compagnons engloutis par la vengeance divine, pour avoir présenté dans leur encensoir un feu étranger; la punition de Moïse privé de l'entrée dans la terre sainte pour avoir frappé le rocher qu'il devait seulement conjurer par ses paroles; le châtiment de Saül réprouvé de Dieu pour avoir offert un holocauste avant l'époque fixée par l'arrêt de sa volonté. Il aime à répéter souvent à Dieu avec le Roi-Prophète, ou avec le Fils de Dieu dont il était alors la figure: *J'ai dit: Me voici, afin d'accomplir*

(1) *Factus obediens usquè ad mortem, mortem autem crucis.* Phil. II, 8.

(2) *Odio habens rapinam in holocausto.* Isaï. LXI, 8.

(3) *Obedivi voci Domini Dei mei, et feci omnia sicut præcepisti mihi.* Deut. XXVI, 14.

(4) *Inveni David filium Jesse, virum secundùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.* Act. XIII, 22.

votre volonté sainte (1). Constance de l'obéissance : il ne lui suffit pas d'obéir pendant quelques heures, pendant quelques jours, pendant quelques mois, pendant quelques années; son obéissance ne connaît ni terme ni affaiblissement. Pas un instant jusqu'à son dernier soupir où il ne dise comme le jeune Samuël : *Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute* (2). C'est une espèce d'éternité d'obéissance qui demande une récompense sans fin dans l'éternité : *Celui,* dit l'apôtre, *qui fait la volonté du Seigneur, demeure éternellement* (3). Quelle est donc vraie cette parole du Sage : *L'homme obéissant chantera victoire* (4), *et son ame, soumise à cette heureuse discipline, trouvera après l'effort d'un travail léger,* le calme fortuné *d'un céleste repos* (5).

VII. Mais pour que ce repos ne puisse être troublé par les peines et les tribulations inévitables dans cette vie, il faut s'établir encore dans la pratique de la patience qui, au jugement de l'apôtre saint Jacques, *est parfaite dans ses œuvres* (6). Suivez Marie au pied de la croix, voyez-la debout au pied de cet arbre de douleur, contemplant d'un œil résigné les tourments de l'unique objet de son amour, recevant dans son sein les gouttes précieuses du sang qu'il verse pour le salut du monde, et unissant dans un entier abandon les angoisses de son cœur aux angoisses du cœur de Jésus. *Considérez et voyez, vous tous qui passez par ce chemin,*

(1) *Dixi : Ecce venio,... ut faciam voluntatem tuam.* Ps. XXXIX, 8.

(2) *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* 1. Reg. III, 9.

(3) *Qui facit voluntatem Dei, manet in æternum.* 2. Jo. II, 17.

(4) *Vir obediens loquetur victoriam.* Prov. XXI, 18.

(5) *Suscipiat anima vestra disciplinam... modicùm laboravi, et inveni mihi multam requiem.* Eccli. LI, 34-35.

(6) *Patientia opus perfectum habet.* Jac. I, 4.

s'il est douleur semblable à ses douleurs (1). Considérez et voyez s'il est patience comparable à son héroïque patience. Voulez-vous, ame chrétienne, entrer en participation de la patience de Marie, commencez par supporter les épreuves temporelles qu'il plaît à la divine Providence de vous envoyer. Perte des biens, perte des honneurs, perte de la réputation, perte de la santé, perte des amis, perte des parents, rien ne doit vous ébranler, rien ne doit vous abattre. Il vous faut dire avec le saint homme Job : *Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a retiré, que son saint nom soit béni* (2). Ne vous bornez pas à ce premier effort; appliquez-vous encore à supporter la privation des moyens extérieurs de dévotion et de piété que le Seigneur vous avait ménagés dans sa miséricorde. Si vous ne pouvez plus assister à ces instructions qui vous charmaient, participer à ces cérémonies qui vous ranimaient, chanter ces cantiques sacrés qui renouvelaient votre ardeur, conférer avec cet homme de Dieu dont les avis vous étaient si utiles et la conduite en apparence si nécessaire, souvenez-vous que la *tribulation opère la patience, que la patience opère l'épreuve, que l'épreuve opère l'espérance, et que l'espérance ne saurait nous confondre* (3). Allez encore plus loin; soumettez-vous à la soustraction des grâces intérieures, et aux délaissements auxquels votre ame pourrait être quelquefois livrée. Si votre esprit s'enveloppe de ténèbres, si votre mémoire vous refuse les souvenirs du bien pour vous assiéger par les images de la volupté, si votre cœur se

(1) *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte, si est dolor sicut dolor meus.* Thr. I, 12.

(2) *Dominus dedit, dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum.* Job. I, 21.

(3) *Tribulatio patientiam operatur, patientia autem probationem, probatio spem, spes autem non confundit.* Rom. V, 3-5.

dessèche et tombe dans l'aridité, si vos sens révoltés viennent augmenter le désordre de votre conscience, si dans le chaos qui vous environne, vous vous sentez tenté de croire que Dieu s'est retiré de vous, et de vous écrier avec Jésus crucifié : *Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'avez-vous abandonné*(1)? ne vous laissez point abattre; *travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ* (2), et méritez par votre résignation que le Seigneur vous dise comme autrefois à un de ses serviteurs : *Je connais vos œuvres, et votre travail...... vous avez la patience...... et votre courage n'a pas défailli* (3). Enfin pleins de cette pensée, que Dieu aime à trouver dans nos offrandes, non seulement la générosité qui donne avec plénitude, mais encore l'allégresse du cœur *qui se réjouit dans ses dons* (4), sachez entrer dans la disposition du grand Apôtre, lorsqu'il s'écriait, dans un saint transport : *Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations* (5). O sainte joie! ô délicieuse paix! *ô divin repos! hâtons-nous d'y entrer* (6) *et de nous enivrer, à cette source sacrée, des biens précieux* qu'elle verse dans les ames fidèles (7).

VIII. Mais si nous voulons que cette heureuse paix ne soit pas troublée, fondons-la sur une confiance sans bornes dans le Seigneur. Marie entend le vieillard Siméon lui annoncer que *son ame sera percée d'un glaive à cause des contradictions* (8) que son fils aura à subir; et elle

(1) *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me.* Matth. XXVII, 47.
(2) *Labora sicut bonus miles Christi Jesu.* 2. Tim. II, 3.
(3) *Scio opera tua et laborem tuum... patientiam habes... et non defecisti.* Apoc. II, 2, 3.
(4) *Hilarem datorem diligit Deus.* 2. Cor. IX, 7.
(5) *Superabundo gaudio in omni tribulatione.* Id. VII, 4.
(6) *Festinemus ingredi in illam requiem.* Hebr. IV, 11.
(7) *In requie suâ replebimur bonis.* Eccli. XXXI, 3.
(8) *Ecce positus est hic... in signum cui contradicetur, et tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Luc. II, 34, 35.

ne se décourage pas. Marie reçoit la nouvelle qu'Hérode cherche son fils pour le mettre à mort, et elle ne s'abandonne pas à la défiance. Marie voit son fils dans le sépulcre, et elle ne se laisse pas aller au désespoir. Marie se trouve délaissée au milieu du monde après l'ascension de son fils dans le ciel, et elle ne perd rien de la vivacité de sa confiance. Imitons ce bel exemple *et demeurons fermes et inébranlables dans la profession de notre espérance, puisque celui qui nous a fait des promesses est fidèle* (1). Loin de nous l'abattement et la défiance; loin de nous les idées noires et mélancoliques; loin de nous ces vains regrets d'avoir reçu l'existence, et ces désirs plus vains encore de soupirer après la mort. Espérons que Dieu nous délivrera des maux à venir et qu'il proportionnera à nos forces, ou plutôt à notre faiblesse, les maux présents ménagés par sa providence pour éprouver notre vertu et accroître nos mérites, selon l'assurance que nous en donne l'Apôtre : *Dieu ne permettra pas que les épreuves surpassent vos forces, mais il ajoutera la grâce à l'épreuve, afin que vous puissiez la supporter* (2). Espérons que ce Dieu de miséricorde nous donnera tous les biens qui pourraient nous être nécessaires en ce monde, et surtout les biens infinis et éternels qu'il a promis à la vertu dans la gloire ; point de crainte, point d'inquiétude, point de méfiance ; car *celui qui nous a appelés est fidèle, et il ne manquera pas d'accomplir ses promesses* (3). Espérons, et que notre espérance universelle dans son étendue, ne connaisse

(1) *Teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem; fidelis est enim qui repromisit.* Hebr. x, 24.

(2) *Deus non patietur vos tentari suprà id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* 1. Cor. x, 13.

(3) *Fidelis est qui vocavit vos, qui etiam faciet.* 1. Thess. v, 23.

ni exception ni mesure (1); espérons, et que notre espérance pure dans ses motifs, soit fondée, non sur nos prétendus mérites, mais sur la grâce de Dieu seul (2); car *vous n'abandonnez pas, ô mon Dieu, ceux qui s'appuient sur votre puissance; mais vous humiliez ceux qui présument d'eux-mêmes et de leur faible vertu* (3); espérons, et que *notre espérance*, garantie *par la parole de l'Evangile*, soit ferme et *immobile* (4), comme la parole du Seigneur lui-même; espérons, et que notre espérance, supérieure à toutes les tentations, à tous les délaissements, à toutes les pertes, à toutes les maladies, à toutes les épreuves, soit semblable à celle du grand Abraham, qui, fort de l'alliance du Seigneur, *espéra contre toute espérance* (5). Sainte espérance, c'est en vous que mon esprit et *ma chair se reposeront;* car *le Seigneur n'abandonnera pas mon ame, dans l'enfer, et il ne permettra pas que cette ame consacrée à son service, éprouve jamais la corruption* (6).

IX. Parvenus à cet abandon total entre les mains de Dieu, nous n'avons plus qu'un pas à faire, qu'un élan à prendre, qu'un degré à monter, pour arriver au sommet de la perfection. *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toutes vos forces* (7); voilà, dit Jésus-Christ, le premier

(1) *Omnia sperat.* I. Cor. XIII, 7.

(2) *Speramus in Deum vivum.* I. Tim. IV, 10.

(3) *Non derelinquis præsumentes de te, et præsumentes de se et de suâ virtute gloriantes humilias.* Judith. VI, 15.

(4) *Si.... permanetis in fide fundati, et immobiles à spe Evangelii.* Coloss. I, 23.

(5) *Contrà spem in spem credidit.* Rom. IV, 18.

(6) *Caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* Ps. XV, 9-10.

(7) *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ animâ tuâ, et ex totâ fortitudine tuâ.* Deut. VI, 5.

et le plus grand de tous les préceptes. Marie a aimé, tel est le grand secret de son éminente sainteté; aimez comme Marie, et votre sainteté sera bientôt consommée comme la sienne. O quel amour consumait déjà le cœur de cette Vierge sainte, quand, dès les premiers jours de son enfance, elle quittait avec joie le toit paternel, et montait avec allégresse les degrés du temple, pour aller se consacrer au Dieu de son cœur! Mais quel accroissement d'amour, quand, dans l'accomplissement du plus auguste mystère, elle sentait dans son sein immaculé la présence réelle du Dieu fait homme! quel accroissement d'amour, quand, dans ses heureuses communications avec l'Enfant-Dieu, elle le portait entre ses bras maternels, le pressait contre son cœur, le nourrissait de sa substance et le couvrait de ses chastes caresses! quel accroissement d'amour, quand elle recueillait ses paroles, étudiait ses exemples, unissait ses prières avec les siennes, contemplait ses miracles et pénétrait avec ravissement les secrets de sa doctrine! quel accroissement d'amour, quand, après sa douloureuse séparation, elle allait tous les jours au pied du saint autel adorer le Dieu qui la laissait encore dans son pèlerinage, le recevoir dans son cœur, et, perdue dans les ravissemens et les extases, commencer sur la terre cet exercice de charité pure et sans mélange, qui doit consommer le bonheur de l'ame fidèle dans la gloire. Allons, mon ame, plus de délais ni de langueurs; volons sur les traces de Marie dans la carrière de l'amour; disons avec le Roi-Prophète ou plutôt avec elle-même : *Je vous aimerai, ô Dieu qui êtes ma force* (1). Oui, je vous aimerai plus que tous ces biens qui s'évanouissent, et que toutes ces créatures qui disparaissent comme un songe; je vous aime-

(1) *Diligam te, Domine, fortitudino mea.* Ps. XVII, 2.

rai plus que l'éclat des honneurs, plus que l'abondance des richesses, plus que la pompe des sociétés mondaines, plus que l'attrait des plaisirs, plus que les charmes des passions. Je vous aimerai plus que mes parents, plus que mes frères, plus que mes bienfaiteurs, plus que mes amis, plus que moi-même. Malheur à moi, si je méritais d'être frappé de cet anathème : *Si quelqu'un aime son père, sa mère, son fils ou sa fille, ou son ame même plus que moi, il n'est pas digne de moi* (1). Je vous aimerai, et je vous aimerai uniquement : nul autre amour ne viendra plus partager mon cœur, et si j'ai encore quelque affection sur la terre, ce sera seulement dans l'ordre de votre amour, et avec un rapport fidèle de tous mes sentiments à celui qui mérite de les posséder tout entiers; car, je le sais : *Vous êtes un Dieu jaloux* (2), qui ne souffrez pas de partage. Je vous aimerai au souvenir de tant de bienfaits dont vous m'avez comblé depuis mon entrée dans le monde; que dis-je? n'est-ce pas vous-même qui m'avez introduit dans ce monde, ouvrage de vos mains paternelles, pour me lancer en quelque sorte dans la carrière de la bienheureuse éternité? N'est-ce pas vous qui m'avez prévenu dès l'enfance par des grâces de prédilection et de choix, en me marquant avant que je n'eusse encore l'usage de ma raison du caractère de votre enfant? n'est-ce pas vous qui, après m'avoir racheté sur le Calvaire par l'effusion de votre sang adorable, avez daigné m'appliquer les mérites de votre Passion, par tant de bonnes pensées, de bons désirs, de saintes résolutions que vous m'avez inspirées? n'est-ce pas vous qui m'avez appelé tant de fois à votre

(1) *Qui amat patrem aut matrem plùs quàm me, non est me dignus, aut qui amat filium, aut filiam plùs quàm me, non est me dignus.* Matth. x, 37, et seqq.

(2) *Deus est æmulator.* Exod. xxxiv, 14.

table, et nourri, par un amour ineffable, de votre propre substance? Et ce beau ciel qui brille déjà, quoique de loin, à mes regards, qui l'a préparé à mes efforts? qui le présente comme prix à ma fidélité, sinon vous, *ô mon Dieu*, qui voulez être et ma force dans le temps, et *ma grande récompense* (1) dans l'éternité? O Dieu! ma récompense et ma force, je vous aimerai, parce que vous *m'avez aimé* le premier, et que, dans votre amour, *vous vous êtes livré*, non seulement *pour moi* (2), mais encore à moi tout entier. Je vous aimerai non seulement par reconnaissance, mais par charité; non seulement à cause de vos faveurs, mais à cause de vous-même; non seulement pour vos bienfaits, mais encore pour vos attributs adorables. Vous *êtes celui qui est* (3). Nulles taches qui déparent votre pureté infinie; nulles perfections qui manquent à votre infinie beauté; vous renfermez en vous-même toutes les amabilités qui peuvent charmer, ravir, transporter le cœur; c'en est fait: *J'ai cherché celui que mon cœur aime, je l'ai trouvé, je ne l'abandonnerai jamais* (4); *là je m'endormirai dans une heureuse paix, et je me reposerai éternellement* (5).

Parvenus en esprit au sommet de la montagne, peut-être nous nous croyons déjà près de Marie; mais que nous en sommes encore éloignés! Sa perfection est trop élevée, pour que nous puissions jamais y atteindre. Elle a pratiqué les mêmes vertus que nous sommes appelés à pratiquer nous-mêmes; mais *ces vertus qui pa-*

(1) *Ego merces tua magna nimis.* Gen. xv, 1.

(2) *Christus dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* Gal. ii, 20.

(3) *Ego sum qui sum.* Exod. iii, 14.

(4) *Quæsivi quem diligit anima mea... tenui eum, nec dimittam.* Cant. iii, 2-4.

(5) *In pace in idipsum dormiam, et requiescam.* Ps. iv, 9.

raissent communes deviennent singulières en Marie (1), selon le langage de saint Bernard, à cause de la sainteté qu'elle a su apporter jusque dans ses moindres œuvres. On a vu des ames animées de l'esprit de religion et de foi, mais quelle foi a jamais approché de celle de Marie ? On a vu des ames pénitentes pénétrées d'horreur pour le péché, mais quelle différence entre la froideur de leurs sentiments et la vivacité de ceux de Marie ! On a vu des ames simples et naïves, mais où trouvera-t-on une simplicité qui puisse égaler la simplicité de Marie? On a vu des ames adonnées aux travaux de la pénitence et de la mortification, mais combien les mortifications des Saints ont été légères en comparaison de celles de Marie ! On a vu des ames attentives et vigilantes, mais est-il une vigilance qui puisse entrer en parallèle avec celle de Marie? On a vu des ames obéissantes et soumises, mais a-t-on jamais trouvé une obéissance semblable à celle de Marie? On a vu des ames résignées et patientes, mais que la patience des hommes ordinaires est éloignée de la patience de Marie ! On a vu des ames abandonnées par la confiance entre les mains du Seigneur, mais est-il abandon aussi plein et aussi entier que l'a été celui de Marie? Enfin, on a vu des ames embrasées de charité et d'amour pour le Seigneur, mais quelle charité et quel amour pourraient ne pas s'éclipser devant les saintes ardeurs de Marie? O Marie, vous êtes la plus parfaite des créatures, et toute mon ambition doit être, non de vous égaler, puisque c'est là un effort dont la nature humaine est incapable, mais de travailler à me rapprocher de vous autant que peut le permettre ma légèreté et ma faiblesse. Secourez-moi dans ce pieux dessein,

(1) *Cœteras virtutes singulares prorsùs invenies in Mariâ, quæ videbantur esse communes.* S. Bern. Serm. IV, de Assumpt. N. v.

et que vos prières m'accompagnent sans cesse parmi les difficultés qui pourraient arrêter mes désirs et retarder mes efforts.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Moyens à prendre pour arriver à la perfection.

Quel est celui qui montera sur la montagne du Seigneur (1)? Telle est la question que je me sens pressé de m'adresser en ce moment avec le Roi-Prophète, ou plutôt telle est la question à laquelle il m'est facile de répondre en jetant seulement un regard sur les pieux pèlerins de Roc-Amadour. Pour franchir les degrés qui doivent les conduire à Marie, ils commencent par se prosterner les genoux en terre, et c'est en cette humble posture qu'ils s'efforcent de parcourir la sainte carrière; et pourquoi, sinon pour nous apprendre que pour s'élever il faut d'abord s'abaisser, et que l'humilité est le premier et le plus efficace de tous les moyens pour parvenir à la grandeur? Ils joignent à leurs efforts le recours à Dieu et le saint exercice de la prière; et pourquoi, sinon pour nous rappeler que sans la prière nos efforts seraient inutiles, et que c'est en Dieu seul qu'il convient de fixer nos espérances? Enfin ils s'adressent à Marie pour arriver par elle jusqu'au Seigneur, et ils se plaisent à l'invoquer avec une confiance toute filiale; et pourquoi, sinon pour nous montrer qu'après Dieu nous ne saurions avoir de plus puissante protectrice et de patronne plus tendre que la divine Marie? Ainsi l'humilité, la prière, le recours à la très sainte Vierge, voilà les trois moyens de monter rapidement et avec facilité au sommet de la perfection.

(1) *Quis ascendet in montem Domini?* Ps. XXIII, 3.

I. Que l'humilité soit le fondement de toute vertu, c'est ce dont il est facile de se convaincre, non seulement par cette parole de l'Écriture : *Dieu donne sa grâce aux humbles et résiste aux superbes* (1), mais encore par la simple considération des dispositions habituelles et inébranlables de l'ame vraiment humble.

L'ame humble se croit indigne de toute espèce de considération et d'estime : si on la loue, si on la félicite, si on la flatte, si on la comble d'applaudissements, si on l'exalte par les éloges les plus flatteurs, elle est insensible à tout ce bruit extérieur, parce qu'elle trouve dans son intérieur une réponse de faiblesse et de néant qui réduit tout ce tumulte du dehors à sa véritable valeur. L'ame humble se croit digne en même temps de tous les dédains et de tous les mépris : si on la déchire par la médisance, si on la noircit par la calomnie, si on déverse sur elle la dérision et le blâme, si on la fait le but des sarcasmes et le jouet des conversations, si on jette sur elle des regards de compassion et de pitié, si on la foule aux pieds comme la poussière des champs et comme la fange des places publiques, elle ne se révolte pas contre ce débordement d'outrages et d'opprobres ; elle croit mériter encore une confusion plus profonde, parce que son cœur lui rend un juste témoignage de sa misère et de son indignité. Sentiments sublimes et admirablement féconds en chefs-d'œuvre de perfection !

De là respect profond devant son Dieu, adoration d'anéantissement en sa présence, silence du cœur dans la contemplation de sa majesté ; comment laisserait-elle échapper quelque distraction ou quelque légèreté ? Dieu est tout, et il n'est rien. *Cendre* et *poussière*, s'écrie-

(1) *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* Jac. IV, 6.

t-elle avec un grand patriarche, *je parlerai à mon Dieu* (1) dans le sentiment que sa grandeur inspire à ma bassesse et sa puissance à mon néant.

De là support généreux et constant de tous les défauts du prochain; toujours attentive à ses propres faiblesses, elle aperçoit à peine celles des autres, et leurs plus grandes chutes dissimulées par la charité lui apparaissent comme des légèretés excusables en comparaison de ses propres iniquités, qu'une vive humilité grossit continuellement à ses yeux; aussi ne craignez pas pour elle les contestations et les disputes : elle ne sait que souffrir, se résigner et se taire. *Laissez-les faire*, dit-elle comme autrefois David; car *le Seigneur* qui est juste et qui connaît mes mérites, *leur a commandé* de me faire expier par *leurs malédictions* (2) tant d'infidélités dont j'ai eu le malheur de me rendre coupable et que le monde ne connaît pas.

De là patience inébranlable dans les peines. Ces peines semblent encore trop légères à son humilité quand elle les rapproche des châtiments éternels que souvent elle a mérités par ses révoltes: *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables* (3).

De là, enfin, une défiance perpétuelle de ses talents et de sa vertu. Nous sommes dans le siècle de la présomption : la jeunesse croit tout savoir, et valoir mieux que tous les hommes qui l'ont précédée. A peine entrée dans la carrière de la vie, elle juge de tout, elle décide de tout; rien ne paraît douteux à sa vaine et pitoyable har-

(1) *Loquar ad Dominum meum, cùm sim pulvis et cinis.* Gen. XVIII, 27.

(2) *Dimittite eum ut maledicat; Dominus enim præcepit ei ut malediceret David.* 2. Reg. XVI, 10.

(3) *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* Ps. CXVIII, 137.

diesse ; mais le juste humble et fidèle est dans une crainte continuelle ; il craint les postes éminents, parce qu'il en sent le poids et la responsabilité ; il craint les œuvres difficiles, parce qu'il connaît son insuffisance ; il craint les occasions dangereuses, parce que, convaincu de sa faiblesse, il sait qu'il porte la vertu dans *un vase fragile* (1) ; il craint, et sa crainte fait son bonheur : *Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte* (2) ; il craint, mais sans lâcheté ; il craint, mais sans découragement ; il craint, mais avec une confiance d'autant plus grande dans le Seigneur, qu'il a moins de confiance dans sa vertu et dans ses talents. Ainsi craignait Marie lorsqu'à la parole de l'ange qui lui annonçait sa haute destinée, elle se *troublait* dans son humilité, et s'écriait avec un transport mêlé de terreur et d'allégresse : *Voici la servante du Seigneur* (3). Unissez votre voix à la sienne, et loin de vous prévaloir du peu de bien que vous avez fait, de ce bien qui ne saurait vous empêcher de vous reconnaître pour des *serviteurs inutiles* (4), répétez avec cette Vierge pleine de grâce : *Voici le serviteur, voici la servante du Seigneur ;* abaisse-toi, ô ame superbe et présomptueuse ; abaisse-toi toujours davantage ; abaisse-toi, abaisse-toi ! jamais tu ne saurais t'abaisser assez : abaisse-toi et tu seras élevée, et la hauteur de ton élévation sera mesurée sur la profondeur de tes abaissements.

II. L'humilité conduit à la prière : car une fois convaincu de cette parole de l'Imitation : *Seigneur, je ne suis rien, je n'ai rien, je ne puis rien* (5), on est

(1) *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus.* 2. Cor. IV, 7.
(2) *Beatus homo qui semper est pavidus.* Prov. XXVIII, 14.
(3) *Turbata est.. dixit : Ecce ancilla Domini.* Luc. I, 29-38.
(4) *Servi inutiles sumus.* Id. XVII, 10.
(5) *Nihil sum, nihil habeo, nihil possum.* Imit. Christ.

comme nécessairement entraîné à réclamer la protection de cet Être suprême qui est tout, qui a tout et qui peut tout; ainsi incapable de rien par soi-même, l'homme devient capable de tout par la prière.

L'homme de prière se prosterne devant le Seigneur, et l'enfer tremble, et le démon frémit, et les puissances des ténèbres prennent la fuite à la hâte et en désordre. C'est, dit Jésus-Christ, par *le jeûne et la prière que sont chassés les démons les plus obstinés* (1).

L'homme de prière invoque le nom du Seigneur, et le monde disparaît avec le clinquant de ses plaisirs, avec le faux éclat de ses fêtes, avec l'appareil séducteur de ses théâtres, avec l'attrait fallacieux de ses misérables honneurs, avec le charme trompeur de ses indigentes richesses, avec les vaines illusions de ses usages et de ses coutumes. Jésus était en prière, lorsqu'il repoussait avec mépris la ridicule proposition d'échanger la vertu contre les dignités et l'opulence du monde.

L'homme de prière implore l'assistance du Seigneur, et les passions s'apprivoisent, et les emportements de la colère s'apaisent, et le feu de la cupidité s'éteint, et le calme mortel de la lâcheté fait place à l'activité du courage, et les ardeurs de la concupiscence se refroidissent, et les détours de l'artifice se rectifient, et le venin de l'envie se change au miel de la charité. C'est cette parole puissante qui *commande aux vents et à la mer, et ramène partout l'ordre et la tranquillité* (2).

L'homme de prière lève ses mains suppliantes vers le trône du Seigneur, et les tentations deviennent plus rares, les attaques moins redoutables, les combats moins

(1) *Hocgenus non ejicitur nisi in oratione et jejunio.* Marc. IX, 28.

(2) *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.* Matth. VIII, 26.

rudes, les périls moins multipliés, les chutes moins à craindre, les victoires plus assurées. C'est un nouveau Moïse qui, les mains tendues vers le ciel, déjoue par la force de son intercession les vains efforts de ses innombrables ennemis.

L'homme de prière appelle à son secours le Dieu des vertus, et toutes les vertus deviennent son heureux partage, et la sagesse éclaire son esprit, et la mansuétude adoucit ses mœurs, et la modération règle ses désirs, et la chasteté réprime l'égarement de ses sens, et la discrétion domine sa langue, et la retenue gouverne ses yeux, et la charité, comme reine de toutes les vertus, établit son trône glorieux au milieu de cette sainte et admirable escorte : c'est un nouveau Salomon qui demande la sagesse, et obtient avec elle tous les biens dont elle est la source (1).

Homme de prière, qui ne vous admirerait? qui n'envierait votre sort? Mais hélas! que vous êtes rare dans ces siècles de relâchement et de tiédeur! Où trouver aujourd'hui ces âmes régulières dans leurs exercices spirituels qui, fidèles à tout, ne manquent rien, ne suppriment rien, n'abrègent rien, ne diffèrent rien de leurs pratiques religieuses? Où trouver ces âmes précautionnées qui, averties par l'Esprit saint que *prier sans préparation est tenter le Seigneur* (2), se disposent avec soin aux communications qu'elles doivent avoir avec le Seigneur, et se pénètrent d'avance des sentiments qu'elles doivent exprimer à Dieu dans le silence de l'oraison? Où trouver ces âmes attentives qui veillent avec fidélité à repousser les distractions et les pensées étrangères qui pourraient égarer la légèreté de leur imagination? Où

(1) *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ.* Sap. VII, 11.

(2) *Ante orationem præpara animam tuam, et ne sis sicut homo qui tentat Deum.* Eccli. XVIII, 23.

trouver ces ames embrasées d'amour pour le Seigneur, qui, loin de compter avec lui et de regretter sans cesse le temps consacré à le visiter, font leur bonheur de se trouver en sa présence et se plaignent que les occupations viennent trop tôt les séparer de leur union avec le bien-aimé de leur cœur? Où trouver enfin ces chrétiens recueillis et intérieurs dont l'esprit est toujours occupé de Dieu, dont le cœur brûle à chaque instant de l'amour de Dieu, dont toute la félicité est de se perdre en Dieu, dont la vie tout entière est comme une seule et longue conversation avec Dieu, selon la recommandation de Jésus-Christ même : *Il faut toujours prier et ne se lasser jamais* (1)? Telle a été Marie : toujours exacte à ses devoirs de religion, toujours fidèle à s'y préparer, toujours vigilante à les faire avec attention, toujours portée à les prolonger, toujours appliquée à la pensée de la divine présence. L'as-tu imitée, ame tiède et lâche qui tant de fois omets les prières les plus essentielles, qui, avant l'oraison, ne penses pas même à ce que tu vas faire, qui, dans ce temps précieux, abandonnes tes pensées à mille évagations et à mille écarts, qui trouves comme insupportable la durée de quelques instants passés devant le Roi des rois, et qui, loin de prier toujours, peux te reprocher peut-être de n'avoir jamais prié. Comment oser après tant de négligence se plaindre de ne pas faire de progrès dans le chemin de la perfection? *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et il vous sera ouvert* (2).

III. Mais pour arriver plus facilement jusqu'au cœur de Dieu, adressons-nous au cœur de Marie.

Rien de plus juste que de l'invoquer; car à qui pou-

(1) *Oportet semper orare, et non deficere.* Luc. XVIII, 1.

(2) *Petite et accipietis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis.* Id. XI, 9.

vons-nous plus raisonnablement recommander nos intérêts qu'à cette fille privilégiée du Père éternel, qu'à cette mère auguste du Fils de Dieu, qu'à cette admirable épouse de l'Esprit saint, qu'à cette reine puissante du ciel et de la terre. C'est cette noble et illustre princesse qui, *pour avoir mis au monde le Roi des rois, obtient à sa droite un trône* (1) éclatant et sublime.

Rien de plus utile que de recourir à son intercession, selon cette belle sentence de saint Bernard : « Dieu n'a voulu nous rien accorder qui ne passât par les mains de Marie (2). » Et comme dit encore le sage et savant Idiot : « C'est par elle, c'est avec elle, c'est en elle, c'est d'elle enfin qne le monde a reçu et recevra encore toute espèce de bieus (3). » Elle est cette sagesse divine *dans laquelle* seule est *renfermée toute l'espérance de la vie et de la vertu* (4). »

Rien même de plus nécessaire que de se remettre entre les mains de Marie ; car, ainsi que l'observe saint Antonin : « Comme il est impossible qu'une ame soit sauvée quand Marie détourne d'elle les yeux de sa miséricorde, aussi est-il nécessaire que ceux sur lesquels elle arrête, avec ses regards, la vertu de son intervention, trouve la justice et la gloire (5). » Elle est cette arche sainte à laquelle il faut nécessairement recourir pour échapper aux tourmentes des passions et aux abîmes de la damnation éternelle.

Rien de plus décisif pour le salut que de se jeter avec une confiance absolue dans le sein miséricordieux de

(1) *Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus.* 3. Reg. XI, 9.

(2) Serm. III, sur la veille de la Nativ. du Seigneur.

(3) Idiot, préfac. de la *Contempl.*

(4) *In me omnis spes vitæ et virtutis.* Eccli. XXIV, 25.

(5) S. Anton. IVe part., tit. XV, chap. XXV, § 7.

Marie; car être dévot à Marie, est, au jugement de tous les Saints, la marque de prédestination la plus assurée, puisque, selon saint Bonaventure : « Ceux qui auront obtenu les bonnes grâces de Marie, seront reconnus par les citoyens du paradis, et que quiconque aura ce caractère, sera noté dans le livre de la vie éternelle (1). » C'est encore d'elle qu'il est écrit au chapitre huitième des Proverbes : *Celui qui m'aura trouvée trouvera la vie et obtiendra du Seigneur la plénitude du salut. Mais celui qui m'aura offensée, blessera son âme; me haïr, c'est aimer la mort* (2).

Mais où trouver maintenant ces vrais serviteurs de Marie, ces serviteurs éclairés qui la révèrent sans superstition et sans scrupule, ces serviteurs modestes qui ne déshonorent pas par de honteux désordres le culte qu'ils rendent à la plus pure des vierges, ces serviteurs profondément humbles qui s'appliquent à plaire à cette humble servante du Seigneur par l'imitation fidèle de son humilité, ces serviteurs constants qui ne se départent jamais de leur amour et de leur dévouement pour elle, ces serviteurs sages dans leur confiance qui ne se font pas par une criminelle présomption un rempart de la bonté de Marie contre les remords de leur conscience et les sollicitations de sa grâce; ces serviteurs édifiants dans toute leur conduite qui loin d'exposer par leur faiblesse les livrées de Marie à l'opprobre et à la dérision, les rehaussent au contraire par la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus? Heureuse l'âme qui peut se reconnaître dans ce tableau! Heureux le chrétien qui témoigne sans cesse à Marie cette dévotion sainte et par-

(1) S. Bonav. sur le Ps. x.

(2) *Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem à Domino. Qui autem in me peccaverit, lædet animam suam; omnes, qui me oderunt, diligunt mortem.* Prov. VIII, 35-36.

faite! car c'est elle qui peut dire avec vérité : *J'ai en ma puissance et à ma disposition les richesses, la gloire, l'abondance et la justice pour enrichir ceux qui m'aiment et pour remplir leurs trésors* (1).

Mais taisons-nous pour laisser, en finissant, parler le glorieux saint Bernard dont les paroles, quoique répétées par toutes les bouches et retracées par toutes les plumes, méritent d'être à jamais retracées, à jamais répétées, à jamais méditées, à jamais goûtées par les ames fidèles : « O vous, dit-il, qui que vous soyez, qui sentez, par votre expérience, que votre course en ce monde est plutôt une navigation sur une mer orageuse qu'un voyage sur une terre solide, ne détournez jamais les yeux de cet astre lumineux si vous ne voulez être englouti par les orages. Si les vents des tentations s'élèvent, si vous donnez contre les écueils des tribulations, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si vous êtes ballotés par les flots de l'orgueil, de l'ambition, de la médisance, de l'envie, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si la colère, l'avarice ou les sollicitations de la chair secouent avec violence le vaisseau de votre ame, levez les yeux vers Marie. Si, troublé par l'énormité de vos crimes, confondu par les souillures de votre conscience, épouvanté par les horreurs du jugement, vous commencez à tomber dans le gouffre de la tristesse et dans l'abîme du désespoir, pensez à Marie. Dans vos périls, dans vos afflictions, dans vos doutes, pensez à Marie, invoquez Marie. Que son nom soit toujours dans votre bouche, que son souvenir ne sorte pas de votre cœur; et afin d'obtenir le suffrage de ses prières, n'abandonnez pas l'exemple de sa conduite. Si vous la suivez, vous ne vous détournerez pas du droit

(1) *Mecum sunt divitiæ, et gloria, opes superbæ, et justitia... ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam.* Prov. VIII, 18-21.

chemin; si vous la priez, vous ne vous désespérerez point; si vous pensez à elle, vous ne vous égarerez point; si elle vous soutient, vous ne tomberez point; si elle vous protège, vous ne craindrez point; si elle vous conduit, vous ne vous fatiguerez point; si elle vous est propice, vous arriverez heureusement au port (1). »

PRIÈRE

DE SAINT PIERRE DAMIEN (2).

« O Vierge, mère de Dieu, dont le soleil même et la lune admire la beauté! ô notre reine, secourez vos serviteurs qui crient sans cesse vers vous : *Revenez, revenez, ô Sunamite! revenez, revenez, afin que nous ayons le bonheur de vous contempler* (3).

« O Vierge bénie au-dessus de toutes les créatures, *revenez* à nous : votre nature vous y invite. Eh quoi! parce que vous êtes déifiée, auriez-vous oublié notre humanité? Non, sans doute, ô ma souveraine! vous savez dans quel danger vous nous avez laissés; vous savez où gissent vos serviteurs, et combien ils sont sujets à tomber. Non, il ne convient pas à une si grande miséricorde d'oublier une si grande misère, parce que si la gloire en distrait vos regards, la nature les y ramène. Non, vous ne vous rappelez pas tellement la justice seule de Dieu que vous méconnaissiez sa miséricorde. Non, vous n'êtes pas tellement impassible que vous soyez étrangère à la compassion. Vous avez notre nature, et non une nature

(1) S. Bernard, Homél. II, sur l'Évangile : *Missus est.*

(2) Petr. Dam., Serm. I, sur la Nativité de la Sainte-Vierge, N. X.

(3) *Revertere, revertere, Sunamitis! revertere, revertere, ut intueamur te.* Cant. VI, 12.

étrangère; il est donc juste que nous soyons couverts avec abondance de la rosée de votre tendre pitié.

« *Revenez*, votre puissance vous y engage; car celui qui est *puissant a fait en vous de grandes choses* (1), et toute puissance vous a été donnée dans le ciel et sur la terre. Quelle faveur pourra vous être refusée, après que vous avez obtenu de rappeler un Théophile des gouffres même de la perdition (2). Ame infortunée, elle niait avec son propre seing tous les prodiges qui se sont opérés en vous, et vous l'avez retirée du sein de la fange et du fond de la misère (3). Rien ne vous est impossible puisqu'il vous est possible de ramener les désespérés à l'espérance de la béatitude. Et pourrait-elle s'opposer à votre puissance, la puissance de celui qui a pris de votre chair son origine dans la chair? Vous paraissez devant cet autel d'or de la réconciliation humaine, non seulement avec l'autorité de la prière, mais avec celle de l'empire, non comme servante, mais comme maîtresse. Que la conformité de nature vous touche, que la supériorité de puissance vous avertisse; car plus vous êtes puissante, plus vous devez être miséricordieuse : jamais la puissance n'obtient plus de gloire que quand elle renonce à venger des injures qu'elle pourrait punir.

« *Revenez*, votre amour vous en sollicite; je n'ignore pas, ô grande reine! que votre bonté est infinie et votre tendresse pour nous invincible; car c'est en vous et par vous que votre fils et votre Dieu nous a aimés d'un amour suprême. Qui sait combien de fois vous apaisez la colère du juge, lorsque la justice, comme un trait redoutable, s'échappe des trésors de la divinité?

(1) *Fecit mihi magna, qui potens est.* Luc. I, 49.

(2) Théophile, grand pécheur sauvé par la charité de Marie. Voyez Surius, tom. I des Saints.

(3) *Eduxit me de lacu miseriæ, et de luto fæcis.* Ps. XXXIX, 3.

« *Revenez* enfin, vos priviléges réclament ce retour; car en vos mains sont toutes les richesses des miséricordes du Seigneur, et seule vous avez été choisie pour recevoir cette grâce ineffable. Votre main pourrait-elle donc cesser de répandre des faveurs? Ne cherchez-vous pas sans cesse l'occasion de sauver les misérables et de prodiguer la miséricorde? Votre gloire, au lieu de diminuer, ne s'accroit-elle pas lorsque les pénitents, justifiés par le pardon, sont appelés à la gloire?

« *Revenez* donc, ô Sunamite, c'est-à-dire Vierge humiliée, dont *l'ame a été percée d'un glaive* et qui avez porté le nom d'épouse d'un artisan.

« *Revenez,* et pourquoi? afin que nous puissions vous contempler. Le comble de la gloire, après la vue de Dieu, c'est le bonheur de vous rester attaché, et de demeurer sous l'aile de votre protection. Daignez nous écouter, car votre fils vous honore jusqu'à ne rien vous refuser, lui qui est le Dieu béni dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

TROISIÈME INSTRUCTION.

LA FERMETÉ DU ROC SUR LEQUEL NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR EST PLACÉE.

—

Fundamenta æterna suprà petram solidam et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.

Les Commandemens de Dieu, dans le cœur d'une sainte femme, sont comme des fondements éternels basés sur une pierre solide. Eccli. XXVI, 24.

Cet oracle célèbre avait déjà trouvé son accomplissement dans plusieurs nobles femmes de l'ancienne alliance. Judith, retirée du monde pour vaquer dans le silence et le recueillement aux exercices de la piété : Esther, assez courageuse pour conserver la modestie et la vertu au milieu des délices et de la corruption d'une cour infidèle, avaient su convaincre le monde par de sublimes exemples, et démontrer aux plus incrédules que les préceptes du Seigneur peuvent jeter dans les cœurs même naturellement timides de profondes racines, et opposer comme des remparts éternels, fondés sur la pierre ferme, à tous les efforts du siècle et de l'enfer. Mais il fallait à la parole divine un accomplissement plus parfait et à l'homme un plus illustre modèle. Marie paraît; voilà cette femme vraiment sainte, dont la conscience

n'a jamais cédé au moindre péché ; voilà ce cœur vraiment héroïque, d'où ni la crainte ni le plaisir n'a pu jamais arracher la semence précieuse des divins préceptes ; voilà cette pierre solide contre laquelle sont venues se briser toutes les fureurs et toutes les ruses du malin esprit. Exemple sacré, illustre leçon, que Marie paraît avoir voulu remettre sous les yeux de ses enfants, en établissant sa demeure sur des rocs inébranlables qui, dans leur immuable solidité, semblent défier la violence des tempêtes et les ravages du temps. Puisse notre cœur, formé sur celui de la Mère de Dieu, arriver à cette heureuse fermeté qui fait le principal caractère des Saints ! Puissent les préceptes du Seigneur être dans notre cœur comme des fondements éternels basés sur la pierre solide : *Fundamenta*, etc. Ainsi, conduits comme naturellement à méditer sur la fermeté de caractère, nous considérerons 1° en quoi consiste cette vertu, 2° quels sont les moyens les plus propres pour l'acquérir.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Qu'est-ce que la fermeté de caractère ?

Rien de plus commun dans le monde que d'entendre parler d'intrépidité et de bravoure ; mais rien de plus rare que de trouver la véritable intrépidité et la bravoure véritable.

C'est un brave, dit-on ordinairement, en parlant de cet homme qui, pour sauver la vie à son semblable près de périr au milieu des eaux, s'expose sans crainte à toute la fureur de ce perfide élément ; et souvent cet homme, assez fort pour lutter contre la violence d'un courant rapide et impétueux, n'est que faiblesse et lâcheté, quand il s'agit de résister au torrent des usages et de la coutume. Fausse bravoure ! intrépidité mensongère !

C'est un brave, dit-on de cet homme qui, impassible dans le plus extrême péril, contemple sans émotion les flammes d'un vaste incendie, et traverse les tourbillons de feu, pour arracher à la mort de misérables victimes incapables de procurer leur propre salut ; et souvent cet homme, dont le courage ne peut être ébranlé par la vue des brasiers ardents où il est sur le point de s'engloutir, se laisse dévorer sans résistance par le feu intérieur de l'amour et de la volupté ; fausse bravoure ! intrépidité mensongère !

C'est un brave, dit-on souvent de ce guerrier qui, calme et tranquille parmi les hasards des combats, voit, sans frissonner, briller de toutes parts les glaives à ses yeux, et se jette, comme en jouant, à travers le cliquetis des armes, le sifflement des balles meurtrières et les menaces multipliées de la mort ; et souvent ce héros, l'admiration de l'univers, est un lâche qui frémit à la seule pensée d'une parole injustement méprisante, ou un vil esclave qui se soumet docilement à tous les caprices d'une femme libertine et volage ; fausse bravoure ! intrépidité mensongère !

Mais il n'en est pas ainsi de mon héros, du héros de la religion ; sa bravoure ne se borne pas seulement à s'élever, par quelques actes passagers, tristes fruits de l'audace et de l'orgueil, au-dessus de la fureur des éléments ou de la crainte des dangers corporels ; elle méprise tout à la fois et les périls du corps et les terreurs de l'opinion. Sa bravoure ne défie pas seulement la crainte ; elle sait dompter les attraits de la chair et la séduction des plaisirs. Sa bravoure ne s'exerce pas seulementcontre des ennemis extérieurs et étrangers ; elle se déploie encore contre les ennemis personnels et intérieurs, c'est-à-dire contre cette multitude de passions qui voudraient honteusement subjuguer son ame noble et indépendante. Ainsi la vé-

ritable fermeté du chrétien consiste à braver les craintes humaines, à vaincre les charmes du monde et à surmonter les faiblesses de la nature; trois degrés de fermeté que nous apprend l'exemple de Marie, victorieuse des impressions de la terreur, victorieuse de l'attrait des plaisirs, victorieuse de l'entraînement des passions.

I. Marie, victorieuse des impressions et des terreurs du monde, nous apprend à vaincre la terreur et ses effrayantes impressions. Que de sujets de crainte sont venus traverser le cours de sa belle vie! Depuis le glaive de douleur prédit à son cœur par l'oracle prophétique jusqu'à la lance déicide qui perça le cœur du divin maître; depuis cette fuite silencieuse qui l'entraînait, au milieu des ténèbres, loin de sa famille et de sa patrie, vers des contrées inconnues et des plages étrangères, jusqu'à cette halte sanglante qu'elle fit debout et immobile au pied de la croix; depuis les mépris déversés sur sa jeunesse par un orgueil insultant qui se plaisait à la dédaigner comme l'épouse d'un simple artisan, jusqu'à la fureur judaïque qui aurait voulu, dans les jours de sa vieillesse, anéantir avec l'existence de la mère, le souvenir importun de son auguste fils, tout n'a-t-il pas été pour elle une continuelle occasion d'inquiétudes, d'anxiétés et d'angoisses? Et cependant son courage a-t-il fléchi un moment sous le poids de tant de craintes accumulées? A-t-elle jamais ressenti la moindre atteinte de cette faiblesse qui faisait gémir le Roi-Prophète lui-même, quand il s'écriait : *Les torrents de l'iniquité ont jeté le trouble dans mon ame* (1)? N'a-t-elle pas pu au contraire répéter à tous les instants de sa vie : *Si l'enfer dresse son camp pour m'attaquer, mon cœur ne craindra point : si le combat s'élève contre moi, j'espérerai*

(1) *Torrentes iniquitatis conturbaverunt me.* Ps. XVII, 5.

dans le Seigneur, et rien ne me fera trembler (1).

Fidèles à marcher sur les traces de Marie, les premiers enfants de la Croix ont développé le même caractère de force et d'intrépidité en face des tyrans et devant les échafauds des persécuteurs. Quelle lutte inégale! quel admirable contraste! d'un côté, la puissance du monde assise sur un trône de gloire, toute radieuse de splendeur, précédée de l'épouvante, environnée de haches, de licteurs, de chevalets, de torches ardentes et de tout l'appareil des supplices, armée du glaive de la terreur, suivie de la destruction et de la mort; de l'autre, la faiblesse de la Croix honteusement dépouillée de tout ornement humain, chargée de chaînes pesantes, noircie par la poussière des cachots, rougie par des plaies saignantes, exténuée par la faim et par la misère, privée de toute consolation et de tout secours. Adversaires bien inégaux, les voilà en présence; le signal est donné, le combat commence: « Renonce à tes principes, abjure ton Dieu... » Tel est le cri de guerre proféré par la puissance mondaine; et le glaive a brillé, et le feu s'est allumé, et les chevalets ont été dressés, et le sang a coulé, et des membres déchirés sont semés çà et là sur le sable ensanglanté. « Je suis chrétien, je suis chrétien, » tel est le premier comme le dernier soupir poussé par la faiblesse de la Croix, et les ongles de fer se sont émoussés, et les fouets inutiles ont volé en éclats, et les flammes semblent avoir perdu leur violence, et les chevalets demeurent impuissants, et les bras des bourreaux tombent de lassitude, et toutes les ressources de la cruauté viennent se briser contre un cadavre tronqué, sans pouvoir étouffer cet accent de religion et de courage : « Je suis chrétien,

(1) *Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum; si exurgat adversùm me prælium, in hoc ego sperabo.* Ps. XXVI, 3.

je suis chrétien.» Ici, c'est l'Apôtre des nations s'écriant dans le transport de son zèle : *Je sais que des tribulations et des chaînes m'attendent, mais je ne crains pas les fureurs du monde : toute mon ambition est de consommer ma course et le ministère de la parole que j'ai reçu du Sauveur Jésus* (1). Là, c'est le grand Basile bravant toute la rage du préfet Modeste, et lui apprenant, par sa patience, ce qu'est un évêque de Jésus-Christ. Ici, c'est une légion tout entière déposant sans résistance des armes qui, si souvent utiles à l'état dans des mains fidèles, pourraient, dans des mains rebelles, lui devenir si funestes, et recevant avec le calme de la résignation le coup d'une mort injuste et cruelle. Là, c'est la jeune Agnès présentant aux fers de la captivité des bras encore trop minces pour être serrés par leurs étreintes, et se montrant déjà mûre pour la victoire dans un âge où elle ne paraissait pas même encore capable du châtiment. Point d'âge, point de sexe, point de condition qui n'ait ses témoins et ses héros ; les couronnes se multiplient de toutes parts ; le monde est partout vaincu, et onze millions de martyrs s'élèvent sur les ruines du paganisme, comme autant de monuments qui viennent déposer de la défaite de l'erreur et des triomphes de la Croix.

En vain le monde, ranimé dans ses espérances par le relâchement et la langueur de ces derniers siècles, a-t-il voulu chercher, dans des attaques nouvelles, de nouvelles occasions de réparer sa honte ; il a vu, par une expérience incontestable, que l'Église, dont la beauté ne vieillit pas et dont la vigueur ne saurait se détruire, n'était pas épuisée par son ancienne fécondité, et qu'elle

(1) *Vincula et tribulationes me manent; sed nihil horum vereor... dummodò consummem cursum meum et ministerium verbi, quod accepi à Domino Jesu.* Act. xx, 23-24.

savait encore opposer à la rage de l'impiété, comme à la fureur du paganisme, des ames héroïques capables de souffrir pour leur conscience et de mourir pour leur Dieu. Il a vu de nouveaux Basile tomber avec calme sous le glaive des bourreaux, de nouveaux Chrysostôme mourir sans se plaindre dans les épreuves d'un exil lointain, de nouvelles Agnès monter à l'échafaud en chantant des cantiques d'actions de grâces; il a vu que le sang des Martyrs coulait encore dans les veines des vrais fidèles, et que toutes les conditions et tous les âges comptaient encore de ces ames généreuses qui ne savent pas dévier du chemin sanglant tracé par nos pères et nos prédécesseurs dans la foi.

Mais le temps de ces douloureuses épreuves n'est-il pas enfin terminé? l'Eglise, si long-temps battue par les orages, n'est-elle pas enfin arrivée au jour de la tranquillité et du repos? la civilisation, dans son développement, n'assure-t-elle pas au vrai culte une liberté de conscience qu'elle prétend tous les jours revendiquer pour l'erreur? ce que l'on appelle avec emphase le règne des principes et de l'humanité, conservera-t-il toujours l'humanité et les principes à l'égard des serviteurs de Jésus-Christ? Vous le savez, ô mon Dieu! et vous seul pouvez le savoir. Mais ce que je sais, ce que sait comme moi tout homme qui réfléchit et qui pense, c'est qu'un autre genre de persécution est journellement suscité contre l'Eglise, persécution, non du glaive et du sang, mais de l'opinion et du mépris. O funeste illusion! ô déplorable renversement! Aujourd'hui l'impiété marche tête levée, et la piété est contrainte à fuir et à se cacher; aujourd'hui le crime se montre sans rougir, et la vertu rougit de se montrer; aujourd'hui on applaudit au désordre, et la régularité ne trouve que blâme et confusion. Dites d'un homme qu'il n'a ni foi, ni probité, ni

mœurs, ni sobriété, ni conduite, la société, telle que l'incrédulité l'a faite, non seulement le supportera, mais l'environnera peut-être d'estime et de louanges. Dites d'un homme qu'il est sobre, chaste, intègre, chrétien, religieux, il n'a plus de ménagements à espérer; son crime est irrémissible; un cri général de réprobation s'élève contre lui; il ne mérite plus aucun éloge; il ne saurait plus avoir aucun talent; il est incapable de tout: il est chrétien. Au milieu de cette grêle de sarcasmes et de dédains, le vrai fidèle continue avec un calme impassible à s'avancer dans la noble carrière qu'il a choisie. Le monde le méprise, et il méprise le monde. Venez, braves de la terre, vous qui défiez les éléments, vous qui méprisez l'ardeur des flammes et l'impétuosité des eaux, vous qui vous promenez sur un champ de bataille comme dans un jardin de délices; venez essayer ce nouveau genre de force et de courage, et je croirai à votre courage et à votre force.

II. Marie, victorieuse de l'attrait du plaisir, nous apprend à vaincre le plaisir et ses attraits. Les menaces qui renversent sont souvent moins redoutables que les séductions qui entraînent. Samson, vainqueur des Philistins, est vaincu par les caresses de la perfide Dalila; Salomon, après tant de triomphes remportés sur de puissants ennemis, se laisse enchaîner lui-même comme un captif au char de triomphe de quelques femmes étrangères. Qui fut plus brave qu'un Henri IV dans le feu des combats? qui fut plus faible que lui en présence d'une beauté coupable. Qui, plus qu'un Louis XIV, cueillit des lauriers dans la carrière des armes? qui, plus que lui, fit de tristes chutes dans la carrière de la pudeur? Il n'est donc héros qu'à demi celui qui dompte la crainte et cède à la séduction. Mais comme la crainte n'a pu abattre le cœur de Marie, de même la

séduction n'a pu l'entraîner. L'or brille, et son éclat demeure impuissant; les plaisirs se multiplient, et leurs charmes sont inutiles; les assemblées profanes étalent leur magnificence, et leur splendeur est méprisée; les théâtres déploient toute la pompe de leurs représentations, et ils n'obtiennent pas même un regard; les danses cadencées avec art sollicitent tous les cœurs à la joie, et leurs vaines sollicitations échouent contre l'amour de la pénitence; les chants lascifs font retentir la mollesse de leur harmonie licencieuse, et la licence de leur harmonie ne frappe que des oreilles dures et insensibles; la volupté cherche à faire glisser dans l'ame la douceur perfide de son venin corrupteur, et toutes les atteintes de ce dangereux venin sont repoussées par l'héroïsme de la pureté. Ainsi le monde tombe abattu aux pieds de Marie; sachons aussi, en qualité de ses enfants, l'abattre nous-mêmes à nos pieds. Héritiers de la même foi, emportons la même couronne; car c'est dans *la foi* que trouve son origine et son principe *cette victoire qui dompte le monde* (1).

Cette foi, une en elle-même, ne laisse pas que d'être variée et différente dans ses effets; elle tend au même but, mais elle s'y dirige par divers chemins. Parmi les hommes qu'elle anime de son esprit, les uns s'acheminent vers le terme par une glorieuse retraite, les autres y volent par une audace plus glorieuse encore. Les uns triomphent en fuyant, comme ces anciens guerriers qui lançaient dans leur fuite des traits mortels à leurs adversaires; les autres surmontent le péril en l'affrontant, comme ces antiques phalanges qui s'avançaient de pied ferme au milieu des bataillons ennemis, sans pouvoir être entamées par leurs efforts et par leurs coups.

(1) *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.* I. Joan. v, 4.

Les uns ont vaincu les attraits du monde par une glorieuse fuite. Tels ont été autrefois ces pieux solitaires, ces rigides anachorètes que l'histoire de l'Église nous représente enfouis dans l'horreur des déserts, séparés de tout commerce avec le siècle, uniquement occupés de la contemplation des biens célestes, et tellement étrangers aux événements de la terre, qu'on les entendait quelquefois demander aux personnes qui venaient les visiter, s'il y avait encore des peuples et des rois, si les hommes s'occupaient encore à bâtir des maisons et à former des établissements ; tant ils avaient rompu toute espèce de liens avec les mortels. Tels ont été et tels sont encore ces religieux fervents, ces ferventes religieuses, qui, au milieu des cités les plus populeuses, savent trouver la solitude des déserts et puiser dans le silence et le recueillement, le dégoût des faux biens qui passent, et le goût des biens éternels qui ne passeront jamais. Tels sont aussi ces pieux fidèles qui, sans avoir entièrement brisé avec le monde, sont cependant au milieu du monde comme n'y étant plus, font de leur demeure comme un cloître sacré voué à l'oraison et à la prière, ne paraissent jamais dans la dissipation des assemblées profanes, et, selon le conseil de l'Apôtre, *se sauvent* par la retraite des égarements *de cette génération perverse* (1). Heureuses et mille fois heureuses les ames auxquelles il a été donné par une faveur singulière *de comprendre* ce mystère de fuite et de silence, *cette parole* de sécurité et de salut, dont *si peu* de chrétiens parviennent *à trouver l'intelligence* (2) ! Semblables à un vaisseau retiré paisiblement dans le port, elles n'ont plus rien à redouter de séductions qu'elles ne voient plus, de vanités qu'elles ne

(1) *Salvamini à generatione istá pravá.* Act. II, 40.
(2) *Non omnes capiunt verbum istud.* Matth. XIX, 11.

connaissent plus, de plaisirs qui ne s'offrent plus à leurs regards. La parole du Sauveur se vérifie pour elles : *Marie*, image de cette vie intérieure, adonnée loin du monde à la dévotion et à la piété, *Marie a choisi la meilleure part, et jamais elle ne lui sera enlevée* (1).

Mais comme les *étoiles diffèrent en éclat et en lumière* (2), de même les élus de Dieu diffèrent en vertus et en mérites; et tandis que les uns rendent inutiles, en fuyant, tous les efforts d'un monde séducteur, les autres ont la force de les dompter en les bravant. Tels sont ces riches qui demeurant au sein de l'opulence, font, par un noble usage de leur fortune, servir à leur salut ces trésors qui si souvent tournent à la réprobation des autres par l'avarice. Tels sont ces grands qui, élevés au faîte des dignités et des honneurs, sanctifient leur élévation par la pratique de l'humilité et par les ardeurs d'un saint zèle à défendre les intérêts de Dieu et de son Eglise. Tels sont ces pères de famille qui, engagés par la nécessité de leur état dans l'embarras du commerce ou dans le tourbillon des affaires, parviennent à allier ensemble le recueillement et le travail, la multitude des occupations et le devoir de la prière. Telle est cette mère vertueuse qui, forcée quelquefois de se produire dans des assemblées dont le bruit la fatigue, et dont les futilités la dégoûtent, s'applique à conserver, dans la distraction nécessaire des conversations humaines, les sentiments nobles et célestes qu'elle va puiser tous les jours dans sa conversation avec Dieu. Tels sont enfin, et ce jeune homme qui, aspirant par un désir légitime au poste honorable où l'appelle la divine Providence, et cette jeune per-

(1) *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.* Luc. x, 42.

(2) *Stella à stellâ differt in claritate.* 1. Cor. xv, 41.

sonne qui, jalouse de se ménager un établissement honnête aussi utile à sa sanctification qu'à son bonheur, ne sortent de la retraite qu'avec toutes les précautions d'une juste prudence, et toute la vigilance d'une crainte salutaire. Tels ont été les saint Louis sur le trône, les Monique dans le mariage, les Hélène à la cour, les François de Sales sous le rochet épiscopal, les Maurice dans le fracas des armes; tels ont été, tels sont encore aujourd'hui ces Saints innombrables qui font la gloire de l'Eglise, et viennent tous les jours déposer sur les autels des trophées enlevés à l'orgueil de la séduction et de la cupidité. Heureuses encore une fois et bienheureuses les ames fidèles et généreuses à qui l'on peut adresser avec justice cette parole de l'Apôtre bien-aimé: *Vous êtes de Dieu, et vous avez vaincu, parce que celui qui règne en vous est plus grand que celui qui règne dans le monde* (2).

Mais hélas! que ce bonheur est rare! qu'il est rare de voir le monde vaincu par la prudence d'une sage retraite ou par le courage d'une audacieuse attaque! On ne sait ni fuir le plaisir, ni en dompter les attraits; on trouve mille prétextes pour justifier la fréquentation des joies profanes de la terre, et l'on ne trouve aucune vigueur pour repousser leurs traits, empoisonnés d'une perfide douceur; on ambitionne les honneurs, et l'on n'a point de force pour abaisser les élévations de l'orgueil; on vit dans la richesse, et l'on ne sait pas déraciner de son cœur le germe funeste de l'intérêt; on se jette avec une téméraire hardiesse dans les périls des assemblées tumultueuses du siècle, et l'on n'exerce aucun pouvoir ni sur ses yeux pour en prévenir les écarts, ni sur ses paroles

(1) *Vos ex Deo estis, filioli, et vicistis eum (mundum) quoniam major qui in vobis est quàm qui in mundo.* I. Joan. IV, 4.

pour en réprimer la licence, ni sur ses sens pour en arrêter les criminelles révoltes. Ainsi, audacieux dans l'attaque et faible dans le combat, on se prépare, non pas une victoire assurée, mais une défaite comme nécessaire, selon l'oracle du Sauveur : *Celui qui aime le péril y périra* (1).

III. Marie, victorieuse de l'entraînement des passions, nous apprend à vaincre les passions et leur rapide entraînement. Marie, maîtresse de son esprit, ne l'a jamais laissé se perdre dans l'égarement des sophismes, et s'attacher obstinément à la certitude si incertaine des idéologies et des systèmes, fruits corrompus de l'orgueil et de la présomption. Marie, maîtresse de son imagination, ne lui a jamais permis de se complaire dans d'agréables chimères, dans de flatteuses illusions, dans des représentations fantastiques, amusements trop ordinaires du désœuvrement et de l'oisiveté. Marie, maîtresse de son cœur, ne lui a jamais donné la liberté de se jouer dans des affections dangereuses, dans des sentiments romanesques, dans des tendresses efféminées, dans des amitiés molles et charnelles, écueils funestes où vient échouer tous les jours la sensibilité des faibles mortels. Marie, maîtresse de sa volonté, n'a jamais souffert qu'elle donnât une indigne préférence ni aux usages des hommes sur les préceptes du Seigneur, ni aux biens trompeurs et passagers du monde sur les biens solides et durables de l'éternité. Marie, maîtresse de toutes les puissances de son ame, a prêché par d'efficaces exemples ce que les anciens philosophes n'avaient enseigné que par de froides paroles, lorsqu'ils avaient répété à leurs disciples dans leurs orgueilleuses leçons : *Sachez vous vaincre vous-mêmes.*

(1) *Qui amat periculum in ipso peribit.* Eccli. III. 27.

Et vous aussi, enfants de Marie, *sachez vous vaincre vous-mêmes*, à l'exemple de votre mère. *Sachez vous vaincre vous-mêmes*, esprits fiers et superbes, qui errez à l'aventure dans les régions brillantes et périlleuses des systèmes, et, pleins de confiance dans vos propres lumières, vous croyez appelés à régler le sort des empires et à réformer jusqu'à l'Eglise, cette grande réformatrice de l'univers. *Sachez vous vaincre vous-mêmes*, imaginations iuquiètes et ardentes, qui vous créez sans cesse de brillants fantômes, et volez continuellement d'illusions en illusions, d'erreurs en erreurs, de séductions en séductions, comme l'insecte volage qui, ébloui par une lueur trompeuse, voltige de flambeaux en flambeaux, jusqu'à ce qu'il trouve enfin, dans les attraits d'un éclat perfide, le principe de ses périls et de sa mort. *Sachez vous vaincre vous-mêmes*, cœurs tendres et sensibles, qu'une parole attendrit, qu'un regard désarme, qu'une affection entraîne, qu'un sentiment captive, et qui, semblables à ces malheureux, enchantés par les charmes séducteurs d'une voluptueuse syrène, vous laissez ravir en un instant votre liberté par les faux attraits d'une beauté aussi vaine que trompeuse. *Sachez vous vaincre vous-mêmes*, volontés rebelles et indociles qui, comme ces vieux chênes élevés par leur cime jusqu'au ciel et enfoncés par leurs racines jusqu'à l'abîme, aimez mieux être brisés par le vent de la colère de Dieu, que de ployer humblement sous le souffle bienfaisant de ses préceptes et de son amour. *Sachez vous vaincre vous-mêmes*, chrétiens, qui que vous soyez ; sachez dompter l'orgueil de votre esprit, les écarts de votre imagination, les faiblesses de votre cœur, la roideur de votre volonté, la rébellion de vos sens, et vous entendrez les anges, descendus de la voûte céleste, faire retentir, en votre honneur, ce cantique qu'ils entonnaient autrefois pour

célébrer le triomphe d'un grand martyr : *Tu as vaincu, illustre vainqueur, tu as vaincu* (1).

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Moyens pour arriver à la fermeté de caractère.

Deux moyens peuvent nous conduire à cette heureuse fermeté dont nous venons d'admirer les augustes prérogatives ; le premier est la réflexion ; le second est la pratique : la réflexion, qui nous développe les avantages de cette vertu ; la pratique, qui nous habitue par un saint usage à en produire des actes fréquents.

I. La Réflexion. — Il ne la faut ni bien longue, ni bien profonde pour comprendre combien cette vertu peut être utile au vrai serviteur de Jésus-Christ; car en elle seule semblent être renfermés tous les biens. Voulez-vous de la gloire ? elle en est le principe. Voulez-vous de la sécurité ? elle en est la source. Voulez-vous de la perfection ? elle est la voie certaine pour y arriver. Méditons ces trois précieux avantages.

1° La fermeté de caractère est le principe de la gloire. La gloire ! c'est un désir naturel à l'homme, c'est le besoin des grandes ames. Ce noble besoin, ce désir généreux, la religion ne les coudamne pas, ne les réprouve pas, ne les étouffe pas ; elle les relève, elle les ennoblit, elle les perfectionne. L'homme charnel ne voit dans la gloire que sa propre exaltation ; l'homme spirituel y voit au-delà de son exaltation personnelle, un bien plus précieux et plus excellent, la gloire de son Seigneur et de son Dieu. Ainsi le juste ne rejette pas la gloire, et plus la gloire qu'il ambitionne est grande et su-

(1) *Vicisti, Victor, vicisti.* Mart. S. Vict.

blime, plus est vif et ardent le désir qui le porte à la mériter. Or, à ne considérer même que la raison, quelle voie plus sûre pour arriver à la gloire que la fermeté d'un caractère inébranlable? Les païens l'avaient senti, et Rome même profane exaltait par la bouche du prince de ses poètes lyriques, comme le chef-d'œuvre de l'héroïsme, ce sage impassible qui, fixe et immobile au milieu des vicissitudes humaines, aurait vu crouler sur lui les ruines du monde volant en éclats, sans éprouver la plus légère émotion (1). Mais ce que Rome païenne ne supposait que par une vaine chimère dans la personne de ses philosophes, Rome chrétienne l'a vu s'accomplir à la lettre dans ses confesseurs et ses martyrs. Eh! qui n'admirerait le courage d'un saint Paul exposé à toutes sortes de périls, *périls sur la mer, périls sur les fleuves, périls de la part de ses proches, périls de la part des gentils, périls dans la ville, périls dans la solitude, périls de la part des voleurs, périls de la part des faux frères* (2), et s'écriant à travers ces innombrables dangers : *Nous sommes affligés par la tribulation, mais sans être à la gêne; nous sommes privés de tout, mais sans être dépouillés; nous souffrons la persécution, mais sans être délaissés; nous sommes abattus, mais sans être réduits à périr* (3). Qui n'admirerait un saint Athanase ballotté pendant près d'un demi-siècle par tous les orages des persécutions, exilé, poursuivi, tantôt retiré dans un désert, tantôt enseveli vivant dans

(1) ... *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.* Hor.

(2) *Periculis fluminum,.. periculis ex genere... periculis in gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus.* 2. Cor. XI, 26.

(3) *In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur; aporiamur, sed non destituimur; persecutionem patimur, sed non derelinquimur: dejicimur, sed non perimus.* 2. Cor. IV, 8-9.

un sépulcre, et jamais, parmi tant de crises et de tempêtes, ne se départant un seul moment de la défense de la vérité? Qui n'admirerait un saint Chrysostôme, traîné dans des contrées lointaines et sauvages, accablé en même temps et par les douleurs de la maladie, et par les fatigues d'une marche forcée, en butte tout à la fois et à la cruauté des barbares et à la fureur de ses geôliers, toujours souffrant et toujours invincible, toujours captif et toujours libre, toujours mourant par la faiblesse du corps, et toujours plein de vie par la vigueur de l'ame? Qui n'admirerait enfin cette troupe innombrable d'intrépides martyrs, qui, jetés dans d'obscurs cachots, éprouvés par de longues vexations, tourmentés par de cruels supplices, déchirés par toutes les inventions de la cruanté, déjouaient toute la puissance des empereurs, toute la rage des peuples, tous les raffinements de la cruauté des bourreaux par cette seule parole que rien ne pouvait arracher de leur bouche ni de leur cœur : NOUS SOMMES CHRÉTIENS. Oh! qu'ils paraissent petits en présence de ces illustres héros de la religion, ces grands personnages selon le monde, qui, au lieu de chercher la véritable gloire dans les qualités de l'ame dont la possession leur est propre et personnelle, ne cherchent qu'une gloire fausse et mensongère dans la noblesse d'une naissance qui n'a pas dépendu de leur volonté, dans l'éclat de vaines richesses qu'ils n'ont pas eu même le mérite d'acquérir par leur propre mérite, et dans la pompe de quelques honneurs qui ne sont pour eux que des ornements passagers, semblables à ces livrées brillantes dont le grand orne aujourd'hui un de ses serviteurs pour le passer le lendemain à un autre!

2° La fermeté de caractère est une source de sécurité. Rien de moins propre à tranquilliser dans la grande affaire du salut, qu'un caractère faible et pusillanime. La

plus légère occasion suffit pour renverser en lui la vertu, si toutefois on doit donner le nom de vertu à des dispositions bonnes, mais superficielles, qu'un souffle peut éteindre en un instant. On l'a souvent répété, et, certes, on ne saurait le répéter trop souvent, rien de pire en fait de religion et de morale que la pusillanimité et la faiblesse. Une ame faible est incapable de toute action noble et généreuse, et devient par sa faiblesse même capable de tous les désordres et de tous les crimes. Sera-t-elle obligée de pourvoir à sa subsistance par le travail? admise à la table de l'impie qui viole avec scandale les abstinences de l'Eglise, elle les violera scandaleusement avec lui. Pressée de profaner le jour du Seigneur pour achever un ouvrage commencé ou satisfaire un caprice, elle n'osera refuser une si indigne profanation. Sollicitée de prendre part à une injustice, elle rejettera la probité qu'elle honore pour se souiller par l'iniquité qu'elle méprise. Semble-t-elle, par sa fortune, indépendante de toute influence étrangère? indépendante par position, elle se rendra dépendante par caractère; elle craindra les reproches d'un ami, les observations d'un parent, les regards peut-être d'un serviteur. Entre-t-elle en conversation avec le monde? un mot la trouble, une raillerie la déconcerte, un souris la désarme. Se condamnera-t-elle à la solitude et à la retraite? la retraite même et la solitude ne l'établiront pas dans un état solide de dévotion et de piété. Exempte des impulsions extérieures, elle se retrouvera tout entière : aussi faible contre les passions de son propre cœur que contre les attaques du monde, elle oubliera, dans un moment de tentation toutes ses résolutions et toutes ses promesses. Ainsi, point de promesses, point de résolutions qui puissent la rassurer; une fatale expérience ne lui a que trop démontré combien il fallait peu d'efforts de la part de ses

ennemis pour anéantir les plus saints engagements, et détruire les serments les plus solennels.

Mais si la faiblesse est la disposition la moins rassurante pour le salut, n'est-ce pas une conséquence nécessaire que la disposition la plus rassurante pour le salut doit être l'esprit de fermeté? Et en effet, donnez-moi un chrétien ferme et généreux, que peut-il encore redouter sur la terre? Est-il une difficulté capable de l'effrayer, un obstacle assez formidable pour l'arrêter, une attaque assez violente pour le vaincre? Que le respect humain vienne lancer contre lui les mépris et les sarcasmes, vous l'entendrez répéter avec le Roi-Prophète : *Le Seigneur est mon soutien, je ne craindrai pas ce que l'homme pourrait me faire* (1). Que les plaisirs déploient à ses yeux toutes leurs illusions et tous leurs charmes, il rejettera toutes les chimères du plaisir avec cette sentence du grand Tertullien : *Pourquoi parlez-vous de volupté à un chrétien dont toute la volupté doit être de mourir* (2)? Que les persécutions ouvrent pour lui les prisons, dressent les échafauds en sa présence, et fassent briller à ses regards le glaive de la mort, fidèle imitateur des apôtres, *il se réjouira d'avoir été jugé digne de souffrir pour le nom de Jésus-Christ* (3). Que les passions, élevant au fond de son ame des tempêtes d'autant plus redoutables qu'elles sont plus intimes, multiplient les fantômes dans son esprit, les affections dans son cœur, les désordres dans ses sens, il déjouera tous leurs vains efforts en empruntant la généreuse réponse du Prophète

(1) *Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.* Psalm. CXVI, 6.

(2) *Non possumus vivere sine voluptate, qui mori cum voluptate debemus?* Tertul. de Spectac. N. XXVII.

(3) *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* Act. V, 41.

royal : *Je l'ai juré, je l'ai résolu de garder les commandements de mon Dieu* (1). Que les puissances de l'enfer se joignent aux puissances du monde et aux déréglements de la nature pour l'arracher au service de ce Dieu auquel il a consacré tous ses sentiments et tous ses vœux, sujet incorruptible, soldat sans reproche, serviteur dévoué, il redira jusqu'à la fin cette devise de la fidélité et de l'amour : *Quelque part que vous soyez, ô mon Seigneur et mon Roi, ou à la vie, ou à la mort, là aussi sera votre serviteur* (2). Ainsi rien ne saurait inquiéter l'ame ferme et généreuse : sa force est invincible, sa vertu est à l'épreuve, son salut est assuré.

3o La fermeté de caractère est la voie de la perfection. La perfection et la faiblesse sont deux mots contradictoires, deux dispositions incompatibles. Là où se trouve la faiblesse ne saurait se trouver la perfection; là où se trouve la perfection ne saurait se trouver la faiblesse. La perfection exige de continuelles violences, la faiblesse les craint et les évite; la perfection demande des sacrifices, la faiblesse les exclut et les rejette; la perfection ne considère que le devoir, la faiblesse ne suit que la peur; la perfection est l'héroïsme de la vertu, l'héroïsme n'est pas le partage des lâches, c'est la couronne des braves. C'est la perfection que le Sauveur désignait par le royaume de Dieu quand il disait : *Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu* (3). *La perfection*, dit le Prophète, *appartient à cet homme saint*

(1) *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.* Psalm. CXVIII, 106.

(2) *In quocumque loco fueris, Domine mi rex, sive in morte, sive in vitâ, ibi erit servus tuus.* 2. Reg. XV, 21.

(3) *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno Dei.* Luc. IX, 62.

qui a dit à son père et à sa mère: Je ne vous connais pas; et à ses frères : Je vous ignore (1). *Si vous voulez être parfait*, ajoute le Sauveur lui-même en parlant au jeune homme de l'Évangile, *allez, vendez tout ce que vous possédez, et suivez-moi, et vous aurez un trésor dans le ciel* (2). *Suivez-moi* dans l'héroïsme de l'humilité, dans l'héroïsme de la douceur, dans l'héroïsme de la patience, dans l'héroïsme de la mortification, dans l'héroïsme de toutes les vertus. Cet héroïsme n'est pas l'ouvrage de la faiblesse, c'est le triomphe de la fermeté; la faiblesse ne peut servir de base à l'héroïsme de la perfection; la perfection est un édifice solide et durable dont la fermeté doit être l'inébranlable fondement.

Il est donc clair que c'est par la fermeté de caractère qu'on arrive à la perfection, comme c'est aussi par elle qu'on assure le salut et qu'on parvient à la véritable gloire. Comment se convaincre de ces vérités dans l'oraison, et ne pas se sentir vivement pressé de travailler à établir cette heureuse disposition dans son cœur?

II. Mais il ne suffit pas de se pénétrer par la réflexion de l'utilité de cette vertu, il faut de plus se l'approprier par la pratique; il faut mettre la main à l'œuvre, il faut agir. En vain un marin aurait étudié toutes les règles de l'art de la navigation, jamais il ne serait capable de guider avec force et prudence son vaisseau à travers les vagues écumantes, s'il n'avait jamais affronté les tempêtes et traversé les abîmes des mers. En vain un mili-

(1) *Perfectio tua, et doctrina tua viro sancto tuo.... qui dixit patri suo, et matri suæ : Nescio vos, et fratribus suis : Ignoro vos.* Deut. XXXIII, 8-9.

(2) *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo, et veni, sequere me.* Matth. XIX, 21.

taire aurait consacré sa vie tout entière à se former à la science des combats, jamais il ne pourrait développer le courage d'un héros et la sagesse d'un fameux capitaine, si jamais il ne s'était trouvé dans la mêlée, et n'avait jamais bravé le feu des troupes ennemies. Ainsi jamais le chrétien ne saura diriger sa barque parmi les orages du monde et des passions, s'il ne s'est habitué par l'usage à éviter les écueils semés de toutes parts dans ce vaste océan qu'il doit parcourir. Ainsi il ne combattra jamais avec avantage les combats du Seigneur, si, étranger à cette guerre spirituelle qu'il doit livrer aux ennemis du salut, il n'a jamais *formé ses mains aux combats et ses bras à la victoire* (1).

Mais en quoi ferons-nous consister cette pratique de la fermeté chrétienne? En deux points essentiels qu'il est bon d'indiquer en finissant.

Le premier, c'est de nous mettre dans la disposition de ne jamais céder en rien aux attaques de nos adversaires, soit qu'ils cherchent à nous abattre par la violence, soit qu'ils travaillent à nous effrayer par la crainte, soit qu'ils s'appliquent à nous séduire par la volupté, soit qu'ils veuillent nous surprendre par la ruse. Revêtus de la foi comme d'une cuirasse, couverts de l'espérance comme d'un bouclier, armés de la charité comme d'un glaive à deux tranchants, tenons ferme, ne reculons jamais, ne lâchons jamais pied.

Le second point que nous devons observer, c'est, quand même il nous arriverait de céder un moment à l'impression de la faiblesse, et même de faire une chute totale, c'est alors de ne pas nous laisser entraîner dans le découragement, mais de nous relever plus forts et

(1) *Qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.* Ps. CXLIII, 1.

plus robustes, réparant notre faute par quelques actes de générosité et d'héroïsme ; semblables à ces vaillantes armées qui, réduites à plier un instant, reviennent bientôt à l'ennemi, plus fortes et plus terribles, et font à leur tour fuir, devant leurs armes victorieuses, ceux devant qui elles avaient paru fuir un moment; ou à ces valeureux athlètes qui, renversés d'abord par leurs robustes concurrents, recommençaient la lutte avec une plus vive ardeur, et, comme si la poussière dont ils étaient couverts devenait pour eux un nouvel aiguillon de courage, semblaient trouver dans leur chute même le principe de leur victoire. Imitez ces nobles exemples. Vous avez été renversés sous les coups du respect humain; donnez un coup mortel au respect humain par une profession solennelle de votre foi. La volupté vous a percé de ses traits empoisonnés; arrachez ce trait de votre cœur, pour le rejeter par un saint renoncement dans le cœur de votre ennemi. Vous avez succombé aux attaques de l'orgueil, détruisez l'orgueil par des actes réitérés d'anéantissement et d'humilité; l'impatience vous a emportés, opposez à l'impatience des paroles douces et des actions charitables. Que chaque faute devienne pour vous le principe des vertus contraires; que chaque faiblesse soit comme la semence d'une nouvelle force; que le démon apprenne que jamais il ne doit plus vous craindre qu'au moment où l'humiliation d'une chute réveille votre lâcheté et ranime votre courage.

Si vous employez ce double moyen, vous acquerrez, n'en doutez pas, cette sainte fermeté de caractère qui vous rendra semblable à la divine Marie, dont l'Eglise se plaît à exalter le courage, en l'appelant dans ses prières *Tour de David* et *Tour d'ivoire* (1); *tour de Da-*

(1) *Turris Davidica; turris eburnea.* Litan.

vid, parce qu'elle est imprenable à cause de sa position; *tour d'ivoire*, parce qu'elle est inexpugnable à cause de la solidité des matériaux qui la composent; *tour sacrée*, que toutes les forces de l'enfer ont assiégée durant tant d'années, sans pouvoir ni y porter aucune atteinte, ni y faire la moindre brèche. Puissions-nous participer à sa force sur la terre, et partager sa gloire dans le ciel! Ainsi soit-il.

PRIÈRE

DU SAVANT IDIOT (1).

« *Vous avez trouvé grâce devant Dieu* (2), ô très douce Vierge Marie; grâce corporelle, parce que vous avez été un vase d'innocence et de pureté sans tache et sans souillure, et que la première vous avez levé l'étendard de la virginité, féconde sans corruption, enceinte sans dégoût, mère sans douleur; grâce spirituelle, parce que vous avez, ô Vierge Marie, réuni dans votre ame la dévotion de l'humilité, la retenue de la pudeur, la grandeur de la foi et le martyre du cœur; grâce toute céleste, parce que vous avez été, ô Vierge Marie, préservée de la tache originelle, honorée de la salutation de l'ange, remplie de la grâce du Saint-Esprit et glorifiée par la conception du Fils de Dieu.

« Mais comment, ô très heureuse Vierge Marie, avez-vous trouvé toutes ces grâces? Autrefois, Eve perdit la grâce par l'orgueil, la désobéissance et la curiosité; et vous, ô Vierge très glorieuse, vous avez pris un

(1) On ignore le nom de cet auteur, qui par humilité a pris le nom d'*Idiot*. Cette prière seule suffira pour montrer sa science dans la piété. *De Virg. Mariâ Contemplat.*, *cap.* VI.

(2) *Invenisti gratiam apud Deum.* Luc. I, 30.

chemin opposé pour trouver cette grâce, que vous n'avez jamais perdue, en devenant la plus humble de toutes, la plus obéissante de toutes, la plus solide de toutes dans la science de Dieu. Votre humilité s'est peinte elle-même dans ces paroles du Cantique : *Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante, et voilà qu'à l'avenir toutes les nations m'appelleront bienheureuse* (1). Votre obéissance s'est manifestée dans votre réponse à l'ange : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* (2). Quant à votre sagesse, elle fut si solide, que Dieu seul était l'objet de vos louanges et de votre joie, ainsi que l'atteste encore votre saint Cantique : *Mon ame glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli en Dieu qui est son salut* (3).

« Or, ces grâces, vous les avez reçues, ô très humble Vierge Marie, non seulement pour vous-même, mais encore pour nous, afin de pouvoir multiplier vos secours à notre égard. C'est pourquoi vous secourez dans la vie présente les bons et les méchants ; les bons, en les conservant dans la grâce, selon le titre que nous vous donnons dans nos chants : *Marie, mère de grâce* ; les méchants, en les ramenant à la miséricorde, ainsi qu'il suit : *Marie, mère de miséricorde*. Vous nous soutenez encore à la mort, en nous protégeant contre les embûches du démon, comme l'ajoute l'Eglise : *Protégez-nous contre notre ennemi*. Vous nous secourez au-delà du tombeau, en recevant nos ames, et les conduisant au ciel, selon cette autre parole : *Recevez-nous*

(1) *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*. Luc. 1, 48.

(2) *Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundùm verbum tuum*. Ibid. 38.

(3) *Magnificat anima mea dominum : et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo*. Ibid. 47.

à l'heure de la mort (1). Vous assistez ceux qui sont dans la peine, en leur donnant la patience ; ceux qui sont tentés, en leur donnant la victoire ; ceux qui ont faim de l'amour de Dieu, en leur donnant une réfection sainte et intérieure. O très douce Vierge Marie, je suis un misérable, un indigne, un pécheur : je me sens tenté et renversé par les ennemis auxquels j'ai souvent accordé mon consentement, jusqu'à passer à l'action coupable ; secourez-moi donc, ô Vierge clémente, réparatrice de la grâce perdue : donnez-moi la patience dans les tribulations, la victoire dans les tentations, la pénitence pour les infidélités. Obtenez-moi le pardon pour le passé, la vigilance pour le présent, le courage de résister à tout péché pour l'avenir. Faites enfin que je passe, de telle sorte le reste de ma vie, dans le siècle présent, que j'arrive enfin au bonheur de célébrer à jamais dans la vie éternelle vos louanges et celles de votre Fils adorable, à qui appartient avec le Père et le Saint-Esprit, un honneur égal, un pouvoir immense, et une gloire interminable dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) *Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ, Tu nos ab hoste protege, Et horâ mortis suscipe.* Hymn. offic. B. Virg.

QUATRIÈME INSTRUCTION.

L'IMAGE MIRACULEUSE QUI REPRÉSENTE NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

—

Omnis gloria ejus filiæ regis ab intùs.

Toute la gloire de la fille du roi est dans l'intérieur. Psal. XLIV, 14.

L'image de Marie n'a rien de brillant à l'extérieur; la matière est un bois simple et commun, la forme grossière et sans art, la couleur sombre et noire, l'habillement, une robe sans éclat et sans aucun prix. Mais sous cette écorce méprisable, réside la vertu du Dieu des miracles. *Toute la beauté de la fille du roi est dans l'intérieur*, selon la parole du Prophète : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intùs.*

Il est donc une beauté extérieure que Marie méprise; il est une beauté intérieure qu'elle aime et qu'elle ambitionne. La beauté corporelle, relevée par les ornements pompeux du monde, ne lui paraît digne que de ses dédains; toute son estime, tout son amour est pour la beauté d'une ame ornée dans toutes ses facultés des vertus qui sont propres à chacune. Tâchons d'entrer dans ses sentiments et dans son esprit.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Beauté corporelle que Marie méprise.

Dans le monde, la beauté exerce comme un empire souverain sur tous les cœurs; cet empire va même jusqu'à une espèce d'adoration, et le mondain, dans l'ivresse de sa passion, ne craint pas de prodiguer à une créature mortelle les expressions d'un culte qui n'est dû qu'à l'immortel créateur de tous les êtres. Pour augmenter cet empire et multiplier les hommages, la parure se joint à la beauté; et qui pourrait dire toutes les recherches de la coquetterie pour relever les avantages de la nature? or, Marie condamne également par son exemple, et les vains attraits de la beauté, et les vaines recherches de la parure.

I. Marie condamne les vains attraits, je devrais dire les attraits dangereux de la beauté : car s'il n'y a rien de plus fragile, il ne saurait aussi rien y avoir de plus funeste.

1° Attraits fragiles de la beauté; hélas! il ne faut qu'une maladie pour les flétrir. Ce n'est plus alors ce teint frais et coloré, que l'on aimait à considérer dans un miroir fidèle; c'est une pâleur blanche et livide que l'on ose à peine contempler. Ce n'est plus cette peau douce et unie que l'œil considérait avec un secret plaisir; ce sont des sillons et des rides funestes que l'infirmité a creusés sur le front et sur toutes les parties du visage. Ce ne sont plus ces yeux dont les regards vifs et animés ont peut-être excité tant de passion; ce sont des yeux morts et des regards éteints qui peuvent à peine supporter l'éclat de la lumière. Et ce ne sont là encore que les effets de la souffrance dans un âge plein d'espérance et de vie; mais bientôt va venir, avec la succession des années, la sombre et mélancolique vieillesse; cherchez

encore pendant quelques jours, si vous le voulez, à dissimuler les ravages du temps; bientôt il faudra nécessairement qu'ils paraissent. Ces cheveux blanchis, ce front couvert de rides, ces joues creusées, ces dents devenues rares dans une bouche contractée par l'âge, ces épaules voûtées, ces mains agitées d'un tremblement involontaire, tout votr e être qui diminue finira bien par vous trahir. O beauté, qu'es-tu devenue? O fleur d'un jour, te voilà fannée! O rose du matin, tes feuilles à peine épanouies sont déjà tombées! semblable à ces vieux édifices dont il ne reste plus que les décombres, la beauté ravagée par le temps ne se manifeste plus que par des ruines: et ces ruines vont bientôt encore disparaître. O idole du monde, que va-t-il vous rester d'avoir été applaudie et adorée sur la terre? Les adorations du monde peuvent-elles vous préserver de la mort? Qu'est devenue votre beauté? Je ne vois plus qu'un cadavre décharné, qu'un crâne desséché, que des ossements rongés, qu'un amas hideux de poussière et de corruption. Où est maintenant l'éclat de vos parures? *Son vêtement*, dit l'Esprit saint, *sera la pourriture et les vers* (1). Où sont ces parfums délicieux qui répandaient autour de vous les plus douces odeurs? Une odeur de mort les a remplacés; une odeur de mort, c'est tout dire...... c'est dire une odeur que nul homme ne saurait supporter. Hélas! on ne saurait plus même soutenir votre vue; vos meilleurs amis sont forcés de s'éloigner de vous; vos parens mêmes sont obligés de vous fuir..... Voilà le terme nécessaire où vient aboutir sur la terre une vaine et futile beauté.

Rappelons-nous l'histoire de saint François de Borgia.

(1) *Subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes.* Isaï. XIV, 11.

L'impératrice Isabelle, la princesse la plus belle et la plus accomplie de son temps, est emportée tout à coup par une mort presque subite; François de Borgia est chargé de la déposer dans ces tristes caveaux où viennent s'engloutir tôt ou tard les grandeurs et les puissances humaines. Il faut ouvrir le cercueil pour contempler une dernière fois ces tristes restes. A peine quelques jours s'étaient écoulés, et déjà ce n'étaient plus que des ossements infects et corrompus. Il rapproche de ce spectacle hideux le spectacle encore riant de cette jeune princesse dont les charmes attiraient tous les hommages, et pénétré d'un saint mépris pour les choses d'ici-bas : O mon Dieu, s'écrie-t-il, qu'est-ce que la beauté? qu'est-ce que la grandeur du monde?.... et renonçant à l'instant même à toutes les espérances de la terre, il va chércher dans la retraite et la solitude une beauté plus réelle, et de plus solides grandeurs.

2° Encore si la beauté n'était qu'un amusement pour la vanité, on pourrait peut-être user de quelque indulgence; mais si l'on y prend garde, on verra, par une fatale expérience, qu'il n'y a souvent rien de plus dangereux et de plus funeste. Une jeune personne, favorisée des dons de la nature, paraît au milieu du monde; on l'entoure, on l'environne, on s'empresse de lui faire la cour. Applaudissements, éloges, adorations, tout lui est prodigué. Parlez-lui de quitter le monde; comment le ferait-elle, retenue qu'elle est par tant de liens? Parlez-lui de ne pas aimer le monde; comment ne pas aimer ce qui la flatte, ce qui l'exalte, ce qui semble la diviniser? Dites-lui seulement de ne pas se jeter avec une espèce de fureur dans les fêtes, dans les bals, dans les plaisirs du siècle; comment s'éloigner de ces lieux qui sont comme le théâtre de sa gloire et de ses triomphes? Malheureuse! si elle eût eu moins d'avantages extérieurs,

elle eût été moins applaudie et moins recherchée ; si elle eût été moins recherchée et moins applaudie, elle eût sauvé son ame ; les recherches, les applaudissements ont causé sa perte, et sa perte pour l'éternité. Considérez au contraire cette personne dont on plaint la difformité, ou qui, du moins n'a rien de remarquable dans sa personne. A peine si elle ose paraître dans la société ; on la critique, on la néglige ; le monde n'a point de charmes pour elle : il ne lui est pas difficile de sacrifier des plaisirs où elle se voit abandonnée, des sociétés où personne ne s'occupe de sa présence, des fêtes dont les autres ont seules tous les honneurs. Dans cet état de délaissement, elle comprend, elle reconnaît le néant des choses de la terre ; rien n'arrête l'élan de son esprit et de son cœur vers Dieu ; elle s'éloigne du monde ; elle vit dans la retraite ; elle est sauvée.

II. Marie ne condamne pas moins les vaines recherches de la parure, que les attraits frivoles et dangereux de la beauté. C'est pour nous enseigner ce détachement qu'elle n'a voulu, sur son image, que des ornements simples et grossiers.

Et pourquoi donc s'attacher à de vaines parures et à des ornements méprisables? Condamnés par suite du péché à nous couvrir, mettrons-nous notre orgueil dans ce qui devrait faire notre confusion? quoi de plus humiliant? nous avons besoin, pour nous vêtir, du travail des animaux. C'est l'ouvrage d'un ver que l'on porte avec tant de complaisance dans ces robes de soie sous lesquelles on se pavane avec un ridicule orgueil ! Ces riches diamans achetés à un si haut prix, ce sont des pierres, des charbons, des cailloux qui n'ont de valeur que parce qu'ils sont rares ! Pour nous soustraire à la rigueur du froid, il nous faut recourir à la dépouille des bêtes qui paissent dans nos prairies, ou des animaux féroces qui rugissent

dans les forêts! Oui, vous avez bien sujet de vous enorgueillir : vous portez sur votre tête, avec la paille des champs, les plumes de l'oiseau qui vole dans l'air. Oui, votre vanité est bien légitime, votre cou est entouré de la peau d'un serpent ou de la fourrure d'un ours; oui, vous avez raison de porter votre front jusque dans le ciel, vous dont les pieds ne se dérobent à la poussière qu'enveloppés de la peau d'un daim où de la dépouille d'un cheval. Les triomphateurs de Rome se glorifiaient d'entrer dans cette capitale du monde, revêtus des richesses enlevées aux nations qu'ils avaient vaincues ; triomphateurs nouveaux, entrez, avec un stupide orgueil, dans ce salon brillant, couverts de la dépouille des animaux sans raison, dont vous semblez rechercher les formes et la figure. Prodige incompréhensible! on tient à ces bagatelles, et souvent on y tient plus qu'à son ame; on y tient de manière à oublier Dieu ; on y tient de telle sorte qu'on rend par là inutiles tous les remèdes de la religion; on s'en occupe dans la prière, dans l'oraison, dans l'auguste sacrifice de la messe, dans les instructions de l'Église, dans la participation même des choses saintes; et souvent les seules pensées que l'on porte à la table de Jésus-Christ, ce sont les pensées de la coquetterie et de la parure.

Pauvres de Jésus-Christ, vous que votre indigence éloigne de la société, et que votre position met hors d'état de rechercher ces vêtements somptueux, réjouissez-vous, votre salut n'en est que plus assuré. Vous aurez un compte moins rigoureux à rendre; c'est autant d'écueils dont vous êtes préservés. Supportez avec joie votre indigence, mais prenez garde de laisser glisser, dans une simplicité forcée, le désir de la parure et la recherche de la coquetterie; ne vous efforcez pas de vous élever au-dessus de votre état; gardez-vous même de

vouloir surpasser ou égaler ceux qui marchent de pair avec vous : soyez simples et modestes à l'extérieur, pour devenir intérieurement plus agréables aux yeux du Seigneur.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Beauté spirituelle et intérieure que Marie recherche.

Les Israélites demandent un roi ; Samuël est envoyé par Dieu même dans une famille illustre et nombreuse. L'aîné paraît devant le Prophète ; son visage était noble, sa taille avantageuse, sa démarche pleine de grâce et de fermeté : l'envoyé du Seigneur en est lui-même un moment ébloui ; mais Dieu lui dit : *Ce n'est pas celui-là que j'ai choisi ; les hommes ne considèrent que le dehors, mais pour moi je regarde le cœur* (1). Tous les autres se présentent à leur tour, et les qualités extérieures, qui les relèvent aux yeux du monde, ne peuvent fixer le choix du Prophète : ils sont rejetés l'un après l'autre, et Samuël, sans s'émouvoir : *Eh quoi !* dit-il au père de famille, *sont-ce donc là tous vos enfants ?* ne vous en reste-t-il aucun (2) ? *Oui*, dit-il, *j'en ai encore un fort jeune ; mais il garde les troupeaux dans la campagne* (3). Le Prophète veut qu'on le fasse venir, et à peine l'avait-il aperçu que l'Esprit du Seigneur lui dit : *C'est lui-même ; levez-vous, répandez sur sa tête l'onction royale* (4), et qu'il devienne le prince de mon peuple.

(1) *Hunc non elegit Dominus... nec juxta intuitum hominis ego judico ; homo enim videt quæ parent Dominus autem intuetur cor.* 1, Reg. XVI, 7-9.

(2) *Dixit que Samuël ad Isaï : Numquid jàm completi sunt filii.* Ibid. 11.

(3) *Adhùc reliquus est parvulus, et pascit oves.* Ibid.

(4) *Surge, unge eum ; ipse est enim.* Ibid. 12.

Ce Dieu qui regarde le cœur, a jeté sur Marie un regard de complaisance; il ne s'est pas arrêté aux qualités extérieures, aux avantages du corps, et à l'éclat de la parure : sous les vêtements simples et modestes de la fille de Juda, il a vu des perfections devant lesquelles s'éclipsent toutes les perfections même des anges; il a vu cette ame privilégiée, consacrée sans réserve à la gloire et à l'amour de son Dieu; il a vu sa mémoire uniquement occupée du souvenir des bienfaits célestes; il a vu son esprit embelli par une continuelle méditation des vérités saintes; il a vu sa volonté soumise aveuglément à la volonté suprême; il a vu son cœur embrasé par les feux d'une charité pure et inaltérable; en un mot, il a vu en elle un sanctuaire où tout est à lui, et se donnant lui-même tout entier à elle par un heureux échange, il a consommé cette union surnaturelle et divine, qui, ravissant une faible créature au-dessus d'elle-même, la fait entrer par avance en participation des biens et des récompenses éternelles.

I. Marie consacre à Dieu sa mémoire, cette mémoire qui peut être si utile quand l'emploi en est bien dirigé, et si funeste quand on en abuse. Tous ses souvenirs la reportaient aux idées de la religion et de la foi; elle se rappelait les paroles des patriarches, les oracles des prophètes, les exemples des saints qui l'avaient précédée; elle se rappelait la vocation de Dieu sur elle, les premières grâces de sa conception immaculée, les grâces nouvelles de son enfance, les grâces plus abondantes de l'Incarnation et de la Nativité du Verbe; elle se rappelait l'étable de son divin Fils, la solitude de ses jeunes années, les fatigues de ses pénibles travaux, la ferveur de ses oraisons et de ses prières; elle se rappelait les épreuves de la vie publique du Sauveur, l'onction de ses prédications évangéliques, la patience et la résignation

du Calvaire; elle se rappelait ces dernières paroles qu'il lui adressait du haut de la croix, ce dernier regard qu'il abaissait sur elle, ces dernières gouttes de sang qu'il laissait tomber en rendant péniblement le dernier soupir. O quelle heureuse occupation! et comment son ame auraitelle pu mêler les pensées de la terre avec ses souvenirs surnaturels et divins?

Mais est-ce bien là l'usage que les hommes font de leur mémoire sur la terre? Ils se rappellent, quoi? les mystères de la religion pour les adorer? Non; ils les oublient, ils les méconnaissent; ou s'ils y pensent, ce n'est que pour les blasphémer. Ils se rappellent, quoi? les grâces qu'ils ont reçues pour en bénir Dieu et les mettre à profit? Non; ils n'en conservent pas même le plus léger souvenir, ou s'ils arrêtent un moment sur elles leurs regards, ce n'est que pour les mépriser et les fouler plus indignement sous leurs pieds. Ils se rappellent, quoi? les instructions qu'ils ont entendues, les lectures qu'ils ont faites pour nourrir et alimenter leur ferveur? Non; ils n'ont de mémoire que pour retenir les discours scandaleux et les lectures impies. Ils se rappellent, quoi? les exemples des Saints pour s'animer à marcher sur leurs traces dans la carrière de la vertu? Non; ils ne semblent voir que les exemples pervers des libertins et des incrédules. Ils se rappellent, quoi? les péchés qu'ils ont commis pour les déplorer et les expier? Non; on dirait même qu'ils n'y pensent que pour s'en faire une gloire misérable et insensée. Ainsi cette mémoire qui devrait retracer à notre ame les tableaux du vice pour les détester, et ceux de la vertu pour lui en inspirer l'amour, ne lui représente par un coupable abus que les images séduisantes du monde et de ses plaisirs, des passions et de leur folie. Mon Dieu, que de reproches à me faire sous ce rapport! que de chutes ont été la suite de l'abus d'une mé-

moire qui, consacrée à me rappeler vos bienfaits, aurait assuré mon salut et mon bonheur pour l'éternité!

II. Marie fait à Dieu l'hommage de son esprit comme de sa mémoire. La mémoire exerce son influence sur le passé; l'esprit embrasse dans ses méditations et le présent et l'avenir. La connaissance approfondie de la vérité, voilà son objet : objet sacré, que Marie ne perdait jamais de vue, et qui était le terme habituel de ses pensées et de ses méditations.

Il ne manque pas de gens d'esprit dans le monde; aujourd'hui plus que jamais la science semble être devenue populaire. On dirait que les plus simples même sont à la hauteur des plus sublimes questions; mais il est une *science qui enfle* et qui égare, parce qu'elle est séparée de *la charité qui édifie* (1). Cet homme connaît tous les systèmes qui gouvernent les mondes aériens roulants sur nos têtes; mais que lui importe de les connaître s'il ne s'en sert pas pour s'élever jusqu'à Dieu? Celui-ci est d'une prudence consommée dans l'art si difficile et si périlleux d'une politique profane; mais que lui importe, s'il manque de cette politique sacrée qui peut seule assurer son bonheur dans l'éternité? Celui-là, versé dans l'étude des lois et dans la jurisprudence des tribunaux, sait résoudre avec habileté les nœuds les plus serrés de la mauvaise foi et de la chicane; mais que lui importe, s'il ne sait diriger sa conscience selon les lois de la simplicité évangélique? D'autres excelleront peut-être à faire briller dans des écrits, immortels aux yeux des hommes, les traits du génie et les prestiges de l'éloquence; mais que leur importe, si, étrangers à l'Esprit de Dieu, ils n'ont pas l'heureux talent d'écrire leur nom dans le livre de la vie future? Ils ont la science du monde, mais ils

(1) *Scientia inflat, caritas ædificat.* I. Cor. VIII, 1.

n'ont pas la science des Saints. Comment l'auraient-ils? Ils ne s'occupent jamais de l'acquérir ; ils méditent sur tout, excepté sur le seul objet qui demanderait toutes leurs méditations.

Et moi, Seigneur, de quoi jusqu'à ce jour ai-je nourri l'activité de mon esprit ? J'ai réfléchi sur les biens temporels du monde ; mais ai-je pensé aux biens solides du siècle à venir ? J'ai réfléchi sur les études vaines et profanes ; mais ai-je étudié l'art si difficile de me connaître et de me vaincre moi-même ? J'ai réfléchi peut-être sur des bagatelles, peut-être sur des ouvrages romanesques, sur des contes puérils, sur des intrigues de théâtre ; mais ai-je pensé à ces vérités terribles et incontestables qui doivent faire comme le fonds de ma croyance ? Hélas ! Seigneur, j'ai pensé à tout, excepté à vous étudier, à vous connaître, et à connaître avec vous *la voie, la vérité et la vie* (1).

III. Marie joint au sacrifice de son esprit et de sa mémoire le sacrifice de sa volonté. Elle ne veut que ce que Dieu veut. Si Dieu veut la prévenir d'une grâce de choix qui l'élève au-dessus des autres créatures, et l'appelle à la divine maternité, elle dit : *Que votre volonté s'accomplisse ; je suis et veux être à jamais votre servante* (2). Si par une providence plus rigoureuse, il exige l'immolation de son fils, suivie d'une longue et douloureuse séparation, elle ne répond à ces ordres sévères que par la même soumission ; c'est toujours le même langage : *Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.*

La résistance à la volonté de Dieu, voilà l'origine de tous les malheurs de l'homme. Adam est chassé du

(1) *Ego suum via, et veritas, et vita.* Joan. XIV, 6.

(2) *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.* Luc. I, 38.

Paradis terrestre, pourquoi? Parce qu'il a résisté à la volonté de Dieu en mangeant du fruit de l'arbre défendu. David est frappé par un terrible fléau, pourquoi? Parce qu'il a résisté à la volonté de Dieu en arrêtant sur un objet dangereux un regard indiscret et criminel. Judas est réprouvé par son divin Maître, pourquoi? Parce qu'il a résisté à la volonté suprême en livrant son cœur à l'amour de l'or et des richesses. Tant d'ames réprouvées brûlent à jamais dans les flammes de l'enfer, pourquoi? Parce qu'elles ont préféré leurs plaisirs et leurs passions à l'accomplissement de la volonté de Dieu.

La résistance à la volonté de Dieu, voilà comme le torrent qui entraîne les malheureux humains sur la terre. On renonce encore volontiers jusqu'à un certain point aux richesses passagères, aux honneurs périssables, aux plaisirs trompeurs, aux passions déréglées; mais on ne saurait tellement renoncer à soi-même que la volonté propre disparaisse devant la volonté de Dieu.

La résistance à la volonté de Dieu, voilà le sujet des plus étranges et des plus singulières illusions. Point d'objet sur lequel il soit plus facile de se tromper. On s'imagine faire ce que Dieu veut, quand on ne fait que ce que l'on veut soi-même. Un sacrifice déplaît, on s'imagine que Dieu ne le demande pas; une mortification nous revient, on se persuade que Dieu l'aura pour agréable; une œuvre présente quelque chose de flatteur, on croit y être certainement appelé de Dieu; une société nous charme, Dieu l'autorise; une lecture plaît, Dieu la permet; un confesseur exige quelque renoncement pénible, Dieu ne l'inspire plus; un autre est de notre avis, c'est l'homme de Dieu pour nous; il a seul plus d'esprit et plus de talents que tous les autres.

La résistance à la volonté de Dieu, voilà la source de

toutes les peines et de toutes les douleurs de l'homme sur la terre. Un homme résigné n'a plus de chagrin dans les pertes, plus d'amertume dans les maladies, plus de regrets dans les exils, plus de craintes même à la vue de la mort; attaché à la volonté de Dieu, il est heureux dans les misères inévitables de cette vie, causes ordinaires de désolation pour celui qui ne connaît pas l'heureux secret d'un saint abandon entre les mains de la Providence.

La résistance à la volonté de Dieu, c'est cet ennemi déclaré qu'il faut combattre jusqu'à ce que nous l'ayons abattu et renversé, selon cette expression du Prophète : *Je poursuivrai mon ennemi, et je ne quitterai pas les armes avant de l'avoir anéanti* (1). Ennemi terrible, et qu'un seul mot, un seul acte peut cependant vaincre et détruire en un instant. *Je veux*, non plus ce que me suggèrent mes passions, non plus ce que la nature réclame, non plus ce que sollicitent mes caprices; *je veux ce que Dieu veut; que sa volonté s'accomplisse en moi. Je* le *veux*, non plus à demi comme par le passé, non plus avec mesure et avec réserve; *je* le *veux* entièrement et sans exception. *Je le veux*, non plus avec une faiblesse toujours prête à céder et à mollir, mais *je* le *veux* d'une volonté ferme et absolue, que rien ne saurait ni affaiblir ni renverser. Sachez les dire ces *je veux* tout puissants, et collés pour ainsi dire à la volonté de Dieu, vous aurez le bonheur d'être un avec Jésus-Christ comme il est un avec son Père (2).

IV. Enfin, Marie consomme la perfection de son sacrifice en joignant à ces premiers hommages l'hom-

(1) *Persequar inimicos, et comprehendam illos : et non convertar, donec deficiant.* Psal. XVII, 38.

(2) *Ego et Pater unum sumus.* Joan. X, 30.

mage de ses affections et de son cœur. Mais ici, comment raconter ce que l'esprit humain ne saurait comprendre? Comment ne pas se perdre dans cet abîme de charité? Ah! si la langue de l'homme est trop faible pour exprimer les élans d'amour qui transportaient sur la terre les amis de Dieu, comment balbutier même les extases de la plus tendre des mères? L'Apôtre, ravi jusqu'au troisième ciel, ne pouvait donner une idée de ce qu'il avait ressenti dans ce bienheureux état; et comment, avec des lèvres froides et glacées, raconter les secrets du cœur de Marie? Cœur sacré, vous brûliez déjà de ce feu divin dans votre conception immaculée; chaque instant de votre vie, marqué par quelque nouveau mystère, devenait pour lui comme un nouvel aliment. O quels ravissements et quels transports quand le ciel s'ouvrait sur votre tête, quand l'Esprit Saint vous couvrant de son ombre, vous rendait le tabernacle de la Divinité; quand le Fils de Dieu, incarné dans votre sein, vous donnait le droit de lui dire, comme le Père éternel: *Vous êtes mon fils, et je vous ai engendré dans ce jour* (1); quand, appelée à vivre dans l'intimité de ce Dieu enfant, vous partagiez ses prières, ses travaux et ses peines; quand debout, aux pieds de sa croix, vous le contempliez dans ses dernières douleurs, comme une victime d'amour sacrifiée pour votre salut et pour le nôtre! Non, je ne saurais même écarter le coin du voile mystérieux qui me dérobe ces divins secrets.

Et pourquoi n'aimerais-je pas comme elle a aimé? mon cœur si sensible pour les créatures ne serait-il endurci que pour le plus généreux des bienfaiteurs? Ma sensibilité m'épouvante; et ne devrait-elle pas me consoler? Sensible comme je le suis, n'est-ce pas une facilité de

(1) *Filius meus es tu, ego hodiè genui te.* Ps. II, 7.

plus pour aimer un Dieu qui mérite à tant de titres mon amour? Nous aimons, comme malgré nous, ce qui est beau, ce qui est juste, ce qui est bon, ce qui est parfait; or, quoi de plus parfait, quoi de plus juste, quoi de plus beau, quoi de plus aimable que notre Dieu? Nous aimons ceux qui nous font ou qui nous ont fait du bien; et qui, plus que Dieu, a répandu sur nous des bienfaits précieux et des grâces abondantes; grâces pour le temps : la vie, la santé, la fortune ou du moins une certaine aisance; grâces pour le ciel: des lumières vives, de saintes pensées, de bons désirs, de salutaires remords, des exemples plus salutaires encore..... que sais-je? O mon Dieu! vos bienfaits sont innombrables; je ne saurais les comprendre; c'est donc à vous et à vous seul que mon cœur doit appartenir.

Non pas que la religion condamne les affections justes et légitimes. Marie aima saint Joseph; elle aima saint Jean; elle aima Elisabeth, et nous savons avec quel empressement elle courait pour lui rendre visite dès qu'elle sut qu'elle pouvait lui être utile. Mais alors ces grandes ames se confondaient en Dieu, elles ne s'aimaient qu'en Dieu, elles ne s'entretenaient que de Dieu. Ainsi, ne rejetons pas les affections que la nature réclame et que la religion autorise; mais sachons les consacrer par la piété, en sorte que Dieu seul en soit et le principe et la fin.

Ames chrétiennes, ne perdez donc jamais Dieu de vue; entretenez votre esprit de ses grandeurs, soumettez votre volonté à la sienne; que vos cœurs embrasés répondent par les transports de l'amour aux bienfaits que vous tenez de sa munificence. Travaillez avec ardeur à embellir tous les jours les facultés spirituelles que vous tenez de sa bonté, afin de vous rendre semblables à lui, et d'atteindre ainsi le but qu'il s'est proposé en vous

formant, celui de vous rendre heureux pour toute l'éternité. Ainsi soit-il.

PRIÈRE

DU SAVANT IDIOT (1).

« Votre beauté, ô bienheureuse Vierge Marie, est désignée par sept figures qui se trouvent dans les Ecritures divines. D'un côté, c'est la beauté de l'olive dont il est écrit : *Vous êtes comme l'olivier qui décore les champs par sa beauté* (2). De l'autre, c'est la beauté de la colombe, dont l'Esprit Saint a chanté : *Je vous ai vue belle comme la colombe* (3). Ici, c'est la beauté du Liban, dont il est dit : *Sa beauté est comme celle du Liban* (4). Là, c'est la beauté du ciel, dont on lit : *La beauté du ciel charme les yeux par l'éclat de sa gloire* (5). Plus loin, c'est la beauté du feu dans la nuit, ainsi qu'il est rapporté : *Le feu couvrait le tabernacle de sa beauté* (6). Ailleurs, c'est la beauté de l'arc-en-ciel, selon l'oracle du Prophète : *J'ai vu l'arc céleste, et j'ai béni celui qui l'a fait; car sa beauté était ravissante* (7). Enfin, c'est la beauté du soleil, dont il est écrit : *Elle est plus belle que le soleil* (8).

« La beauté de l'olive consiste surtout dans l'agré-

(1) Idiot. *de Virg. Mar. Contemp. C. III.*
(2) *Quasi oliva speciosa in campis.* Eccli. XXIV, 19.
(3) *Vidi speciosam sicut columbam.* Cant. VI, 3-8.
(4) *Species ejus ut Libani.* Id. V, 15.
(5) *Species cœli cum visione gloriæ.* Eccli. XLIII, 1.
(6) *Operiebat tabernaculum quasi species ignis.* Num. IX, 15-16.
(7) *Vidi arcum, et benedixi qui fecit illum; valdè enim speciosus est.* Eccli. XLIII, 12.
(8) *Est enim speciosior sole.* Sap. VII, 29.

ment de la verdure; ainsi votre beauté, ô bienheureuse Vierge Marie, consiste particulièrement dans la sincérité de la foi; et comme la verdure de l'olive pacifique charme les yeux du corps, de même les yeux de l'ame sont charmés par la pureté de votre foi, qui a su rétablir la paix entre Dieu et l'homme.

« Ce qui fait la beauté de la colombe, c'est la simplicité de ses mœurs, l'éclat de ses yeux, le jeu des couleurs qui changent et varient à chaque instant l'aspect de son cou. Ainsi, ô bienheureuse Vierge, votre beauté est dans la pratique de l'humilité, dans le mérite des pensées saintes, et dans la vérité de la doctrine que le ciel représente. Car vous avez été l'institutrice des Docteurs, et la maîtresse des Apôtres. Aussi dit-on que le bienheureux Luc, à qui parmi les autres évangélistes est attribuée la description de l'Incarnation divine, apprit de votre bouche, ô Vierge Marie, la suite fidèle de la narration évangélique.

« Le Liban tire sa beauté de la fécondité continuelle des rameaux qui l'ombragent, et de la blancheur délicieuse des fleurs qui le décorent. Ainsi, ô glorieuse Vierge Marie, représente-t-il la blancheur de votre féconde virginité. Car c'est de vous qu'il est dit : *Il sortira un rejeton de la racine de Jessé, et une fleur surgira de cette racine, et l'Esprit du Seigneur reposera sur elle.* (1) Oui, l'on peut appliquer avec raison à votre sublime pureté, cet oracle de l'Écriture : *L'œil admirera la beauté de son éclatante blancheur* (2).

« La beauté du ciel, c'est le spectacle de sa gloire;

(1) *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum Spiritus Domini.* Isaï. XI, 1-2.

(2) *Pulchritudinem candoris ejus admirabitur oculus.* Eccli. XLIII, 20.

image qui trouve en vous son accomplissement, ô très sainte Vierge Marie, par la sublimité de la contemplation, ainsi qu'il est écrit : *La beauté de la femme réjouit le cœur de son époux* (1) ; ce qui peut nous faire comprendre que l'état d'une contemplation élevée est agréable et pleine de charmes aux yeux de la beauté divine.

« La beauté du feu se fait admirer dans la chaleur et dans l'éclat ; ainsi, ô bienheureuse Vierge Marie, avez-vous entretenu dans votre cœur le feu de la charité, dont l'éclat et la chaleur attirent et amollissent le cœur de Dieu sur les misères du pécheur. Comme vous êtes appelée la Reine des Vierges, ainsi cette charité qui fut votre principal apanage, est-elle nommée la reine des vertus, parce que toute vertu en perd le nom dès qu'elle ne se trouve plus dans la dépendance de la charité.

« L'arc-en-ciel se forme par la réfléxion des rayons du soleil sur l'humidité des nuages, ce qui nous figure l'Incarnation de votre glorieux fils dans votre sein. Car alors le soleil de justice, qui est *la splendeur du Père* (2), voulant entrer dans le monde, *monta sur une nuée légére* (3); c'est-à-dire, s'unit une chair très pure, exempte du poids du péché, une chair formée de votre chair, et engendrée dans votre sein virginal. Ainsi s'est rendue visible l'image du soleil de justice, avec la profusion et la plénitude de ses grâces ; semblable à l'image de l'astre du jour, qui devient visible dans l'arc céleste, mais seulement alors que la pluie se répand avec abondance.

« Le soleil déploie surtout sa beauté dans la splendeur des rayons qu'il lance de toutes parts, et par là

(1) *Species mulieris exhilarat faciem viri.* Eccli. xxxvi, 24.
(2) *Splendor Patris.* Hébr. i, 3.
(3) *Ascendit super nubem levem.* Isaï. xix, 2.

il nous donne à connaître en vous, ô Vierge, notre avocate, cette effusion presque infinie de grâces que vous répandez sur ceux qui se tournent vers vous; car vous êtes plus belle que le soleil, plus féconde et plus riche que lui en bénédictions.

« Votre beauté, ô Vierge Marie! a donc consisté dans la chasteté du corps, dans la pureté de la conscience, dans la pratique des vertus extérieures, et dans la contemplation intérieure des divins mystères. Purifiez donc, ô très pieuse Vierge Marie! les taches et les souillures de mon cœur, et obtenez-moi par vos prières la beauté spirituelle, qui me rendant un serviteur agréable à vos yeux et à ceux de votre divin Fils, me rende digne de la vie éternelle. Ainsi soit-il! »

CINQUIÈME INSTRUCTION.

Les miracles temporels opérés par Notre-Dame de Roc-Amadour.

Dabo prodigia in cœlo et in terrâ.
Je ferai des prodiges dans le ciel et sur la terre. Joël. II. 30.

La faveur de Dieu envers ses serviteurs s'est manifestée dans tous les temps par le privilége de commander en maîtres à la nature, et d'exciter l'admiration des peuples en multipliant les signes et les prodiges. Ainsi s'agit-il d'accréditer en présence du roi des Égyptiens et auprès du peuple hébreu la mission du législateur que le ciel a choisi pour l'exécution de ses desseins? Moïse apparaît comme un être supérieur, transformant ce qui existe, appelant avec une autorité suprême ce qui n'existe pas encore, et ouvrant d'un geste les abîmes de la mer devant les enfants d'Israël. Dieu veut-il autoriser la prédication de ses Prophètes? les Elie et les Elysée, revêtus de la force d'en haut, ferment ou rouvrent à leur gré les portes du ciel, multiplient la substance des veuves, rappellent à la vie les cadavres inanimés, et convainquent, par leurs miracles, les plus incrédules que c'est le Seigneur qui daigne parler par leur bouche. Le

Sauveur des hommes vient-il se manifester au monde sous les humbles formes de la faiblesse et de l'humanité? Il faut que sa grandeur et sa puissance percent à travers sa bassesse et sa misère apparente; il faut que les ames dociles puissent voir en lui des traits certains de sa nature et de sa divinité; et voilà que les malades guéris, les aveugles éclairés, les boiteux redressés, les paralytiques fortifiés, les morts ressuscités, les tempêtes apaisées, les pains multipliés, toutes les lois ordinaires bouleversées viennent déposer en faveur de sa dignité méconnue. Enfin ce divin maître a-t-il envoyé après lui des disciples et des apôtres pour le remplacer? Ils feront des miracles aussi grands et plus grands même que ceux de celui qui les a députés, pour attester au monde la vérité de leur doctrine et la certitude de leurs enseignements. Sans doute ce Dieu glorificateur de ses prophètes et de ses apôtres dans le monde, n'aura pas laissé sans honneur celle qu'il a daigné choisir par un privilége particulier pour sa nourrice et pour sa mère, et s'il a pu permettre que durant sa vie mortelle elle n'usât point de ses pouvoirs par le désir de pratiquer l'humilité, il a dû, après sa mort et sa céleste assomption, lui donner une autorité d'autant plus éclatante qu'elle s'est toujours plue à se cacher davantage. Aussi Marie a-t-elle opéré et opère-t-elle encore tous les jours des miracles, qui montrent tout à la fois et sa puissance et sa bonté, deux pensées bien propres à nous occuper quelques instants.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Miracles témoins de la puissance de Marie.

Marie a fait des miracles; tous les historiens en parlent, tous les docteurs les attestent, toute l'Eglise les

révèle. Marie a fait des miracles, des miracles de toute espèce, des miracles par rapport à toute sorte de personnes, des miracles qui ont éclaté dans tous les lieux, des miracles qui se sont étendus à tous les temps.

I. Marie a fait des miracles, et des miracles de toute espèce. Chaque Saint a eu en quelque sorte un genre de miracles qui lui a été propre; mais Marie en a tellement fait de tous les genres, que l'on peut défier de trouver une seule nécessité qu'elle n'ait pas quelquefois secourue par sa puissance.

Miracles de guérison : repassez dans votre esprit les souvenirs que rappellent les innombrables offrandes suspendues autour de ses autels; ici c'est un homme perclus rappelé à l'usage de ses membres; là c'est un enfant à l'agonie rendu tout à coup à sa mère; ici une femme prête à expirer dans un enfantement douloureux obtenant une heureuse et subite délivrance; là une jeune personne sur le point de céder à une maladie lente et inconnue, retrouvant tout à coup la force de sa jeunesse; ici un aveugle revoyant avec délices le jour dont il était privé depuis de longues années; là un estropié recouvrant par un prodige sa première vigueur; ici un paralytique qui se lève; là un boiteux qui marche. Pas une infirmité qui n'ait trouvé son soulagement, pas une souffrance qui n'ait été adoucie par cette main si bienfaisante.

Miracles de préservation : voyez cet homme qui tombe et qui n'éprouve aucune blessure; voyez cette maison qui s'écroule et qui ne fait dans sa chute aucun mal à ses habitants; voyez ce malheureux foulé sous les pieds des chevaux et menacé d'être écrasé sous des roues pesantes; voyez cet enfant que son inexpérience et sa légèreté précipitent dans un feu qui semble devoir le dévorer, ou exposé à recevoir la mort dans une eau

bouillante et meurtrière; voyez ce soldat au milieu des balles qui volent autour de lui et des boulets qui sifflent sur sa tête, demeurant presque seul debout parmi d'innombrables victimes qui tombent de toutes parts à ses côtés; voyez ces marins exposés à l'impétuosité des vents, à la fureur des flots, à la violence des tempêtes qui ne leur laissent plus d'espérance et commencent à entr'ouvrir sous leurs pas les abîmes de la mort; tous ont invoqué Marie; tous ont été secourus dans leur extrémité; tous ont déposé devant l'autel de la Mère de Dieu le mémorial authentique du bienfait dont ils sont redevables à sa protection.

Miracles de providence : un homme engagé dans de malheureuses affaires se voit perdu sans ressource; il n'a plus rien à attendre de la part du monde; il invoque Marie, et Marie lui envoie des secours inattendus qui rétablissent sa fortune prête à s'écrouler. Une famille est sur le point de succomber au besoin, que la honte lui empêche même de découvrir, et Marie lui fait trouver tout à coup une main charitable et délicate qui soulage sa misère, sans blesser sa sensibilité. Une communauté tout entière est réduite à un absolu dénûment, il ne se trouve même plus dans cet asile de pénitence de quoi suffire durant un seul jour au plus strict nécessaire, et Marie multiplie miraculeusement et change en d'abondantes provisions le peu d'aliments qui lui reste. De jeunes époux sont sans enfants et gémissent de leur stérilité, Marie leur accorde d'heureux rejetons qui perpétuent leur nom et font la joie de leur vieillesse. De pieux laboureurs, se confiant bien plus dans les grâces d'en haut que dans leurs sueurs et leur travail, mettent sous les auspices de Marie leurs champs et leurs récoltes, et Marie leur envoie du ciel une pluie bienfaisante et une féconde rosée.

Miracles de résurrection : tantôt un enfant mort sans baptême est rappelé à la vie pour recevoir ce gage indispensable du salut ; tantôt un pécheur, emporté par un accident subit dans l'état malheureux du crime, est rendu à la lumière pour faire, avec une sainte confession, de dignes fruits de pénitence ; tantôt une ame, encore utile dans le monde, est réunie à son corps pour avancer l'œuvre de Dieu par la pureté de sa doctrine et la sainteté de ses exemples. Ils ont prié Marie durant leur vie, et Marie, même après leur mort, se souvient de leurs prières.

II. Marie a fait des miracles de toute espèce ; et ces miracles, elle les a opérés par rapport à toute espèce de personnes. Elle les a opérés pour des ames justes et fidèles, qui vivaient comme des enfants dignes d'elle dans la perfection et la sainteté. Car c'est surtout à ces ames exemplaires et vertueuses qu'elle se plaît à ouvrir les trésors de miséricorde que Dieu a confiés à sa libéralité et à sa sagesse. Quel juste pourrait s'adresser à Marie, et ne pas sentir à l'instant même l'effet de sa bienveillante protection ? Mais en exauçant particulièrement les justes et les fervents, elle n'oublie pas les chrétiens tièdes et lâches qui, sans avoir encore entièrement renoncé à leur salut, se traînent cependant avec peine dans le sentier de la perfection. Elle agit avec eux comme une bonne mère avec des enfants sans énergie et sans courage, qu'elle cherche à rendre plus actifs, bien plus par les récompenses et les caresses que par les punitions et les reproches. Le dirai-je même ? et pourquoi ne le dirais-je pas en l'honneur de cette maternelle bonté ? Les pécheurs les plus criminels ne sont pas étrangers aux grâces qui s'échappent de cette main généreuse. Que des pécheurs infidèles à tous leurs devoirs, mais fidèles encore dans leurs égarements à

invoquer quelquefois le nom de Marie, ont reçu par son entremise des grâces et des faveurs même temporelles, dont peut-être, dans leur folie, ils méconnaissaient la source ! Je n'en dis pas assez : que de pécheurs qui ne pensaient plus ni à Dieu ni à sa Mère, ont été prévenus par cette charitable maîtresse, qui cherchait, par des bénédictions mondaines, à ramener à de meilleurs sentiments leurs ames aveuglées et insensibles ! Oui, ô Marie, vous avez même été quelquefois chercher jusque dans l'hérésie et l'infidélité les sujets de vos bontés et de vos miséricordes, pour montrer à l'univers qu'il n'est pas d'hommes sur la terre qui ne puissent avoir part à vos bienfaits et à vos faveurs.

III. Marie a fait des miracles dans tous les lieux; elle n'est pas comme ces Saints dont la gloire et la puissance sont renfermées dans une province et dans un royaume; tous les royaumes et toutes les provinces relèvent de son empire. Pas une ville, pas une bourgade, je dirai presque pas une maison qui ne soit marquée par quelqu'un de ses bienfaits. Partout des temples élevés en mémoire de ses divines faveurs; partout des autels dressés par la main de la reconnaissance; partout des monumens qui attestent l'universalité de son pouvoir et de sa tendresse. Parcourez l'Italie, vous y verrez les Notre-Dame des Neiges, les Notre-Dame des Anges, les Notre-Dame de Lorette. Passez en Espagne, vous y trouverez les Notre-Dame des Apparitions, les Notre-Dame du Pilier, les Notre-Dame de Mont-Serrat, les Notre-Dame de Tolède. Entrez dans le Portugal, vous aurez à y honorer les Notre-Dame des Vertus, les Notre-Dame des Lumières, les Notre-Dame du Buisson, les Notre-Dame des Forêts, les Notre-Dame de Nazareth. Pénétrez dans l'Allemagne, vous y visiterez les Notre-Dame d'Helbron, les Notre-Dame de Trut, les

Notre-Dame de Hildesem. Voyagez surtout dans les provinces de notre France, et vous rencontrerez entre mille autres les Notre-Dame de Fourvières, les Notre-Dame du Puy, les Notre-Dame de Vauvert, les Notre-Dame de la Délivrande, les Notre-Dame de Chartres, les Notre-Dame de Liesse, les Notre-Dame de Roc-Amadour. Fussiez-vous jusque dans l'Égypte, jusqu'au fond des Indes, jusque dans le sein du mahométisme, jusqu'aux extrémités de l'Amérique, partout vous aurez des images de Marie à vénérer, des temples de Marie à contempler, des autels de Marie à honorer, des bienfaits de Marie à reconnaître et à exalter.

IV. Marie a fait des miracles dans tous les temps; la plupart des Saints ont leur temps de gloire sur la terre, après lequel ils semblent céder à des Saints plus nouveaux le privilége de la puissance et des miracles, que la Providence se plaît ainsi à partager, selon les circonstances, à ses fidèles serviteurs. Mais la puissance de Marie n'est pas plus bornée par les temps que par les lieux; ce qu'elle a fait dès les premiers moments de sa glorieuse Assomption, elle le fait encore aujourd'hui, elle le fera encore jusqu'à la consommation des siècles. Les Justin, les Epiphane et les Ephrem ont, dès les premiers temps de l'Eglise, rendu hommage à son autorité. Les Cyrille, les Augustin, les Ambroise, les Jérôme, les Chrysostôme l'ont exaltée comme leurs illustres devanciers; les Anselme, les Bernard, les Bonaventure, les Pierre Damien ont ajouté aux anciens éloges des éloges plus nobles encore et plus multipliés; et voilà que l'indifférence même de notre siècle ne saurait s'empêcher de reconnaître cette puissance et cette bonté maternelle qui, comme une source intarissable, répand toujours des grâces nouvelles, et ne s'épuise jamais.

Or, tous ces miracles opérés par la puissance de

Marie, nous en voyons comme un abrégé dans les prodiges opérés à Roc-Amadour, dont l'histoire nous présente des grâces de guérison, de préservation, de providence, de résurrection accordées à toute espèce de personnes, non seulement dans le lieu où cette image sainte réside, mais dans tous les lieux du monde où s'est trouvée une pleine confiance envers elle; non seulement pendant quelques années, mais pendant seize siècles que ce pieux pèlerinage a été offert à la dévotion des fidèles.

De là trois sentiments qui doivent occuper saintement nos cœurs dans cette méditation. L'éclat de tant de miracles nous révèle toute la dignité de Marie, il faut donc l'honorer avec un profond respect; l'éclat de tant de miracles nous dévoile toute l'autorité de Marie, il faut donc l'invoquer avec une entière confiance; l'éclat de tant de miracles nous montre le dénûment d'une ame délaissée par une si auguste protectrice, il faut donc redouter son abandon avec une crainte salutaire.

1° L'éclat de tant de miracles demande de nous des hommages respectueux, en nous révélant toute la dignité de Marie; car si nous voyions sous nos yeux une simple créature, revêtue de l'autorité d'en haut, opérer quelque miracle solennel, quelque guérison surprenante, quelque résurrection subite, quel respect ne serait pas la suite nécessaire de notre étonnement! quels honneurs ne serions-nous pas comme invinciblement portés à rendre à ce puissant thaumaturge? Ne nous verrait-on pas tomber à ses pieds pour le saluer comme l'envoyé de Dieu et le dépositaire de l'autorité céleste? Or, s'il peut suffire d'un seul prodige pour nous arracher comme malgré nous de justes hommages, quels hommages ne devons-nous pas nous sentir portés à rendre à celle qui, par des millions de prodiges, nous atteste et sa dignité devant Dieu, et son pouvoir auprès de lui! Honorons donc la

Mère de Dieu, non seulement à cause de ce titre auguste, mais encore à cause des grâces extraordinaires que Dieu s'est plu, se plaît encore et se plaira toujours à opérer par son entremise. Honorons-la en visitant les temples où repose sa vertu et sa puissance; honorons-la en parant ces autels, d'où émane à chaque instant un air de salut qui dissipe tous les maux et fait germer tous les biens; honorons-la en nous prosternant aux pieds de ces images, qu'ellea établies comme autant de sources visibles d'où découlent avec abondance les torrents de ses faveurs; honorons-la en portant sur nous ces symboles religieux qui, par l'empreinte du nom et des livrées de Marie, mettent en fuite les démons, ennemis de notre repos temporel comme de notre bonheur éternel, et attirent près de nous la troupe auguste des anges, dont le zèle s'applique à nous rendre heureux dans ce monde et plus heureux encore dans le royaume de la gloire.

2° L'éclat de tant de miracles demande de notre part une entière confiance, en nous dévoilant toute l'autorité de Marie. Sans doute l'autorité de Marie doit nous être évidemment démontrée par la qualité même de Mère de Dieu, puisque comme le chante l'Eglise : « Une mère ne saurait souffrir un triste refus (1); » puisque, selon la belle propositition du bienheureux Pierre Damien, « Marie, en sa qualité de Mère, se présente dans le ciel devant l'autel d'or de la réconciliation humaine, non comme une servante qui prie, mais comme une maîtresse qui commande (2); » puisqu'au langage d'Albert le Grand, cette prière, *Montrez que vous êtes notre*

(1) *Tristem non patitur genitrix repulsam.* Hym. Eccl.

(2) *Accedis antè aureum illud humanæ reconciliationis altare, non solùm rogans, sed imperans.* S. Petr. Dam. Serm. 1 de Nat. Mar.

Mère, signifie à la lettre : « Suppliez pour nous auprès de votre Fils avec l'empire et l'autorité d'une Mère (1); » puisque nous pouvons dire après Arnould de Chartres et Richard de Saint-Laurent : « Que la puissance de la Mère est la même que la puissance du Fils, vu que le Fils tout puissant a rendu sa Mère toute puissante comme lui (2); » puisqu'enfin il nous est permis de tenir encore avec l'un de ces deux grands serviteurs de Marie, ce langage plein de consolation et de douceur : « L'homme a maintenant auprès de Dieu un accès libre et sûr; car il a pour médiateur de sa cause le Fils auprès du Père, et pour médiatrice la Mère auprès du Fils; Jésus, découvrant sa poitrine sacrée, montre à son Père son côté et ses plaies; Marie présente à Jésus son sein et ses mamelles. Non, il ne peut plus y avoir de refus là où concourent dans une même prière, avec un langage plus éloquent que toute langue créée, ces signes de piété et ces monuments de miséricorde (3). »

Sans doute cette autorité de Marie nous est encore bien confirmée par l'enseignement général de tous les Docteurs qui se sont réunis dans tous les siècles pour exalter la puissance de cette Vierge auguste. Témoin saint Bernard, qui nous assure « que Marie trouve tout ce qu'elle cherche, et qu'elle ne saurait être frustrée dans

(1) *Quasi imperiosá et maternâ auctoritate, supplica pro nobis.* Alb. Mag. Serm. II. de Laud. Mar.

(2) *Eadem potestas est Matris et Filii, quæ ab omnipotente Filio, omnipotens facta est.* Arnold. Carn. — Ricard. à S. Laur.

(3) *Securum accessum jàm habet homo ad Deum, ubi mediatorem causæ suæ Filium habet ad Patrem, et ad Filium Matrem. Christus, nudato pectore, Patri ostendit latus et vulnera; Maria Christo pectus et ubera; nec potest ullo modo esse repulsa, ubi concurrunt et orant omni linguâ disertius hæc clementiæ monumenta et pietatis insignia.* Arnold. Carn. Tract. de Laud. Mar.

ses désirs (1). » Témoin saint Pierre Damien, qui lui adresse ces belles paroles : « Toute puissance vous a été donnée dans le ciel et sur la terre, et rien ne vous est impossible, vous, à qui il est possible de rappeler les désespérés eux-mêmes à l'espérance du salut (2). » Témoin saint Anselme, qui ne craint point de dire : « Nous savons que la bienheureuse Vierge a tant de mérites et de grâces auprès de Dieu, que rien de ce qu'elle veut faire ne saurait manquer d'avoir son effet (3). » Témoin enfin l'enseignement de tous les théologiens, qui nous assure, par la bouche du grand saint Thomas, que selon le langage de la divine Ecriture, c'est en la puissance de Marie qu'est *toute l'espérance de la vie et de la vertu* (4).

Sans doute enfin, cette autorité de Marie est encore plus fortement enseignée par la pratique de l'Église universelle, qui, dans tous les besoins publics, nous rappelle sans cesse aux pieds des autels de Marie, comme de la plus puissante de toutes les protectrices, et se plaît à mettre tous les jours dans la bouche de ses enfants cette parole d'invocation et de confiance : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort* (5).

Mais quelque forts, quelque infaillibles que soient ces

(1) *Quod quærit invenit, et frustrari non potest.* S. Bern.

(2) *Data est tibi omnis potestas in cœlo et in terrâ, et nihil tibi impossibile, cui possibile est desperatos in spem salutis revocare.* S. Petr. Dam. Serm. de Nat.

(3) *Scimus beatam Virginem tanti esse meriti et gratiæ apud Deum, ut nihil eorum quæ vult efficere, possit aliquatenùs effectu carere.* S. Anselm. Libr. de Concept. Virg.

(4) *In me omnis spes vitæ et virtutis.* S. Thom. Opusc. VII *in verba.* Eccli. xxiv, 25.

(5) Salt. Ang. ex Conc. Ephes.

motifs, il ne font pas cependant sur l'homme enveloppé dans les sens une impression aussi vive que ces miracles extérieurs qui frappent d'autant plus le cœur qu'ils étonnent davantage les yeux. Marie se présente avec son titre de Mère de Dieu, et l'homme ne peut s'empêcher de reconnaître ce titre auguste par le tribut de ses respects et de ses hommages; mais Marie, en vertu de ce pouvoir, suspend-elle les lois de la nature, commande-t-elle en maîtresse aux éléments, arrête-t-elle la fureur des vents et des tempêtes, dissipe-t-elle par son souffle bienfaisant l'influence empestée de la maladie et de la mort? La foi s'anime, les cœurs s'échauffent, les respects deviennent plus profonds, et les hommages plus sincères. Marie se présente environnée des éloges de tous les Pères, de tous les Docteurs, de tous les pays et de tous les siècles; stimulé par l'accord de ce concert unanime, l'homme, pour peu qu'il réfléchisse, ne peut retenir ses louanges au milieu des louanges de l'univers tout entier; mais Marie justifie-t-elle par l'éclat des œuvres l'éclat de cette réputation sublime, rend-elle la vue aux aveugles, la santé aux malades, la force aux paralytiques, l'entendement aux sourds, la vie aux morts eux-mêmes; un nouveau cri d'admiration s'élève de toutes parts, et la terre s'unit aux cieux pour lui offrir des félicitations nouvelles. Enfin Marie se présente avec la gloire que lui assure la décision infaillible de l'Église, et tout cœur fidèle, docile à ses infaillibles décrets, souscrit avec allégresse et avec transport à la splendeur de cette auguste Reine; mais Marie, peu contente de ses bienfaits passés, ajoute-t-elle des faveurs récentes à ses anciennes faveurs, vient-elle, comme un astre propice, adoucir les disgrâces, dissiper les calamités, essuyer les larmes par des œuvres surnaturelles et divines; l'allégresse s'ac-

croît, les transports redoublent, et tous les cœurs n'ont plus qu'un sentiment, toutes les bouches n'ont plus qu'une voix pour exalter l'autorité de cette toute-puissante souveraine.

3o L'éclat de tant de miracles demande de nous une crainte salutaire, en nous montrant le dénûment d'une ame délaissée par une si auguste protectrice. Car, s'il est vrai, comme nous ne saurions en douter d'après ces innombrables prodiges, que nulle protectrice n'égale auprès de Dieu le pouvoir et l'autorité de Marie, quel plus grand malheur que de perdre ses bonnes grâces? quelle plus extrême indigence que d'être privé de ses secours? Que peut devenir l'ame infidèle que Marie laisse dans un triste abandon? S'adressera-t-elle directement à Dieu pour solliciter ses dons et ses faveurs? Mais Dieu lui accordera-t-il sans Marie des grâces dont il a remis la dispensation tout entière entre les mains de Marie? Saint Bernard n'a-t-il pas déclaré que selon les desseins de Dieu, c'est par Marie que toutes les grâces doivent découler sur la terre? « Il a voulu, dit-il, que nous reçussions tout par l'entremise de Marie (1). » Cherchera-t-elle, cette ame délaissée, à recourir à la protection des Anges et des Saints? Mais les Saints et les Anges pourraient-ils regarder en pitié une ame qui ne serait plus l'objet des regards de celle qu'ils honorent comme leur Maîtresse et leur Reine? Quand, dans une noble cour, une illustre princesse se déclare la protectrice d'un sujet fidèle, tous les seigneurs qui siégent auprès du trône s'empressent de lui prodiguer leurs offres et leurs services; mais que la souveraine retire à ce favori, devenu ingrat et rebelle, ses bienfaits et ses bonnes grâces, toute protection s'éva-

(1) *Omnia nos habere voluit per Mariam.* S. Bern.

nouit avec la sienne, et il ne lui reste plus ni soutiens ni défenseurs. Esther prend sous ses auspices le pieux et fidèle Mardochée, et toute la cour l'environne d'hommages; Esther repousse le traître et perfide Aman, et nulle voix n'ose s'élever en sa faveur quand le roi le condamne à être suspendu à un infâme gibet. Heureux celui que protége cette nouvelle Esther! le ciel tout entier combattra pour sa défense. Malheur à celui que cette nouvelle Esther a réprouvé! Le ciel tout entier s'unira au souverain juge pour répéter avec lui: *Retirez-vous de moi, maudits, pour aller au feu éternel* (1).

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Miracles témoins de la bonté de Marie.

Dieu a fait des miracles dès le commencement du monde par lui-même, il en a fait dans les siècles suivants par les prophètes, il en a fait dans les derniers temps par son divin Fils et par les apôtres; mais tous les miracles opérés, soit dans les derniers temps, soit dans les siècles passés, soit dans les premiers jours du monde, ont eu pour but de manifester sa justice autant que de faire connaître sa bonté. S'il fait tomber du ciel, dans le désert, une manne salutaire et délicieuse pour montrer à son peuple toute la tendresse de son cœur paternel, il fait tomber également du ciel une pluie de soufre et de feu sur les villes coupables de Sodome et de Gomorrhe, pour dévoiler aux yeux des nations épouvantées la grandeur de sa justice et les terreurs de sa vengeance. Moïse, son serviteur, ordonne à la pierre de produire des sources d'eau vive pour désaltérer un peuple

(1) *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum.* Matth. XXV, 41.

fidèle, épuisé par une soif brûlante; mais il change aussi en fleuves de sang toutes les eaux de l'Egypte pour réduire à une triste nécessité un peuple infidèle, enorgueilli de sa puissance. Elie ouvre le ciel pour donner à la terre une pluie féconde; mais il le ferme aussi pour livrer des provinces criminelles à la sécheresse et à la famine. Elisée rappelle à la vie le fils de la confiante Sunamite; mais il donne aussi la mort à plusieurs officiers et à des bataillons entiers de soldats qui osent attaquer en sa personne le prophète du Seigneur.

Jésus-Christ, venu pour établir une loi d'amour, semble plus appliqué à faire valoir sa bonté qu'à faire triompher sa justice; de là, le soin particulier de diriger tous ses prodiges au soulagement de l'humanité souffrante; mais il ne laisse pas de donner encore quelques signes de cette justice éternelle qui ne saurait jamais perdre ses droits. Ainsi, à côté de ces malades guéris, de ces affamés rassasiés, de ces morts rappelés à la vie, de ces malheureux secourus dans leurs angoisses, voyons-nous ici un figuier stérile, image du pécheur ingrat, maudit et desséché par sa parole toute puissante; là, un troupeau entier d'animaux domestiques, livré, par l'effet de son souverain domaine, au pouvoir malfaisant du démon; plus loin, des vendeurs sacriléges chassés miraculeusement du Temple par le regard et la sainte colère d'un seul homme, qui répand au milieu de leur multitude le désordre et la terreur. Les apôtres, marchant sur les traces de leur divin maître, mêlent comme lui la justice avec la bonté, et la miséricorde avec la vengeance; l'ombre de Pierre guérit les malades, et sa parole renverse sans vie, à ses pieds, Ananie et Saphire, coupables d'un criminel mensonge; il rend l'existence à Tabithe, recommandable par ses bonnes œuvres, et fait tomber des nues le fourbe et présomptueux

Simon, qui abusait, par ses sortiléges, de la crédulité populaire. Les siècles suivants nous offrent dans les prodiges du Seigneur le même tempérament de sévérité et de clémence ; la croix attire sur ceux qui l'honorent d'abondantes bénédictions ; la croix fait tomber sur ceux qui la méprisent de rigoureux châtiments ; les temples vénérés sont pour les justes une source de faveurs précieuses ; les temples profanés sont pour les pécheurs une source d'horribles malédictions ; la divine Eucharistie vivifie les fidèles dévots qui la reçoivent avec respect et ferveur ; la divine Eucharistie donne la mort aux sacriléges audacieux qui osent y participer avec une ame glacée et criminelle. Les Saints, enfin, ont leurs jours de grâce ; mais ils ont aussi leurs jours de rigueur et de vengeance. Marie seule paraît n'avoir reçu en partage que le privilége de faire du bien ; elle ne sait pas punir ; elle ne se plaît qu'à pardonner ; et, parmi ces innombrables miracles qu'elle a opérés et qu'elle opère journellement encore, dans toutes les parties de l'univers, je vois briller presque toujours la clémence et presque jamais la rigueur ; presque toujours la miséricorde, et presque jamais la sévérité ; presque toujours la tendresse, et presque jamais la vengeance.

A Roc-Amadour, comme partout ailleurs, ce sont des miracles de miséricorde et de bonté ; ce sont, comme nous l'avons vu, des marins battus par la tempête, délivrés du péril et ramenés heureusement au port ; ce sont des familles ruinées par des malheurs inattendus, rappelées à la prospérité et au bonheur ; ce sont des malades désespérés et sans ressource rendus à la santé et à la vie ; ce sont des morts retirés de la nuit du tombeau et ramenés à la lumière. Partout des grâces, nulle part ou presque nulle part des punitions et des châtiments.

Or cette bonté de Marie, démontrée par tant de mira-

cles, exige de notre part une reconnaissance qui doit se manifester dans nos sentiments par l'amour, dans nos paroles par la louange, dans nos œuvres par l'imitation.

I. Reconnaissance manifestée dans nos sentiments par l'amour. Ce n'est que par l'amour que l'amour peut et veut être payé; toute autre offrande ne saurait lui plaire. Marie nous a aimés; que demande-t-elle de nous pour prix de sa charité et de sa tendresse? Veut-elle seulement des hommages extérieurs et sensibles? Et que lui importeraient ces hommages si le cœur n'y entrait pour rien? Veut-elle seulement de riches et nombreux présents déposés sur ses autels? Et que lui serviraient ces vains présents s'ils n'étaient relevés par les sentiments d'un cœur touché? Veut-elle seulement des vœux et des pèlerinages entrepris en son honneur? Mais quel mérite ces pèlerinages et ces vœux pourraient-ils avoir devant elle, si le cœur restait froid et insensible? Non, rien ne saurait lui être agréable que les sentiments et les affections d'un cœur embrasé d'amour : c'est elle qui est figurée par cette Sagesse divine dont la voix fait sans cesse retentir à l'oreille de l'homme cette douce et consolante parole : *Mon fils, donnez-moi votre cœur* (1). Et comment pourriez-vous le refuser à une bienfaitrice si généreuse et si libérale? Ah! si l'apôtre saint Paul disait aux premiers fidèles : *Si quelqu'un n'aime pas notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème* (2), ne pourrait-on pas dire également : Qu'il soit anathème celui qui n'aime pas la bienheureuse Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, notre maître et notre Sauveur? Loin, loin de nous un anathème si terrible et si redoutable;

(1) *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* Prov. XXIII. 26.

(2) *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema.* I. Cor. XVI, 22.

donnons notre cœur à cette tendre mère, et disons-lui avec saint Bonaventure, en lui appliquant la parole du psaume : *Je vous aimerai, ô souveraine maîtresse, vous, dont la bonté fait ma confiance et ma force, je vous aimerai* (1); mais pourquoi exprimer ce temps futur? Est-ce que je voudrais différer à vous consacrer tous les sentiments de mon ame? est-ce que je pourrais consentir à laisser passer sans vous aimer un seul instant de ma vie? Non, je vous aime déjà, je vous aime dès ce moment, si j'avais eu le malheur de ne pas vous aimer plus tôt. Mais je dis qeu je vous aimerai, pour vous protester de la durée de mon dévouement et pour défier tous les siècles de me détacher jamais de vous. *Qui me séparera de la charité de Marie? Sera-ce la tribulation ou l'angoisse? la faim ou la nudité? le péril ou la persécution, ou le glaive? Non, je suis certain que rien au monde ne me séparera de la charité* (2) que j'ai vouée à l'auguste Mère de mon Dieu, à mon aimable bienfaitrice.

II. Reconnaissance manifestée dans nos paroles par la louange. Comment aimer et ne pas louer ce que l'on aime? comment être pénétré de reconnaissance pour les bienfaits dont on a été comblé, et ne pas exalter la tendresse de ses bienfaiteurs? Aussi le Prophète ne se contente-t-il pas de dire : *Je vous aimerai, Seigneur, qui êtes ma force* (1), mais il ajoute à l'instant même : *Je louerai le Seigneur et j'invoquerai son saint*

(1) *Diligam te, Domina, fortitudo mea.* S. Bonav. in Ps. XVII, 2.

(2) *Quis ergò nos separabit à charitate (Mariæ)? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?... Certus sum... quia... neque creatura alia poterit nos separare à charitate.* Rom. VIII, 35-39.

(3) *Diligam te, Domine, fortitudo mea.* Ps. XVII, 2.

nom (1). Aussi après s'être écrié dans le sentiment de sa gratitude : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits?* s'empresse-t-il d'entonner le cantique de l'action de grâces, en disant : *Je rendrai mes vœux au Seigneur en présence de tout son peuple, dans les portiques de son temple, dans la cité sainte de Jérusalem* (2). C'est ainsi qu'un cœur embrasé d'amour pour la très sainte Vierge ne pourra concentrer en lui-même les flammes dont il est intérieurement dévoré. Il faudra que ses paroles, comme autant d'étincelles, révèlent ce foyer secret, et que les ardeurs qui s'en exhalent, cherchent à s'étendre et à se communiquer de proche en proche.

Ecoutez les Ildefonse, les Antonin, les Bernard; écoutez les Anselme, les André de Crète, les Jean de Damas; écoutez les Éphrem, les Ambroise, les Augustin, les Chrysostôme; écoutez tous les serviteurs de Marie dans tous les siècles. Que leurs paroles sont belles! que leurs éloges sont magnifiques! que leurs bouches sont éloquentes! *C'est que la bouche parle de l'abondance du cœur* (3). Enfants de Marie, où est votre zèle pour chanter les louanges de votre mère? Où est cette confession publique et solennelle de votre dévouement et de votre amour? Où sont ces hymnes sacrés et continuels en l'honneur de votre protectrice? Où est cet empressement à manifester ses bienfaits et à divulguer ses grandeurs? Hélas! au lieu de crier jusque sur les toits avec le Prophète : *Venez, écoutez tous, et je vous racon-*

(1) *Laudans invocabo Dominum.* Ps. XVII. 4.

(2) *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?... Vota mea reddam coram omni populo ejus, in atriis domûs Domini, in medio tui, Jerusalem.* Id. CXV, 12-19.

(3) *Ex abundantiâ enim cordis os loquitur.* Matth. XII, 34.

terai tout ce que Marie a fait pour mon ame (1), n'avez-vous pas été jusqu'à rougir de prononcer son nom et de vous déclarer ses serviteurs? n'avez-vous pas eu honte de paraître visiter ses temples, vénérer ses images, et réciter les prières que l'Église a instituées en son honneur? Hélas! assez et trop long-temps nous avons été lâches et infidèles; il est temps de sortir de cet état de sécheresse et d'apathie : il est temps de ranimer en nous les sentimens de la reconnaissance et de l'amour; il est temps de nous écrier avec le Psalmiste, en appliquant à Marie ce qu'il adressait à Dieu lui-même: « Louez, ô mon ame! louez la Mère de votre Seigneur; exaltez sa miséricorde et sa bonté. Oui, je louerai pendant tous les jours de ma vie cette tendre et auguste maîtresse; je chanterai sa gloire tant que j'existerai sur la terre. Que les autres mettent leur confiance dans les princes et dans la puissance des enfans des hommes, comme s'il pouvait y avoir en eux quelques espérances de salut; pour moi, je m'écrierai : Heureux celui qui a pour soutien la bien-aimée du Dieu de Jacob et qui dépose toutes ses espérances entre les mains de la Mère du Seigneur tout puissant qui a fait le ciel, la terre, et tout ce qu'ils renferment. Marie délie les captifs; Marie éclaire les aveugles; Marie relève ceux qui sont tombés; Marie aime les justes; Marie garde les pécheurs devenus par leurs fautes étrangers à la patrie céleste; Marie recueille l'orphelin et la veuve; Marie dissipe les vains projets des méchants; Marie régnera dans tous les siècles; Marie sera ta Reine, ô Sion, dans les générations éternelles (2). »

III. Reconnaissance manifestée dans nos œuvres par

(1) *Venite, audite, et narrabo... quanta fecit animæ meæ.* Ps. LXV, 16.

(2) Paraph. du Ps. CXLV.

l'imitation. La vraie dévotion, comme nous l'apprennent les Saints, consiste à imiter ce que l'on honore; et si saint Paul avait autrefois la confiance de dire : *Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même de Jésus-Christ* (1), Marie n'a-t-elle pas bien plus le droit de répéter avec son divin Fils lui-même : *Je vous ai donné l'exemple afin que ce que j'ai fait, vous le fassiez aussi après moi* (2). Mais comment, me direz-vous, parler d'imitation quand il s'agit de miracles? Dieu n'a pas déposé en nos mains, comme en celles de Marie, son autorité et sa puissance; il ne nous est pas donné de conjurer les maladies et de commander à la nature; nous avons des grâces à demander, et non pas des miracles à faire. Si, mes frères, vous avez à faire des miracles, et la charité doit, même sous ce rapport, mettre entre vous et Marie quelques traits de ressemblance. Vous avez à faire des miracles; car la charité a les siens aussi bien que la puissance. Vous avez à faire des miracles; et ces miracles doivent être calqués sur les prodiges mêmes opérés par la très sainte Vierge.

Marie a secouru des malheureux navigateurs, exposés à une mort comme certaine, au milieu des tourmentes d'une mer orageuse. O combien d'infortunés, parmi l'agitation des affaires temporelles, sont sur le point d'être engloutis dans l'abîme de la misère et de l'indigence! Secourez-les selon vos moyens en leur ouvrant votre bourse aussi bien que votre cœur; arrêtez-les par d'abondantes aumônes sur le penchant du précipice où ils vont s'abîmer, et vous avez fait un miracle de charité corporelle. Mais combien d'autres, et le

(1) *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* 1. Cor. IV, 16.

(2) *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodùm ego feci vobis, ità et vos faciatis.* Joan. XIII, 15.

nombre de ces malheureux n'est-il pas encore plus grand? combien d'autres, au milieu des secousses des passions et de la séduction du monde, ne sont-ils pas continuellement dans un danger prochain de tomber dans le gouffre de la corruption et du péché! Ah! soutenez-les par vos conseils, par vos exhortations, par votre autorité, par votre vigilance; arrachez-les comme malgré eux à ces vents tumultueux qui les étourdissent, à ces courants rapides qui les entraînent, à ces vagues furieuses qui les menacent d'une perte presque inévitable, et vous aurez opéré un miracle de charité spirituelle.

Marie a rendu à la santé et à l'espérance, des malades que toutes les ressources de l'art ne pouvaient sauver. O combien de personnes attaquées d'infirmités douloureuses languissent sans consolations et sans secours! Tendez-leur une main compatissante, visitez-les dans leur solitude, fortifiez-les dans leurs angoisses, soignez-les dans leurs besoins, procurez-leur des remèdes plus utiles, des aliments plus substantiels, des douceurs plus propres à soulager leur détresse, et vous aurez fait un miracle de charité corporelle. Mais combien d'autres, et que leur multitude est infinie! combien d'autres sont minés sourdement par des maux secrets et dangereux! Combien d'ames tièdes et lâches qui, par la froideur de leurs sentiments et la négligence de leur conduite, font assez voir que le principe de la vie s'affaiblit en elles, et qu'un venin mortel, en les rongeant en secret, prépare de tristes et douloureuses crises dont la mort doit peut-être devenir le terme! Ah! ranimez leur ardeur, qui va bientôt expirer; renouvelez en elles, par de salutaires avis, la grâce de l'Esprit Saint près de leur échapper, rappelez-les à leur ancienne et première ferveur par tous les moyens que le zèle pourra vous suggérer, et vous aurez fait un miracle de charité spirituelle.

Enfin, Marie a fait revenir à la vie des cadavres déjà glacés par la mort; et combien d'hommes n'avons-nous pas déjà vu disparaître à nos yeux! Combien n'en voyons-nous pas encore disparaître tous les jours! Prions pour les morts qui se sont endormis dans le Seigneur; n'oublions pas les services que nous pouvons leur rendre encore; efforçons-nous, par nos bonnes œuvres, de leur faire trouver dans le ciel une éternelle vie à la place de la vie temporelle qu'ils ont perdue, et nous aurons fait un miracle plus précieux que tous les miracles corporels. Mais combien d'autres, mille fois plus à plaindre et à déplorer, combien d'autres ont l'apparence de la vie devant les hommes et sont morts devant le Seigneur! Combien à qui le péché a fait perdre cette vie surnaturelle et divine qui seule peut mener à la véritable félicité! Ah! travaillez à opérer dans ces ames infortunées la grâce d'une heureuse conversion; jetez en elles des semences de repentir; profitez de toutes les circonstances pour dissiper leurs ténèbres, pour éclairer leur aveuglement, pour amollir la dureté de leur cœur, pour rompre les chaînes qui les tiennent encore captives; éteignez en elles le feu de la passion, et allumez à la place le feu de l'amour divin; changez-les, convertissez-les, ressuscitez-les à la grâce, et vous aurez fait un miracle de charité spirituelle, le miracle le plus difficile, le miracle le plus étonnant, le miracle le plus utile pour votre frère, le miracle le plus avantageux pour vous, le miracle le plus glorieux pour Dieu lui-même.

PRIÈRE

DE SAINT BERNARD (1).

« Nous élevons tout à la fois notre esprit, nos yeux et nos mains vers vous, ô Reine du monde ; nous fléchissons les genoux devant la gloire de votre majesté ; nous courbons la tête en votre présence, et donnant un libre cours à nos soupirs, nous faisons monter nos prières vers vous jusque dans le ciel. Et vous, ô sublime hauteur des cieux, daignez, du sommet de votre grandeur, abaisser sur vos humbles suppliants, jetés au milieu de la misère de ce monde, ces yeux bienheureux avec lesquels vous contemplez dans un perpétuel transport la gloire incompréhensible de la lumière éternelle. Pécheurs infortunés ! nous voici debout devant le tribunal redoutable de notre juge ; sa main terrible balance, pour nous frapper, le glaive de sa colère. Qui détournera ses coups? personne ne saurait arrêter plus sûrement le bras du Très-Haut, que vous, ô divine Souveraine, ô bien-aimée du Seigneur, vous par qui nous avons commencé à recevoir de la main de notre Dieu la miséricorde sur la terre. Ouvrez donc, ô Mère de bonté, la porte de votre tendre cœur à nos prières et à nos soupirs. De toutes les extrémités de la terre nous accourons pour nous réfugier sous l'ombre de votre protection, et nous mettre à couvert des redoutables terreurs de notre Dieu. C'est vers vous, ô ma Souveraine, que rejaillissent les larmes qui coulent de nos yeux ; c'est vous qu'implore à grands cris notre dévotion;

(1) Les Bénédictins ont, selon leur usage, que nous ne saurions approuver, rejeté ce beau panégyrique dans les ouvrages qui ne sont pas de saint Bernard, auquel nous croyons cependant devoir le rapporter avec le père Crasset et plusieurs autres. — S. Bernard, tom. v, p. 687-690.

nous avons par la grièveté de nos fautes allumé la colère de votre Fils; apaisez-la; nous avons perdu sa grâce par notre ingratitude; daignez de nouveau nous l'obtenir. Guéris par ses meurtrissures, nous demandons encore cette fois le remède. Considérez et voyez les douleurs de nos ames : car nous vous révélons notre état avec confiance.

« Quelque corrompu que soit le pécheur, vous n'avez pour lui ni horreur ni mépris. S'il soupire vers vous, et implore avec un cœur pénitent votre intervention, vous lui tendez une main miséricordieuse pour le retirer des gouffres du désespoir; vous le ranimez par le souffle bienfaisant de l'espérance; vous le réchauffez dans votre sein, et vous ne le quittez pas que vous ne l'ayez réconcilié, malgré sa misère, avec le juge redoutable... . . .

« On a raconté de vous des merveilles, ô Mère de Dieu! mais il reste encore un vaste champ pour vos louanges; toute langue, en vous célébrant, ne fait encore que balbutier; car il n'est dans toutes les actions qui sont sous le ciel ni paroles ni discours qui puissent expliquer entièrement l'étendue de votre gloire. O grande, ô pieuse, ô toute aimable Marie! l'on ne saurait ni prononcer votre nom sans se sentir embrasé, ni penser à vous sans éprouver les douces affections de l'amour; jamais votre souvenir ne pénètre dans la mémoire de l'ame pieuse, sans y porter les douceurs que le ciel vous a départies. Et maintenant nous vous suivons, auguste Maîtresse, en criant vers vous de toutes les puissances de notre cœur; aidez notre faiblesse, arrachez-nous à l'opprobre. Vous voyez cette tunique de peau qui nous environne : c'est la tunique d'Ève notre mère; la malheureuse l'a transmise comme un vêtement funeste à ses enfants, et a couvert leur chair *de sa confusion comme*

d'un double habit (1) ; car notre terre a reçu de sa main la semence d'un double mal, et a enfanté pour notre ame les épines de l'iniquité et les ronces de la calamité, pour notre corps ; de là, la mort pour l'une et pour l'autre. O malheureux héritage ! ô déplorable infirmité de la chair humaine ! jusqu'à quand te supporterons-nous ? Tu as courbé nos épaules ; car tu es lourde, et nous te portons depuis long-temps. Tu nous as abaissés bien au-dessous des anges ; car tu nous as rendus semblables aux animaux et aux brutes. Quel empire tu as pris sur nous, toi que la mort seule du Fils de Dieu a pu guérir ! A quel degré tu t'es élevé au-dessus de nous, toi qui dans ta folie as osé t'élever jusqu'à celui qui est au-dessus de tout !

« Eh ! qui nous délivrera donc de la corruption de cette misérable chair ? La grâce de notre Sauveur, de votre Fils, ô Marie, qui pour détruire nos infirmités s'est fait infirme lui-même, et qui pour devenir la mort de notre mort, est mort innocent pour les pécheurs. Qui est plus capable de parler au cœur de notre Seigneur Jésus-Christ, que vous, ô bienheureuse Marie, qui vous reposez dans un midi éternel entre les secrets embrassements de votre Fils bien-aimé, et jouissez, dans la plénitude de la joie, de ses entretiens et de sa familiarité ? Parlez, auguste Maîtresse, car votre Fils vous écoute, et vous obtiendrez toutes vos demandes. Invoquez sur nous son nom bienfaisant, afin que nous soyons guéris de la lèpre ancienne de la chair et de l'esprit. Levez-vous pour anéantir le venin mortel qu'Ève a fait couler dans nos veines en nous faisant prendre pour ainsi dire les restes du fruit fatal, quand, enivrée de la fausse douceur du suc empoisonné, elle en a partagé le reste à ses en-

(1) *Operiantur sicut diploïde confusione suâ.* Ps. CVIII, 29.

fants. Plût à Dieu que dans son ivresse elle eût bu le breuvage tout entier, et qu'elle ne l'eût pas répandu sur nous tous! Priez donc, auguste Souveraine, que notre joug soit réduit en poussière par l'action de la divine miséricorde, et que notre jeunesse soit renouvelée comme celle de l'aigle, afin que changés en des hommes nouveaux, et agrégés à ces nouveaux citoyens du paradis, là où tout est nouveau, nous chantions, d'une voix nouvelle, le nouveau cantique de l'allégresse éternelle *avec les cymbales de la jubilation* (1). Qu'elle se dissipe cette nuée épaisse qui aveugle nos yeux, afin que voyant face à face le Seigneur et sa gloire, nous soyons abîmés par son Esprit dans l'océan immense de la divine lumière, et qu'attachés à notre Dieu par les liens de la charité, nous ne fassions plus qu'un avec lui. Puissions-nous, ô Marie! par la vertu de votre intercession, obtenir cette faveur de Jésus-Christ, votre fils, notre Dieu et notre Seigneur, à qui appartient la louange, la gloire et l'action de grâces dans les siècles éternels. Ainsi soit-il. »

(1) *Laudate eum in cymbalis jubilationis.* Ps. CL, 5.

SIXIÈME INSTRUCTION.

MIRACLES SPIRITUELS OPÉRÉS PAR NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

—

In Jerusalem potestas mea.

Mon pouvoir est établi dans Jérusalem. Eccli. XXIV. 15.

Quel est le pouvoir accordé à Marie dans la Cité Sainte ? Serait-ce seulement le privilége de guérir les infirmités corporelles, d'adoucir les douleurs de la maladie, de préserver pour un temps des angoisses d'une mort qu'il faut subir tôt ou tard ? Les ames, ces esprits si parfaits par leur nature, si précieux par leur rédemption, si grands par leur destinée, n'auraient-ils aucune part aux faveurs de cette autorité maternelle ? ou plutôt n'est-ce pas au salut des ames que se rapportent toutes les grâces même temporelles que Marie veut bien obtenir à l'homme ? Entrons donc aujourd'hui dans une sphère plus élevée ; dégageons-nous de la matière, et sortons de l'horizon ténébreux qui nous environne pour admirer un pouvoir plus noble, le pouvoir de guérir les ames, de fortifier les ames, de réchauffer les ames, de sanctifier les ames en les conduisant dans la route d'une perfection toujours nouvelle. Oh ! s'il nous était donné

de pénétrer maintenant dans le secret des consciences, quels prodiges de grâce et de miséricorde ne verrions-nous pas se développer à nos regards! Mais ici les prodiges sont enveloppés d'un voile mystérieux; tout se passe, dans le fond des cœurs, entre l'homme et celle qui veut bien être sa mère; c'est un secret de famille qu'il n'est pas donné à tous de pénétrer. Contentons-nous donc de dire en général que dans ce pèlerinage, fréquenté depuis quinze cents ans par le peuple chrétien, bien des pécheurs ont trouvé leur conversion, bien des ames tentées leur délivrance, bien des cœurs tièdes une nouvelle ferveur, bien des justes un accroissement de sainteté, consommée par le don inestimable de la persévérance finale. Méditons ces prodiges, et tâchons de mériter nous-mêmes d'y participer.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Conversion des pécheurs.

Quelle est la mère qui verrait mourir son enfant sans travailler de tout son pouvoir à le sauver? Et cependant la mort qui menace ce cher objet de sa tendresse n'est qu'un malheur passager et temporel. C'est à une mort éternelle que le pécheur est exposé; la très sainte Vierge est sa mère; elle l'a enfanté sur le Calvaire, au milieu des plus cruelles douleurs; serait-elle insensible à ses dangers? L'abandonnerait-elle au fond de l'abîme? N'aurait-elle plus pour lui des entrailles maternelles? Ne serait-elle plus cette *échelle mystérieuse* (1), que le pécheur peut saisir avec confiance pour sortir du gouffre infect où l'ont plongé de honteuses passions? N'en doutons pas, si le pécheur peut être comparé à ce

fils

(1) *Hæc peccatorum scala.* S. Bern. de Aquæ-duct.

jeune homme infortuné qui, frappé de la mort dans les plus belles années de sa vie, est porté au milieu des larmes de sa famille dans le sépulcre où vont s'engloutir les plus belles espérances, Marie est comme cette veuve désolée, qui l'accompagne jusqu'au tombeau avec des pleurs et des prières, dont la sainte importunité arrache au Sauveur une grâce de résurrection et de salut. Mais si partout la très sainte Vierge est pour les pécheurs *une odeur de vie qui les ranime* (1), où peut-on mieux respirer cet air salutaire et vivifiant que sur la sainte Montagne consacrée par tant de prodiges?

Depuis quinze cents ans que la chapelle de Roc-Amadour est élevée, qui pourrait compter le nombre des pécheurs convertis, soit pendant ces jubilés solennels où l'Église semble ouvrir tous ses trésors aux enfants de Marie; soit pendant ces octaves de la Nativité et de l'Assomption, où tant de pèlerins viennent encore aujourd'hui la visiter?

Voyez-vous ce chrétien ignorant qui monte les degrés de la sainte Montagne, sans penser à l'état d'aveuglement qui le menace d'une mort certaine? Il est chrétien, et il ne sait pas ce qu'il doit croire; il prie, et il ne sait ni ce qu'il doit demander, ni comment il doit le demander; il assiste au sacrifice redoutable de nos autels, et il ne connaît pas la dignité de la victime auguste qui daigne s'immoler pour lui; il approche des sacrements de l'Eglise, et il ignore non seulement leur vertu, mais encore les dispositions qu'ils exigent; il se fait une routine de conduite, et toute sa conduite n'est que préjugés et illusions. Arrivé au sommet de la montagne du salut, il voit un ministre de Dieu dans la chaire de vérité; il prête l'oreille à ses paroles; Marie

(1) *Odor vitæ in vitam.* 2. Cor. II, 16.

les dirige comme des rayons bienfaisants jusqu'aux yeux intérieurs de son ame; la lumière commence à briller devant lui; il apprend à connaître les mystères de la grâce; la prière n'est plus pour lui un secret impénétrable; le voile qui lui dérobait la vue des choses saintes semble se déchirer en sa présence. Plus d'ignorance, plus d'illusions, plus de préjugés; tout est pour lui clarté, tout est lumière, tout est vérité.

Voyez-vous cette ame rebelle, livrée au libertinage et aux passions? Ce n'est pas la piété qui l'amène à la chapelle de Marie; c'est l'usage, c'est la curiosité, c'est peut-être un sentiment plus criminel encore. La parole de Dieu retentit à ses oreilles : hélas! il l'a si souvent entendue sans éprouver la moindre émotion, comment espérer qu'elle sera en ce jour plus forte et plus efficace? Ah! Marie s'est chargée de conduire elle-même le trait vainqueur, et de l'enfoncer de sa propre main dans l'endroit le plus intime et le plus sensible. Ce n'est plus cet homme fier et endurci qui bravait le ciel et la terre; le voilà abattu, comme un autre Saul, aux pieds de Jésus-Christ; le voilà baigné des larmes du regret et du repentir; le voilà changé, le voilà converti. Plus de passions, plus de libertinage, plus de chaînes; tout est pour lui détachement, tout est liberté, tout est vertu.

Voyez-vous cette personne honteuse et timide qui, par une crainte funeste et mal entendue, a gardé dans son cœur des secrets d'iniquité, qu'elle n'a pas osé découvrir au médecin charitable chargé de la direction de son ame? Combien de fois elle a été au saint tribunal pour avouer sa faute, et combien de fois elle en est sortie avec le poids accablant dont elle n'avait pas eu la force de se décharger! Combien de fois elle a frémi avant d'aller s'asseoir à la table sacrée du Dieu de toute pureté! et combien de fois, étouffant ses remords, elle a été *manger*

sa condamnation et son jugement (1) là où elle aurait dû trouver la vie ! Ah ! Marie a guidé ses pas dans ce lieu de réconciliation et de paix. Pauvre ame ! Elle voit de pieux fidèles se jeter avec confiance aux pieds des ministres de la réconciliation ; elle voit la paix qui brille sur leur visage, comme un indice de celle dont ils jouissent dans leur cœur ; elle voit les larmes d'attendrissement qu'ils répandent dans leur amour au banquet sacré. C'en est fait, elle va les imiter enfin ; enfin elle est à genoux devant le prêtre ; elle ouvre cette bouche si long-temps muette ; elle a prononcé les terribles paroles ; le prêtre l'a consolée, le prêtre l'a exhortée avec douceur, le prêtre a daigné l'absoudre ; plus de dissimulation, plus de trouble, plus de sacrilége ; tout est pour elle sincérité, tout est calme, tout est pureté.

Voyez-vous cette ame dévorée par la haine, qui non seulement n'a pu jusqu'à ce jour prendre sur elle de donner à son ennemi ces marques de bienveillance que réclame la religion d'un Dieu de douceur et de tendresse ; mais qui s'efforce continuellement de détruire sa réputation par des discours injurieux, et de mettre obstacle à ses intérêts par des actes de malice et de vengeance ! Que d'avis elle a refusés ! que de reproches elle a bravés ! que de remords elle a étouffés dans son intérieur ! tout a été inutile ; la haine l'a toujours emporté sur les sentiments de la foi et sur la crainte des jugements de Dieu. Mais si elle a résisté à la voix de Dieu lui-même ; elle ne résistera pas à la tendresse de Marie. Marie répand sur elle une grâce qui la change et qui l'amollit ; son cœur brisé ne saurait plus se refuser à ce pardon que la religion exige d'elle ; sa bouche a promis d'oublier l'injure et de réparer les tristes effets d'une longue et scan-

(1) *Judicium sibi manducat et bibit.* 1. Cor. XI, 29.

daleuse inimitié; plus de haine, plus de fureur, plus de vengeance; tout pour elle est oubli, tout est douceur, tout est charité.

Tels sont les prodiges que Marie a faits et se plaît encore à faire tous les jours. Mais ne nous y trompons pas, elle ne les a pas opérés seule. Seule elle apaise les tempêtes, seule elle guérit les malades, seule elle ressuscite les morts; mais quand il s'agit de changer les ames, elle n'est pas seule pour les sauver. C'est elle qui met les saintes paroles dans la bouche des prédicateurs; c'est elle qui donne aux ministres de la réconciliation la lumière qui discerne, l'onction qui touche et la force qui renverse; c'est elle qui fait briller aux yeux des pécheurs le rayon bienfaisant de la grâce; c'est elle qui, par un charme secret, attire et sollicite le cœur; mais c'est au cœur, sollicité par la grâce, à suivre la douce influence de ces délicieux attraits; c'est aux yeux frappés par la lumière céleste à ne pas repousser les premiers traits de ce jour naissant; c'est aux oreilles, et surtout aux oreilles intérieures, ébranlées par la voix puissante de l'Esprit Saint à recueillir avec fidélité le son pénétrant de la divine parole; c'est à l'ame agitée par les remords à céder aux saintes agitations de la pénitence; en un mot c'est au pécheur à s'écrier dans le sentiment d'une docilité parfaite : *Mon Dieu, je suis votre serviteur et le fils de votre servante* (1). *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* (2)? *Parlez, ô Dieu! parce que votre serviteur vous écoute* (3). Et vous, ô Marie! *tirez-nous après vous, et nous cour-*

(1) *Ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ.* Ps. cxv, 16.

(3) *Domine, quid me vis facere?* Act. ix, 6.

(3) *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* I. Reg. iii, 11.

rons à l'odeur de vos parfums (1); et les justes étonnés d'un changement si prompt et si parfait répéteront avec un transport de joie : *Il était perdu, et il est retrouvé; il était mort, et il est ressuscité* (2).

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Délivrance des ames tentées.

Comme il n'est rien de plus près de la mort que la maladie, de même il n'est rien de plus près du péché que la tentation; et cette tentation, qui met l'homme sur le bord de l'abîme, est pour lui comme un état habituel. *La vie humaine est une guerre de tous les jours* (3). A peine avons-nous surmonté une épreuve qu'une autre lui succède plus vive et plus dangereuse. Il n'est pas de lieu si saint, pas de retraite si solitaire, pas de cœur si pur, où la tentation ne puisse pénétrer. Elle se replie en cent manières; elle prend toutes les formes; elle s'adapte à tous les caractères. L'un est esclave du respect humain, et tremble à la moindre parole; l'autre est sujet à l'orgueil, et s'élève follement dans ses sentiments et dans ses pensées; celui-ci, dominé par une humeur trop vive, est entraîné vers l'impatience et la colère par une force qui lui semble irrésistible, et plus il veut retenir son impétuosité, plus elle s'échappe avec violence, comme un ressort long-temps comprimé; celui-là ne retrouve dans son ame que les images des passions honteuses, et dans ses sens que des agitations déréglées; chacun a ses goûts pervers et ses penchants criminels.

(1) *Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum.* Cant. I, 3.

(2) *Mortuus erat, et revixit, perierat, et inventus est.* Luc. XV, 32.

(3) *Militia est vita hominis.* Job. VII, 1.

O quelle compassion notre faiblesse ne doit-elle pas inspirer à la plus tendre des mères ! Quel empressement ne montre-t-elle pas à nous secourir ! Qu'est-ce que l'histoire de Marie, sinon l'histoire de la délivrance des ames tentées? Un chrétien près de périr l'a-t-il jamais invoquée vainement?

Mais si partout elle tend une main charitable au cœur faible travaillé par la tentation , que n'a-t-elle pas dû faire, que n'a-t-elle pas fait sur la sainte montagne qui lui est spécialement consacrée ? Depuis quinze cents ans de pèlerinages et de prières, que de tentations ont été dissipées par sa bonté toute puissante !

L'ame timide et faible dans la foi s'était laissée aller à la défiance envers la divine miséricorde; effrayée de la grandeur de ses péchés, déchirée par les remords de ses crimes, épouvantée par la multitude de ses rechutes, désespérée presque par le sentiment intime de sa faiblesse, elle s'était dit à elle-même dans sa folie : « *Mes péchés sont trop grands pour en mériter le pardon* (1); il m'est impossible de me corriger de mes défauts et de réformer mes mauvaises habitudes; je ne saurais avoir la force de me vaincre et de me surmonter moi-même; Dieu sans doute ne veut pas de moi, Dieu ma rejetée, Dieu m'a abandonnée pour toujours ! » Que dites-vous, que pensez-vous, ame faible et infidèle? Allez comme un nouveau François de Sales vous prosterner aux pieds de l'image miraculeuse de la Mère de Dieu; allez lui demander la force et la confiance; allez vous ranimer en présence de ses autels, couverts des hommages que la reconnaissance a offerts depuis tant de siècles à cette auguste libératrice. Elle a été, cette ame défiante, se remettre entre les mains de Marie, et ses craintes ont

(1) *Major est iniquitas mea, quàm ut veniam merear.* Gen. IV, 13.

disparu, et ses inquiétudes se sont évanouies, et le désespoir a fait place à la plus tendre confiance.

L'ame dissipée et légère avait jeté un regard de désir et d'envie sur les plaisirs frivoles et trompeurs du monde; les fêtes l'avaient éblouie par leur éclat, les spectacles sollicitée par leurs pompes, les bals attirée par leurs charmes, les parures fascinée par leur magnificence. « C'est là, s'était-elle dit à elle-même, c'est là sans doute que se trouve le vrai bonheur; pourquoi me refuser la joie à laquelle s'abandonnent les enfans des hommes? Pourquoi ne pas comme tant d'autres me couronner de roses? Pourquoi ne pas marcher à leur suite dans ce chemin parsemé de fleurs? Pourquoi ne pas goûter à cette coupe enchantée, dont la délicieuse liqueur ravit et enivre tous les mortels? » Que dites-vous, que pensez-vous, ô ame mondaine et insensée? Au lieu de courir avec la multitude au précipice, hâtez-vous d'aller sous les yeux de Marie vous désabuser de toutes ces brillantes chimères, dont les vains appas cherchent à vous séduire. Elle a été, cette ame, déjà si près de succomber à la corruption du siècle, elle a été se jeter dans le sanctuaire de Marie, comme dans un refuge assuré, et le monde s'est éclipsé, et les plaisirs ont perdu leur attrait, et les vains désirs ont fait place au plus généreux détachement.

L'ame craintive et pusillanime a frémi en entendant retentir autour d'elle les railleries et les sarcasmes de l'impie. « Comment, a-t-elle dit dans le secret de ses pensées, comment consentir à m'exposer tous les jours au mépris de mes semblables? Comment dévorer tant de plaisanteries dont il faut devenir le but? Comment supporter les dérisions dont ma piété va me rendre l'objet? Pourrai-je ne jamais laisser échapper une parole de faiblesse, un signe de lâcheté, un acte de désaveu extérieur

aux principes de la morale et de la foi évangélique? » Que dites-vous, que pensez-vous, ô ame lâche et timide? Au lieu de vous laisser abattre par les insultes de l'impie, dites avec le grand Apôtre : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ* (1)! Elle s'est levée cette ame abattue; elle a repris avec courage les armes de la patience et de l'humilité; elle a bravé le siècle et ses méprisans outrages; rien ne l'effraie, rien ne l'épouvante. La crainte a fait place en elle au plus généreux devouement.

L'ame impétueuse et vindicative a senti bouillonner en elle les eaux enflammées de l'emportement et de la colère. « Comment éteindre ce feu? Comment arrêter ce torrent? Comment comprimer cet élan comme irrésistible de l'humeur? Comment parvenir à la perfection du support et de la douceur évangélique? Ne me parlez pas de ces combats, ils sont trop pénibles; ne me proposez pas une semblable victoire, elle paraît comme impossible à mes yeux. » Que dites-vous, que pensez-vous, ame aveuglée et impatiente? Allez à Marie, le modèle et la source de la parfaite résignation; étudiez sa conduite et sollicitez sa protection; sa conduite instruira votre ignorance, et sa protection soutiendra votre faiblesse. Elle a été, cette ame indomptable, se remettre tout entière entre les mains de Marie, et Marie a béni ses efforts, et son humeur s'est apaisée, et sa violence a commencé à prendre quelque caractère de modération, et la colère a fait place en elle à la douceur et à la mansuétude.

L'ame déréglée et impudique vivait dans un honteux esclavage; la raison environnée de nuages gémissait

(1) *Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi.* Gal. VI, 14.

sous l'empire des sens; une vaine idole, une idole de chair avait été élevée sur un autel sacrilége à la place du souverain Créateur de l'univers. « Mes liens, disait-elle, mes liens sont devenus indissolubles; l'habitude a fait en moi une seconde nature, dont il ne m'est plus possible de me dépouiller; je sens ma honte et ma misère, mais c'est un joug que les plus héroïques efforts ne sauraient plus jamais secouer. » Que dites-vous, que pensez-vous, ame vendue à l'iniquité? Marie n'est-elle pas la mère de l'innocence? N'est-ce pas à ses pieds que bien d'autres pécheurs ont trouvé la conversion et la vie? Courez, courez à Marie; que vos misères mêmes vous encouragent à solliciter sa miséricorde, qui ne brille jamais mieux que dans la conversion des grands coupables. Elle a été, cette ame, si avilie et si dégradée, elle a été, dans le sentiment de la confusion et de la honte, demander à Marie la grâce d'une heureuse guérison, et cette grâce lui a été accordée; et les passions sont rentrées dans le silence; et les sens calmés ont prêté l'oreille à la voix de la raison; et les liens du crime ont été brisés; et le libertinage a fait place à la modestie et à la pudeur.

L'ame avare et intéressée avait fait de l'argent sa fin dernière et son Dieu. Des biens acquis par des moyens illégitimes l'attachaient, comme une chaîne funeste, à l'indifférence et à l'impiété. La pensée de certaines restitutions onéreuses se présentait comme un obstacle invincible à sa conversion et à son salut. « Je ne saurais, disait-elle, renoncer à cette pratique qui doit procurer la fortune de ma famille; je ne saurais éviter dans le commerce ces fourberies et ces fraudes qui m'enrichissent plus que le commerce lui-même; je ne saurais me dépouiller, et dépouiller mes enfants avec moi, en réparant les injustices dont j'ai pu me rendre autre-

fois coupable. » Que dites-vous, que pensez-vous, ame trop vivement attachée aux biens de la terre? Allez invoquer Marie, qui, sur la terre, a voulu être privée de toute ressource temporelle; demandez-lui d'éclairer votre esprit et de détacher votre cœur. Marie ne rejettera pas votre prière, si elle part du sentiment de la foi et d'un vif désir d'être exaucée. Elle a été, cette ame avide et cupide, elle a été se présenter avec confiance devant le trône de Marie, et toutes les difficultés se sont évanouies; et les biens du monde n'ont plus paru qu'avec leur néant; et les biens de l'éternité se sont montrés avec tout leur éclat; et les restitutions se sont opérées; et les pratiques criminelles ont été réprouvées; et l'infidélité a fait place à la délicatesse et à l'honneur.

Enfin, l'ame inquiète et scrupuleuse se tourmentait jour et nuit dans sa propre vertu; l'image du péché la poursuivait partout sans lui laisser un seul moment de repos; elle voyait, dans sa folie, le crime et la réprobation jusque dans les œuvres les plus parfaites et les plus saintes; l'obéissance n'exerçait plus sur elle son empire; la voix des Ministres sacrés ne pouvait plus lui communiquer le calme et la paix: « Non, disait-elle, le guide de ma conscience ne me connaît pas; il ne voit pas le fond de malice qui est en moi; il ne comprend pas la grandeur de mes infidélités; je ne dois plus consentir à recevoir la grâce de l'absolution, c'est un nouveau crime pour moi; je ne dois plus m'approcher de la table de Jésus-Christ, ce serait pour moi un nouveau sacrilége. » Que dites-vous, que pensez-vous, ame tremblante et méticuleuse? Allez chercher aux pieds de Marie la paix et la consolation. N'est-elle pas le soutien des affligés? Ne se plaît-elle pas à essuyer les larmes du fidèle qui pleure? Allez appendre à son école le

renoncement et l'obéissance, qui, comme deux colonnes inébranlables, soutiennent dans les ames l'édifice de la sainteté, et de la joie dont la sainteté doit être la source. Elle a été, cette ame, troublée par de continuelles sollicitudes, elle a été implorer la protection de Marie, et Marie l'a secourue; et les scrupules ont été bannis; et l'obéissance a repris son autorité; et les peines chimériques ont fait place à la tranquillité et au repos du saint amour.

Autrefois le peuple d'Israël, captif au milieu d'une nation impie et sacrilége, environné d'ennemis qui avaient juré sa perte, allait succomber sans ressource, lorsque la pieuse Esther, prosternée aux pieds du Roi, dont elle possédait le cœur, déjoua tout à coup les projets des méchants, et fit triompher l'innocence opprimée. Et nous, exilés dans cette vallée de larmes, exposés à la rage de l'enfer, à la séduction du monde, à la violence des passions, à la faiblesse de notre propre cœur, quel besoin n'avons-nous pas de cette Vierge charitable, qui, toute puissante sur le cœur de Dieu, nous obtiendra, si nous la prions, une victoire éclatante sur tant d'ennemis conjurés pour nous détruire! Les apôtres disaient à Jésus-Christ : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons* (1); disons à celle qui est notre mère aussi bien que la sienne: O Marie, nous allons périr, nos forces nous abandonnent, notre courage est presque abattu; soutenez-nous, fortifiez-nous, sauvez-nous : *Domina, salva nos, perimus.*

TROISIÈME RÉFLEXION.

Renouvellement des ames tièdes.

Parmi toutes les maladies de l'ame, je ne sais s'il en est aucune qui soit aussi dangereuse que la tiédeur;

(1) *Domine, salva nos, perimus.* Matth. VIII, 25.

mais en même temps je ne sais s'il en est aucune qui soit plus répandue et plus commune. C'est une peste qui s'attache à tous les états et à toutes les conditions. Le chrétien dans le monde, emporté par les dissipations de son état, a bien de la peine à s'en défendre, et l'ame religieuse dans la solitude, malgré les priviléges de son état, n'en est pas toujours exempte. Où trouver aujourd'hui ces chrétiens si abîmés dans le recueillement que rien ne saurait leur faire perdre la présence de Dieu, si fidèles à leurs exercices que rien ne peut les leur faire ou différer ou omettre, si délicats dans leur conscience que nulle considération humaine n'est pas capable de les faire consentir à la plus légère imperfection? Hélas! si la ferveur ne s'est pas toujours trouvée dans les premiers disciples de Jésus-Christ, si dès l'origine même de l'Eglise les apôtres ont dû menacer les tièdes *d'être vomis de la bouche du Sauveur* (1), et leur reprocher d'avoir *abandonné leur première charité* (2), que devons-nous penser des siècles de relâchement et de faiblesse au milieu desquels nous vivons? Que notre insouciance doit être pénible au cœur de Marie, ou plutôt quel intérêt et quelle pitié ne doit pas lui faire éprouver notre indifférence pour la perfection et pour la sainteté? Quel empressement à nous réveiller de ce sommeil léthargique? quelle tendre sollicitude à ranimer en nous le feu presque éteint de la charité? une ame tiède a-t-elle jamais invoqué Marie, sans se sentir renouvelée dans l'esprit de la piété et de la ferveur?

Mais si partout Marie se plaît à fondre la glace des cœurs insensibles, que n'a-t-elle pas dû faire, que n'a-t-elle pas fait sur la sainte Montagne qui est comme

(1) *Quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo.* Apoc. III, 16.

(2) *Caritatem tuam primam reliquisti.* Id. II, 4.

l'image de la ferveur à laquelle tout chrétien doit s'efforcer de parvenir!

O ame languissante, qu'avez-vous fait de votre ancienne régularité? Où est cette oraison dont le temps était si religieusement observé, la préparation si soigneusement exécutée, les résolutions si fidèlement accomplies? où est cette exactitude à prier Marie et à réciter la sainte Couronne en son honneur? où est cet examen approfondi de la conscience, ce compte journalier non seulement de vos fautes, mais encore de vos plus légères imperfections? où est cette pratique de la confession fréquente et de la fréquente communion? Hélas! vous avez abandonné et laissé peu à peu détruire tous ces ouvrages avancés, qui défendaient contre vos ennemis la place de votre conscience. Aujourd'hui c'est une oraison manquée; demain, un chapelet omis; un autre jour, un examen négligé; plus tard, une confession différée ou une communion rejetée. Et cependant le relâchement est entré en vous, et vos forces vont en s'affaiblissant, et votre faiblesse augmente chaque jour, et il ne faudra bientôt plus qu'une tentation un peu vive pour vous faire tomber dans l'état déplorable du péché mortel. Les prédicateurs n'ont pas manqué de vous en avertir, et leurs avis ont été méprisés; votre conscience a réclamé mille fois, et vous avez étouffé ses cris; les directeurs vous ont pressée et sollicitée de sortir de cet état, et vous avez refusé de vous rendre à leurs instances et à leurs exhortations. Que peut-il rester encore pour vous arracher aux dangers qui vous menacent? Ah! Marie vous tend encore ses bras maternels; elle vous attend encore au fond de son sanctuaire; elle est encore prête à ouvrir pour vous les trésors de la grâce. La voilà, cette ame, prosternée aux pieds de la Mère de Dieu; un trouble salutaire l'agite; un heureux remords la tour-

mente ; de saintes résolutions succèdent à sa négligence ; elle l'a promis, elle l'a juré ; plus de manquements à l'oraison, plus d'inexactitude dans ses examens, plus de retard pour les sacrements ; la tiédeur s'est évanouie ; la ferveur a établi sur ses ruines un édifice solide et durable.

Mais que dirons-nous de cette ame qui n'a pas encore renoncé à ses saints exercices, mais qui n'y apporte ni préparation, ni attention, ni piété ? Elle prie, mais sans recueillement ; elle médite, mais sans esprit intérieur ; elle travaille, mais sans aucune vue de Dieu ; elle agit, mais sans pureté d'intentions ; elle assiste à la messe, mais sans dévotion ; elle se confesse, mais sans regret ; elle communie, mais sans amour. Ces restes de régularité extérieure la calment et la tranquillisent ; elle se croit dans la voie du ciel et peut-être dans le chemin de la sainteté, sans penser que Dieu peut lui appliquer cette parole de l'Apocalypse : *Vous avez la réputation d'être vivante, et vous êtes morte* (1). Peut-être les conseils ne lui ont pas été refusés ; certainement les reproches de la grâce se sont fait quelquefois sentir ; et cependant elle est restée dans cet état comme un homme qui sommeille, et qui fait tout au plus quelques vains efforts pour dissiper les nuages dont il est environné. O ame lâche et infidèle, que vous avez besoin de Marie ? Courez vers elle pour vous éclairer à sa lumière et vous réchauffer à l'ardeur de son amour. La voilà, cette ame, humiliée en la présence de la Mère de Dieu ; Marie a répandu sur elle quelques uns de ses rayons célestes qui portent avec eux la clarté et la chaleur ; tout se ranime par son heureuse influence ; plus d'indifférence, plus de légèreté, plus de dissipation ; un saint recueillement vient de donner à tant de pieux

(1) *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* Apoc. III, 1.

exercices une force nouvelle et une vie toute céleste.

Que vois-je? Un spectacle plus misérable encore vient s'offrir à mes regards. Qu'avez-vous fait, pauvre ame, de l'ancienne délicatesse de votre conscience? Autrefois que fallait-il pour la troubler et lui inspirer de l'inquiétude? Ah! une petite infidélité, une faute si légère qu'à peine elle pouvait être appelée faute. Que dis-je? Vous trembliez à l'apparence même du péché; il fallait toute l'autorité d'un ministre sage et éclairé pour apaiser vos agitations intérieures. Et maintenant *souvenez-vous*, non seulement *d'où vous êtes tombée* (1), mais dans quel abîme vous avez été entraînée par vos chutes continuelles. Ah! le péché véniel est devenu presque indifférent pour vous; vous ne tenez plus compte que de ces désordres mortels qui peuvent vous donner la mort pour l'éternité; tout le reste est compté pour rien. Ce n'est qu'une faute vénielle, répétez-vous sans cesse, ce n'est qu'une faute vénielle; comme si une faute vénielle n'outrageait pas votre Dieu, ne blessait pas votre conscience, ne diminuait pas pour vous le trésor des grâces célestes, ne vous méritait pas les tourments rigoureux du purgatoire, ne vous entraînait pas dans une langueur voisine de la mort, ne vous exposait pas à vous précipiter bientôt dans de graves désordres et dans l'enfer qui doit en être le châtiment. Ce n'est qu'une faute vénielle..... De là, tant de petits mensonges que vous vous permettez; de là, tant de médisances et de critiques auxquelles vous vous abandonnez; de là, tant de licence que vous accordez à vos sens; de là, tant de liberté que vous laissez à votre imagination; de là, tant d'impatiences journalières auxquelles vous donnez un libre cours; de là, en un mot, cette foule presque innombrable de fautes

(1) *Memor esto undè excideris.* Apoc. II, 5.

légères, dont vous ne sauriez faire un état exact, je ne dis pas à la fin d'une année, je ne dis pas à l'époque d'une confession de tous les mois, mais le soir même, dans l'examen de votre conscience. O que votre état est déplorable! déplorable à cause de votre ingratitude envers Dieu qui vous comble de ses grâces; déplorable, à cause des périls auxquels vous exposez votre salut; déplorable, à cause de l'aveuglement qui vous empêche de voir le précipice sur le bord duquel vous êtes continuellement suspendue; déplorable enfin, à cause de la difficulté que l'on trouve ordinairement à sortir de cette funeste léthargie, et à entrer dans de plus généreuses dispositions. Levez-vous, ô ame déjà sur le point de mourir, levez-vous, et recourez à Marie; demandez-lui de vous communiquer cette délicatesse de conscience qui l'a préservée, durant toute sa vie, de la tache même la plus légère; priez-la de vous communiquer cette horreur pour le péché, qui a rendu sa vertu toujours pure et immaculée; conjurez-la de vous donner un saint zèle pour détruire en vous les imperfections les plus imperceptibles, par la perfection de ces petites vertus, que le monde ne connaît pas, mais qui sont si précieuses aux yeux de Dieu. La voilà, cette ame, anéantie devant les autels de Marie, à la vue de ces mystères auxquels elle ne daignait naguère porter aucune attention. Elle pleure les jours qu'elle a perdus dans la légèreté et la folie de mille petites passions; elle veut détruire en elle ce monde d'orgueil, d'impatience, de vanité, d'humeur, qu'elle a traîné partout avec elle. C'en est fait, plus de péchés, même véniels, du moins volontaires et délibérés; plus de résistances à la grâce, plus de refus aux sollicitations du saint amour. La délicatesse d'une conscience timorée vient, par le secours de Marie, d'anéantir sa tiédeur et d'assurer à jamais la grande œuvre de sa perfection.

QUATRIÈME RÉFLEXION.

Perfection finale des ames justes.

La perfection n'est pas l'ouvrage d'un jour; c'est l'étude, c'est le travail de toute notre vie. Une ame chrétienne, comme dit saint François de Sales, serait trop heureuse si elle pouvait être parfaite la veille de sa mort; quelque saints que nous soyons, nous avons sans cesse devant les yeux une sainteté plus excellente à laquelle nous devons tendre; quelque parfaits que nous puissions être, il nous faut sans cesse aspirer à une perfection plus éminente, selon cette parole de l'Écriture: *Que celui qui est juste devienne encore plus juste; que celui qui est saint se sanctifie encore davantage* (1). *Mais tous ne comprennent pas cette parole* (2) de sainteté et de perfection; que dis-je? à peine s'il se trouve dans le christianisme quelque ame privilégiée qui s'applique à la comprendre. La multitude se contente d'une vie commune et ordinaire; on croit avoir beaucoup fait de ne pas violer les préceptes; les conseils sont oubliés et méconnus. En vain chercherait-on, dans la plupart des chrétiens de nos jours, cet esprit d'humilité, de détachement, de pauvreté, d'obéissance, de renoncement, de mort à soi-même, que notre Seigneur semble avoir laissé à ses enfants comme leur plus précieux héritage. Marie peut-elle voir sans peine le don de Dieu méprisé par une funeste indifférence? Peut-elle sans peine contempler ces ames insouciantes qui ne tiennent aucun compte de leur avancement dans la

(1) *Qui justus est, justificetur adhuc; et sanctus sanctificetur adhùc.* Apoc. XXII, 11.

(2) *Non omnes capiunt verbum istud.* Matth. XIX, 11.

vertu? Peut-elle retenir le zèle ardent qui la presse de répandre sur ces cœurs arides la rosée salutaire et vivifiante de la grâce, dont Dieu l'a rendue la généreuse dispensatrice?

Aussi entendons-nous toutes les ames ardentes pour la perfection confesser hautement que c'est à Marie qu'elles sont redevables des heureuses dispositions qui, comme un vent favorable, les pousse sans cesse à pleines voiles dans l'océan immense de la sainteté. Mais si partout elle est *la mère du bel amour* (1) et la source de la perfection, quelles grâces de perfection et de vertus n'a-t-elle pas dû répandre sur cette auguste Montagne, symbole de l'élévation sublime à laquelle doit aspirer le vrai chrétien!

Combien d'ames font consister toute leur justice à ne pas faire le mal, sans se mettre en peine de faire le bien! comme si la sainte Écriture ne disait pas: *Éloignez-vous du vice et pratiquez la vertu* (2). On ne veut pas se livrer aux emportements de la colère; mais on ne se met pas en peine de retracer en soi-même la mansuétude du divin modèle qui a dit: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (3). On ne veut pas s'abandonner aux excès de la gourmandise; mais on ne s'étudie nullement à *porter dans sa chair la mortification de Jésus-Christ* (4). On ne veut pas se laisser aller aux bas sentiments de la jalousie et de l'envie; mais on ne s'applique pas à retracer dans sa conduite la charité de ce Dieu qui nous a recommandé d'*aimer nos*

(1) *Mater pulchræ dilectionis.* Eccli. XXIV, 24.

(2) *Declina à malo, et fac bonum.* Ps. XXXVI, 27.

(3) *Discite à me quia mitis sum et humilis corde.* Matth. XI, 29.

(4) *Mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* 2.Cor. IV, 10.

frères comme il nous a aimés lui-même (1). On a en horreur le désordre du libertinage et de la débauche; mais on ne connaît que bien imparfaitement les admirables secrets de la vigilance recommandée par le Sauveur, et à tous ses disciples en général, et à chacun en particulier : *Ce que je dis à vous, je le dis à tous : Veillez* (2). On ne veut pas tomber dans les écarts d'une avaricieuse épargne et d'un sordide intérêt; mais on ignore les pieux excès d'une prodigalité chrétienne et les divines inventions de la charité qui trouve *plus de bonheur à donner qu'à recevoir* (3). On ne veut pas donner un libre cours aux ridicules pensées de l'amour-propre et de l'orgueil; mais on ne sait pas, à l'exemple des Saints, goûter l'humiliation, aimer l'humiliation, rechercher l'humiliation, bénir Dieu des humiliations qu'il daigne nous envoyer dans sa miséricorde, et nous écrier avec le Prophète : *Seigneur, il est bon pour moi que vous m'ayez humilié* (4). En un mot, on a bien cessé de faire le mal, mais on n'a pas encore commencé à faire le bien; et c'est là, disons-le en gémissant, l'état où la plupart des fidèles passent non seulement une partie de leur vie, mais leur vie même tout entière. O vous qui n'avez pas encore compris la sublimité de votre vocation, et qui n'avez pas su *connaître* encore *le don de Dieu* (5), à qui pourrez-vous mieux vous adresser qu'à Marie pour recevoir les grandes leçons de la vertu, non d'une vertu commune et ordinaire, mais d'une vertu plus éminente et plus sublime! Montez,

(1) *Ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.* Joan. xv, 12.
(2) *Quod autem vobis dico, omnibus dico : Vigilate.* Marc xiii, 37.
(3) *Beatius est magis dare quàm accipere.* Act. xx, 35.
(4) *Bonum mihi quia humiliasti me.* Ps. cxviii, 71.
(5) *Si scires donum Dei.* Joan. iv, 10.

comme Moïse, sur la Montagne pour entendre la voix de Dieu, et rapprochez-vous de lui, par une sainte imitation de ses perfections adorables. Bien des ames justes et parfaites en ont fait la douce expérience; avant de se prosterner aux pieds de Marie, elles n'avaient que peu d'intelligence pour les mystères de la vie intérieure, et peu de goût pour les pratiques de la perfection; elles l'ont priée, et les voiles ont disparu pour leur laisser contempler les beautés ravissantes de la sainteté; et leurs dégoûts se sont dissipés, pour donner entrée dans leur ame au désir ardent d'un avancement toujours nouveau dans la sainte carrière de la charité et de l'amour. Marie les a changées; ce ne sera plus seulement en elles une froide attention à éviter le péché, ce sera un zèle affectueux pour tendre sans cesse à l'héroïsme de la vertu.

Mais la vertu ne consiste pas seulement à faire le bien, elle consiste encore à le bien faire. *Si votre œil est simple*, dit notre Seigneur, *tout votre corps sera dans la lumière; si votre œil est mauvais, tout dans votre corps ne sera que ténèbres* (1). C'est l'intention sainte ou criminelle qui donne ou enlève le mérite aux bonnes œuvres. Caïn offrit à Dieu des sacrifices aussi bien qu'Abel; mais comme son cœur n'était pas pur, son holocauste fut maudit devant le Seigneur; la pauvre veuve de l'Evangile ne donnait qu'une obole en présence des riches qui versaient des sommes abondantes, et son offrande, faite avec droiture de cœur, surpassait devant Dieu tous les présents du faste et de l'orgueil. Mais qu'il est difficile, qu'il est rare de faire le bien, et de ne jamais laisser, en le faisant, corrompre la pureté de son

(1) *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit; si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit.* Matth. VI, 23.

intention! Vous priez, et la pensée de l'estime des hommes vous accompagne jusque dans la prière; vous approchez des choses saintes, et l'autel même n'est pas une barrière suffisante pour arrêter le retour subtil de l'amour-propre; vous travaillez en apparence pour la gloire de Dieu, et souvent vous cherchez sans vous en douter votre gloire particulière, plutôt que celle de la religion; vous soulagez les pauvres dans leurs besoins, la jeunesse dans son abandon, les malades dans leurs souffrances, et souvent c'est un goût humain, c'est une sensibilité naturelle, c'est une espèce de philantropie qui vous fait agir, sans presque vous laisser aucune idée religieuse et divine; vous aimez à être employé dans toutes les bonnes œuvres, et souvent l'activité du caractère est le mobile de ces actions qui ne devraient être animées que par l'esprit de la charité. O vous qui n'avez pas encore su atteindre la pureté d'intention que Dieu réclame de ses enfants, adressez-vous à Marie, dont toutes les actions ont été dirigées par une intention si pure; demandez-lui d'éteindre en vous tous les sentiments qui pourraient naître de l'amour-propre, de l'humeur, du goût, du penchant naturel de votre cœur, pour ne plus suivre d'autres impressions que l'impression salutaire de l'Esprit Saint. O que d'ames justes ont obtenu avant vous cette insigne faveur! que d'ames justes ont appris aux pieds des autels de Marie à se déprendre de leur propres attraits, pour ne plus se laisser conduire que par l'attrait de le grâce! elles étaient venues se présenter à Marie avec un cœur encore tout humain, et Marie les a dépouillées de ce reste d'humanité malheureuse; et Marie a relevé leurs pensées, et Marie les a, sur la terre, établies dans cette perfection de vues, dans cette sainteté de motifs, dans cette sublimité d'intention qui distinguent les anges eux-mêmes dans le ciel.

Enfin la vertu consiste non seulement à faire le bien, mais encore à le faire d'une manière soutenue et constante. Il n'est pas difficile de pratiquer la vertu quelques instants, surtout quand les dispositions du moment semblent nous y porter d'elles-mêmes; mais c'est souvent un acte héroïque de se tenir fortement attaché aux mêmes exercices et aux mêmes pratiques, malgré les dégoûts et les ennuis qui naissent de la coutume et de l'habitude.

Mais plus cette fidélité est difficile, plus il est rare de la rencontrer au milieu du monde. On paraît tout de feu dans les premiers moments d'une conversion et d'un retour subit vers le Seigneur; mais bientôt ce beau feu tombe et s'affaiblit, s'il ne vient pas jusqu'à s'éteindre tout à fait. On semble, à la suite d'une retraite où l'on a médité les grandes vérités de la foi, pouvoir répéter avec saint Pierre : *Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai jamais* (1); mais pour la plus légère occasion, on commence, comme cet apôtre infidèle, à ne plus *suivre Jésus-Christ que de loin* (2), et la moindre parole suffit pour ébranler ce dévouement qui se vantait d'être à toute épreuve. On sort de la Table sainte, le cœur inondé de consolations et la volonté pleine de bons désirs; mais il ne faut souvent que quelques jours, peut-être même que quelques instants, pour oublier les saintes promesses faites à l'autel et les engagements contractés avec le Dieu des vertus. On se trouve, après la célébration de quelques grandes solennités, plus adonné au recueillement, à la prière, à la douceur, à l'humilité, à toutes les pratiques de la perfection; mais à peine l'éclat de la solennité a disparu, qu'on voit disparaître avec elle ses heureuses dispositions qui paraissaient devoir être

(1) *Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo.* Matth. XXVI, 35.

(2) *Sequebatur à longè.* Ibid. 58.

éternelles. O que l'homme est faible! que sa volonté est changeante! que ses résolutions sont fragiles! Qui le sauvera de sa légèreté? qui donnera quelque consistance à l'inconstance perpétuelle de ses dessins? Ce sera cette Vierge sacrée que le Sage avait en vue quand il disait : *Les préceptes du Seigneur, dans le cœur d'une femme sainte, sont comme des fondements éternels établis sur la pierre ferme* (1). Souvent déjà elle a communiqué à des ames chancelantes cette heureuse solidité de la vertu, dont elle a donné la première l'exemple. Souvent on a vu sortir de sa chapelle, le cœur animé d'un saint courage et d'une fermeté inébranlable, des chrétiens auparavant vacillants et incertains dans leurs bonnes résolutions. Demandons à Marie la même grâce, et Marie nous guérira de nos faiblesses, fixera nos inconstances, arrêtera le cours de nos continuels changements, et nous donnera, avec la solidité dans le bien, le sûr garant de notre persévérance sur la terre et de notre prédestination dans le ciel.

PRIÈRE

DE SAINT ANDRÉ DE CANDIE (2).

« *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous* (3). Je vous salue, instrument de notre joie, par qui l'arrêt sévère de notre condamnation a été révoqué et changé en un jugement d'allégresse et de justification. Je vous salue, Vierge illustre et bénie; je vous salue, temple magnifique de la gloire divine, palais sacré

(1) *Fundamenta æterna suprà petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.* Eccli. XXVI, 24.

(2) S. Andr. Cretens. Orat. in Annunt. B. Mar.

(3) *Ave, gratiâ plena, Dominus tecum.* Luc. I, 28.

du grand Roi, couche auguste où le Christ a épousé la nature humaine. Je vous salue, créature choisie par la Providence, avant la naissance de toute créature, Réconciliation de Dieu avec les hommes, trésor de la vie immortelle, ciel plus élevé que le ciel même, où le soleil de la gloire a établi son séjour, lieu plus vaste que tous les lieux, où s'est renfermé le Dieu que nul espace ne saurait renfermer... Je vous salue, Mère de la joie incompréhensible, arche nouvelle et brillante, tabernacle où l'Esprit Saint s'est reposé en descendant sur la terre... Je vous salue, gloire des prophètes, ornement des patriarches, illustre Reine préconisée par les décrets impénétrables de la puissance et de la vérité divine.

« *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni* (1). Oui, vous êtes vraiment bénie; car le Seigneur vous a bénie comme son tabernacle, quand, par un mystère incompréhensible, vous avez porté dans votre sein Jésus rempli de la gloire éclatante de son Père, Jésus Dieu et homme tout ensemble, Jésus ne formant en deux natures qu'une seule et même personne. *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, vous qui avez renfermé dans vos chastes entrailles ce trésor céleste *où sont réunis tous les trésors de la sagesse et de la science* (2).... Vous êtes vraiment bénie, vous qui seule entre les mères, préparée pour devenir la mère de votre Créateur, avez ignoré les infirmités des mères... *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, vous qui avez seule reçu en héritage la bénédiction que Dieu avait par Abraham promise à toutes les nations. Vous êtes vraiment bénie, vous qui

(1) *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.* Luc. I, 28.

(2) *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi.* Coloss. II, 3.

seule avez eu la gloire d'être la Mère de ce saint enfant, de Jésus notre Sauveur, et de donner au genre humain l'heureuse occasion de s'écrier : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* (1).

« *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, vous que *les générations appellent bienheureuse* (2), que les rois glorifient, que les princes honorent, *à qui les riches du peuple offrent d'humbles supplications* (3), que *les vierges*, marchant les unes devant vous et les autres à votre suite, s'empressent à l'envi *d'accompagner dans le temple du Roi* (4). *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, vous qu'Isaïe a vue d'un œil prophétique et appelée *vierge*, *prophétesse*, *jardin* sacré, *vision* céleste, *chapitre* du Grand-Livre, mais *chapitre scellé d'un sceau* inviolable (5). Vous êtes vraiment bénie, vous qu'Ezéchiel a annoncée tantôt comme l'*orient*, tantôt comme *la porte fermée par laquelle Dieu seul a droit de passer, et qui doit ensuite demeurer fermée de nouveau* (6). Vous êtes seule vraiment bénie, vous que Daniel, *cet homme de désir*, a vue sous la figure d'*une grande montagne* (7), et l'admirable Habacuc, sous l'image d'une *montagne couverte d'ombrage*; que votre aïeul David a chantée dans un transport prophétique, comme *la montagne de Dieu*, *montagne*

(1) *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Matth. XXI, 9.

(2) *Beatam me dicent omnes generationes.* Luc. I, 48.

(3) *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Ps. XLIV, 13.

(4) *Adducentur regi virgines post eam,... adducentur in templum regis.* Ibid. 15-16.

(5) Isaï. passim.

(6) *Porta hæc clausa erit, non aperietur, et vir non transibit per eam, quoniam Dominus Deus Israël ingressus est per eam, et erit clausa.* Ezech. XLIV, 2.

(7) *Mons magnus.* Dan. II, 35.

grasse, montagne fertile, montagne où le Seigneur a pris plaisir d'habiter (1). *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, vous que Zacharie, si clairvoyant dans les divins secrets, a contemplée sous l'emblême d'*un chandelier d'or*, éclairé *par sept lampes où l'huile coule abondamment par sept canaux* (2), c'est-à-dire illuminé par les sept précieux dons du Saint-Esprit. Vous êtes vraiment bénie, vous paradis spirituel où a crû le bois de la vie et du salut; vous en qui a demeuré le créateur même de l'Eden, et du sein de laquelle le Christ est sorti comme un fleuve fécond divisé en quatre canaux pour arroser les quatre parties de l'univers.

« *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni;* ce fruit qui, pris par Adam, notre premier père, lui a fait rejeter cet ancien et trompeur aliment, dont il avait osé se nourrir; ce fruit d'où découle, comme d'une source, la douce liqueur qui doit, en purifiant la nature humaine, tempérer l'amertume du bois fatal; ce fruit qui a fait jaillir, pour les enfans d'Israël dans le désert, des ruisseaux abondants et limpides, qui leur a rendu douces les eaux de Mara, et a fait pleuvoir sur eux un pain miraculeux, un nouveau genre d'aliment que n'avait pas produit le sein de la terre sillonnée par la charrue. Fruit béni, d'où surgissent ces fontaines *d'une eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle* (3). Fruit béni, que célèbre toute langue, *dans le ciel, sur la terre et dans les enfers* (4). *Vous*

(1) *Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus,... mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo.* Ps. LXVII, 16-17.

(2) *Candelabrum aureum, et septem lucernæ super illud, et septem infusoria lucernis.* Zach. IV, 2.

(3) *Fons aquæ salientis in vitam æternam.* Joan. IV, 14.

(4) *In nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium, et infernorum.* Phil. II, 10.

êtes bénie entre toutes les femmes, entrailles est béni....

« O Mère de miséricorde (1), apaisez donc votre Fils, et rendez-le favorable aux misères communes de notre nature. Pendant que vous étiez sur la terre, vous n'en occupiez qu'une petite partie; mais maintenant que vous êtes élevée au plus haut des cieux, tout le monde vous regarde comme le propitiatoire commun de toutes les nations. Daignez donc, ô sainte Vierge, nous vous en supplions, daignez, en récompense de nos faibles services, nous donner auprès de notre Dieu, et de notre souverain Seigneur, le secours de vos prières, de ces prières plus chères et plus précieuses pour nous que tous les trésors de la terre; de ces prières qui rendent Dieu propice à nos péchés et nous obtiennent, avec le pardon de nos fautes, des grâces abondantes pour pratiquer la vertu; de ces prières qui arrêtent les armées des barbares, qui confondent les desseins de tous nos ennemis, qui triomphent de leurs efforts et renversent toutes leurs défenses. Ainsi soit-il. »

(5) Id. Andr. Cretens. de Dormit. Mar. Serm. II.

SEPTIÈME INSTRUCTION.

PERSÉCUTIONS INTENTÉES A LA TRÈS SAINTE VIERGE, PARTICULIÈREMENT A ROC-AMADOUR.

—

Multa bona opera ostendi vobis..... Propter quod eorum opus me lapidatis?

J'ai opéré beaucoup de bonnes œuvres au milieu de vous..... Quelle est celle de ces bonnes œuvres pour laquelle vous me lapidez? Jean x. 32.

Rien de plus méprisé dans le monde, et cependant dans le monde rien de plus commun que l'ingratitude; les bienfaits les plus éclatants ne sauraient eux-mêmes nous en préserver, et souvent les ennemis les plus ardents à nous persécuter sont les amis que nous avons comblés de nos faveurs. Jésus venu sur la terre pour éprouver toutes les douleurs, a voulu mêler encore cette amertume à son calice. Il avait *passé* sur la terre en *faisant du bien* (1); les paralytiques guéris, les aveugles rappelés à la lumière, l'ouïe rendue aux sourds, la force aux boiteux, la vie aux morts, semblaient devoir lui assurer la reconnaissance et l'amour universels; mais au lieu de trouver des mains levées pour le

(1) *Pertransiit benefaciendo.* Act. x, 38.

bénir, il ne voit que des mains armées pour le mettre à mort, et il est obligé de reprocher à ces infidèles l'oubli de tant de faveurs, par ces belles paroles : *J'ai opéré beaucoup de bonnes œuvres au milieu de vous..... Quelle est celle de ces bonnes œuvres pour laquelle vous me lapidez ?* Comme Jésus, son Fils et son modèle, Marie a dû être en butte aux mépris et aux insultes des ingrats qu'elle avait prévenus de l'abondance de ses bénédictions. Attaquée dans ses biens par la spoliation de ses temples et de ses autels, dans son honneur par les outrages et par les blasphèmes, dans ses images par de criminels attentats, elle s'est vue, à l'exemple de son Fils bien-aimé, dans la nécessité d'adresser à ses persécuteurs, non des menaces et des réprimandes sévères, mais des reproches pleins de douceur et de charité, en leur disant à son tour : *J'ai opéré beaucoup de bonnes œuvres au milieu de vous;* j'ai arraché des flots vos amis près de périr; j'ai guéri vos ancêtres dans leurs maladies; j'ai préservé vos familles de nombreux périls; j'ai défendu vos intérêts et vos fortunes; j'ai donné des successeurs à ceux qui gémissaient de voir éteindre le nom et l'espérance de leur race; j'ai été jusqu'à retirer les morts du tombeau, et à rappeler à la vie ceux qui n'étaient plus. *Quelle est parmi tant de faveurs* celle qui a mérité votre haine? quelle est celle qui a soulevé vos cœurs contre moi? D'où viennent ces pierres, ces armes, cette fureur, ces destructions, ces ravages? Si vous considérez, chrétiens, ces événements dans les idées de l'homme, vous y verrez le triste fruit de l'ingratitude et de l'injustice; mais, si vous les regardez dans les desseins d'une providence toujours sage, vous y apprendrez deux grandes vérités : la première, que les vrais serviteurs de Dieu doivent être toujours exposés à la persécution ; la seconde, que si la persécution vient

à nous frapper, il ne faut pas nous effrayer de la violence des coups qu'elle nous porte, mais nous réjouir des biens qu'elle nous procure. La persécution est inévitable; la persécution est utile : nécessité de la persécution, avantages de la persécution : deux pensées qui vont faire le sujet de cette méditation.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

La persécution est nécessaire.

Pourquoi la vertu sur la terre est-elle toujours exposée aux persécutions du vice? Pourquoi les justes deviennent-ils sans cesse les tristes victimes de la fureur des méchants? Pourquoi les vrais serviteurs de Dieu semblent-ils être livrés en proie à la rage dévorante de l'enfer déchaîné?... Pourquoi?... Qui es-tu, faible mortel, pour demander au Très-Haut les raisons qui le déterminent dans ses incompréhensibles desseins? Le vase d'argile osera-t-il demander au potier : Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Pourquoi?... Le Roi-Prophète se l'était demandé autrefois à la vue de la prospérité des impies qui scandalisaient sa faiblesse; mais bientôt il trouvait une solution facile à cette question si embarrassée en apparence, et, pour dissiper ses doutes, il lui suffisait de contempler la fin terrible des pécheurs et l'éternelle récompense des amis de Dieu. Pourquoi?... Ah! sans répondre ici à cette interrogation téméraire, ne me suffirait-il pas de rappeler à l'esprit du chrétien, faible dans la foi et dans la patience, la justice immuable de cette Providence toujours bonne, toujours équitable, toujours irréprochable dans sa conduite? Ne pourrais-je pas me contenter de montrer que, dans tous les temps, le Seigneur s'est plu à éprouver ses enfants selon cette pa-

role du grand Paul : *Dieu châtie tous les enfants qu'il admet dans le sein de sa famille* (1).

Vous êtes justes et persécutés, voilà ce qui a ébranlé votre confiance : mais, dites-moi, n'étaient-ils pas justes ces hommes dont le même saint Paul fait, dans son Épître aux Hébreux, ce magnifique éloge : *Ils ont éprouvé les mépris, les coups, les chaînes et les prisons ; ils ont été lapidés, sciés, tourmentés, mis à mort par le tranchant du glaive ; on les voyait errer couverts à peine de la dépouille des brebis ou de la peau des chèvres ; l'indigence, les angoisses, les afflictions faisaient le partage de ces héros dont le monde n'était pas digne ; ils erraient çà et là dans les solitudes, dans les montagnes, dans les grottes et dans les cavernes de la terre* (2). » Vous êtes justes et persécutés ; mais n'étaient-ils pas justes devant le Seigneur, les Jérémie, les Eléazar, les Machabées et tous ces généreux athlètes de l'ancienne loi, qui, même avant la venue du Christ, avaient compris le bonheur des souffrances, et se félicitaient de répandre leur sang pour la cause du vrai Dieu? Vous êtes justes et persécutés; mais n'avaient-ils pas une justice bien supérieure à la vôtre, ces confesseurs et ces martyrs de la loi nouvelle, qui bravaient les tyrans, contemplaient sans frémir les échafauds, s'abandonnaient avec joie aux tiraillements des chevalets, étendaient dans un saint transport sur la croix leurs membres déjà défaillants, et fatiguaient la rage de leurs bourreaux sans

(1) *Flagellat autem omnem filium quem recipit.* Hebr. XII, 6.

(2) *Alii verò ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres, lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt; circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti, quibus dignus non erat mundus, in solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis et in cavernis terræ.* Id. XI, 36-38.

que les bourreaux pussent fatiguer leur patience? Vous êtes justes et persécutés; mais l'Eglise, centre de toute justice, après avoir vaincu, par la patience, la persécution de la force, n'a-t-elle pas eu à supporter la persécution de la séduction et de l'erreur? Son sein maternel ne s'est-il pas senti déchiré par les enfants mêmes qu'elle avait enfantés à la foi et à la vertu? Ces fils prodigues et rebelles ne lui ont-ils pas arraché plus de larmes que tous les instruments des supplices? Vous êtes justes et persécutés; mais considérez votre chef et votre modèle: voyez Jésus la source de toute justice sur la terre. A-t-il passé sa vie dans la paix et dans les douceurs? n'a-t-il pas commencé par les larmes cette carrière de douleurs qu'il a finie par le sang? De la crèche à la croix, que trouvez-vous autre chose que des épreuves et des peines? n'a-t-il pas mérité par ses souffrances le droit de vous adresser cette parole de son Évangile : *Le serviteur ne peut pas être supérieur à son maître; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront vous-mêmes à votre tour* (1).

Mais ne sortons pas de notre sujet: vous êtes justes et persécutés; et Marie n'était-elle pas la Mère du Dieu de toute justice? la justice n'avait-elle pas pris naissance dans son chaste sein? n'était-elle pas elle-même ornée de tous les dons de la justice et de la perfection? Or, dites-moi, qui a été plus persécuté que Marie? Voulez-vous la considérer dans les premières années de sa vie? combien sa consécration au Seigneur ne dut-elle pas soulever contre elle de dérisions et de sarcasmes? « Pourquoi, disait-on sans doute, se retirer si jeune dans la solitude? pourquoi renoncer à tout établissement dans le monde? pourquoi se priver volontairement par un vœu indiscret de l'espérance de donner un jour

(1) *Non est servus major Domino suo; si me persecuti sunt et vos persequentur.* Joan. xv, 20.

le Messie au monde ?» Tels devaient être les raisonnements pénibles et les amers reproches de ses amis et de sa famille. Première épreuve, souvent bien difficile à supporter pour des ames sensibles; et combien n'en a-t-on pas vu succomber à cette attaque si délicate! Voulez-vous la considérer au moment où se consomme le mystère de sa maternité divine? Un voyage inattendu dérange tous ses projets et la conduit hors de sa maison, dans une ville où elle se trouvait comme étrangère; là, personne qui veuille la recevoir, son état même n'inspire aucune pitié; une grotte froide et humide lui prête à peine un léger abri; elle souffre et pour elle-même et pour le tendre enfant qu'elle vient de mettre au monde, et qu'elle est contrainte de déposer sur la paille d'une crèche. Encore si elle pouvait être tranquille dans ce réduit sur la vie de son Fils bien-aimé; mais non, des piéges sont déjà tendus à ce cher objet de sa tendresse, et il faut qu'au milieu d'une nuit ténébreuse, elle aille chercher, dans un pays lointain, une asile inconnu et une hospitalité incertaine. Voulez-vous la considérer au moment des derniers combats du Sauveur? Ah! quelle bouche pourrait raconter ces ineffables douleurs? quelles pensées pourraient même sonder cet abîme sans fond de tourments et d'amertume? qui pourrait dire ce que ressentait le cœur de Marie à la vue de son Fils chargé de chaînes, déchiré de coups, baigné de sang, revêtu d'une robe d'ignominie, et condamné au dernier supplice, au supplice des malfaiteurs? O quels déchirements indicibles en entendant et le juge le présenter au peuple avec cette lugubre parole : *Voilà l'homme* (1), et le peuple ne répondre à la voix du juge que par des vociférations de haine et des clameurs de mort! O quelles

(1) *Ecce homo.* Joan. XIX, 5.

angoisses vraiment inouïes, lorsque, debout au pied de la croix, elle contemplait son Fils adorable élevé entre le ciel et la terre, et porté seulement sur des plaies profondes et cruelles! Mais surtout (ah! mères chrétiennes, plus que toute autre vous pouvez comprendre quelque trait de ce mystère douloureux) quel supplice, quelle torture, quelle agonie, quand elle recueillait elle-même et ses dernières paroles, et ses derniers soupirs, et les dernières gouttes de son sang! Voulez-vous la considérer après l'ascension de son divin Fils dans le ciel? Ah! sans parler de ce martyre intérieur, de ce feu ardent et perpétuel qui consumait son cœur dans le désir toujours croissant de rompre les liens de sa mortalité pour voler au-devant de son Fils et de son Sauveur, que de piéges n'eut-elle pas à craindre de la part des Juifs, qui, après avoir crucifié le Fils, auraient voulu également donner à la Mère le coup de la mort! Tous les jours c'étaient de nouvelles injures à supporter et des périls nouveaux à éviter. La mort même ne la mit pas à l'abri de leur fureur, et plusieurs auteurs nous les représentent cherchant à attaquer ces derniers restes, afin d'anéantir jusqu'au souvenir de sa glorieuse maternité.

Mais si la vie de Marie a été une persécution continuelle, que dirons-nous de ces persécutions toujours renaissantes suscitées contre elle dans tous les pays et dans tous les siècles? Quelles nuées d'hérétiques se sont élevées pour détruire les priviléges de Marie! l'un veut lui arracher la gloire d'être la Mère du Dieu tout puissant et éternel; l'autre ose attenter à son intégrité toujours immaculée en lui attribuant les taches ordinaires d'un commerce charnel; celui-ci ne craint pas de lui disputer l'honneur d'avoir conservé sa conscience exempte des fautes les plus légères; celui-là lui conteste la gloire d'avoir été par une conception sans tache préservée de

la souillure originelle. Ce n'est pas même assez de l'attaquer dans son honneur, on la poursuit dans ses temples et dans ses images. N'avez-vous pas vu ces sanctuaires souillés, ces figures antiques et vénérables brisées et volant en éclats, ces riches offrandes devenues le prix du crime et du brigandage, ces autels démolis et abattus dans la poussière, ces prêtres et ces vierges immolés souvent dans le sanctuaire où ils avaient mis toutes leurs espérances et tout leur amour ? Vénérable chapelle de Roc-Amadour, vous n'avez pas été à l'abri des fureurs de l'hérésie : plus d'une fois l'on vous a dépouillée de vos trésors; plus d'une fois l'on a renversé votre autel; plus d'une fois l'on a égorgé vos ministres; plus d'une fois l'on a cherché à vous ravir votre plus belle richesse en anéantissant l'image miraculeuse qui fait votre gloire. Bénie soit Marie, votre protectrice et votre reine, qui n'a pas permis à la fureur des méchants de ravir encore à nos hommages un gage si auguste et un si précieux trésor!

Ainsi Marie nous montre par son exemple que la persécution est l'apanage des vrais serviteurs de Dieu, et que tel a été dans tous les temps l'ordre immuable de la divine Providence. Mais quels motifs ont déterminé cette Providence divine à exposer ainsi ses enfants à la persécution et aux épreuves, c'est un mystère que l'exemple de Marie va encore nous révéler aujourd'hui.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Avantages de la persécution.

Marie, mère de Jésus, a dû sans doute être placée sur la terre par Jésus son fils dans la position la plus favorable pour arriver au véritable bonheur, c'est-à-dire à la sanctification et à la gloire; or, ce n'est pas aux

consolations et à la prospérité qu'il a consacré la vie de sa Mère, c'est aux persécutions et aux épreuves qu'il a voulu l'exposer, pour accomplir en elle les desseins de sa providence et de sa miséricorde; car la vertu puissante de la persécution a fait trouver à Marie et une pureté plus parfaite avec une plus vive horreur du péché, et des mérites plus abondants avec une pureté plus parparfaite, et une gloire plus éclatante avec des mérites plus abondants. Voilà les trésors que la très sainte Vierge a recueillis en passant par le creuset des épreuves; voilà les trésors dont les épreuves sont encore la source pour les véritables fidèles.

I. Marie a trouvé dans les persécutions une pureté plus parfaite avec une plus vive horreur pour le péché. Je sais, et tout chrétien doit savoir comme moi, que la très sainte Mère de Dieu, souverainement pure avant sa naissance, et à l'instant même de sa conception, n'a jamais terni par la moindre faute la pureté sans tache dont elle avait été ornée dès le premier moment de son existence; mais je ne sais pas moins que, semblable au soleil qui, déjà tout brillant et tout radieux à son aurore, va toujours croissant en lumière et en éclat, jusqu'à ce qu'il arrive aux splendeurs de son midi, Marie, déjà toute pure et toute immaculée dès le principe de sa carrière, a sans cesse été purifiant de jour en jour sa pureté même, et sanctifiant, pour ainsi dire, de plus en plus sa sainteté. Je sais encore, et cette vérité est une conséquence nécessaire de la précédente, que Marie, exempte de péché, n'avait pas besoin de détester en elle-même des fautes qu'elle n'y trouvait pas et des infidélités qui lui étaient étrangères; mais je ne sais pas moins qu'elle ne pouvait considérer sans horreur dans autrui le monstre du péché qui jamais n'avait pu se frayer une entrée dans son cœur; je ne sais pas moins

que chaque nouvelle faute qui parvenait à sa connaissance était comme un trait perçant qui déchirait son ame, et que chaque prévarication nouvelle qui frappait ses yeux, en faisait jaillir des torrents de larmes. Quel effet ne devait donc pas produire, au milieu de ses admirables dispositions, l'épreuve salutaire de la persécution et de l'adversité? Ressentait-elle quelque vive atteinte de douleur? elle se rappelait à l'instant même le péché, source de toutes les douleurs, principe de tous les maux, origine de toutes les souffrances. Voyait-elle se déchaîner autour d'elle la rage et la fureur des méchants? l'accroissement de malice dont elle était forcée d'être le triste témoin excitait en elle un sentiment toujours croissant d'indignation et d'horreur pour le péché. Ainsi, comme les vagues agitées s'élèvent et se gonflent sous les efforts des vents et de la tempête, comme le feu reçoit une nouvelle activité lorsqu'il est attisé par un souffle impétueux, le cœur de Marie prenait sous les coups des peines et des persécutions une plus profonde détestation du péché, et, avec elle, un plus brillant éclat de pureté et d'innocence.

Rentre en toi-même, ô mon ame ! trouveras-tu dans ta conscience ce témoignage de perfection et de sainteté que Marie trouvait dans la sienne? ne te verras-tu pas forcée, comme le Prophète, à répéter cet humiliant aveu de ta misère et de ta faiblesse : *Voilà que j'ai été conçue dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçue dans le péché* (1). Pécheresse par nature, ne l'es-tu pas devenue bien plus criminellement par le choix de ta volonté, et n'est-ce pas encore à toi à redire avec le même pénitent : *J'ai péché devant vous seul, ô mon Dieu!*

(1) *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea.* Ps. L, 7.

et j'ai fait le mal en votre présence (1)? Or, dans cet état déplorable où tu t'es misérablement réduite, quel effet ne doit pas produire sur toi la persécution et l'adversité? Si Marie, qui, toujours exempte du péché, puisait dans sa vertu même le droit d'être exempte de ces douleurs, dont le péché seul est la source, s'élevait néanmoins par le sentiment des peines qu'elle éprouvait à la détestation de ce péché qui a introduit la mort avec les souffrances dans le monde, combien le péché ne devrait-il pas devenir plus détestable à tes yeux, quand la douleur, résultat malheureux de la persécution, vient te faire souvenir du vice de ton origine et des souillures de tant de prévarications nouvelles, surajoutées à la prévarication de tes premiers parents? Si Marie concevait tous les jours une nouvelle horreur pour le péché à la vue des attaques nouvelles que la malice des hommes dirigeait contre Dieu en les dirigeant contre elle, quoique jamais elle n'eût provoqué, par ses infidélités, leur haine et leur colère, combien ne devrais-tu pas te sentir plus fortement pénétrée d'indignation contre ce péché, en considérant dans les outrages dont tu peux être l'objet, non seulement l'effet des iniquités d'autrui, mais encore le juste prix de tes propres iniquités? Ainsi, plus un chrétien est persécuté, plus il doit sentir le regret des fautes qui ont attiré sur lui le fléau de ces persécutions; plus il doit gémir, non sur ses douleurs, mais sur le péché, première cause de toutes ses peines; plus il doit supplier le Seigneur d'avoir pitié dans sa grande miséricorde, non de ses infortunes dont il est obligé de reconnaître la justice, mais de ses prévarications dont il ne peut s'empêcher de déplorer les excès. Est-ce là le fruit que j'ai retiré de mes épreuves? Ont-elles servi à

(1) *Tibi soli peccavi et malum coràm te feci.* Ps. L, 6.

effacer mes fautes anciennes et à me ramener à la pureté par la pénitence ; ou plutôt n'ont-elles pas servi à augmenter la masse de mes péchés par mes impatiences et par mes révoltes ?

II. Marie a trouvé, dans les persécutions, avec une pureté plus parfaite, une source plus abondante de mérites et de vertus. Qui ne sait, en effet, que les plus belles qualités demeurent ensevelies dans une perpétuelle inutilité, comme un trésor enfoui dans une terre inconnue, tant que les circonstances ne viennent pas leur fournir l'occasion d'un heureux développement ? C'est là cette paille qui offre au feu un aliment aussi subit que facile, mais qui ne saurait s'enflammer, si la flamme ne s'y attache ; c'est là cette poudre meurtrière qui éclate et fait explosion, dès qu'elle est touchée par l'étincelle dont la chaleur la réveille, mais qui, séparée de son influence victorieuse, reste calme et sans effet, comme une poussière commune et ordinaire. Si les Louis XIV et les Sixte V n'avaient été appelés à manier le sceptre des rois, auraient-ils laissé à la postérité le modèle de la sagesse et de la fermeté dans le gouvernement des hommes ? Si les Turenne et les Condé n'avaient pas été placés, par la Providence, à la tête de nos armées, auraient-ils donné aux siècles futurs l'exemple de la prudence et de la bravoure dans les combats ? Si les Bossuet et les Massillon n'avaient pas trouvé, dans une éducation chrétienne et soignée, le moyen de cultiver les germes de talents déposés par la main de Dieu dans leurs cœurs, auraient-ils jamais élevé dans leurs ouvrages ces monuments de génie et d'éloquence qui surpassent tous les éloges ? Faisons le même raisonnement par rapport aux persécutions qu'éprouvent ici-bas les enfans de Dieu. Otez aux confesseurs leurs exils, leurs chaînes et leurs prisons, où seront leur fermeté et leur constance ? Otez

aux martyrs leurs bourreaux, leurs tourments et leurs échafauds, où seront leur patience et leur intrépidité? Otez au fidèle calomnié ses humiliations et ses opprobres, où seront son impassibilité et sa résignation? Otez, en un mot, aux infortunés, mais généreux serviteurs de Jésus-Christ, leurs infortunes et leurs misères; au malade résigné, son lit de douleur; au pauvre soumis, son indigence; au juste persécuté, ses combats et ses épreuves; où seront leurs sacrifices? où seront leurs mérites? où sera la splendeur de leurs héroïques vertus?

Ces principes une fois établis, je dis que Marie, destinée à devenir la plus sainte des créatures, devait être par là même persécutée plus que toutes les autres, afin que la persécution donnât plus de ressort et d'élan à la perfection de ses vertus. Marie, sans épreuve, eût sans doute nourri dans son ame des sentiments de soumission à la volonté divine; mais sa résignation moins combattue aurait été moins méritoire. Marie, sans épreuve, eût sans doute pratiqué, à l'exemple de son divin Fils, la mansuétude et la douceur; mais sa douceur, exposée à moins d'attaques, aurait eu bien moins de prix et de valeur. Marie, sans épreuve, eût sans doute conservé par la charité son cœur exempt de tout levain de passion et de haine; mais qu'est-ce qu'une charité qui nous porte à n'avoir aucun ressentiment contre le prochain, quand le prochain n'a rien fait qui puisse exciter notre inimitié? Il fallait donc que la persécution vînt sur Marie pour donner un nouveau mérite à sa résignation, un nouveau prix à sa douceur, une nouvelle valeur à sa charité. Reprenons et méditons.

1° Résignation de Marie dans les épreuves. Les tribulations l'accablent de toutes parts; c'est une mer profonde qui l'environne de ses abîmes, ce sont des vagues amoncelées que le Seigneur fait rouler sur sa tête;

c'est une tempête dont la violence semble devoir la submerger (1). Cependant, elle n'ouvre pas la bouche pour se plaindre; pas une parole d'amertume, pas un murmure, pas un seul mot qui laisse supposer même la plus légère impatience. Si les créatures s'élèvent contre elle, elle voit partir les coups, non de la main visible qui la frappe, mais de cette main invisible qui dirige tous les événements, et fait servir les crimes même des pécheurs à l'exécution de ses desseins. Comme David, au jour de ses douleurs, elle semble dire au Dieu qui l'éprouve par le ministère du méchant : *Laissez-le faire, car c'est le Seigneur qui lui a ordonné de me maudire* (2). C'est Dieu qui m'humilie, c'est Dieu qui m'abat, c'est Dieu qui m'attache à la Croix; laissez-le faire, que sa volonté s'accomplisse en moi; il est le maître.

Résignation entière dans son étendue. Il est facile peut-être de se résigner sur certains objets qui touchent moins sensiblement au cœur; mais se résigner en tout et sur tout, se résigner sans exception et sans réserve, c'est un triomphe non moins rare que difficile. L'un se soumettra volontiers à la perte de ses biens, mais il ne pourra supporter le sacrifice de sa réputation; l'autre acceptera même le sacrifice de son honneur, mais il reculera devant la séparation d'un parent ou d'un ami que la malice des hommes aura enlevé à sa tendresse. Chacun aura son idole privilégiée, dont il se sentira incapable d'endurer la privation. Marie perd tout; Marie sacrifie tout; Marie se sépare de tout; Marie se voit privée de tout, et cependant elle se résigne. C'est

(1) *Veni in altitudinem maris et tempestas demersit me.* Ps. LXVIII, 3.—*Omnes fluctus tuos induxisti super me.* Ps. LXXXVII, 8.

(2) *Dimittite eum ut maledicat; Dominus enim præcepit ei ut malediceret David.* 2. Reg. XVI, 10.

Dieu, dit-elle, qui m'a tout donné, c'est Dieu qui veut me retirer tout aujourd'hui, tout, jusqu'à ce Dieu qui s'est fait mon Fils; que son saint nom soit béni, que sa volonté s'accomplisse : il est le maître.

Résignation constante dans sa durée. Il ne faut pas un grand courage pour se résigner un instant, un jour, un mois, une année; mais quel courage ne faut-il pas pour soutenir sa résignation pendant dix ans, pendant vingt ans, pendant un siècle presque tout entier, pendant toute la durée d'une longue carrière! La carrière de Marie s'est prolongée sur la terre durant de longues années, et pendant ce pèlerinage si pénible, quel jour, quel instant a été exempt de tribulations et de douleurs? Sa vie ne fut-elle pas comme une succession non interrompue de peines et de tribulations? Et cependant s'est-elle jamais démentie? l'a-t-on jamais vue céder à la rigueur de son sort? jamais a-t-elle laissé échapper une marque de faiblesse? Non, toujours soumise, toujours résignée, elle dit au dernier moment de sa douleur ce qu'elle avait dit dès le commencement : Faites, Seigneur, ce qui plaira à votre divine Majesté; humiliez, frappez, brûlez, que votre volonté s'accomplisse : vous êtes le maître.

Quelle leçon, quel exemple pour moi, pour moi si impatient dans mes peines; pour moi qui m'échappe si promptement en plaintes et en murmures contre mon Dieu; pour moi si facile à regimber contre l'aiguillon de la douleur, et à me révolter contre la main équitable et miséricordieuse qui veut ou m'éprouver par bonté, ou me châtier par justice! O sainte resignation, qui me donnera de te connaître; mais qui me donnera surtout de t'apprécier, de t'aimer et de te mettre généreusement en pratique?

2° Douceur de Marie dans les épreuves. Si Marie,

comme nous venons de le voir, ne s'irrite pas contre Dieu qui fait pleuvoir les tribulations sur sa tête, elle ne s'irrite pas non plus contre les hommes qui, sans le savoir, deviennent, en la persécutant, les instruments de la divine Providence. Ce que le Prophète a dit du Fils, on peut bien l'appliquer ici à son auguste Mère : *Elle ne poussera point des cris; elle ne fera point entendre sa voix au dehors; elle ne rompra pas le roseau à demi brisé, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore* (1). Plus digne que Moïse d'être appelée *la plus douce de toutes les créatures* (2), elle ne laissera jamais paraître aucun signe d'émotion et d'impatience. Considérez son extérieur : y verrez-vous jamais rien qui puisse faire soupçonner l'agitation et le trouble de la colère? Etudiez ses regards : pourrez-vous jamais saisir dans ses yeux aucun indice de vivacité? Faites attention à tous ses mouvements : en est-il aucun qui montre le plus léger dérèglement? Ecoutez toutes ses paroles : sa bouche connaît-elle d'autre langage que celui de la tendresse et de la mansuétude? Pénétrez jusque dans son cœur : pourrez-vous y saisir aucune affection qui ressente l'aigreur? Par quelles marques d'aigreur répond-elle aux sarcasmes et aux critiques des insensés qui, dans ses jeunes années, tournent en ridicule le projet nouveau de sa sainte et intacte virginité? Quelle humeur témoigne-t-elle aux habitants de Bethléem, qui, dans la fâcheuse position où elle se trouve, refusent de lui ouvrir leurs portes et de lui donner un asile? Quelles malédictions lance-t-elle contre le barbare Hérode, qui

(1) *Non clamabit, neque accipiet personam, nec audietur vox ejus foris. Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet.* Isaï. XLII, 2-3.

(2) *Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines.* Num. XII, 3.

veut lui ravir tout son bonheur en lui ravissant son divin Fils? Quelle indignation fait-elle éclater et contre les Juifs qui demandent la mort du Sauveur, et contre Pilate, qui leur accorde leur cruelle demande, et contre les soldats romains qui l'exécutent? Quels sentiments d'amertume s'exhalent de son cœur, quand, après l'ascension de Jésus-Christ, elle ne cesse d'entendre retentir autour d'elle les injures de tant de blasphémateurs qui l'insultent et l'outragent comme la mère du crucifié? Toujours calme, toujours égale, elle n'oppose aux outrages que le silence et la douceur. Et moi.... hélas! à la moindre contradiction, que de troubles dans mon extérieur! quelle vivacité dans mes regards! quel dérèglement dans mes sens! quel désordre dans mes paroles! quelle agitation dans mes traits! quel bouleversement dans mon cœur! O douceur, ô aimable et ravissante vertu, tous les cœurs vous chérissent, et bien peu cependant ont le courage de vous retracer dans leur conduite! tous les jours je vous invoque; vous m'échappez tous les jours; puissent enfin des résolutions tant de fois répétées, vous élever dans mon cœur un séjour solide et durable!

3° Charité de Marie dans les épreuves. Marie a deviné en quelque sorte la perfection de ce précepte que le Sauveur devait faire un jour à l'univers : *Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous font du mal, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient* (1). Jésus n'avait pas encore prononcé cette parole, et déjà cette parole avait été comprise par celle qui devait être sa mère, et Marie en l'entendant plus tard sortir de la bouche de son divin Fils, trouva en elle, non un commandement inconnu,

(1) *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos : et orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* Matth. v, 44.

mais le simple développement de ses sentiments et de ses pensées. Aussi, qui mieux que Marie a jamais pratiqué ce noble et sublime précepte ? Marie a-t-elle jamais laissé entrer dans son ame le sentiment pénible et méprisable de la haine et de la vengeance ? N'a-t-elle pas eu pour ses plus grands ennemis un amour et une charité à toute épreuve ? ne l'a-t-on pas vue toujours intercéder pour eux devant le trône du souverain juge ? A-t-elle jamais cessé un moment de répandre sur eux les grâces dont elle est la dispensatrice ? Le pouvoir dont elle est revêtue auprès de Dieu, en a-t-elle usé pour punir ou pour pardonner, pour blesser ou pour guérir, pour tuer ou pour vivifier ? Les miracles qu'elle a si souvent opérés, ont-ils été des miracles de sévérité ou des prodiges de miséricorde ? Et cependant la dignité à laquelle elle était élevée, ne semblait-elle pas demander qu'on exigeât, même par la rigueur, le respect et la vénération ? Le crime dont se rendaient coupables les impies qui attaquaient une si haute Majesté, ne se présentait-il pas sous des couleurs assez noires pour provoquer l'indignation et la vengeance ? La Mère de Dieu pouvait-elle souffrir des injures qui rejaillissaient sur son propre Fils ? Ne se devait-elle pas à elle-même, ne devait-elle pas au Dieu qu'elle avait enfanté de défendre par de justes rigueurs l'honneur du Fils avec l'honneur de la Mère ? Mais non, Marie ne sait qu'aimer, prier, pardonner, bénir, verser à pleines mains les grâces et les faveurs ; c'est ainsi qu'elle punit ; c'est ainsi qu'elle frappe ; c'est ainsi qu'elle se plaît à se venger.

Et cependant ces outrages n'étaient pas des outrages légers, des outrages ordinaires ; on l'insultait dans le don ineffable de sa virginité ; on la calomniait dans le privilége de sa maternité ; on la déchirait dans la personne de son Fils adorable ; on l'attaquait dans le culte si légiti-

mement dû à sa grandeur; l'un abattait ses temples, l'autre renversait ses autels; celui-ci profanait ses images, celui-là tournait en ridicule ses serviteurs; tous s'efforçaient, ou par violence ou par dérisions, d'anéantir son nom de dessus la terre. Quel crime! quel attentat! Le ciel a-t-il assez de foudre pour le punir? *Levez-vous*, ô Reine toute puissante, *levez-vous* avec votre Fils, et *jugez votre cause* (1). Levez-vous, et vengez-vous. Mais non, la vengeance de Marie, c'est d'aimer, c'est de prier, c'est de pardonner, c'est de bénir.

Et cependant ces outrages n'ont pas été des outrages passagers, des outrages d'un moment; commencés avec sa vie, ils se sont prolongés jusqu'à sa mort. Que dis-je? après sa mort même, ils vont se perpétuant sans cesse, et le terme seul du monde doit en devenir le terme. Les païens ont succédé aux Juifs, les hérétiques aux païens, les impies aux hérétiques; tous les jours nouveaux blasphèmes, tous les jours nouvelles persécutions, tous les jours nouvelles insultes. Votre patience, ô Marie, ne finira-t-elle pas enfin par se lasser? N'est-ce pas l'impunité qui encourage le crime? Cette persévérance dans le mal ne réclame-t-elle pas enfin un châtiment exemplaire? Mais non, aimer, prier, pardonner, bénir, voilà le propre de Marie, voilà son partage, voilà son étude, voilà sa politique, voilà sa gloire.

L'avez-vous comprise, ame vindicative, cette doctrine de pardon et d'oubli? Oseriez-vous encore vous abandonner à la haine, quand Marie n'a que de l'amour pour payer ses plus insignes persécuteurs? Pourriez-vous vomir des paroles de malédiction, quand la bénédiction seule découle des lèvres de Marie? Auriez-vous l'affreux courage de ménager dans l'ombre la ruine d'un concurrent, d'un adversaire, quand Marie ne travaille que pour

(1) *Exurge et judica causam tuam.* Ps. LXXIII, 22.

soulager les peines et assurer le bonheur de ceux qui lui font la guerre? O charité, quelle noblesse de sentiments vous inspirez à l'ame qui s'ouvre pour vous recevoir! O esprit de haine et de vengeance, que vous paraissez vil et indigne d'un cœur généreux, quand on vous rapproche de ces nobles sentiments de la charité! O Dieu, cette doctrine de pardon et d'oubli est votre ouvrage; vous seul pouvez la faire comprendre; vous seul êtes capable de la faire goûter. Eclairez mon esprit pour lui en donner l'intelligence; dilatez mon cœur pour lui en communiquer les sentiments; que, rendues utiles par votre grâce, les persécutions rendent ma charité plus parfaite, donnent un nouveau prix à ma douceur, et relèvent par un nouveau mérite le mérite de ma résignation.

III. Marie a trouvé dans les persécutions, avec une source plus abondante de vertus, un principe plus fécond de gloire et de récompense; car le royaume de Dieu doit être le partage des ames sanctifiées par la persécution, selon cette parole du Sauveur : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume de Dieu leur appartient* (1). Or, le royaume de Dieu porte avec lui une triple idée de richesses, de gloire, de félicité : de richesses, car, il est dit : *Allez, vendez tout ce que vous possédez, et vous aurez un trésor dans le ciel* (2); de gloire, car il est écrit de même : *Les justes brilleront comme des étincelles* qui semblent *courir* en portant partout la flamme *à travers un champ de roseaux desséchés* (3); ce n'est pas assez, ils

(1) *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Matth. v, 10.

(2) *Vade, vende quæ habes... et habebis thesaurum in cœlo.* Id. xix, 21.

(3) *Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrent.* Sap. iii, 7.

brilleront *comme les étoiles* dans les splendeurs *interminables de l'éternité* (1) : ce n'est pas assez encore; ils brilleront *comme le soleil dans le royaume de leur Père* (2); de félicité enfin, car ils *seront enivrés des délices abondantes de votre maison*, ô mon Dieu, et *vous les abreuverez au torrent de votre pure volupté* (3). Mais ces richesses, à qui seront-elles données, sinon à la vertu purifiée par la pauvreté? car, dit saint Jacques : *Ceux-là sont riches dans la foi, qui ont été pauvres sur la terre* (4). Cette gloire, de qui deviendra-t-elle le partage, sinon de l'ame humiliée et abreuvée d'opprobres ici bas? car *le Seigneur va chercher dans la poussière et jusque sur le fumier, celui qu'il veut placer parmi les princes de son peuple et élever sur le trône de sa gloire* (5). Cette félicité, qui la possédera, si non le fidèle éprouvé par les souffrances et par les douleurs? car *heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* (6). Marie, pauvre, humiliée, souffrante, devait donc trouver, dans le ciel, ces richesses, cette gloire, cette félicité, qui constituent l'essence du *royaume de Dieu*, promis en récompense à *ceux qui souffrent persécution pour la justice* (7).

(1) *Quasi stellæ in perpetuas æternitates.* Dan. XII, 3.

(2) *Sicut sol in regno Patris eorum.* Matth. XIII, 43

(3) *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Ps. XXXV, 9.

(4) *Pauperes in mundo, divites in fide... et hæredes regni.* Jac. II, 5.

(5) *Suscitat de pulvere egenum, et de stercore elevat pauperem, ut sedeat cum principibus, et solium gloriæ teneat.* I. Reg. II, 8.

(6) *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.* Matth. V, 5.

(7) *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Ibid. 10.

I. Marie, pauvre sur la terre, est comblée de richesses dans le ciel. Nous avons déjà vu la pauvreté de cette auguste Reine; pauvre dans le temple, pauvre dans l'étable, pauvre en Egypte, pauvre à Nazareth, pauvre chez saint Jean, pauvre dans sa demeure, pauvre dans ses vêtements, pauvre dans sa nourriture, pauvre en tout et partout; et comment ne l'eût-elle pas été? elle n'avait pour sustenter sa vie que le travail de ses mains. Pauvre Marie! les hommes vous abandonnent dans votre détresse; dans leur cruel égoïsme, ils vous enlèveraient plutôt ce que vous possédez, que de vous communiquer les biens qu'ils possèdent. Vivez donc pauvre, mourez pauvre comme vous avez vécu; mais la richesse va remplacer pour vous la pauvreté : des temples magnifiques s'élèveront pour vous dédommager après votre mort des gênes d'une habitation étroite et incommode; des images ornées avec magnificence suppléeront à la simplicité de votre parure sur la terre; de riches présents, déposés sur vos autels, rendront vos sanctuaires plus opulents que les palais des plus augustes monarques.

Mais que dis-je? ces temples encore seront pillés; ces autels dépouillés n'offriront plus que le spectacle de l'indigence; ces statues d'or et d'argent deviendront la proie de la cupidité et de l'avarice; Marie, pauvre pendant sa vie, le sera souvent encore après sa mort. Que de pauvres chapelles pour lui servir d'asile! que de pauvres autels dressés en son honneur! que de pauvres images pour représenter ses traits maternels aux fidèles dévoués à son culte! que de pauvres ornements dont elle se laisse revêtir, non sans attirer quelquefois les ridicules plaisanteries de ses adversaires, et peut-être même de ses enfants! Ah! les richesses de la terre sont si peu de chose! *les voleurs les ravissent, les vers les ron-*

gent, la rouille les consume (1). Heureuse Marie, d'avoir cherché, d'avoir établi son trésor là où il n'y a ni rouille pour le consumer, ni vers pour le ronger, ni voleurs pour l'enlever! Elle se présente à la porte du ciel sous les auspices de la pauvreté, et c'est sa pauvreté même qui lui en ouvre la porte. A la vue de sa pauvreté, Dieu, comme le chante l'Eglise, se hâte de *développer toutes les richesses de son royaume* (2). *Bien des filles ont amassé de grandes richesses, mais vous,* ô *Marie, vous les avez toutes surpassées* (3); *car le Roi vous a donné, ô divine Reine, tout ce que vous lui avez demandé* (4). *Le Dieu du salut a visité cette terre bénie, et il a multiplié en elle l'effusion de ses trésors* (5). Dieu disait à Moïse : *Je vous montrerai toute espèce de biens* (6). A Marie, il ne se contente pas de les montrer; il les accorde, il les donne, il les prodigue; car il lui donne tous ces biens comme dans leur source, en se donnant lui-même tout entier à elle : *Je serai,* dit-il, *ta grande, ta trop grande récompense* (7). Que vous êtes riche, ô Marie! *que le sort qui vous est échu est éclatant! que votre héritage est précieux* (8)! car est-il un plus précieux héritage, un sort plus éclatant que de pouvoir éternellement répéter : *Mon bien-*

(1) *Ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur.* Matth. VI, 19.

(2) *Cœli divitias explicat omnes.* Hym. Assomp.

(3) *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Prov. XXXI, 29.

(4) *Rex dedit reginæ... omnia quæ voluit et petivit ab eo.* 3. Reg. X, 13.

(5) *Deus salutaris noster... visitasti terram, multiplicasti locupletare eam.* Ps. LXIV, 6-10.

(6) *Ego ostendam omne bonum tibi.* Exod. XXXIII, 19.

(7) *Ego... merces tua magna nimis.* Gen. XV, 1.

(8) *Funes ceciderunt mihi in præclaris : etenim hæreditas mea præclara est mihi.* Ps. XV, 6.

aimé est tout à moi, et moi je suis tout à lui (1).

Pauvreté sainte, voilà ta récompense, voilà le prix qui t'est réservé! Et moi, loin de connaître ta vertu, je te fuyais, je te maudissais, je te repoussais avec horreur. Insensé! je ne savais pas que devant Dieu, l'indigence, quand elle est supportée avec calme et résignation, est la route assurée de l'opulence et de la richesse.

II. Marie, humiliée sur la terre, est environnée de gloire dans le ciel. Ses humiliations nous sont connues; elle est issue d'une illustre origine, et sa noblesse est méprisée; elle est pleine de grâce, et on la regarde comme une créature faible et pécheresse; elle a conçu sans cesser d'être vierge, et on lui attribue non seulement les souillures ordinaires du mariage, mais, qui plus est, les faiblesses de la passion; elle a mis au monde le Dieu tout-puissant, et on la dédaigne comme la mère d'un criminel et d'un crucifié. En vain Dieu la glorifie dans sa mort et la ressucite avant le temps, pour montrer au monde que toutes les lois de la nature sont renversées pour elle; ses humiliations ne cessent pas avec sa vie : les Arius, les Nestorius, les Luther, les Calvin se succèdent de siècle en siècle pour lui ravir, avec ses augustes priviléges, les hommages et la vénération des peuples. Entendez-vous redoubler dans ces derniers temps les rugissements de l'enfer? voyez-vous l'impiété s'appliquer à déshonorer la Mère par ses calomnies, comme elle outrage le Fils par ses blasphèmes? Qui ne rougirait de tant d'infâmes suppositions inventées par la haine, et répétées souvent par une sotte ignorance? qui ne s'indignerait de ces fades railleries qui ne blessent pas moins la pudeur que la religion? Encore si Marie, outragée par ses ennemis, trouvait toujours dans ses enfants la véné-

(1) *Dilectus meus mihi et ego mihi.* Cant. II, 16.

ration et le respect; mais non: tandis que les incrédules l'attaquent par leur impiété, et, que de faux dévots s'efforcent par leurs hypocrites déclamations de lui ravir la confiance et l'amour, combien d'aveugles qui se font une espèce de mérite de rejeter sa conception immaculée comme une erreur, les dévotions qui l'honorent dans l'Eglise comme des petitesses, l'abandon des ames fidèles entre ses mains comme un abus déplorable? combien qui, peu contents de nourrir ces pensées irrévérentes, s'efforcent de les propager, et de détruire dans les autres ces prétendus préjugés, dont l'Eglise, toujours infaillible, se plaît cependant à faire une publique et solennelle profession.

Seigneur, disait autrefois le Roi-Prophète, *c'est un bonheur pour moi que votre main m'ait humilié* (1). Marie a été humiliée, et son humiliation fait son bonheur, puisque la profondeur de ses abaissements devient la mesure de sa grandeur et de sa gloire. *Que le ciel s'ouvre, qu'un temple plus saint, qu'un sanctuaire* (2) plus intime soient préparés à cette nouvelle Reine; *qu'un trône* magnifique soit *dressé pour la mère du Roi* (3); *qu'un diadême* soit posé *sur sa tête* par les mains du Monarque tout puissant; que *sa couronne* soit composée d'*étoiles* brillantes et lumineuses (4); que cette auguste *souveraine* vienne s'asseoir *à la droite de Dieu* lui-même, *couverte d'une robe d'or et d'un manteau orné de mille couleurs* (5); *que la lune serve d'escabeau à ses pieds* (6), *et que le soleil l'environne*

(1) *Bonum mihi quia humiliasti me.* Ps. CXVIII, 71.

(2) *Apertum est templum Dei in cœlo.* Apoc. XI, 19.

(3) *Positus est thronus matri regis.* 3. Reg. II, 19.

(4) *In capite ejus corona stellarum duodecim.* Apoc. XII, 1.

(5) *Astitit regina à dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.* Ps. XL, 10.

(6) *Luna sub pedibus ejus.* Apoc. XII, 1.

comme un vêtement (1); *que le Seignenr lui communique sa splendeur, afin qu'elle paraisse d'une beauté ravissante aux yeux de tous* (2); que les anges enfin célèbrent sa gloire dans leurs divins concerts, et répètent éternellement dans leurs cantiques : *C'est ainsi que sera honorée celle que voudra honorer le Roi des rois* (3). Ainsi se vérifie en Marie la parole du Prophète, lorsqu'il disait : *Le Seigneur vous recueillera dans sa gloire, et remplira votre ame de splendeur* (4). Ainsi, Marie n'a plus qu'à entonner le chant de la reconnaissance, et à s'écrier dans le transport de son amour : *Seigneur, vous m'avez prise comme par la main, vous m'avez conduite dans la route de votre volonté*, c'est-à-dire dans la route des humiliations et des opprobres, et *vous m'avez reçue dans la gloire*(5). *Le Seigneur a regardé dans sa servante* l'humiliation sanctifiée par l'*humilité; il a renversé les puissants du siége* de leur grandeur, et il a *exalté* ceux qui ont su être tout à la fois, et profondément humiliés, et véritablement *humbles* (6).

O humiliations, apprenez-moi la route qui mène à l'humilité ! O humilité, enseignez-moi les sentiments qui rendent profitables les humiliations ! O humiliations, ô humilité, réunissez-vous en moi par un heureux

(1) *Amicta sole.* Apoc. xii, 1.

(2) *Cui etiam Dominus contulit splendorem... ut incomparabili decore omnium oculis appareret.* Judith, x, 4.

(3) *Sic honorabitur quemcumque voluerit rex honorare.* Esth. vi, 9.

(4) *Colliget te... et implebit splendoribns animam tuam.* Isaï. lviii, 8-11.

(5) *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tuâ deduxisti me, et cum gloriâ suscepisti me.* Ps. lxxii, 24.

(6) *Respexit humilitatem ancillæ suæ... deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.* Luc. i, 48-52.

accord, afin de me conduire à la grandeur et à la gloire !

III. Marie, souffrante sur la terre, est remplie dans le ciel de consolations et de délices. Tel est l'ordre de la divine Providence, que les peines de cette vie doivent être compensées dans l'autre par les véritables joies, comme les joies vaines et passagères du monde doivent être expiées dans l'enfer par des peines rigoureuses et éternelles. *Souvenez-vous*, ainsi parlait Abraham au mauvais riche, *souvenez-vous que vous avez reçu les biens dans votre vie, et que Lazare n'a eu que des maux en partage*; *maintenant il est dans la joie, et vous êtes dans les tourments* (1). Or, nous avons contemplé les douleurs ineffables du cœur de Marie. Jamais déchirements plus affreux; jamais plus rudes souffrances; jamais agonie plus cruelle. *Je me plais*, disait l'apôtre saint Paul, *je me plais dans mes infirmités, afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi* (2). Et Marie ne semble-t-elle pas dire aussi, bien que dans un autre sens : Je me plais dans mes douleurs, afin que la joie de mon Dieu se répande en moi, et vienne habiter dans mon cœur.

Oui, *sa douleur a été changée en joie* par la main du Dieu de miséricorde, et *la joie l'a environnée* de toutes parts (3). *La gloire* du Seigneur *lui est apparue, et ses désirs ont été pleinement rassasiés* (4). Elle a entendu *la voix de son bien-aimé, et son ame s'est*

(1) *Recordare quia recepisti bona in vitá tuá, et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris.* Luc. XVI, 25.

(2) *Gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.* 2. Cor. XII, 9.

(3) *Convertisti planctum meum in gaudium mihi... et circumdedisti me lætitiá.* Ps. XXIX, 12.

(4) *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua.* Ps. XVI, 15.

comme *fondue* (1) par l'impression brûlante de l'amour. *Son cœur et sa chair ont tressailli d'allégresse dans le Dieu vivant*; *le Dieu des dieux devient, dans la céleste Sion*, l'objet de ses éternelles *contemplations* (2). *Venez*, nous dit-elle du sein de son infini bonheur, *venez tous, et je vous raconterai les prodiges de miséricorde que le Seigneur a faits en faveur de mon ame* (3). *O Dieu, qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que puis-je encore désirer de vous sur la terre? Vous êtes le Dieu de mon cœur, vous êtes mon partage pour l'éternité* (4). Ma félicité est si parfaite que *toutes les générations m'appelleraient bienheureuse* (5). Oui, *les vierges mêmes l'ont vue, et elles ont proclamé sa félicité* (6). Oui, les anges ont été témoins de son triomphe, et ils se sont écriés : *Quelle est celle-ci, qui monte du désert inondée d'un torrent de délices et appuyée sur son bien-aimé* (7), centre de toute joie et source de toute consolation? Oui, Marie est plongée et comme abîmée dans les douceurs et les transports d'un continuel ravissement, et elle ne peut que prononcer, que goûter, que savourer cette aimable parole : *C'est là le lieu de mon repos pour tous les siè-*

(1) *Anima mea liquefacta est, ut locutus est dilectus meus.* Cant. v, 6.

(2) *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum... Videbitur Deus Deorum in Sion.* Ps. LXXXIII, 2-8.

(3) *Venite... et narrabo... quanta fecit animæ meæ.* Ib. LXV, 16.

(4) *Quid mihi est in cœlo et à te quid volui super terram? Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum.* Id. LXXI, 25-26.

(5) *Beatam me dicent omnes generationes.* Luc. I, 48.

(6) *Viderunt eam filiæ et beatissimam prædicaverunt.* Cant. VI, 8.

(7) *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum.* Ib. VIII, 5.

cles des siècles, c'est là que j'habiterai, parce que c'est la demeure que j'ai choisie (1).

Ainsi Dieu se plaît à *essuyer* de sa propre main dans le ciel *les larmes* de ses élus (2); ainsi le chemin du Calvaire devient le chemin des éternelles félicités; ainsi la souffrance est la route royale que tous les Saints ont suivie avant nous, et que doivent suivre à jamais tous ceux qui veulent arriver au bonheur immuable que Dieu verse à jamais dans le sein de ses fidèles serviteurs. Et moi, je me croyais perdu parce que je marchais dans le sentier de la douleur, et je cherchais dans ma folie à trouver des voies plus commodes et plus faciles. Insensé! je ne savais pas, ou plutôt je n'avais pas compris que les voies faciles et commodes aboutissent à l'abîme, et que l'on n'arrive à la félicité véritable que par les voies rudes et difficiles, comme si Jésus ne nous avait pas fait entendre cette consolante parole : *En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous verserez des larmes; le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie.... Maintenant la tristesse s'est emparé de votre cœur, mais je viendrai vous voir de nouveau, et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira jamais votre joie* (3).

Terminons, et convaincus par l'exemple de Marie que

(1) *Hæc requies mea in sæculum sæculi; hic habitabo quoniam elegi eam.* Ps. CXXXI, 14.

(2) *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.* Apoc. XXI, 8.

(3) *Amen, amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit; vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium... et vos igitur nunc quidem tristitiam habetis; iterùm autem videbo vos, et gaudebit cor vestrum et gaudium vestrum nemo tollet à vobis.* Joan. XVI, 20-22.

les persécutions communiquent à l'ame fidèle une pureté plus parfaite avec une plus vive horreur pour le péché, une source plus abondante de vertus avec une pureté plus parfaite, un principe plus fécond de gloire avec une source plus abondante de vertus, ne perdons jamais de vue cette autre sentence du Fils de Dieu : *Vous serez heureux quand on vous maudira, quand on vous persécutera, quand on dira contre vous toute sorte de mal et de mensonges à cause de moi; réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce que votre récompense est infinie dans le ciel; car c'est ainsi qu'ont été persécutés tous les prophètes qui ont paru avant vous* (1).

PRIÈRE

DE SAINT MAXIME DE TURIN (2).

« O heureuse Marie! ô Mère glorieuse! ô sublime Mère! l'auteur du ciel et de la terre est confié à vos entrailles. O baisers délicieux imprimés sur ses lèvres divines, encore attachées à la mamelle, lorsque parmi les signes évidents d'une enfance incapable encore de se soutenir, il se jouait entre vos bras maternels, comme un fils sorti véritablement de votre sein, lui qui, sorti comme vrai Seigneur du sein de son Père, commande en maître à toute la nature! Car vous avez conçu votre auteur et mis au monde dans le temps, au milieu de la pauvreté, celui que vous aviez eu pour créateur avant tous les temps. O bienheureux enfantement digne de

(1) *Beati eritis, cùm maledixerint vobis et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversùm vos mentientes, propter me : Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis, sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt antè vos.* Matth. v, 11-12.

(2) S. Max. Taurin. Serm. de Assumpt. B. Mar. Virg.

la louange des Saints, nécessaire aux pécheurs, convenable aux vaincus! Un Dieu, après s'être revêtu de la chair humaine, après avoir supporté le déchirement des fouets, après avoir été abreuvé de fiel et attaché à un infâme gibet, pour démontrer la réalité de votre tendre maternité, se montre homme véritable en endurant toutes sortes de tourments. Pour vous, ô bienheureuse Marie, ô Vierge glorieuse, dans ce mystère et à cause de ce mystère même, vous réclamez tous nos hommages, parce que vous avez mérité le don de la fécondité de manière à ne pas perdre le privilége de la virginité. *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, vous êtes choisie de préférence à tous les chœurs des vierges; vous *suivez l'Agneau partout où il va* (1); vous invitez les troupes virginales, étrangères à tous les attraits de la chair, à venir, parmi la blancheur des lis et l'éclat des roses, se désaltérer à la source de la vie éternelle. Elevée dans cette fortunée région des bienheureux à la plus haute dignité, vous foulez doucement aux pieds des plantes humectées de la rosée céleste; vous marchez d'un pas léger, à travers les délices du paradis, sur les fleurs des gazons, et, d'une main fortunée, vous cueillez les violettes immortelles. Unie sans fin aux ames élues, associée aux anges et aux archanges, vous ne cessez de chanter, d'une voix qui ne se fatigue jamais, le cantique trois fois saint (2).

« Mais que dis-je dans la pauvreté de mon génie? tout ce que je puis dire de vous, n'est-il pas infiniment au-dessous de votre dignité? Si je vous appelle la mère des nations, vous l'emportez sur cet éloge; si je vous nomme la forme de Dieu, vous êtes di-

(1) *Sequuntur Agnum quocumque ierit.* Apoc. XIV, 4.

(2) Ces éloges se retrouvent dans un Sermon de l'Assomption attribué à saint Augustin. Append. Serm. de Assumpt.

gne de ce titre ; si je vous célèbre comme la nourrice du pain céleste, vous engraissez le Fils de Dieu par la douceur de votre lait. Allaitez donc, ô sainte Mère, ce Dieu notre nourriture ; allaitez le pain céleste ; allaitez l'aliment des Anges ; allaitez celui qui vous a fait telle, qu'il pût lui-même être fait de votre substance ; celui qui dans sa conception, vous a apporté le don de la fécondité, et dans sa naissance ne vous a pas enlevé le privilége de la virginité ; celui qui, avant que de naître, vous a créée pour être sa Mère, afin que de vous, comme d'un lit nuptial, il sortît pour se manifester aux yeux des mortels. Quelle auguste faveur ! de vous est créé le roi qui vous a créée ; il est porté par ces mains qui sont son ouvrage, et nourri par ces mamelles qu'il a lui-même remplies....

« Célébrons donc avec joie la gloire de cette illustre Mère. Et comment ne pas offrir les pieux services de notre dévotion à celle qui a fait germer pour nous les fleurs de la virginité ; vierge avant le mariage, vierge dans le mariage, vierge dans sa divine grossesse, vierge dans son enfantement, vierge confiée à un époux vierge comme elle, et mère sans aucun commerce avec un époux mortel ? Que les vierges se réjouissent donc : une vierge a enfanté Jésus.... Que les veuves se réjouissent : Anne dans le veuvage a reconnu la Vierge-Mère. Que les personnes engagées dans le mariage célèbrent avec joie la solennité de la bienheureuse Marie ; Elisabeth, unie par les liens d'une sainte alliance, est saluée par la Vierge Mère du Seigneur. Que les enfants se réjouissent en vouant à cet enfant une modeste continence ; car il a conservé l'intégrité de l'enfance, cet enfant miraculeux qui a donné à sa mère la fécondité, sans lui ôter la virginité. Que tout honneur lui soit rendu dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

HUITIÈME INSTRUCTION.

LES HONNEURS QU'ON A RENDUS A NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.

—

Post tempestatem tranquillum facis, Domine et post lacrymationem et fletum, exultationem infundis.

Après la tempête, vous faites le calme, Seigneur, et après les pleurs et les larmes, vous répandez dans l'ame une sainte allégresse. Tob. III, 22.

Tandis que la très sainte Vierge voyait des ingrats, oubliant les grâces qu'ils avaient reçues, non seulement méconnaître, mais encore outrager leur bienfaitrice; tandis qu'elle gémissait de trouver, dans des enfants chéris, des indociles et des rebelles, qui, au lieu de lui rendre amour pour amour, ne craignaient pas de déchirer par leur insensibilité le cœur sensible de la plus tendre des mères; tandis que cette grande Reine, qui reçoit à ses pieds les hommages de tous les esprits célestes, entendait retentir de toutes parts les clameurs séditieuses de sujets révoltés qui, s'élevant dans leur folie contre la Mère du Fils de Dieu, comme ils s'étaient élevés contre Dieu lui-même, répétaient à l'envi ce cri de rage et de fureur : *Nous ne voulons pas qu'elle règne sur*

nous (1), tous les cœurs n'étaient pas cependant insensibles à ses bienfaits ; quelques enfants dociles et soumis venaient encore consoler ses douleurs, et la Souveraine du monde comptait encore dans son empire des sujets dont le dévouement la dédommageait de la défection des infidèles. Ainsi, Dieu se plaît-il à mêler les consolations et les épreuves : c'est l'orage qui suit le calme ; c'est la sécurité après la tempête. La très sainte Vierge a également éprouvé ces deux états : tantôt humiliée, tantôt glorifiée ; tantôt en butte aux traits de ses ennemis, tantôt environnée des hommages de ses serviteurs ; tantôt accablée sous le poids des persécutions, tantôt relevée par l'éclat des plus grands honneurs. Ses épreuves nous ont donné de salutaires leçons ; de salutaires leçons doivent également sortir de la méditation des honneurs qu'elle a reçus.

Ces honneurs sont de deux sortes : c'est, d'un côté, la visite des peuples et des grands qui se sont empressés de venir souvent la prier dans sa chapelle de Roc-Amadour ; c'est, de l'autre, la reconnaissance d'un grand nombre de personnes honorables qui, après avoir reçu d'elle d'insignes faveurs, ont fait déposer à ses pieds de riches offrandes et des dons précieux, faibles témoignages de leur gratitude et de leur amour.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Visites à Notre-Dame de Roc-Amadour.

Rappelez-vous ces neuvaines solennelles où chaque année une multitude presque innombrable de pèlerins venaient autrefois, et viennent encore aujourd'hui, se prosterner dans le sanctuaire miraculeux. Rappelez

(1) *Nolumus hunc regnare super nos.* Luc. XIX, 14.

vous le souvenir de ces jubilés plus solennels encore, où la foule se pressait dans les rues et sur les degrés du temple jusqu'à faire craindre quelques fâcheux événements. Rappelez-vous, et les tentes dressées dans les campagnes pour suppléer à l'enceinte trop étroite de la ville, et ces villes entières ordonnant et exécutant de pompeuses processions, où la population se portait en masse à la Chapelle fameuse par tant de prodiges. Rappelez-vous le nom de tant d'illustres voyageurs, de tant de grands, de tant de princes, de tant de rois, qui se sont plus à venir témoigner leur confiance à Marie, et à lui rendre dans le pieux oratoire des hommages proportionnés à ses bienfaits.

Ce n'est donc pas seulement le peuple, ce sont les grands, les princes, les rois eux-mêmes qui sont venus témoigner leur confiance à Marie, et lui offrir, dans ce pieux pèlerinage, tous les honneurs qu'elle mérite.

Heureuses les ames fidèles qui peuvent visiter ces lieux si pleins de souvenirs et de dévotion! Heureux les pèlerins qui ont reçu du Seigneur la grâce de monter ces saints degrés, de voir ces ruines imposantes, d'entrer dans ces édifices majestueux, d'aller dans *les trous mystérieux de la pierre* (1), dans le sein de ces rocs séparés du monde, dans cette paisible retraite choisie par la Mère de Dieu, méditer en paix devant elle sur le détachement des biens de la terre, sur le dévouement au service de Dieu, sur le bonheur de ne plus soupirer que pour le ciel! Heureux le cœur qui a pu, en présence de l'image miraculeuse, éprouver ces délicieuses extases, ces saints ravissements, ces heureux transports, et surtout ce zèle ardent pour retracer, par une conduite irréprochable, la haute perfection à laquelle Marie

(1) *In foraminibus petræ.* Cant. II, 14.

est élevée ! Que ceux-là comprennent leur bonheur ; qu'ils s'abandonnent à toutes les opérations de l'Esprit de Dieu ; qu'ils se rappellent qu'*on demandera beaucoup à ceux à qui l'on a beaucoup donné* (1), et que cette insigne faveur exige de leur part de plus grands sacrifices et un plus généreux dévouement.

Mais tous ne sont pas également appelés à ce bonheur ; les obligations d'état, les engagements du monde, le soin d'une famille, le manque de ressources ne permettent qu'à un petit nombre d'âmes privilégiées de visiter Marie dans cette auguste, mais lointaine retraite. Suppléons à ces visites impossibles par des visites faciles dans les lieux qui lui sont consacrés près de nous, en nous unissant d'esprit et de cœur à tant de pieux pèlerinages qui décorent la face de l'Église. C'est là le privilége de Marie d'avoir partout des sanctuaires dédiés à son honneur. Les Saints ont çà et là quelques autels qui portent leur nom, et quelques temples qui rassemblent les fidèles pour chanter leurs louanges ; Marie compte autant d'autels, autant de sanctuaires que son Fils lui-même a de sanctuaires dans le monde ; pas une basilique, pas une chapelle élevée en l'honneur du Fils, qui n'ait aussi un pieux souvenir pour la Mère ; une mère ne doit-elle pas avoir au moins un lieu de repos dans le palais de son fils !

Or, qui nous empêche de visiter Marie dans ces lieux si proches de nous, en nous unissant d'intention à tous les pieux pèlerinages de l'univers ? Pour nous y exciter plus vivement, considérons un moment et les motifs qui doivent nous porter à cette pratique et la méthode que nous devons employer pour la bien faire.

I. Visiter Marie, c'est un devoir, c'est un besoin ;

(1) *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo.* Luc. XII, 48.

c'est, dans tous les temps, la plus douce consolation de l'ame fidèle.

1° C'est un devoir : j'en appelle aux usages mêmes d'un monde profane. Oublie-t-on de visiter les personnes avez lesquelles on est uni par les liens d'une douce amitié? Hélas! ne pousse-t-on pas ce sentiment jusqu'à une espèce de passion, qui, par la multitude des conversations et des paroles, absorbe la plus grande partie d'un temps précieux réclamé par des occupations plus importantes? Mais quelle amitié peut être mise en comparaison avec celle de Marie? Jamais tendresse pourra-t-elle égaler l'ardeur de son amour?

Oublie-t-on de visiter ces êtres plus chers encore auxquels nous attache le double nœud de l'affection et de la nature? Ah! ne semble-t-il pas que le temps qui nous en sépare est toujours trop long pour nos désirs? Mais quel frère, quelle sœur, quelle mère pourraient entrer en parallèle avec Marie? Son cœur n'est-il pas embrasé pour nous d'une charité ardente et pure dont rien ne saurait approcher?

Oublie-t-on de visiter, même par bienséance et par égard, ces hommes distingués que leur dignité et leur fortune élèvent au-dessus de leurs semblables? Ah! quel désir d'avoir accès auprès de leurs personnes! quel empressement à rechercher leurs bonnes grâces! Mais Marie n'est-elle pas plus grande que tous les rois et toutes les princesses de l'univers? toute la gloire du monde ne s'éclipse-t-elle pas devant la sienne? toute puissance terrestre ne disparaît-elle pas devant sa puissance? Quoi! les grands du monde seront visités; et la Reine du ciel n'aura personne pour lui faire la cour! Quoi! les parents, heureux de leur jeune postérité, se verront avec joie entourés à certains jours de leur nombreuse famille, et la plus tendre des mères passera les

jours et les nuits dans le plus triste délaissement! Quoi! des sentiments humains réuniront à certaines époques ceux qui se sont juré une amitié passagère, et les sentiments divins d'une amitié surnaturelle n'amèneront jamais aux pieds de Marie ceux qui lui ont voué un éternel dévouement! Peut-être, dans la folie d'une amitié ridicule, nous avons porté quelquefois nos assiduités jusqu'à fatiguer les autres et à nous fatiguer nous-mêmes : mais ne craignons pas de fatiguer la très sainte Vierge; jamais elle ne s'estime plus heureuse que quand elle voit ses enfants se presser en foule autour de ses autels; ne craignons pas de nous fatiguer nous-mêmes, jamais nous n'aurons de moments plus doux que ceux qu'il nous sera donné de passer aux pieds de notre Mère.

2° Visiter Marie, c'est un besoin. Que de fautes n'avons-nous pas commises dans notre vie? Qui pourra nous en obtenir le pardon, si ce n'est Marie, que les saints docteurs appellent le refuge des pécheurs et la réparatrice du monde perdu! Que de fautes ne sommes-nous pas encore exposés à commettre tous les jours! qui nous soutiendra sur le penchant de l'abîme, si ce n'est celle que les ames chrétiennes aiment à saluer comme leur secours? Que de vertus nouvelles n'avons-nous pas à acquérir tous les jours? qui nous aidera à les retracer en nous malgré l'excès de notre faiblesse, si ce n'est celle qui mérite à si juste titre le nom glorieux de salut des infirmes? Que de peines viennent traverser les jours de notre pèlerinage sur la terre? qui nous fortifiera contre la douleur, et nous donnera le courage de la supporter, si ce n'est vous, ô sainte et divine consolatrice des affligés! Que d'inquiétudes sur le salut de mon ame et sur ma persévérance finale! ô mon Dieu! mourrai-je dans votre haine ou dans votre amour? mon dernier soupir sera-t-il un soupir de salut, ou un soupir de répro-

bation? qui pourra, Seigneur, apaiser mes craintes et calmer toutes mes terreurs? ce sera cette mère tendre et compatissante, que vous m'avez appris par votre Eglise à invoquer tous les jours de ma vie comme ma plus sûre ressource à l'heure de la mort. Ayons donc recours à Marie dans nos dangers spirituels et temporels; ne cessons jamais de la visiter, et nous la trouverons toujours occupée de notre bonheur; faisons-lui part de nos projets, ouvrons-lui notre cœur; non, elle ne rejettera pas les vœux que nous formons à ses pieds.

3° Enfin visiter Marie, c'est pour une âme fidèle la plus aimable consolation. Est-il pour un enfant une joie plus douce que de se reposer sur le sein d'une bonne mère? N'est-ce pas là qu'une main bienfaisante essuie les larmes, calme les douleurs, et verse sur les plus cuisantes blessures un baume conservateur? Les Saints n'en avaient-ils pas fait la douce expérience? Comme ils passaient aux pieds de Marie des heures délicieuses! comme ils oubliaient le temps dans ses aimables conversations! Là, il n'y avait plus pour eux ni dégoût, ni ennui, ni douleur; là le sentiment même des souffrances semblait s'éteindre entièrement dans leurs âmes; là ils trouvaient ces transports, ces ravissements, ces extases, qui leur faisaient goûter les prémices de la bienheureuse éternité; là ils versaient avec une joie inexplicable ces larmes d'amour, dont la douceur surpasse toutes les vaines joies de la terre. Peut-être dans des moments de fidélité, ai-je quelquefois ressenti quelques étincelles de ce feu sacré, qui consumait les vrais serviteurs de Marie, et si je ne les ai pas senties, c'est que mon âme n'a pas su encore se rendre digne d'une si grande faveur. Si je vous avais plus souvent visitée, ô ma bonne Mère, vous m'auriez sans doute accordé des grâces plus abondantes et des plus douces consolations.

C'est pour recevoir ces consolations, c'est pour satis-

venir à ces besoins, c'est pour accomplir ce devoir, que les vrais serviteurs de Dieu ont eu dans tous les temps la sainte habitude de visiter Marie. C'est dans ces sentiments que M. Ollier, premier curé de Saint-Sulpice, ne sortait jamais de sa maison, n'entreprenait jamais aucun voyage sans aller auparavant consulter la très sainte Vierge. C'est la même piété qui portait son successeur à déposer, tous les soirs, à ses pieds, la clef du séminaire en lui disant : Vous savez, ô Marie, que vous êtes ici la maîtresse. Aussi dans le petit livre des visites au Saint-Sacrement, ouvrage qui est entre les mains de tous les fidèles, a-t-on eu soin d'ajouter pour chaque jour une visite à la Sainte-Vierge, pour nous apprendre que nous ne pouvons opérer l'œuvre de notre salut, ni plus sûrement, ni plus doucement, qu'en recourant tous les jours à la puissante protection de Marie.

Et ne dites point que le temps vous manque : faut-il un temps si considérable pour aller rendre hommage à la Reine du ciel et de la terre? exige-t-elle de nous des journées et des heures? toujours indulgente, ne se contente-t-elle pas de quelques instants fugitifs? ce qu'elle demande, c'est bien plutôt l'affection que la longueur de la prière. Supprimons seulement les visites criminelles, les visites dangereuses, les visites inutiles, et nous aurons du temps, et du temps de reste, pour visiter notre mère.

II. Mais que faire pour rendre nos visites utiles? car, enfin, il faut bien l'avouer, beaucoup de ceux qui font même de fréquentes visites à Marie, sont bien loin d'apporter à ses pieds les dispositions nécessaires pour en profiter. On se prosterne devant ses autels, mais l'esprit est dissipé, mais le cœur est insensible, mais la volonté est rebelle, et souvent, au lieu de mériter ses bienfaits par le recueillement et la ferveur, on semble plutôt devoir attirer sa colère par la froideur et la légèreté. Or,

quel moyen de rendre nos visites saintes et avantageuses? c'est de nous comporter au moins dans nos rapports avec Marie, comme nous nous comportons dans nos rapports avec le monde. Dans le monde, c'est d'abord l'expression de nos sentiments, manifestés par des compliments souvent exagérés; c'est ensuite l'offre officieuse de nos services, si nous pensons ne pas être inutiles; puis viennent les sollicitations et les demandes, si l'on peut ne pas nous être inutile à nous-mêmes; après quoi l'on se retire avec de profonds remercîments et des civilités nouvelles. Ame chrétienne, est-ce trop vous demander que de vous engager à faire pour Marie ce que vous faites pour des créatures semblables à vous?

1° Prosternés devant elle, nous commencerons donc par nous unir aux anges et à toute la cour céleste, pour célébrer dignement ses louanges. Nous la saluerons comme la Reine du ciel et de la terre; nous exalterons sa virginité sans tache; nous lui rendrons les hommages qui sont dus à sa divine maternité; nous lui donnerons avec un saint amour, tous les titres que lui prodigue l'Eglise : souveraine des Anges, maîtresse auguste des Saints, soutien des fidèles qui combattent encore, ressource des élus qui souffrent dans le lieu de l'expiation, salut des pécheurs, confiance des justes, modèle de toutes les ames vertueuses, mère de tous les vrais serviteurs de Dieu; que sais-je encore, ô Marie! et qui pourrait faire le dénombrement de toutes les qualités glorieuses qui découlent de votre virginité, de votre maternité, de votre royauté?

2° Pénétrés des grandeurs de Marie, nous serait-il difficile de nous consacrer généreusement à son service? Autrefois l'on voyait de preux chevaliers affronter tous les périls, et se jeter au milieu des plus grands dangers pour l'honneur d'une créature, souvent indigne, à la-

quelle ils avaient consacré leur existence ; et pour parler de sentiments plus nobles et plus généreux, on a vu, chez tous les peuples et dans tous les âges, des héros qui, par leur dévouement, ont bravé la mort, et versé pour la fidélité jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Et cependant servaient-ils une reine aussi auguste, une mère aussi digne d'amour ? Quoi ! l'on ferait tant pour des créatures ordinaires, et rien ou presque rien pour cette créature surnaturelle, dont la grandeur et les mérites surpassent tous les mérites et toutes les grandeurs du monde ! Mais comment lui témoigner notre dévouement, sinon en nous efforçant de retracer en nous-mêmes les vertus dont elle a été si jalouse ? Fixons donc en elle la perfection qui nous semble la plus nécessaire par rapport à nous. Il n'en est pas que nous ne puissions trouver en Marie ; elle les a toutes réunies au plus haut degré. Sommes-nous orgueilleux ? travaillons à devenir humbles comme elle. Sommes-nous emportés ? que sa douceur fasse le sujet de notre étude. Sommes-nous entraînés par de honteuses passions ? opposons l'exemple de son inviolable pureté aux désirs corrompus de notre cœur. Aimons-nous le monde ? appliquons-nous à nous faire une sainte habitude de cette retraite qu'elle a tant aimée. En un mot, que l'humilité de Marie, que la patience de Marie, que l'intégrité de Marie, que le recueillement de Marie, que toutes les vertus de Marie se réfléchissent en nous comme dans un miroir, et deviennent comme les témoins irrécusables de notre dévouement et de notre fidélité.

3o Mais ne nous fions pas à nos propres forces : notre faiblesse ne nous est que trop connue ; attachons-nous à cette main puissante et maternelle qui peut seule, après Dieu, nous secourir. Ouvrons notre cœur à cette pieuse mère ; exposons-lui nos besoins, implorons ins-

tamment sa protection; car, quoiqu'elle sache tout ce qui se passe en nous, parce qu'elle voit Dieu, et en Dieu toute vérité, cependant elle aime à recevoir nos prières, et à nous entendre lui raconter l'histoire de nos nécessités spirituelles. Plus nous la supplions, et plus elle intercède pour nous aux pieds du trône de son divin Fils : *Une mère pourrait-elle souffrir un triste refus* (1)?

4° Après avoir demandé et obtenu les grâces d'en haut par l'intercession de Marie, il ne reste plus qu'à la remercier et à bénir sa miséricorde. C'est à vous, devons-nous lui dire, c'est à vous, ô ma bonne Mère, que je dois les sentiments que j'éprouve, les résolutions que je viens de prendre, les promesses que je fais en ce moment à mon Dieu. C'est vous qui m'avez obtenu la grâce de mettre à exécution mes anciens engagements; c'est vous qui m'inspirez de les renouveler en ce moment avec plus de générosité que jamais. Permettez-moi de m'unir à l'envoyé céleste pour répéter avec lui : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes!* ô ma bienfaitrice, ô mon soutien, ô mon espérance à jamais! *Vous êtes bénie entre toutes les femmes!* c'est le cri plein de douceur que ma bouche voudrait faire entendre jusqu'à mon dernier soupir, et puissé-je expirer, en répétant encore à ma dernière heure cet accent de la reconnaissance : O ma libératrice et ma mère, *vous êtes bénie entre toutes les femmes* (2)!

C'est une sainte pratique observée par un grand nombre d'ames pieuses de ne jamais quitter l'Eglise sans avoir été se prosterner quelques instants aux pieds des autels de Marie. Jamais je n'ai pu voir, sans être attendri,

(1) *Tristem non patitur genitrix repulsam.* Hymn. Eccles.
(2) *Benedicta tu in mulieribus.* Luc. 1, 28.

cette marque de respect et de confiance envers la Mère de Dieu ; mais aussi jamais je n'ai vu sans étonnement le peu de fruits que certaines personnes en retirent. C'est que l'esprit ne se pénètre pas des grandeurs de Marie ; c'est que le cœur ne se consacre qu'imparfaitement à son service ; c'est qu'on ne demande pas avec assez d'instance ; c'est qu'on ne remercie pas avec assez de gratitude. Que le respect nous anéantisse devant cette grande Reine ; que la fidélité nous consacre sans réserve à son amour ; que la prière attire la rosée précieuse de la grâce ; que la reconnaissance entretienne la fécondité de cette nuée bienfaisante qui se dessèche, selon saint Bernard, par la triste influence du vent de l'ingratitude, et nos visites, devenues aussi utiles que fréquentes, nous rendront dignes de Dieu, en nous rendant semblables à Marie.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Présents offerts à Notre-Dame de Roc-Amadour.

Parmi les présents offerts à la très sainte Vierge, je pourrais compter ces sommes d'argent que tant d'illustres personnages avaient consacrées à la construction et à la décoration de sa chapelle, ces domaines étendus qu'une libéralité chrétienne avait mis à sa disposition pour l'entretien et l'honneur de son culte, ces ornements d'autel, ces vases précieux, ces habits sacerdotaux destinés avant le temps de nos malheurs à relever la pompe des cérémonies célébrées en son honneur ; mais outre que toutes ces richesses ont disparu sous les coups des révolutions, ce ne sont, après tout, que des objets extérieurs et matériels qui ne sauraient entrer en comparaison avec les offrandes spirituelles et intérieures d'une véritable piété. Ce n'est pas que je veuille condamner

ou même rabaisser le mérite de la libéralité chrétienne, qui se plaît à orner les temples et à décorer les autels; jamais peut-être cette libéralité ne fut plus nécessaire que dans un temps où l'exiguité des ressources se fait sentir dans la religion plus que partout ailleurs. Elles auront leur récompense, ces ames pures et généreuses qui mettent leur gloire à décorer les sanctuaires de Marie, plutôt que les appartements qu'elles habitent. Mais en rehaussant le prix d'une libéralité matérielle, nos pensées doivent s'élever plus haut, et embrasser des idées et des affections plus sublimes : bornons-nous donc dans cette méditation à considérer sous un point de vue plus mystique les présents qui, dans la chapelle de Marie, frappent davantage les yeux des pieux pèlerins. Ici, ce sont des fers que des captifs délivrés de l'esclavage ont suspendus dans le vestibule du saint oratoire; là, c'est l'épée qu'un grand guerrier est venu déposer comme un trophée à la porte de cette Reine du ciel; dans l'intérieur, c'étaient autrefois des cœurs d'or et d'argent qui descendaient de la voûte, comme de perpétuels témoins des sentiments de ceux qui en avaient fait hommage, et des lampes toujours allumées, images fidèles de la ferveur et de l'amour : voilà ce qui frappait en apparence les regards, voilà ce que ces offrandes présentent d'extérieur et de matériel; examinons ce qu'ils nous apprennent.

I. Des fers sont suspendus à la porte de Marie; ce sont les fers des esclaves, mais des esclaves délivrés. Or, qui fut jamais plus esclave que nous? esclaves du démon, nous nous sommes appliqués à faire jour et nuit sa volonté, en nous révoltant contre notre Seigneur et notre Père; esclaves du péché, nous n'avons cessé de vivre sous ses lois et de porter son joug criminel; esclaves du monde, nous nous sommes assujétis à ses usages, à ses

fêtes, à ses plaisirs, à toutes ses folies; esclaves des passions, nous avons fomenté en nous-mêmes leurs caprices, leurs rêveries, leurs fureurs; esclaves du respect humain, nous avons sacrifié nos lumières et notre volonté à la vaine estime des impies et des libertins; esclaves de l'orgueil, nous avons bercé notre esprit des fausses espérances de l'amour-propre. Que de liens, que de fers, que de chaînes nous ont tenus captifs jusqu'au jour de notre sincère retour vers le Seigneur! quelle main puissante les a brisés? n'est-ce pas celle de la très sainte Vierge, qui, par la mort de son propre Fils, nous a rachetés du péché et de la mort éternelle, pour nous faire entrer dans la sainte liberté des enfants de Dieu? Allons donc suspendre, pour ainsi dire, devant l'autel de Marie les chaînes dont elle nous a délivrés, afin de lui faire hommage d'une liberté dont nous lui sommes uniquement redevables, et prenons, à la place, des chaînes plus douces et plus aimables, les chaînes du dévouement et de l'amour.

II. A côté de ces fers, nous voyons l'épée du brave et intrépide Roland; c'est le signe de sa reconnaissance envers Marie. Plein de confiance dans la valeur de son bras, il a cependant compris, au milieu des dangers, que le secours d'en haut lui était nécessaire; il a invoqué Marie, et Marie lui a donné la victoire. Comme lui, nous sommes exposés aux attaques des ennemis les plus terribles; compter sur nos forces serait de notre part témérité et présomption; Dieu seul peut bénir nos efforts, et nous conduire au triomphe. Mais qui nous mènera comme par la main à ce Dieu qui donne le courage aux combattants et la palme aux vainqueurs? N'est-ce pas la très sainte Vierge, toujours prête à secourir une ame humble et confiante, qui s'appuie, non sur la science et les talents, mais sur les dons qu'elle attend de

la libéralité divine? Disons-lui, comme a dû le faire cet intrépide guerrier en déposant ses armes victorieuses à la porte du sanctuaire : Je sais, ô Marie, que l'homme par lui-même n'est que faiblesse et pauvreté; s'il devient fort et invincible, ce n'est que par la grâce qu'il tient de Dieu et de votre intercession toute puissante. Malgré mes talents et mes vertus, j'aurais succombé au milieu des hasards, si vous ne m'aviez soutenu. Ces petites vertus qui sont votre ouvrage, ces talents que je ne dois qu'à vous, je viens vous les offrir et les consacrer à votre gloire; c'est en les remettant entre vos mains que j'espère les conserver et les augmenter même de jour en jour.

III. Mais pourquoi tous ces cœurs autrefois suspendus à la voûte de ce vénérable sanctuaire? sont-ce des cœurs d'or et d'argent que demande la très sainte Vierge? à quoi peuvent lui servir par eux-mêmes ces symboles matériels et insensibles? Gardons-nous de condamner la simplicité d'une dévotion naïve. Eh! qui ne serait touché de voir des enfants bien nés venir offrir à leur mère, sous une image extérieure, l'expression de leur tendresse et de leur amour? mais sachons bien comprendre le but intérieur et spirituel de ces petites et saintes pratiques, qui ne sauraient plaire à Marie, qu'autant qu'elles sont animées par l'esprit de la foi. Loin de nous la pensée d'offrir à la Mère de Dieu une matière morte et sans vie, et de lui refuser un cœur vivant et sensible. La blancheur de cet argent n'est-elle pas l'image de l'innocence? l'éclat brillant de cet or n'indique-t-il pas le feu de la charité? la forme donnée à ces matières précieuses ne fait-elle pas connaître quelle est la partie de nous-mêmes dont Marie est plus jalouse? Oui, c'est mon cœur que vous demandez, ô ma bonne mère; mais un cœur pur comme l'argent, un cœur brillant comme l'or par la

charité, un cœur incorruptible comme ces métaux si purs, un cœur élevé au-dessus de la terre comme ces offrandes suspendues à la voûte mystérieuse, un cœur toujours immobile dans la prière comme ces pieux symboles toujours présents devant vos autels.

IV. Au milieu de ces cœurs brillaient encore autrefois des lampes toujours allumées. O mon ame, que ne peux-tu ainsi te consumer d'amour sous les yeux de la plus auguste des reines et de la plus tendre des mères! O quelle heureuse vie que celle d'un chrétien fidèle, toujours occupé à louer Marie, à étudier Marie, à imiter Marie! Ah, qu'elle aime à nous voir lui offrir dans cet extase de charité, tantôt de saintes oraisons, tantôt de ferventes prières, tantôt des communions ardentes! O quelle joie pour elle de contempler nos cœurs, et comme des lampes embrasées, qui vont toujours se remplir aux pieds des autels de l'huile bienfaisante de la grâce, et comme des sanctuaires éblouissants de splendeur qui se montrent toujours prêts à recevoir l'agneau sans tache! Si des temples magnifiquement ornés sont agréables à ses yeux, des cœurs purs sont encore bien plus précieux devant elle.

Voulons-nous recueillir le fruit de cette instruction? examinons quel empressement nous avons eu à visiter la très sainte Vierge. L'avons-nous fait quelquefois? n'avons-nous pas passé des semaines et des mois entiers sans nous acquitter de ce devoir si nécessaire et si consolant? Si nous nous sommes quelquefois présentés devant elle, quelles dispositions avons-nous apportées à ses pieds? ne l'avons-nous pas saluée avec froideur, entretenue avec ennui, quittée avec une rapidité scandaleuse? Ne nous sommes-nous pas éloignés d'elle sans avoir fait aucune réflexion, sans avoir pris aucune résolution utile? Lui avons-nous offert quelques présents? ou plutôt n'a-

vous-nous pas refusé d'acquitter à son égard les dettes les plus légitimes? Ne lui avons-nous pas ravi jusqu'à la possession même d'un cœur dont nous lui sommes redevables à tant de titres? Humilions-nous de notre indifférence, et promettons-lui plus de fidélité et plus d'amour.

PRIÈRE

DE GUILLAUME, ÉVÊQUE DE PARIS (1).

« J'irai à vous, ou plutôt je m'unirai à ceux qui vont à vous, ô glorieuse Mère de Dieu, que toute l'Eglise des Saints proclame Mère de miséricorde et Reine de bonté. Pourrez-vous refuser aux pécheurs la grâce de votre intercession auprès de votre Fils, notre béni Seigneur, vous dont la prière, toujours agréable, ne souffre jamais de refus; vous dont la miséricorde n'a jamais manqué à qui que ce soit; vous dont la douce humilité n'a jamais méprisé celui qui l'a réclamée, quelque grand pécheur qu'il pût être? Oui, c'est avec vérité que saint Bernard, votre dévot serviteur, et le prédicateur de vos louanges a dit : Que celui-là garde le silence sur votre miséricorde, ô Vierge bienheureuse, qui se souviendra d'avoir été délaissé par vous dans ses nécessités; car tout ce que vous avez de grâce, tout ce que vous avez de gloire, tout, s'il m'est permis de le dire, tout, jusqu'au titre glorieux de votre maternité divine, vous le devez aux pécheurs. C'est à cause des pécheurs que tous ces dons vous ont été conférés. Qui douterait ensuite que vous ne deviez prier en leur faveur? Vous ne me refuserez donc pas ce que vous me devez. J'ose même me promettre que

(1) Guill. Paris. Lib. de Rhetor. divin. C. XVIII.

vous prierez pour moi avec plus d'instance et de dévotion, que je n'oserais le faire moi-même, et que vous m'obtiendrez de plus grands biens, que je n'aurais la présomption d'en demander.

« O Mère de miséricorde, votre charitable bonté n'a jamais manqué à personne; pourrait-elle me dénier son assistance dans l'extrême nécessité où je me trouve réduit, et me refuser son intercession dans le danger de damnation où je me vois exposé? Est-ce envain ou à faux que toute l'Eglise des Saints vous appelle l'avocate et le refuge des malheureux? A Dieu ne plaise que sa Mère, qui a enfanté pour le salut du monde la source de la piété, refuse jamais à aucun misérable le secours de sa miséricorde! Tant de faveurs accordées aux plus grands pécheurs ne nous apprennent-elles pas d'une manière convaincante à mettre notre confiance en votre bonté, à espérer en votre tendresse, et à nous jeter avec abandon dans nos besoins sous les ailes de votre protection.

« La multitude de ceux qui vous réclament serait-elle à charge à votre miséricorde? auriez-vous quelque peine à nous obtenir le pardon de nos péchés ou toute autre grâce, quelque grande qu'elle puisse être? Non, je le sais, ô Reine de bonté, je n'ai rien de semblable à craindre auprès de vous. Votre plus doux plaisir est de secourir les misérables, et de retirer par vos prières, toujours agréables à Dieu et toujours efficaces, du malheur où ils sont tombés, ou du malheur qui les menace, les ames infortunées qui se trouvent dans le danger de périr.

« Vous n'ignorez pas, ô Mère de Dieu, dont la douceur surpasse celle de tous les anges et de tous les hommes, combien notre salut est cher à votre Fils bien-aimé, et combien sa miséricorde a de zèle et d'inclination pour nous sauver. Vous n'ignorez pas que sa gloire consiste à

sauver ceux qui sont perdus, que nulle action ne saurait lui attirer plus de bénédictions et plus de louanges, et que sa miséricorde est répandue sur toutes ses œuvres. Vous aimez la gloire de votre Fils plus que tous les anges et que tous les hommes ; cette gloire éclate surtout dans le salut des pécheurs ; qui pourrait donc douter du plaisir que vous éprouvez à procurer leur retour et à les réconcilier par la grâce que vous leur obtenez? Ainsi, en vous demandant de me faire rentrer dans l'amitié de votre Fils, je suis certain que vous agréez ma demande. Vous ne sauriez donc me la refuser ; car si vous ne m'accordiez pas ce qui vous est agréable, ô mon aimable Souveraine, que pourrait-on jamais attendre de vous, que pourrait-on jamais vous demander?

« D'ailleurs, les péchés que j'ai commis contre votre Fils vous déplaisent souverainement ; vous ne désirez rien tant que de les voir détruits et exterminés. Vous souhaitez donc en moi cette réconciliation qui les efface et les anéantisse. Daignez me la procurer par votre puissante intercession. Toute l'Eglise des Saints vous nomme la médiatrice des hommes auprès de Dieu, et ce n'est ni vainement ni à faux qu'elle vous donne cette glorieuse qualité. Votre office est donc de vous interposer entre Dieu et l'homme, non comme un mur de division, mais comme un lien de réconciliation. Or, peut-on vous présenter une requête plus juste et plus agréable, que de vous prier d'accomplir votre charge?

« Quoi de plus digne d'une Mère de Dieu, que d'accroître la gloire de son Fils et de rapporter tous ses soins et toutes ses forces à la fin qui l'a fait élever à cette dignité éminente? Vous avez été faite Mère de Dieu pour la même fin que Dieu s'est proposée en se faisant homme ; et cette fin est la réconciliation du monde. Il déclare lui-même qu'*il est venu sauver ce qui était*

perdu (1); et l'Apôtre ajoute que *Jésus-Christ est venu sauver les pécheurs* (2). Il est donc juste et raisonnable qu'en votre qualité de Mère de Dieu vous travailliez avec soin et vigilance à une affaire qui vous a apporté tant de gloire, qu'elle vous a rendue Mère de Dieu, Reine et Souveraine de l'univers. Or, cette affaire, tous les fidèles le savent, c'est le salut et la réconciliation des pécheurs. Que votre bonté ne cesse donc pas d'y travailler par l'efficacité de ses prières; car c'est en vain que nous pousserons nos cris vers Dieu, si vous vous taisez; nos prières n'auront pas d'effets, si les vôtres ne les soutiennent. Laissez-vous toucher, ô glorieuse Mère de Dieu, par votre charitable miséricorde, qui surpasse infiniment mes vices et mes péchés. A Dieu ne plaise, ô très douce Mère, que mes péchés aient plus de pouvoir auprès de vous contre moi, que votre miséricorde n'en a pour moi, et que les cris de vos ennemis irréconciliables l'emportent sur les soupirs de votre enfant jusqu'à boucher les oreilles de votre tendresse! A Dieu ne plaise que la grandeur de mes fautes vous ferme la bouche, et vous empêche de faire entendre vos prières en ma faveur! A Dieu ne plaise qu'elle puisse suspendre en vous l'exercice salutaire de cet office de piété, qui vous rend l'avocate, la médiatrice des hommes, et après, votre fils, l'espérance unique et le plus sûr refuge des misérables!

« Et ne m'alléguez point, je vous prie, mon injustice et l'aveu que je fais de mon indignité à être secouru par votre bonté, et regardé des yeux de votre miséricorde. Il ne vous est par permis de prendre le parti de la justice contre moi, ou contre tout autre; car ce serait prendre

(1) *Venit salvare quod perierat.* Matth. XVIII, 11.

(2) *Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere.* 1. Tim. 1, 15.

le parti de la justice contre la miséricorde, à qui vous devez, sans aucun doute, et toute la grâce dont vous êtes embellie, et toute la gloire dont vous êtes couronnée, et, ce qui surpasse tout le reste, l'auguste privilége de votre divine maternité. Gardez-vous donc bien, ô douce Mère de Dieu, de vous ranger du côté de la justice, et de défendre en rien ses intérêts. Vous ne devez par égard pour elle, vous opposer ni à la miséricorde de votre Fils, qui est la source de votre bonheur, ni à votre propre miséricorde, dont on exalte la grandeur au-dessus de toutes vos autres perfections; car c'est surtout par elle que vous vous montrez Mère de Dieu, et que vous le donnez évidemment à connaître aux pécheurs et aux misérables en leur obtenant la grâce et la gloire. Car il n'est pas de créature qui puisse obtenir aux malheureux, près de votre auguste Fils, des biens si nombreux, si grands et si éclatants, que vous leur en obtenez auprès de lui. C'est un Fils qui ne vous considère pas comme sa servante, mais qui vous honore comme sa Mère.

« Les enfants doivent ressembler à leur Mère, et vous devez ressembler à votre Fils, ô glorieuse Souveraine, surtout en la vertu qui l'a rendu votre Fils, et qui vous a rendue sa Mère. Or, cette merveille est l'ouvrage de la miséricorde. Vous devez donc lui être semblable en piété; cette vertu doit vous posséder tout entière, et vous ne pouvez vous déclarer contre elle. Ne vous mettez donc pas du côté de la justice contre la miséricorde, et n'alléguez pas ses droits contre moi, qui ne m'appuie après votre Fils que sur votre bonté, et ne mets après lui mon espérance qu'en vous.

« N'allez pas non plus, ô très douce Mère, produire mes péchés contre moi-même, puisque je produis contre eux votre miséricorde. Ils ne sauraient tenir devant elle au jugement, parce qu'elle est bien plus forte qu'eux.

O qu'ils n'ont garde de subsister devant vous, puisque vous n'avez été faite Mère de Dieu, que pour les détruire et pour les exterminer! Ne souffrez donc pas qu'ils vous empêchent d'exercer votre office, l'office de faire miséricorde, et qu'ils en suspendent l'effet si agréable à votre Fils et si nécessaire au monde. Ainsi soit-il. »

NEUVIÈME INSTRUCTION.

La permanence de l'image de Notre-Dame dans la chapelle miraculeuse de Roc-Amadour.

—

In Sion firmata sum, et in civitate sanctificatâ requievi, et in Jerusalem potestas mea.

J'ai été affermie dans Sion, je me suis reposée dans la Cité sainte, et ma puissance s'est perpétuée dans Jérusalem. Eccli. XXIV, 15.

Quelle est cette *Cité sainte* où Marie s'est toujours plu à *se reposer*? quelle est cette *Sion* où son trône s'est *affermi*? quelle est cette *Jérusalem* où *sa puissance s'est perpétuée?* Ne peut-on pas dire que cette heureuse *Cité* est le pays de Roc-Amadour; cette *Jérusalem*, le temple où Marie semble avoir établi le siége de son empire dans ces provinces; cette *Sion* enfin, le sanctuaire où elle se rend visible par son image et par ses bienfaits? Là est comme une des capitales de cette grande Reine, et rien n'a jamais pu l'en faire sortir; là est un des trônes principaux de sa miséricorde, et rien n'a jamais pu l'en renverser; là est l'un de ces lieux qu'elle a choisis pour son repos, et rien n'a été capable de l'en détacher. Nous l'avons vu par son histoire: des serviteurs fidèles, mais conduits par un esprit qui n'était pas le sien, ont voulu la transporter dans un temple plus digne

de sa grandeur, mais leurs efforts ont été vains; des ennemis cruels ont tenté de la chasser, par force, de son sanctuaire, mais leurs attaques ont été inutiles. Sainte permanence de Marie dans l'humble palais dont elle a fait choix; permanence inébranlable, également à l'épreuve et des séductions de l'honneur et des persécutions de la violence; permanence admirable qui nous apprend, dans son éloquent silence, la persévérance que nous devons avoir dans le service de Dieu, sans nous laisser ni entraîner par les charmes du plaisir, ni renverser par les craintes de la fureur mondaine. Quel bonheur pour nous, si, en terminant ces méditations, nous pouvions devenir comme les vrais serviteurs de Dieu dont notre Seigneur lui-même a dit : *Celui qui garde mes commandements est semblable à un homme sage qui bâtit son édifice sur la pierre ferme; et la pluie a coulé par torrent, et les fleuves se sont débordés, et les vents ont soufflé, et ils se sont précipités sur cette maison, et elle n'est pas tombée; car elle était fondée sur la pierre* (1)! Etudions le mystère de la permanence de Marie dans le lieu sacré de son pèlerinage; que cette permanence extérieure nous rappelle le courage qui l'a soutenue toute sa vie dans le chemin pénible de la perfection. Sachons puiser dans ses exemples des sentiments capables de nous affermir nous-mêmes, jusqu'à la mort, dans l'accomplissement de nos devoirs et dans la pratique des vertus chrétiennes.

Méditons donc les motifs qui doivent nous engager à la persévérance, et considérons que la persévérance est

(1) *Omnis qui audit verba mea, et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam suprà petram; et descendit pluvia, et venérunt flumina, et flavérunt venti, et irruérunt in domum illam, et non cecidit; fundata enim erat suprà petram.* Matth. VII, 25.

tout à la fois pour nous, et une obligation, et un avantage, en sorte que le devoir, comme l'intérêt, nous engage également à persévérer : deux réflexions qui vont faire le sujet de cette méditation.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Obligation de la persévérance.

La persévérance est un devoir : devoir de justice, devoir de reconnaissance, devoir de religion; devoir de justice fondé sur la toute puissance de Dieu; devoir de reconnaissance réclamé par la bonté infinie de Dieu; devoir de religion exigé par la souveraine vérité de Dieu. Efforçons-nous de pénétrer ces grandes et importantes vérités.

I. Devoir de justice fondé sur la toute-puissance de Dieu. Dieu m'a créé : mon existence est son ouvrage; n'est-il pas juste de lui rapporter ce qui vient de lui? Dieu me conserve; chacun des moments de ma vie est comme une création nouvelle, comme un nouvel acte de la même puissance qui m'a tiré du néant, et qui m'empêche d'y retomber; n'est-il pas juste que ces jours, conservés par la main de Dieu, soient rendus à Dieu par la fidélité de mes services? Dieu est le souverain Roi de l'univers; il commande en maître aux astres du ciel et à tous les êtres de la terre; ne dois-je pas lui obéir comme le ciel et la terre lui obéissent? que dis-je? mon obéissance ne doit-elle pas être d'autant plus parfaite, que la raison me fait mieux comprendre la dépendance où je suis de son pouvoir?

J'ai médité ces pensées lorsque j'étais encore attaché aux vanités du siècle, et ce sont ces pensées bien méditées qui m'ont engagé à rompre avec le monde, à me

séparer du péché et à embrasser la pénitence : or, ces pensées ne doivent-elles pas avoir la force de me retenir dans le service de Dieu, comme elles ont eu la force de m'y faire entrer? Je me disais alors : Dieu m'a créé, je dois le servir ; mais Dieu a-t-il cessé, Dieu cessera-t-il jamais d'être mon créateur? Qui me donnerait donc le droit de cesser de lui appartenir? Je me disais alors : Dieu me conserve ; je dois lui consacrer des moments qui sont un don de sa puissance conservatrice ; mais Dieu ne continue-t-il pas à me conserver? pourquoi ne continuerais-je donc pas à lui faire l'offrande de toutes mes œuvres. Je me disais alors : Dieu est le Roi de la nature, je suis et dois être en tout son humble serviteur ; mais Dieu a-t-il perdu son autorité? l'univers entier n'est-il pas toujours gouverné par sa main toute puissante? sur quel principe pourrais-je donc me fonder pour renoncer à plier la tête sous le joug de son autorité suprême? *Je suis le Seigneur*, dit-il lui-même, *et je ne change pas* (1). Si Dieu ne change pas, quel motif pourrait me porter à changer moi-même? s'il était juste de commencer à lui donner mon cœur par le retour de la conversion, ne sera-t-il pas toujours également juste de le laisser à sa disposition par la fermeté de la persévérance?

II. Devoir de reconnaissance réclamée par la bonté infinie de Dieu. Vous le savez, il n'est pas de vice même aux yeux de l'homme, plus vil et plus abject que l'ingratitude, et il semble qu'on ait épuisé contre un criminel tout ce que l'injure a de plus atroce, et le mépris de plus dégradant, quand on a dit de lui : C'est un ingrat. Or, si l'ingratitude se mesure d'après les bienfaits, quelle ingratitude comparable à celle du chrétien qui aban-

(1) *Ego Dominus, et non mutor*. Malach. III, 6.

donne le service du plus riche bienfaiteur, pour se ranger sous les drapeaux de son ennemi?

Faut-il, ame légère et inconstante, vous faire rougir en vous rappelant toutes les faveurs qui vous ont été prodiguées? Je ne vous parle plus du don primitif de la création, quoique ce premier don soit comme le principe et le fondement de tous les autres, puisqu'il faut exister avant que d'être racheté ou glorifié; mais *si ce premier présent vous paraît d'une importance trop légère, voilà,* dit le Seigneur, *que j'en ajouterai de plus multipliés et de plus précieux* (1).

Allez un moment au Calvaire, voyez-y l'impassible condamné à la souffrance, l'immortel soumis à la mort, l'auteur de la vie faisant le sacrifice de cette vie dont il est la source; voyez le déchirement des fouets, le percement des clous, le tiraillement de la croix; voyez cette agonie, ces plaies, ces lambeaux, ce sang, ce dernier soupir; et puis, dites-moi, ce spectacle ne ferait-il aucune impression sur votre cœur? Oserez-vous, en présence de la croix, retourner à vos égarements et à vos revoltes? Mais peut-être ce *bienfait* est encore *trop petit* à vos yeux; eh bien, dit le Seigneur, *voilà que j'en ajouterai de plus riches* et de plus sensibles.

Souvenez-vous des ravages que le péché avait faits dans votre conscience, et des maux auxquels il vous avait exposés; vos mérites étaient perdus, vos vertus mêmes rendues stériles, la colère de Dieu allumée contre vous, le ciel fermé sur votre tête, l'enfer ouvert sous vos pieds; vous n'aviez plus à attendre que les flammes et le désespoir de l'éternité malheureuse. Dans cet état, Jésus a eu pitié de vos misères; du haut de la croix, il

(1) *Et si hæc parva sunt, adjiciam tibi multò majora.* 2. Reg. XII, 8.

vous a réconciliés avec la justice divine; il a attaché à cet arbre de douleur l'arrêt de votre condamnation, afin de l'effacer avec son sang; les bras étendus, il a d'une main refermé les abîmes prêts à vous engloutir, et de l'autre, rouvert le ciel, dont le bonheur ne devait plus être votre partage. En est-ce assez? ce bienfait est-il assez grand? eh bien, si vous le trouvez *trop léger* encore, *voilà*, dit le Seigneur, *que j'en ajouterai de* nouveaux et de *plus brillants*.

Entrez dans le temple saint; une table mystérieuse est dressée; un banquet céleste se prépare; toutes les lois de la nature sont bouleversées; les substances se changent en d'autres substances; le pain des anges devient la nourriture des mortels; Dieu lui-même se donne à l'homme pour aliment; *ce n'est plus* l'homme *qui vit, c'est Dieu lui-même qui vit en lui* (1). O prodige! ô miracle! ô incompréhensible mystère! l'esprit se perd, le cœur s'abîme dans cet océan de charité et d'amour. *Bénissez le Seigneur, ô mon ame, et que tout ce qui est au dedans de moi bénisse son saint nom. Bénissez le Seigneur, ô mon ame, et n'oubliez jamais toutes les grâces qu'il vous a faites* (2). Gardez-vous de cette ingratitude qui, comme *un vent brûlant, dessèche toutes les sources de la grâce* (1), et attire sur le cœur infidèle les coups de la céleste vengeance.

Qui ne connaît le trait de l'ingrat et perfide Absalom? Elevé avec tous les soins de la tendresse par David, son

(1) *Vivo ego, jàm non ego, vivit verò in me Christus.* Gal. II, 20.

(2) *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intrà me sunt nomini sancto ejus. Benedic, anima mea, Domino, et noli oblivisci omnes retributiones ejus.* Ps. CII, 1-2.

(3) *Ventus urens, ex siccans fontes pietatis.* S. Bern.

père, il ne répond à ses bienfaits que par des crimes. Un de ses frères tombe sous les coups de sa haine ; le cœur de David en est déchiré ; le coupable ne doit plus paraître en sa présence ; un exil éternel le séparera pour jamais de son père et de sa patrie ; plus de miséricorde, plus de pardon, plus d'espérance. Mais c'est un père qui prononce cet arrêt ; le cœur d'un père peut-il être inaccessible à la compassion ? La grâce est sollicitée ; la grâce est obtenue ; Absalom rentrera dans son pays, mais il ne paraîtra pas devant les yeux de son père, il ne verra pas sa face. Le premier succès l'encourage ; il fait de nouvelles instances, et ses instances sont encore exaucées. Qu'il vienne ce fils criminel ; qu'il se jette dans les bras de son père ; qu'il reçoive de lui, avec un tendre baiser, l'assurance d'un oubli entier et éternel ; qu'il prenne place à sa table, et que cette dernière faveur mette comme le sceau à sa réconciliation ; mais en même temps, qu'il se rappelle toujours la charité qui a daigné l'accueillir dans son retour, et que la bonté d'un père si miséricordieux ne s'efface jamais de son souvenir. Mais que vois-je ? l'ingrat a méconnu tant de bienfaits ; il profite de la condescendance paternelle pour tramer dans l'ombre la perte de celui à qui il est doublement redevable de la vie. Rien ne l'arrête ; ni le sentiment filial, ni la pensée des faveurs dont il a été comblé ; il faut que son père fuie devant sa fureur ; il faut qu'il abandonne son palais, son trône, son sceptre, sa couronne usurpée par ce perfide adversaire ; il faut qu'il aille se cacher dans les déserts, pour éviter de recevoir de cette main parricide le coup de la mort. Tant d'ingratitude vous fait frémir ; mais prenez garde, cet ingrat, c'est vous-même, quand vous ne persévérez pas ; c'est vous, élevé pour ainsi dire par la main de Dieu ; vous, réconcilié par lui et avec lui après vos premiers

égarements ; vous, rappelé par son amour dans votre patrie, d'où vous étiez banni par le péché ; vous, reçu après quelques légers travaux de pénitence dans les embrassements de la divine miséricorde ; vous, admis par un excès d'indulgence au banquet même du Roi des rois ; oui, c'est vous-même qui, dans votre ingratitude, chassez de nouveau ce divin Maître du trône de votre cœur, où il avait établi son empire ; c'est vous qui lui préparez de nouvelles douleurs et des tourments nouveaux ; c'est vous qui le forcez à se retirer en quelque sorte dans la solitude, pour échapper à la croix, que vos rechutes viennent encore une fois lui élever dans votre cœur.

Ame infidèle, épargnez votre Dieu, ménagez votre Père, ayez pitié de votre bienfaiteur, et que votre persévérance l'assure de la reconnaissance dont vous êtes pénétrée à son égard.

III. Devoir de religion exigé par la souveraine vérité de Dieu. *Dieu* est vérité, et c'est *dans la vérité que nous devons l'adorer* et le servir (1). Or, cette vérité, comment se manifestera-t-elle, sinon par la fidélité à garder nos engagements? Tout engagement, sans doute, est sacré par lui-même, mais celui-là l'est davantage qui a été confirmé par la sainteté d'une promesse ; toute promesse est respectable, mais celle-là l'est bien plus, qui est confirmée par la religion du serment ; tout serment est inviolable, mais il surpasse tous les autres, celui qui a été adressé à Dieu lui-même, environné de toute la pompe d'une cérémonie solennelle, et non pas prononcé une fois, mais plusieurs fois répété. Or, nous avons pris des engagements ; que dis-je ? nous avons fait des

(1) *Christus est veritas.* I. Joan. V, 6. — *In spiritu et veritate oportet adorare.* Joan. IV, 23.

promesses; ce n'est pas assez, nous avons proféré des serments, et ces serments nous les avons faits, non à un simple particulier, non à un prince, non à un roi, mais au Roi des rois, mais à Dieu lui-même ; et ces serments nous les avons prononcés, non dans le secret et dans l'ombre, mais solennellement et en public; et ces serments nous les avons répétés, non quelquefois et de loin en loin, mais mille fois et comme tous les jours. Qu'est-il besoin de retracer en détail tous ces caractères de vos engagements avec Dieu? Ne suffit-il pas, pour vous en convaincre, de repasser l'histoire de votre vie tout entière?

Qu'avez-vous fait, dites-moi, quand, dès les premiers jours de votre enfance, vous avez comparu dans le temple du Dieu vivant? Quel lieu plus saint! c'était le sanctuaire de la Divinité. Quelle vénérable assemblée! c'étaient les anges qui assistaient, d'une manière invisible, à cette auguste cérémonie. Quels illustres témoins! c'était l'Eglise qui, dans la personne de son ministre, présidait à l'alliance que vous veniez contracter. Quel adorable associé vous alliez unir à votre ame! c'était Dieu lui-même qui descendait du ciel pour entendre vos vœux, et cimenter à jamais ce pacte d'amour. Souvenez-vous des questions qui vous furent adressées alors; souvenez-vous des réponses qui sortirent alors de votre bouche. Renoncez-vous au démon, à ses pompes et à ses œuvres? — J'y renonce. — A qui voulez-vous appartenir? — A Jésus-Christ. — Pour combien de temps? — Pour toujours. — C'est pour toujours que vous avez juré d'être fidèle. Manquer à ce premier serment, à ce vœu de votre enfance, ne serait-ce pas déshonorer votre parole et parjurer votre foi?

Qu'avez-vous fait, que faites-vous encore toutes les fois que vous adressez à Dieu vos prières? Pouvez-vous fléchir le genou devant son éternelle majesté, et pro-

noncer quelques unes des formules dont se sert l'Eglise, sans renouveler vos engagements? Chaque mot n'est-il pas pour vous comme une nouvelle promesse? chaque parole ne se change-t-elle pas en des liens nouveaux, qui resserrent et fortifient les liens de votre consécration primitive? C'est tous les jours, c'est à chaque instant que vous avez juré d'être fidèle. Manquer à des serments si souvent répétés, ne serait-ce pas déshonorer votre parole et parjurer votre foi?

Qu'avez-vous fait, quand, après avoir violé les saintes lois imposées par votre Dieu à ses enfants, vous avez été vous prosterner aux pieds de ses prêtres pour solliciter et obtenir votre pardon? Les larmes coulaient de vos yeux, les soupirs s'échappaient de votre bouche, la douleur était peinte dans tous vos traits; et au milieu de ces soupirs et de ces larmes, par quel langage expri-miez-vous votre regret? Ne vous plaisiez-vous pas à offrir au Seigneur ce sentiment si nécessaire pour la réconciliation, et si bien exprimé par le roi pénitent: *Je l'ai juré, je l'ai résolu, de garder, ô mon Dieu, tous les jugements de votre justice* (1). Ce n'est qu'à cette condition que vos péchés ont été effacés par le sang de Jésus-Christ. Manquer à des serments qui sont devenus comme le prix de votre rançon, n'est-ce pas déshonorer votre parole et parjurer votre foi?

Qu'avez-vous fait enfin, lorsque, purifiés par la céleste miséricorde, vous avez eu le bonheur d'être admis à la table du divin Sauveur? Le cœur engraissé de sa divine substance, les lèvres encore rougies de son sang adorable, avez-vous pu arrêter vos transports, et vous empêcher de vous écrier avec la sainte Epouse des can-

(1) *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.* Psalm. CXVIII, 106.

tiques : *Mon Bien-Aimé est tout à moi, et moi je suis toute à lui* (1). Ne vous êtes vous pas senti pressés de redire avec saint Paul : *Qui me séparera jamais de la charité de Jésus-Christ ? Non, je suis certain que rien au monde ne pourra jamais m'en séparer* (2). C'est donc en présence du Sauveur, résidant substantiellement en vous, que vous avez juré d'être fidèle. Manquer à des serments gravés pour ainsi dire dans votre cœur avec le sang d'un Dieu, ne serait-ce pas vous déshonorer vous-même et parjurer votre foi ?

O hommes, vous parlez si souvent des sentiments de l'honneur ; vous ne cessez de vous vanter d'être si exacts observateurs de vos promesses à l'égard de vos semblables : n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous vous croirez permis d'être parjures et infidèles ? Rentrez en vous-mêmes, ranimez-vous vous-mêmes, apprenez à vous respecter vous-mêmes, en respectant la sainteté de vos engagements, et que votre persévérance à venir répare les taches que vos inconstances passées ont imprimées dans votre ame. Persévérez, c'est un devoir auquel vous oblige la justice, la reconnaissance, la religion ; persévérez, ce n'est pas moins pour vous un intérêt qu'un devoir, comme il sera facile de vous en convaincre.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

Avantages de la persévérance.

La persévérance est un avantage que réclame votre propre intérêt ; car votre intérêt réclame de vous une

(1) *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Cant. II, 16.

(2) *Quis nos separabit à charitate Christi ?.. Certus sum quia neque mors... neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei.* Rom. VIII, 35-39.

fidélité qui vous préservera des plus grands malheurs et vous procurera les biens les plus précieux.

I. Voulez-vous connaître les malheurs dont la persévérance peut vous préserver? considérez quels sont les maux auxquels vous expose le défaut de persévérance. Si vous ne persévérez pas, quelle idée pourrez-vous avoir de votre pénitence passée? ne vous paraîtra-t-elle pas ou bien douteuse ou bien inutile? Si vous ne persévérez pas, que pourrez-vous penser de votre pénitence à venir? ne deviendra-t-elle pas par là même bien incertaine et bien difficile?

1° Pénitence passée, pénitence bien douteuse; car c'est un principe certain, en matière de foi, que la pénitence ne saurait être valable, si elle n'est accompagnée du ferme propos de ne plus jamais retomber dans le péché; or, à quelles marques reconnaîtrez-vous que ce ferme propos a été dans votre cœur? Tous les livres vous l'apprennent; ce n'est pas là une opinion particulière et personnelle, c'est un sentiment général et unanime; la marque d'une véritable contrition, c'est la persévérance dans l'éloignement du mal et dans la pratique du bien. Vous avez fait pénitence, et à la suite de ce grand ouvrage, tout est changé pour vous; vous étiez dans l'habitude de profaner les jours consacrés au culte du Seigneur, et ces jours ne sont plus pour vous des jours souillés par un travail défendu ou par des plaisirs illégitimes; vous ne connaissiez plus la pratique des abstinences et des jeûnes imposés par l'Eglise, et vous veillez avec soin à l'observation de ces mortifications salutaires; vous étiez sans cesse engagés dans les vains plaisirs du monde, et le monde est devenu comme étranger pour vous; des passions honteuses dominaient impérieusement votre cœur, et c'est aujourd'hui votre cœur qui les domine; en un mot, vous viviez dans le

désordre, et maintenant vous vivez dans la vertu. Voilà un principe de sécurité pour vous; voilà pour vous comme une espèce de certitude, qui constate votre réconciliation avec Dieu. Mais après votre pénitence, tout demeure dans le même état; ce sont les mêmes plaisirs, les mêmes excès, les mêmes infidélités, les mêmes prévarications; vous négligiez les commandements de l'Eglise, et vous les négligez encore comme auparavant; vous aimiez le monde, et le monde n'a pas perdu votre amour; vous ne pouviez retenir l'élan de vos passions, et vos passions n'ont pas cessé de vous entraîner; en un mot, vous étiez esclaves du péché, et vous n'avez pas rompu entièrement les liens funestes de votre ancien esclavage. Est-ce là une véritable conversion? est-ce un retour sincère à Dieu? Votre conscience peut-elle être parfaitement tranquille? N'aurais-je pas le droit de conclure qu'une pénitence qui n'a pas changé votre cœur, n'est qu'une pénitence fausse et illusoire? Tout ce que je puis vous accorder, par un excès d'indulgence, n'est-ce pas de conclure, sans craindre de rien exagérer, qu'une telle pénitence est du moins une pénitence bien douteuse et bien incertaine?

2° Mais je vais plus loin, et je vous laisse juger, si vous le voulez, contre toute espèce de raison, que votre pénitence, malgré vos rechutes, vous a réconciliés un instant avec Dieu. Ne vous faudra-t-il pas cependant convenir avec moi que cette pénitence, principe d'une réconciliation momentanée pour vous, est bien vaine et bien inutile, du moins par rapport au point capital de votre salut? car tout en reconnaissant que ce retour passager à la vertu peut rendre moins sévère l'arrêt de votre damnation, il faut néanmoins avouer que la damnation ne laissera pas d'être votre partage si vous avez le malheur de ne pas persévérer, puisqu'un péché mortel

suffit pour vous entraîner dans les abîmes éternels. Voudriez-vous donc que toutes vos peines passées devinssent infructueuses? voudriez-vous perdre tout le profit de vos efforts? voudriez-vous, malgré tous vos sacrifices, exposer pour jamais votre ame à la réprobation? Réfléchissez, méditez, venez aux détails; c'est ici que les détails sont bien propres à faire impression sur votre cœur.

Souvenez-vous d'abord de tous les ennuis et les dégoûts d'un long et pénible examen. Hélas! il vous a fallu sonder les abîmes de votre cœur, interroger les secrets de votre vie, débrouiller les embarras de votre conscience, démêler en quelque sorte les détours multipliés de ce ténébreux labyrinthe. Ah! que de temps employé dans de minutieuses recherches! quelle crainte de laisser échapper quelques fautes, dont l'oubli coupable pût frapper de nullité tout votre ouvrage! quelle confusion de retracer à votre esprit tant de circonstances honteuses que vous auriez voulu pouvoir effacer de votre souvenir, et vous dissimuler en quelque sorte à vous-mêmes! Cette confusion, vous l'avez supportée ; ces recherches, vous vous y êtes condamnés; ces dégoûts et ces ennuis vous les avez dévorés; et cela pourquoi? pour éviter l'enfer que vous aviez mérité, et pour mériter le ciel dont vous vous étiez rendus malheureusement indignes. Mais, pensez-y, le ciel sera-t-il moins perdu? l'enfer sera-t-il moins acquis, si vous retombez dans le péché? Cessez un moment de persévérer, et ce salut, objet de tant d'efforts, vous échappe comme le poisson qui glisse entre les doigts du pêcheur imprudent et inattentif.

Souvenez-vous encore des humiliations et de la honte d'une confession détaillée, faite à Dieu-même, dans la personne de son ministre. Hélas! il vous a fallu faire connaître à un homme semblable à vous les plaies ignominieuses de votre ame; tout, jusqu'aux actions les plus

intimes, jusqu'aux paroles les plus ignorées, jusqu'aux pensées les plus inaperçues, tout a dû être porté par vous-mêmes au pied de ce tribunal de miséricorde et de rigueur tout ensemble. Oh! quelle honte pesait alors sur votre cœur! quel rougeur couvrait votre visage! quel tremblement agitait tous vos membres! Ce tremblement, vous l'avez bravé; cette rougeur, vous vous y êtes exposés; cette honte vous l'avez subie, et cela pourquoi? pour vous soustraire à une éternité de malheurs, et ravir, par votre pénitence, le bonheur de l'éternité. Mais pensez-y, serez-vous plus à l'abri de cette éternité de malheurs? le bonheur de l'éternité vous sera-t-il plus assuré, si vous consentez à de funestes rechutes? Cessez un moment de persévérer, et le salut vous échappe, comme l'oiseau qui s'envole rapidement loin de l'enfant étourdi, dont la main l'avait saisi un moment.

Souvenez-vous enfin des renoncements et des sacrifices attachés à la grande œuvre de la conversion! Hélas! il vous a fallu combattre vos goûts, arrêter vos caprices, fixer votre dissipation, réprimer votre humeur, surmonter vos tentations, modérer vos désirs, triompher de toutes vos passions. Oh! quelle répugnance à dompter pour opérer cette restitution! quelle victoire à remporter pour abandonner cet objet chéri! quelle guerre à soutenir pour renoncer à ces plaisirs enchanteurs! quel déchirement de cœur pour rompre avec cette aimable, mais dangereuse société! Ces déchirements, vous les avez endurés; ces liens si forts, vous les avez rompus; ces objets si tendrement aimés, vous leur avez dit un cruel adieu; ces restitutions si contraires à votre intérêt et à votre orgueil, vous les avez opérées; et cela, pourquoi? pour arriver à la gloire céleste, et échapper aux menaces de la divine vengeance. Mais, pensez-y, la vengeance divine vous fera-t-elle moins entendre ses me-

naces? la gloire céleste deviendra-t-elle plus votre héritage, si vous retournez à vos anciens égarements? Cessez un moment de persévérer, et le salut vous échappe, comme la biche légère qui, retenue un moment par le chasseur, profite d'un instant d'oubli pour s'élancer et se perdre dans la forêt.

Ainsi, sans la persévérance, s'évanouissent en un moment et les fruits d'un examen difficile, et les avantages d'une confession humiliante, et les heureux résultats d'une conversion marquée par mille sacrifices. Ainsi se vérifie, comme je l'ai avancé, cette proposition, que la pénitence d'une ame inconstante, qui n'a pas la fermeté de persévérer, quand même elle aurait quelque chose de sincère et de réel, ne laisse pas d'être vaine et inutile par rapport au point capital du salut. Mais qu'a-t-elle de réel et de sincère? Nous l'avons vu; elle est si douteuse et si incertaine que l'on peut, sans aller contre la sagesse, la traiter même de fausse et de sacrilége; quel sujet de réflexions et de terreur!

3° Et ne dites pas : Je retombe, il est vrai, mais avec l'intention de me relever; si je fais de nouvelles fautes, je me propose de les expier par une nouvelle pénitence. Insensé! vous ne voyez donc pas que le défaut de persévérance, qui rend la pénitence passée incertaine ou inutile, rend aussi la pénitence à venir bien difficile, et je dirai presque impossible.

Oserai-je rapporter ici les terribles paroles de l'Apôtre? Qui les entendra sans frémir? qui ne tremblera pas en les méditant? *Il est impossible*, dit-il, *que ceux qui, après avoir été éclairés, après avoir goûté le don céleste, après avoir été rendus participants de la grâce de l'Esprit-Saint, viennent à retomber dans le péché, se renouvellent jamais par la pénitence* (1). *Il est im-*

(1) *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustave-*

possible! Quoi ! tout, pour un pécheur de rechute, est-il donc perdu sans retour ? Ne lui reste-t-il plus aucune espèce d'espérance? N'y a-t-il plus aucune voie pour revenir à la grâce de la réconciliation ? *Il est impossible!* A Dieu ne plaise que, par cette interprétation servile des expressions de l'Apôtre, je jette l'ame pécheresse dans le désespoir. *Il est impossible !* oui, mais de cette impossiblité dont parle le Sauveur quand il dit : *Ce prodige est impossible à l'homme, mais tout est possible à Dieu* (1). *Il est impossible !* oui, mais d'une impossibilité morale, c'est-à-dire d'une extrême difficulté, d'une difficulté si grande qu'il faut, pour la vaincre, non une grâce commune et ordinaire, mais un miracle de la toute-puissance divine. Voulez-vous en savoir la cause? l'Apôtre vous en explique les raisons. C'est qu'il *a déjà été éclairé*, et qu'il a fermé les yeux à la lumière pour se jeter dans des ténèbres volontaires; c'est qu'il *a goûté le don de Dieu*, et qu'il a préféré, à cette faveur divine, les fades saveurs des plaisirs mondains; c'est qu'il a *participé* aux dons de *l'Esprit-Saint* dans les sacrements, et qu'il en a rendu l'efficacité inutile. L'abus des lumières, l'abus des impressions secrètes de la grâce, l'abus des sacrements, voilà ce qui l'aveugle, ce qui l'endurcit, ce qui anéantit à son égard la vertu des choses saintes; voilà ce qui rend comme impossible son retour à Dieu par la pénitence.

L'abus des lumières, premier obstacle à la conversion du pécheur de rechute. Et en effet, le premier moyen dont Dieu se sert pour rappeler à lui une ame égarée,

runt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritûs sancti,.. et prolapsi sunt, rursùs renovari ad pœnitentiam. Hebr. VI, 4.

(1) *Apud homines hoc impossibile est; apud Deum autem omnia possibilia sunt.* Matth. XIX, 26.

mais non retombée, c'est de l'éclairer sur le désordre et le danger de son état. Toujours éloignée de Dieu, cette ame malheureuse était comme ensevelie dans la nuit du péché; les ténèbres de l'iniquité épaississaient sur ses yeux un voile qui l'empêchait même d'entrevoir la vérité; étrangère à Dieu comme à elle-même, elle ne connaissait ni la grandeur de la majesté qu'elle offensait, ni l'énormité des révoltes dont elle se rendait coupable, ni la grièveté des périls auxquels elle s'exposait, ni la corruption de la fange dans laquelle elle roulait sa vie tout entière. Mais vient-elle à recueillir, dans un livre de pieté, quelques réflexions sérieuses et salutaires? vient-elle à recevoir de la bouche d'un ami un avertissement qui soulève un peu ce voile ténébreux dont elle est environnée? vient-elle à entendre gronder, du haut de la chaire évangélique, le tonnerre de la parole sainte? Elle s'étonne, elle frémit, elle tremble; c'est un éclair qui perce les nuages épais dont elle est investie; c'est une lueur bienfaisante qui lui découvre des mystères cachés pour elle si long-temps dans l'ombre. Elle voit Dieu tel qu'il est, elle se voit telle qu'elle est elle-même; Dieu tout, elle rien; Dieu grandeur infinie, elle vil atome et misérable néant; Dieu la sainteté même, elle tout vice et tout péché; Dieu juste et vengeur, armé pour ainsi dire du glaive de son éternité, elle coupable et criminelle, près d'être percée par les traits éternels de cette main rigoureuse qui ne meurt ni ne se lasse jamais. Dieu et ses perfections, le péché et ses horreurs, l'enfer et ses tourments, le ciel et ses délices, voilà les tableaux qui se succèdent et frappent alternativement les yeux d'un pécheur ordinaire; tableaux nouveaux pour lui, qui font sur son ame, encore toute neuve, les impressions les plus vives, et le déterminent à se jeter avec ardeur dans les travaux de la pénitence.

Mais le pécheur de rechute, quelle ressource peut-il encore trouver dans les lumières de la foi? Ne sait-il pas tout ce qu'elle enseigne? ne connaît-il pas toutes les terreurs et les consolations de ses mystères? Lui parlerez-vous de la grandeur, de la sainteté, de la souveraine perfection de Dieu? Mais n'a-t-il pas mille fois entendu développer ces hautes pensées? ces pensées sublimes n'ont-elles pas été, à certaines époques, comme sa nourriture habituelle? Et cependant, malgré l'habitude de ses pensées, il n'a pas craint de se révolter contre une majesté si bien connue. Des réflexions qui n'ont pas été capables de le soutenir quand il était debout, auront-elles la force de le relever quand il est tombé? Lui parlerez-vous de la malice du péché et des suites funestes qu'il traîne après lui? Mais n'est-il pas instruit aussi bien que vous de la grandeur de l'offense et des châtiments qu'elle mérite? Combien de lectures, combien de discours, combien de méditations ont retracé ces grandes vérités à sa mémoire? Combien de fois ne les a-t-il pas, dans des moments de ferveur, retracées à d'autres pécheurs avec la ferveur d'un saint zèle et l'ardeur d'une charité brûlante? Et cependant il a marché sur le témoignage de sa conscience pour retourner à de criminels désordres. Des lumières qui n'ont pu prévenir sa chute, pourront-elles avoir la vertu de les réparer? Lui parlerez-vous de supplices réservés en enfer aux chrétiens infidèles et prévaricateurs? Mais l'enfer est-il une nouveauté pour lui? a-t-il jamais oublié la rigueur de ses supplices? n'est-il pas souvent, selon l'avis d'un saint docteur, descendu vivant en enfer, pour ne pas y descendre après sa mort (1)? l'idée de la séparation de Dieu, des flammes

(1) *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes.*

allumées par sa justice, des pleurs et des grincements de dents arrachés par le désespoir, du poids enfin de cette éternité, qui doit écraser sans terme et sans relâche le coupable, n'a-t-il pas souvent jeté l'alarme et l'effroi dans sa conscience? Et cependant il est *comme un animal immonde revenu à ses vomissements* (1). Ces frayeurs salutaires n'ont pas été suffisantes pour l'arrêter sur le bord du précipice, comment pourraient-elles devenir assez efficaces pour le retirer du fond de l'abîme? Lui parlerez-vous enfin des joies et des délices du paradis? lui direz-vous qu'alors il verra Dieu, il aimera Dieu, il possédera Dieu? lui répéterez-vous avec le Prophète, *que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, que le cœur de l'homme ne pourra jamais comprendre ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment* (2)? Mais à quoi bon lui rappeler ce qu'il sait si bien lui-même? n'est-ce pas là comme le fruit ordinaire de ses lectures et de ses méditations? Et cependant malgré ces connaissances surnaturelles et divines, il *s'est vautré* de nouveau, selon l'expression de l'Ecriture, *dans l'ordure et dans la fange*. L'éclat du ciel même n'a pas assez charmé son cœur pour le retenir dans la droite voie, au moment où il y marchait encore; pourra-t-il le charmer assez puissamment pour l'y ramener après ses erreurs? Non, non; la lumière même l'a ébloui; ses yeux sont usés et ne voient plus; son intelligence est blasée, et ne comprend plus. L'Apôtre l'a dit, et sa parole est véritable : Il est bien difficile, il *est presque impossible* qu'un pécheur, *une fois éclairé par la lumière* d'en

(1) *Canis reversus ad suum vomitum, et sus lota involutabro luti.* 2. Petr. II, 22.

(2) *Neque oculus vidit, neque auris audivit, neque in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* 2. Cor. II, 9.

haut, *et retombé* néanmoins dans le péché *se renouvelle jamais par la pénitence.*

Mais que sera-ce, si à l'abus des lumières se joint encore l'abus des douces et secrètes impressions de la grâce? Le goût intérieur, c'est là le second moyen que Dieu emploie d'ordinaire pour triompher victorieusement du pécheur qui n'a pas encore commencé à le servir. L'infortuné! toujours mondain, toujours sensuel, toujours plongé dans la chair, toujours attaché à la créature, il ne connaissait rien au-dessus de la fausse volupté des passions. Il ne voyait, comme les animaux, que le corps; c'est dans le corps seul qu'il cherchait à trouver un vil bonheur et une trompeuse félicité. Mais tout à coup son ame se réveille sous l'impulsion de la grâce; une ère nouvelle commence pour lui; son esprit s'élève, ses idées s'agrandissent, son cœur se dilate, Dieu se communique avec une douceur jusque là inconnue. O sainte paix! ô aimables délices! ô ravissants transports! Alors il comprend ces élans d'amour du Roi-Prophète : *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, ô mon Dieu, et que puis-je désirer de vous sur cette terre? mon cœur et ma chair ont défailli; vous êtes le Dieu de mon cœur, vous êtes mon partage pour l'éternité* (1). Alors il éprouve les charmes de cette tendre parole de l'Epouse des cantiques : *Je vous en conjure, ô fille de Jérusalem, annoncez à mon Bien-Aimé que je languis d'amour* (2). Alors *il voit*, il sent, *il goûte combien le Seigneur est doux* (3). Alors les pleurs ont

(1) *Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram? Defecit caro mea, et cor meum; Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum.* Ps. LXXII, 25-26.

(2) *Adjuro vos, Filiæ Jerusalem, ut nuntietis Dilecto meo, quia amore langueo.* Cant. V, 8.

(3) *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus.* Ps. XXXIII, 9.

pour lui des délices qui surpassent toutes les voluptés de la terre; alors le monde n'est plus rien pour lui; alors les plaisirs lui sont à dégoût; alors il repousse avec horreur toutes les satisfactions de la chair; alors il suit, avec autant de facilité que de douceur, les saints attraits qui le conduisent à la pénitence.

Mais le pécheur de rechute que peut-il espérer de ces touches aimables de la grâce? La charité ne semble-t-elle pas avoir perdu pour lui son onction divine? Tant de fois il s'est recueilli devant le Seigneur; tant de fois il a savouré les transports et les ravissements de l'amour; tant de fois il s'est abandonné aux élans pleins de charmes d'un cœur embrasé; tant de fois il a senti couler de ses yeux les larmes heureuses du repentir, de l'espérance et de la joie. Ah! Seigneur, que pouvez-vous faire encore pour lui? Donnerez-vous de nouveaux attraits à la piété, ou une nouvelle sensibilité à son ame gâtée par l'habitude, et endurcie par une funeste routine? Non, non, il n'est plus en quelque sorte capable d'être touché; les émotions de la tendresse et de la dévotion ne sauraient plus se faire jour jusqu'à son cœur. L'Apôtre l'a dit, et sa parole est véritable : Il est difficile, il est comme impossible qu'un pécheur, *une fois qu'il a goûté le don céleste, et est retombé, se renouvelle par la pénitence.*

Que reste-t-il, sinon que l'abus des sacrements vienne mettre le dernier sceau à ce mystère d'iniquité? Et c'est là cette *participation de l'Esprit-Saint* qui vivifie les pécheurs ordinaires, mais qui donne aux pécheurs de rechute une mort plus funeste et plus profonde. Et certes voyez l'effet que produit sur un chrétien long-temps séparé de Dieu l'approche de nos redoutables mystères. Entre-t-il dans le saint temple? la majesté de ces augustes lieux, dont il s'était tenu éloigné depuis tant d'années, imprime à son ame un profond recueillement et une res-

pectueuse frayeur. Va-t-il se prosterner au tribunal sacré de la réconciliation? l'aspect simple, mais religieux de ce tribunal imposant, où l'homme se reconnaît coupable devant Dieu, le saisit de vénération; la sainte gravité du ministre qui l'écoute, le pénètre de crainte et de regrets; chacune des paroles sorties de cette bouche consacrée pour pardonner et pour bénir, sont comme autant d'oracles qui se gravent bien avant dans son cœur. Quelle humilité dans ses avœux! quel trouble salutaire dans sa conscience! quel transport de reconnaissance et d'amour, quand il entend prononcer sur lui la sentence de réconciliation et d'oubli! Est-il admis enfin, après de justes épreuves, à s'asseoir au banquet de Jésus-Christ? avec quel tremblement il approche de cet autel! comme sa démarche est respectueuse! comme son visage s'anime! comme la confiance et le repentir se peignent dans tous ses traits! comme le feu de la charité brille dans ses yeux! comme son cœur se fond dans cette union intime et nouvelle qu'il contracte avec son Sauveur! Ainsi les sacrements le renouvellent, le réchauffent, le rattachent plus fortement que jamais à Dieu et à la vertu.

Mais le pécheur de rechute, quel avantage puisera-t-il dans les sacrements de l'Eglise? Il vient dans le temple; mais le temple est pour lui comme une maison ordinaire qui ne dit rien à son ame; il s'agenouille au tribunal de la pénitence, mais c'est sans attention, sans ferveur, sans repentir et presque sans foi; il fait l'aveu de ses fautes, mais cet aveu n'excite peut-être plus même en lui le sentiment d'une honte bien méritée; il entend les conseils du prêtre, mais plutôt comme les avertissements d'un homme que comme les oracles du Tout-Puissant; il reçoit extérieurement l'absolution de ses fautes, mais cette absolution elle-même n'a pas la force de dissiper le sommeil de mort où il est plongé. Qu'il

qu'il aille donc, qu'il aille à la table des enfants sans en avoir la tendresse! qu'il porte jusqu'aux pieds du Sauveur sa dissipation et sa légèreté! qu'il se hâte de quitter bientôt la compagnie de celui qui vient de se donner à lui, pour aller perdre au milieu du monde le souvenir même de la grande action qui vient de consacrer les prémices de sa journée! Mais quel fruit peut-on attendre de sacrements reçus avec de si déplorables dispositions? Seront-ils pour ce pécheur, devenu insensible, une source abondante de mérites et de vertus? Non, non, ce n'est pas là s'approcher de Dieu, c'est s'en éloigner; ce n'est pas l'honorer, c'est outrager sa grandeur; ce n'est pas faire un acte de religion, c'est se rendre coupable d'un nouveau sacrilége. L'Apôtre l'a dit, et sa parole est véritable : Il est difficile, *il est* comme *impossible* qu'une ame *qui a participé à l'Esprit-Saint* par les sacrements, *et qui est retombée, se renouvelle jamais par la pénitence.*

Ainsi, le défaut de persévérance rend incertaine et presque impossible la pénitence à venir, comme elle rend douteuse ou inutile la pénitence passée. Il est donc vrai que la persévérance, en nous préservant de ces dangers, nous délivre des plus grands malheurs, et que si nous avons quelque zèle pour notre salut, nous devons employer tous nos efforts pour persévérer.

II. D'autant plus que la persévérance nous procure les biens les plus précieux, puisqu'elle est le comble du mérite pour l'homme, et assure aux mérites de l'homme la récompense et la couronne.

1° Je dis qu'elle est pour l'homme le comble du mérite; car, que l'on évite le mal pendant quelques instants, que pendant quelques instants l'on fasse le bien, ce n'est là que le résultat d'une vertu commune et d'un courage ordinaire; mais que l'on fasse le bien,

que l'on évite le mal dans tous les temps et dans toutes les circonstances de la vie, sans jamais se démentir un seul moment, c'est l'effet d'un courage à toute épreuve et d'une vertu héroïque. L'ame la plus tiède pourra bien sans doute s'astreindre, durant quelques jours, aux pratiques du recueillement et de la prière ; mais quelle ferveur ne suppose pas l'habitude de prier toujours avec exactitude, d'être toujours fidèle au recueillement, d'arrêter toujours les écarts de son imagination, de vivre toujours dans l'exercice de la présence de Dieu? L'ame la plus abandonnée aux emportements de son humeur pourra bien sans doute, dans quelques occasions, réprimer les bouillonnements impétueux du sang et de la colère ; mais quel pouvoir ne faut-il pas avoir sur soi-même pour ne jamais laisser échapper aucun mouvement d'impatience et dompter avec une inébranlable constance toutes les vivacités de son caractère? L'ame la plus mondaine pourra bien sans doute s'éloigner, par hasard, dans quelques circonstances, des vains plaisirs qui font son étude et son bonheur ; mais de quelle fermeté ne doit pas être armée une ame généreuse, pour résister, sans mollir jamais, à toutes les invitations de la société, à tous les charmes du plaisir, à toutes les séductions de l'exemple! L'ame la plus livrée à l'ivresse de la volupté et des passions pourra bien sans doute réprimer, une fois ou deux, les désirs bouillants de la nature corrompue ; mais combien ne faut-il pas être enraciné dans la chasteté pour régler constamment toutes ses pensées, dominer tous ses regards, veiller sur toutes ses paroles, étouffer les premiers sentiments du désir, et démentir, par une résistance victorieuse, le désordre même involontaire des sens? Qui ne connaît la belle pensée de saint Bernard? Le mérite du martyre même semblait s'éclipser pour lui devant le mérite d'une continuelle persévérance. Faut-il être

martyr ? Il suffit d'un acte de dévouement, d'un moment de courage, d'un sacrifice d'un instant. Mais s'agit-il de persévérer ? Il faut autant d'actes de courage, autant de victoires, autant de sacrifices que d'années, que de mois, que de jours, que d'instants dans la vie de l'homme. Le martyre est une persévérance d'un moment; la persévérance est un perpétuel martyre. Le comble du mérite pour l'homme est donc de persévérer.

2° Ajoutons que la persévérance assure aux mérites de l'homme la récompense et la couronne. Notre Seigneur l'a déclaré : *Celui-là seul sera sauvé, qui aura persévéré jusqu'à la fin* (1). Il ne dit pas: Le salut sera le partage du chrétien qui aura remporté quelques victoires sur la dissipation, sur la colère, sur la mondanité, sur l'orgueil, sur la volupté, car à quoi serviraient des triomphes passagers suivis de honteuses défaites ? mais il dit : Celui qui aura persévéré, persévéré dans le recueillement, persévéré dans la douceur, persévéré dans l'opposition pour le monde, persévéré dans l'humilité, persévéré dans la pureté des mœurs, persévéré, non durant un espace de temps même prolongé, mais toujours, mais jusqu'à la fin, celui-là, et celui-là seul arrivera au port du salut éternel.

« Les autres vertus (c'est la belle sentence d'un Père de l'Eglise), les autres vertus méritent la couronne ; la persévérance seule est couronnée (2). » Vous avez combattu vos passions, surmonté vos mauvaises habitudes, rompu vos liaisons dangereuses, arraché votre cœur à l'esclavage du péché ; vous avez bien fait, c'est un heureux commencement ; la couronne vous est méritée par

(1) *Qui perseveraverit usquè in finem, hic salvus erit.* Matth. x, 22.

(2) *Cœteræ virtutes coronam merentur, sola perseverantia coronatur.*

ces essais de courage ; mais cette couronne, vous ne la tenez pas encore : elle peut encore vous échapper. Persévérez, la persévérance seule peut vous en assurer l'éternelle possession. « Les autres vertus méritent la couronne ; la persévérance seule est couronnée. »

Vous avez fait les premiers pas dans le chemin de la vertu ; vous avez donné des marques de patience, pratiqué quelques actes d'humilité, orné votre ame des charmes de la modestie, uni votre cœur à Dieu par la prière ; vous avez bien fait, c'est un heureux commencement ; vous méritez la couronne, mais la couronne n'est pas encore déposée sur votre tête ; vous pouvez la perdre encore, si vous reculez en arrière ; la persévérance seule peut vous mettre pour jamais en possession de ce diadême glorieux. « Les autres vertus méritent la couronne, mais la persévérance seule est couronnée. »

C'est là ce légitime combat dont parlait saint Paul, quand il disait : *Personne ne sera couronné, s'il n'a légitimement combattu* (1). La légitimité du combat demande que l'on ne quitte pas les armes avant d'être arrivé au terme de la victoire ; se retirer de la mêlée, quand l'engagement dure encore, c'est une fuite, c'est une lâcheté, c'est un déshonneur ; la palme ne saurait être pour ces indignes soldats. Elle n'appartient qu'à l'ame ferme et inébranlable, qui peut dire avec le même Apôtre : *J'ai combattu le bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé la foi ; elle est à moi cette couronne de justice, que le juste juge doit placer sur ma tête au jour des éternelles récompenses* (2).

Penses-y donc, ame chrétienne, c'est la persévérance

(1) *Nemo coronatur, nisi legitimè certaverit.* 2. Tim. II, 5.

(2) *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illâ die justus judex.* Ib. IV, 7-8.

qui conduit sûrement à la couronne, comme c'est elle qui met le comble aux mérites. Pénètre-toi de la pensée des biens qu'elle procure et des maux dont elle te préserve. Reconnais que ton intérêt, aussi bien que ton devoir, exige de toi cette fidèle persévérance, et que le fruit de tes réflexions soit de répéter de nouveau, avec l'Apôtre saint Paul : *Je suis certain que rien au monde ne me séparera jamais de la charité de Jésus-Christ.*

PRIÈRE

DE SAINT EPHREM (1).

« O Vierge souveraine, ô Mère de Dieu, qui avez porté dans votre sein Jésus, notre Sauveur, et notre Maître, c'est en vous que je mets mon espérance. Toute ma confiance est en vous, qui surpassez toutes les puissances célestes. Défendez-moi par votre grâce très pure ; gouvernez toutes les actions de ma vie, et montrez-moi le chemin qui mène à la volonté de votre Fils, notre Seigneur ; donnez-moi la rémission de mes fautes ; soyez mon refuge et ma défense ; prenez-moi comme par la main pour me conduire à la vie éternelle ; surtout au moment terrible de ma mort, ne m'abandonnez pas, ô ma bonne Maîtresse ; venez alors à mon aide, et arrachez-moi à la cruelle tyrannie des démons ; car ce pouvoir est entre vos mains, puisque vous êtes la véritable Mère de Dieu, et la dépositaire de sa toute-puissance.

« Recevez, ô la plus douce et la plus sainte des souveraines, ô Mère de Dieu, ces dons précieux qui ne conviennent qu'à vous seule, et que vous offrent vos indi-

(1) S. Ephr. Diac. Edessen. Precat. III, *ad. sanct. Dei Genitric.*

gnes serviteurs. Vous avez été choisie parmi toutes les générations pour être élevée au-dessus de toutes les choses humaines. C'est par vous que nous avons connu le Fils de Dieu; par vous que le Seigneur des vertus a habité parmi nous; par vous que nous avons été rendus dignes de son corps et de son sang adorable. Vous êtes bienheureuse dans les générations des générations, et le Dieu auquel vous avez plu, vous a élevée au-dessus des chérubins, et rendue plus glorieuse que les séraphins eux-mêmes. Maintenant donc, ô très sainte Mère de Dieu, que votre nom est célébré par des éloges universels, ne cessez pas d'intercéder pour nous, vos indignes serviteurs, afin qu'arrachés à toutes les ruses et à tous les piéges du démon, nous soyons à l'abri de ses attaques, et des flèches empoisonnées qu'il lance contre nos ames. Ce n'est pas encore assez; gardez-nous jusqu'à la fin par vos prières; préservez-nous de la damnation, afin que, sauvés par votre protection et votre secours, nous rendions à jamais gloire, honneur, actions de grâces et adoration au Dieu unique en trois personnes, au Dieu créateur de tous les êtres.

« O Souveraine aussi douce que noble, ô Mère du Dieu bon, du Dieu très bon, du Dieu qui surpasse toute bonté, jetez un regard sur les prières de votre indigne et inutile serviteur; abaissez sur lui l'œil de votre tendresse; traitez-le selon la grandeur ineffable de vos entrailles maternelles; détournez les yeux des péchés qui me sont échappés en paroles, ou en œuvres, ou de quelque autre manière; des péchés volontaires ou involontaires, des péchés commis sciemment ou par ignorance. Renouvelez-moi tout entier, en me rendant le temple de l'Esprit-Saint, de cet Esprit vivifiant et principal, de cette vertu du Très-Haut qui a demeuré en vous, et couvert de son ombre votre sein immaculé. Car vous

êtes notre secours dans les afflictions, notre patience dans les dangers, notre salut dans les agitations, notre port dans la tempête, notre protection et notre aide dans les nécessités. Accordez à votre serviteur le don de la componction, le calme des pensées, la sérénité de l'ame, la modération du cœur, la sobriété de l'intelligence, l'esprit d'humilité, de sainteté, de tempérance, de fermeté; des mœurs circonspectes, une vie régulière, un jugement sain, accompagné de cette modestie et de cette paix que le Seigneur a données à ses propres disciples.

« Que ma prière parvienne jusqu'à votre saint temple, et au sanctuaire de votre gloire; que mes yeux laissent couler des fontaines de larmes; dans ces larmes heureuses lavez intérieurement mon ame ; lavez-la dans le torrent de mes pleurs, et purifiez-moi des souillures de toutes les affections criminelles. Effacez la sentence que mes crimes ont méritée ; dissipez les sombres vapeurs de ma tristesse; écartez bien loin de moi les nuages de mes pensées, l'agitation de mes sens, la tempête de mes affections, le tourbillon de mes inquiétudes, et conservez-moi dans une sainte gaîté. Dilatez mon cœur d'une dilatation spirituelle; réjouissez-le, et mettez en lui le transport ineffable d'une perpétuelle allégresse, afin que je marche droit dans la droite voie des commandements de votre Fils, et que, par une conscience irrépréhensible et une conversation inoffensive, j'achève heureusement ma course. Accordez-moi, quand je vous prie, la grâce d'une oraison pure ; que mon esprit soit attentif, ma méditation assidue, mon intelligence insatiable de repasser nuit et jour les oracles de la sainte Ecriture, ma bouche infatigable pour chanter dans les Psaumes les louanges du Très-Haut, mon cœur enfin perdu dans la joie d'une sainte prière pour la gloire, l'honneur et le triomphe de

votre Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui seul est dû tout honneur, toute gloire et toute adoration, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

FIN.

ADDITIONS,

NOTES ET CORRECTIONS.

Page 7, note : *cantabimu*, lisez *cantabimus*.

Page 17, *un conseiller de la cour des comptes*, lisez *le président de la cour des comptes de Navarre*, *Jean de Doat*, et *maître Capot*, *greffier royal en la même cour*. Je profiterai de cette occasion pour faire observer que, dans le manuscrit de l'huissier Capot, les noms ne sont pas toujours écrits avec exactitude. L'ignorance des familles du pays l'a fait souvent tomber dans des erreurs, qui sont évidemment provenues de la mauvaise lecture de différents mots. Ainsi, il appelle le seigneur *de Gimel*, *Dominus de Grinello;* il met le nom de *Saredeves*, pour celui de *Serre-Devès*; il écrit tantôt *Barasio*, tantôt *Baraslo*, pour indiquer le fameux chevalier *Barasc*. Nous avons dû rectifier ces dénominations vicieuses, soit d'après l'étude de l'histoire, soit d'après la connaissance des noms illustres de la province, soit enfin d'après d'autres manuscrits authentiques, et portant même des signatures autographes.

Page 22, ligne 10, *Lauzou*. C'est ainsi qu'Odo de Gissey appelle le petit ruisseau qui coule dans la vallée de Roc-Amadour; mais le nom véritable est *l'Alzou*, comme le montrent et le langage commun du pays, et le témoignage des ouvrages géographiques qui ont parlé de ce petit filet d'eau, dont le cours assez étendu traverse plusieurs villes du Quercy, et particulièrement celle de Gramat.

Page 22, ligne 26, *Henri d'Angleterre*. Le prince que M. Delpon veut désigner ici sous ce nom générique, n'est autre que Henri au Court-Mantel, fils de Henri II, et mort misérablement à Martel après le pillage de la chapelle de Roc-Amadour, comme on le verra plus bas. Le couronnement de ce prince comme souverain d'Aquitaine eut lieu en l'année 1183.

Page 27, ligne 2, après ces mots : *Denys de Bar*, ajoutez *natif de Bourges*.

Page 34, ligne 4, La fondation du pèlerinage, de Roc-Amadour perdu dans la nuit des temps, *lisez*, la fondation du pèlerinage de Roc-Amadour perdue dans la nuit des temps.

Page 36, ligne 24, Saül, *lisez*, Saul.

Page 38, ligne 9, vraisemblanc, *lisez*, vraisemblance.

Page 41, ligne 4, texte, *lisez* le texte.

Page 48, ligne 24, cachés, *lisez* cachées.

Page 62, ligne 8, *Hyacinthe Bobo*; il était de l'illustre famille des Ursins, et s'appelait Bobo, selon Morery et Lacroix, et Bubo, selon Platine. Il paraît donc que c'est par erreur qu'il est appelé Bobocard dans l'*Art de vérifier les dates*. Les savans auteurs, par une singulière méprise, auront fait de deux mots *Bobo Card. Bobo Cardinalis*, un seul et même nom, *Bobocard*.

Page 63, lignes 4 et 5, Gramart, *lisez* Gramat.

Page 73, ligne 11, *en l'année* 778. Odo de Gissey marque ici 800; c'est une erreur manifeste. Roland ayant été tué par les Gascons en l'année 778, n'a pu se trouver en 800, c'est-à-dire vingt-deux ans après sa mort, à Roc-Amadour, pour y faire son offrande à la sainte Vierge. Voyez l'*Art de vérifier les dates* et l'*Histoire du Languedoc*.

Page 76, ligne 8, *Cesarius*, etc. S. Engelbert vivait vers l'année 1200.

Page 77, ligne 13, *L'an* 1324. Entre cette époque et la précédente, nous aurions pu citer un pèlerinage attribué à Alphonse, comte de Poitiers, et à Jeanne, son épouse, avant de s'embarquer pour la Terre-Sainte, ce qu'ils firent le 24 d'octobre 1249. Mais ce fait ne se trouvant que dans M. Delpon, qui lui-même l'a copié dans Cathala-Coture, sans que nous ayons pu découvrir la source d'où ces deux écrivains l'ont tiré, nous avons cru plus à propos de ne pas en faire mention.

Page 83, ligne 18, *De Bernard, comte de Comminges et vicomte de Turenne*. Baluze le dit en propres termes, et avec raison. Odo de Gissey s'est donc grossièrement trompé en attribuant cet acte à Raimond V, vicomte de Turenne, mort vers l'an 1245.

Page 84, ligne 7, *Le premier exemple*, etc. Dans ce fait curieux, il est dit en finissant que la ratification de cette donation fut faite à Tulle, par Aralbert, le jour de la sépulture de son frère, devant l'image du Crucifix, en présence de Guillaume, abbé, et de tous les frères, *post absolutionem*. Nous n'avons pas osé déterminer le sens de ce mot. Signifie-t-il seulement l'ab-

soute solennelle faite ordinairement au moment de la sépulture? signifie-t-il, au contraire, une absolution de quelques censures encourues par le défunt, et levées, à la prière de son frère, avec la condition expresse de ratifier le don fait à Saint-Martin de Tulle? C'est une question qu'il ne nous paraît pas facile de décider, et dont nous laissons la solution à nos lecteurs.

Page 85, ligne 5, *Léofoas ou Sancie*, etc. Baluze se trompe en disant qu'elle était tante de Sanche-le-Sage, et femme de Gaston IV; elle était sœur du premier, et nullement femme du second, mais unie par le mariage à Gaston V, vicomte de Béarn.

Page 93, ligne 3, *A ses bien-aimés féaux*. Le manuscrit porte *dilectis filiis suis*. Nous croyons que l'huissier Capot a mal lu, et qu'il y avait en abrégé *dilectis fidelibus suis;* il aura, à raison de l'abréviation, pris *fidelibus* pour *filiis*. Les petits souverains de cette époque ne donnaient pas aux autres chevaliers le nom de *fils*, mais celui de *féaux*.

Page 95, ligne 13, *Louis, lieutenant du Languedoc et de la Guyenne*. Odo de Gissey l'appelle duc de Guyenne, ce qui n'est pas exact. Louis, duc d'Anjou, donné pour otage à la place du roi Jean, après la fatale bataille de Poitiers, s'évada d'Angleterre, et fut nommé lieutenant du Languedoc et de la Guyenne. Édouard, prince de Galles, prenait aussi à cette époque le titre de Duc de Guyenne; mais il ne saurait ici être question de lui, puisque le donateur s'appelait Louis, et que le prince de Galles, autrement dit le Prince-Noir, s'appelait Édouard. Il faut remarquer d'ailleurs que cette ordonnance ne fait que ratifier la donation rapportée plus haut, page 92, ligne 12.

Page 103, ligne 28 et 29, *Genouillac.. Reillhac*. Le manuscrit porte *Jonilhac* et *Rolhac*, sans doute par suite d'une mauvaise lecture.

Page 113, ligne 24, faveurs dép arties, *lisez*, faveurs départies.

Page 122, ligne 6, inter cession, *lisez*, intercession.

Page 125, ligne 12, suspendu, *lisez*, suspendue; —ligne 22, les, *lisez* ces.

Page 127, ligne 9, la douce mère du Créatour, *lisez*, la douce Mère au Créatour.

Page 132, ligne 20, au mi lieu, *lisez*, au milieu.

Page 140, ligne 27, Albéric, moine de Trois-Fonts, *lisez* moine de Trois-Fontaines.

Page 143, ligne 8, Menemdo, de Ossuma, *lisez*, Menendo de Ossuma. Arnaud, archevêque de Narbonne, dont parle ici Fleury, est Arnaud Amalric, légat du pape, dont nous avons parlé plus haut, p. 75, ligne 17

Page 147, ligne 13, en 1705, *lisez*, en 1709.

Page 160, ligne 15, cet guérison, *lisez*, cette guérison.

Page 171, ligne 12, *comme à Montauban*. Cathala-Coture dont nous avons tiré cette citation, aurait dû dire, comme à Duravel et à Domme.

Page 175, ligne 2, 1592, *lisez*, 1562.

Page 191, lig. 6, mépris él'élévation, *lisez*, méprisé l'élévation.

Page 209, ligne 21, raide, *lisez*, roide.

Page 236, ligne 10, admire, *lisez*, admirent.

Page 255, ligne 27, mérite, *lisez*, travail.

Page 304, ligne 21, des malheureux, *lisez*, de malheureux.

Page 309, ligne 13, élevé, *lisez*, élevée.

Page 332, ligne 10, dans leur ame, *lisez*, en elles.

Page 385, ligne 17, uniq uement redevable, *ajoutez*, après Dieu.

TABLE

DES MATIERES.

—

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.


3 2044 037 101 03


HARVARD COLLEGE
CONSERVED
NOV. 2000
LIBRARY
AC

